L'EVENEMENT-JOURNAL
est publié par L'Evénement-Journal Incorporé, au No 420 rue St-Vallier, à Québec. — Téléphone: 7116-7117-7118.
Bona ARSENAULT
Président et directeur-gérant

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE

72ième ANNEE No 222 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas. — QUEBEC, LUNDI 20 FEVRIER 1939 — Tirage certifié par l'A. B. C. — LE NUMERO : 3 SOUS

TEMPERATURE

Pronostics : Gros vents d'est, froid, avec neige ou grésil.
Minimum : 8.
Maximum : 8.

Les libéraux fêtent brillamment M. Lapointe

Un grand banquet marque, samedi soir, au Château Frontenac, le 35e anniversaire de l'entrée du T. H. M. Ernest Lapointe dans la politique. — L'hon. M. P.-J.-A. Cardin préside. — Eloges du héros de la fête par M. King et plusieurs de ses collègues.

DES CENTAINES DE CONVIVES

Le Premier ministre déclare que M. Lapointe eût pu être choisi chef du parti libéral s'il l'eût voulu.—Le jubilaire affirme qu'il est resté fidèle à Laurier comme il est fidèle à King, prêche l'unité canadienne et remercie ses amis avec émotion.

MESSAGE DE SIR THOMAS INSKIPP

"Agé de soixante-trois ans, alors qu'il a abandonné sa profession pour servir son pays, que sa santé n'est pas exempte des accrocs dus à l'effort qu'il s'est imposé pendant tant d'années, M. Lapointe a chassé de son esprit toute pensée de repos, d'abandon de la politique et de récompense. Il a décidé de demeurer à la Chambre des Communes, dont il est le doyen, afin de pouvoir, si la Providence le lui permet, rester à la tête des forces libérales dans la lutte que nous livrerons au cours de la prochaine campagne politique. Ceci, mes amis, est une preuve de vraie grandeur et de la plus grande noblesse de caractère."

C'est ainsi que s'est exprimé le très honorable William-Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada, en rendant un témoignage éclatant de sincérité au T. H. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dont on célébrait samedi le 35ième anniversaire de son entrée dans la vie publique.

Le T. H. M. Lapointe, héros d'une fête mémorable, samedi.

La manifestation qui a été faite à M. Lapointe demeurera longtemps fixée dans le souvenir de ceux qui y ont participé; elle sera également une date inoubliable pour celui qui en a été l'objet. Jamais, croyons-nous, l'on a vu tous les membres du gouvernement d'Ottawa, moins un seulement, plus de 65 députés venus de toutes les provinces, une foule de sénateurs, de conseillers législatifs et autant d'hommes publics en vue, réunis autour d'un politicien canadien-français pour lui rendre hommage.

Le T. H. M. King, qui a fait un bel éloge de son collègue.

Une vaste assistance

La vaste salle de réception du Château Frontenac, décorée pour la circonstance, a été envahie par une foule de citoyens venus de toutes les parties de la province. Les salles attenantes étaient remplies par ceux qui n'avaient pu trouver place dans la salle du banquet où il était impossible de circuler par suite de l'affluence des convives.

Les discours qui ont été prononcés constituent un beau témoignage d'estime à l'égard du successeur de Laurier au siège de Québec-est. Toutefois, contrairement même à ce que l'on aurait été tenté d'attendre, ni le premier ministre, ni son principal lieutenant, ni leurs collègues, n'ont cru bon de formuler une opinion sur les grandes questions politiques de l'heure.

Le discours de M. King

M. King a fait un éloge particulièrement émouvant de son collègue, disant sans ambage qu'il participe à la direction du pays presqu'aussi officiellement que lui-même. Il a rappelé la carrière de M. Lapointe dans le domaine des affaires extérieures et il a hautement prisé son dévouement et sa loyauté. Il a révélé que M. Lapointe eut été choisi à la convention libérale s'il n'avait insisté pour retirer son nom.

—"Nous nous sommes voués", dit M. Lapointe dans ses remerciements, "au maintien de la Confédération. C'est elle qui a fait le Canada. **Prétendre, comme l'on fait certains illuminés, que l'avenir de notre pays** serait mieux servi par la rupture du lien confédératif et la formation de groupes de provinces et d'état séparés, c'est nier l'histoire".

Ces paroles peuvent être considérées comme le thème du discours qu'a prononcé le ministre de la Justice. L'unité canadienne! Il a dit ce que les libéraux ont fait pour la maintenir, dénoncé les dangers qui la menacent, engagé ses concitoyens, les politiciens et surtout les jeunes à travailler à son épanouissement.

Parlant des rajustements qu'il dit être nécessaires dans la répartition des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et fédéral, M. Lapointe a déclaré que cette oeuvre peut se concilier avec le respect de tous les droits. Il a fait, en particulier, allusion au projet d'assurance-chômage.

L'hon. M. Adélard Godbout, qui a présenté la santé de M. Lapointe.

L'enthousiasme a régné durant toute la soirée, à cette fête libérale. A leur arrivée, les chefs

(Suite à la page 8, 1ère col.)

L'Europe en alerte se prépare à une autre guerre

L'inquiétude et la fièvre règnent autour de la Méditerranée. — Distribution de cinq millions de masques à gaz dans la région de Paris. — Etat d'alerte sur la ligne Maginot.

ECHEC FRANCAIS

Londres, 20. — (P. A.) L'alignement diplomatique des démocraties contre les dictatures pour gagner la faveur de l'Espagne nationaliste a rejeté dans l'ombre, hier, la guerre civile espagnole et a eu des répercussions de Gibraltar jusqu'à Djibouti.

Du côté des démocraties sont la France et l'Angleterre dont les efforts pour négocier une paix en Espagne ont deux objectifs :

Premièrement, débarrasser l'Espagne de toute influence politique et militaire de l'Allemagne et de l'Italie ;

Deuxièmement, obtenir des nationaux espagnols la garantie formelle qu'il n'y aura pas de représailles contre les membres de la faction gouvernementale si celle-ci se rend aux nationalistes.

Du fait des négociations anglo-françaises avec l'Espagne, la zone méditerranéenne est de nouveau perturbée. Les principaux développements survenus en fin de semaine sont les suivants :

1.—On rapporte ici que l'Italie a appelé 150,000 réservistes sous les couleurs et qu'elle doublera ce chiffre avant le printemps.

2.—L'état major français signale des préparatifs militaires italiens intenses le long des frontières de la Tunisie française et de la Somalie française, ce qui a incité les autorités françaises à prendre des précautions identiques en fin de semaine.

3.—L'insuccès apparent de "l'agent officieux" de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères de France, M. Paul Baudouin, à trouver une base d'entente avec l'Italie concernant ses réclamations territoriales et autres contre la France.

4.—L'insistance continue des nationalistes espagnols à exiger une reddition sans condition du gouvernement républicain.

M. Baudouin, président de la Banque de l'Indo-Chine française, aurait offert à l'Italie une forte tranche d'actions dans le chemin de fer Addis-Abéba-Djibouti ; la continuation de droits égaux pour les résidents italiens de la Tunisie; un port franc pour l'Italie à Djibouti et un nombre substantiel d'actions dans la compagnie du canal de Suez.

(Suite à la page 9 1ère col.)

Révolte étouffée dans l'oeuf à Lima

Profitant de l'absence du président du Pérou, un membre du gouvernement tente de s'emparer du pouvoir, mais l'armée le repousse et il meurt victime de sa rébellion.

INCONCEVABLE COUP D'ETAT

Lima Pérou, 20. (PA) — Le général Antoni Rodriguez, profitant de l'absence du président Oscar Benavides, s'empara du palais du gouvernement à 2 heures du matin, hier, pour tenter de renverser le régime actuel, et trouva la mort dans ce coup d'état.

Le général Rodriguez, ministre de l'Intérieur depuis 1935, escorta le président jusqu'au quai, à Callao, port de Lima, samedi soir, lorsque Benavides et un groupe de membres du gouvernement prirent passage à bord du transport naval Rimac, pour une croisière de trois jours.

Il donna l'accolade au président, lui souhaitant un heureux voyage, et il lui dit adieu.

Après s'être emparé du palais, Rodriguez se proclama le chef du gouvernement et publia deux manifestes, l'un adressé à la nation et l'autre aux forces armées. Il exposa dans ces deux documents les mesures qu'il entendait prendre pour supplanter le régime Benavides.

Dans l'intervalle, la population de cette ville, ignorant ce qui se passait au palais, célébrait joyeusement le carnaval.

Hier soir un communiqué publié par le premier ministre Ernesto Montagne annonça que Rodriguez n'avait eu avec lui que quelques partisans tirés de son propre département et que les troupes, demeurées loyales, étaient intervenues à temps et avaient rétabli l'ordre.

Le communiqué ajouta que "quelques insurgés" avaient perdu la vie.

Rodriguez fit remettre ses manifestes aux journaux qui venaient justement d'imprimer leurs éditions du matin. Ces feuilles se préparèrent aussitôt à publier des éditions spéciales, mais elles n'en eurent pas le temps. Dans l'intervalle, la situation changea grâce à l'intervention des troupes qui firent rentrer tout dans l'ordre.

Le président Benavides se hâtait vers Lima, hier soir, en automobile. Il était parti samedi soir, à dix heures, pour la baie de Paracas, à 250 milles au sud de Lima.

Le premier ministre Montagne, chef provisoire du gouvernement en l'absence de Benavides, publia hier soir le communiqué suivant:

"Quelques minutes ont suffi pour faire rater cet inconcevable coup d'état.

"La situation normale a été rétablie et l'ordre règne dans cette capitale et tout le pays.

"Le général Benavides, qui s'était embarqué samedi soir sur le transport naval Rimac, ainsi qu'il l'avait fait les années précédentes à la même époque, regagne actuellement la capitale.

"Lorsque la révolte fut écrasée, le général Rodriguez et quelques insurgés perdirent la vie."

Cérémonie imposante à St-Pierre de Rome

Le Cardinal Ascalesi officie à un service pour le repos de l'âme de Pie XI en présence de 42 cardinaux.

LE CONCLAVE

Cité Vaticane, 20 — (P.C.-Havas) — La deuxième des trois messes à être célébrées par des cardinaux et faisant partie des neuf services quotidiens chantés pour le repos de l'âme de Pie XI, a été célébrée avec toute la pompe traditionnelle en la basilique de Saint-Pierre, hier.

Les membres du Sacré Collège assistent à ces trois messes spéciales.

Le cardinal Alessio Ascalesi, archevêque de Naples, fut l'officiant à la messe d'hier matin. Quarante-deux cardinaux et leurs secrétaires, portant des cierges allumés, avaient pris place de chaque côté du catafalque dressé depuis dimanche dernier devant l'autel.

Tous les hauts dignitaires du Vatican, évêques, chef de congrégations religieuses, greffiers de la Chambre apostolique, avocats consistoriaux, tous les membres du corps diplomatique, les chevaliers de l'Ordre de Malte et plusieurs invités distingués assistèrent à la cérémonie.

La messe fut chantée par le choeur de la chapelle Sixtine, dirigé par Mgr Lorenzo Perosi.

A la fin de la messe le cardinal Ascalesi, assisté des cardinaux Joseph Van Roey, archevêque de Malines, Auguste Hlond, primat de Pologne, Pedro Segura y Saenz, archevêque de Séville, et Justinian-George Seredi, primat de Hongrie, donna la première absolution.

Ensuite, l'un des quatre cardinaux assistants — qui était assis sur des tabourets placés aux quatre coins du catafalque, — bénit l'encens et, après avoir récité le Notre Père, fit à deux reprises le tour du catafalque, la première fois pour le bénir avec l'eau sainte, et la seconde pour l'encenser. Les trois autres cardinaux assistants accomplirent les mêmes rites à tour de rôle.

Cette cérémonie terminée, les membres du Sacré Collège prirent les cierges allumés des mains de leurs secrétaires pour répondre au Pater Noster. Après une cinquième absolution, les cardinaux se formèrent en procession derrière une croix et regagnèrent la sacristie.

Tout est prêt actuellement pour loger 61 cardinaux et les quelque 200 secrétaires et autres qui participeront au fonctionnement du Conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Seul des 62 cardinaux actuels, le chancelier de l'Eglise catholique romaine, le cardinal Tommaso Pio Boggiani sera dans l'impossibilité de participer au Conclave à cause de son état de santé.

MORT D'UN JESUITE

Buffalo, N.Y., 20, (P.A.) — Le Révérend Ludwig Bonvin, jésuite, connu dans le monde par ses compositions musicales, est mort ici, samedi soir, au lendemain de son 89e anniversaire de naissance. Il a écrit plus de 450 compositions musicales — chants, suites d'orchestre, concertos, messes, chorals, hymnes et une symphonie.

UNE MISE EN GARDE DE SCOTLAND YARD

Dublin, 20. —(Par Sean O'Cathain, de la Presse Canadienne) Il a été impossible de faire confirmer ici, hier soir, une rumeur voulant que Scotland Yard ait conseillé au gouvernement de l'Eire de se méfier des insurrectionnistes, mais des gardes additionnels ont été assignés à la protection des édifices publics depuis quelques jours.

Un rapport veut que plusieurs détectives de Scotland Yard aident la police de l'Eire à découvrir les agents soupçonnés d'activités subversives, mais ceci aussi n'est pas officiellement confirmé.

PRESIDENT HONORAIRE

Toronto, 20, (P.C.)— Lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, a fait savoir, hier, à la nouvelle association canadienne de l'université d'Edinburgh qu'il acceptait de devenir leur président honoraire.

Des prières pour le Pape en Allemagne

Dans toutes les églises d'Allemagne, on donne lecture hier d'une lettre pastorale traitant de l'Oeuvre de Pie XI.

LES ECOLES

Berlin, 20. — (P.C.—Havas) L'intérêt constant manifesté par le Pape Pie XI au bien-être spirituel de l'Allemagne et son attitude courageuse envers les grands problemes de notre époque, ont été exaltés dans une lettre pastorale lue hier du haut de la chaire dans toutes les églises catholiques de Berlin.

Cette lettre, portant la signature du comte Konrad von Preysing, évêque de Berlin, recommanda à tous les fidèles de prier pour le repose de l'âme du Pontife décédé. Elle cita les diverses encycliques publiées par le Pape disparu, dont celle intitulée "Mit Brennerder Sorge" (Avec un brûlant chagrin), le premier document pontifical de ce genre jamais publié en allemand.

L'évêque rappelait également l'offre faite par le Saint-Père malade, en septembre dernier, de donner sa vie pour la cause de la paix.

La lettre pastorale fut lue alors que les autorités nazies prenaient de nouvelles initiatives contre les Eglises catholique et protestante.

A Francfort-sur-le-Mein, le bourmestre annonça que six autres écoles de l'Eglise confessionnelle avaient été confisquées au profit des autorités laïques.

La fermeture de la faculté de théologie catholique de l'Université de Munich par les autorités nazies provoqua une manifestation d'étudiants contre le régime d'Hitler dans cette ville, où est né le parti nazi. Les étudiants collèrent par toute la ville des affiches portant les couleurs impériales—noir, blanc et rouge — avec ces mots "Gruess Gott" (Dieu soit avec vous), le salut des Allemands du Sud avant l'adoption du "Heil Hitler".

LES CHINOIS FETENT LEUR NOUVEL AN

Hong Kong, 20. — (A.P.) Pendant que des milliers de Chinois célébraient leur fête du Nouvel An, un grand incendie détruisit un hangar où étaient remisés des camions du gouvernement. Les dommages se chiffrent à $80,000.

Ce feu n'a toutefois pas diminué la joie et la gaieté des Chinois de Hong Kong. Cette ville est actuellement sous le protectorat anglais. Dans les autres parties de la Chine, la fête du Nouvel An a été célébrée plus calmement à la demande même du général Chiang Kai-Shek qui demanda au peuple de ne pas dépenser son argent et son temps en de vaines distractions, mais de s'occuper plutôt de la défense du pays.

VOLS DE FOURRURES POUR ENVIRON $23,000

Londres, 20. — (P. A.) Des voleurs ont pénétré hier dans le salon d'une maison de couture où s'habille la reine Elizabeth, et volé des fourrures pour une valeur de $23,000, mais négligé plusieurs modèles exclusifs choisis par la reine pour son prochain voyage au Canada.

2 MORTS ET 23 BLESSES A HARLAN, I. A.

Une locomotive télescope un train de passagers. — 2 ingénieurs tués et 23 autres personnes blessées.

UNE EXPLOSION

Harlan, I.A., 20, (P.A.) — Une locomotive filant à une allure désordonnée dans la nuit obscurcie par une tempête de neige a télescopé un train de passagers à quinze milles d'ici, samedi soir et a tué deux ingénieurs tout en blessant vingt-trois personnes dont vingt passagers.

La locomotive, sans conducteur, avait quitté la voie d'évitement où elle avait été placée et s'est élancée dans une pente avant de faire la rencontre fatale avec le train venant en sens inverse. Les officiels de la compagnie de chemin de fer ont déclaré que la vitesse de la locomotive, qui venait de filer sur quatre milles de voie droite, avant l'accident, pouvait être alors entre cinquante et soixante-quinze milles à l'heure.

Une explosion dans la cabine de la locomotive avait jeté par terre les deux employés chargés de la conduire. Hors de contrôle, la locomotive roula vers l'arrière, sous la force du coup puis, revenant vers le bas de la pente, retraça sa voie pour passer à pleine vitesse devant les deux employés abasourdis. C'est ensuite que l'accident survint.

NOUVEAU CURE

Sherbrooke, 20, (P.C.) — L'abbé Albert Dionne, vicaire à Ste-Marie d'Ely, a été nommé curé de Stanstead, en remplacement de l'abbé Théo Lanctôt, décédé. L'abbé Léandre Boisclair, vicaire à East-Angus remplace l'abbé Dionne. Les permutations deviennent opérantes le 28 février.

UN INCENDIE A GROS-PIN

Un peu avant deux heures ce matin, un feu a éclaté à Gros Pin. Vu la tempête qui a désorganisé les services téléphoniques, il nous a été impossible d'avoir des renseignements sur cet incendie. Au Département du feu, on nous a annoncé que c'était la résidence de M. A. Lafond, épicier, qui brûlait. Appelés sur les lieux, les pompiers de Québec ne purent se rendre à l'endroit du feu. Les voitures de la brigade restèrent immobilisées assez longtemps dans la neige et il fallut l'intervention d'un chasse-neige pour les dégager.

M. ROOSEVELT REFUSE TOUTE CAPITULATION

Les états totalitaires n'obtiendront rien des Etats-Unis, dit le président.

A PANAMA

Key West, Floride 20, (P.A.) — Le président Roosevelt, après avoir été interrogé au sujet de la question politique internationale, s'est embarqué à bord du croiseur Warrington pour aller assister aux manoeuvres de la flotte américaine, à Panama.

Dans une conférence de presse qu'il accorda après le déjeuner dans une petite hôtellerie, le président auquel des rapports officiels avaient annoncé que certaines puissances feraient peut être des demandes de nouveaux territoires, déclara que les Etats-Unis étaient prêts à repousser toute agression et à ne considérer aucune demande du genre. Cette information relative à de nouvelles demandes territoriales n'a pas été expliquée dans le détail. On croit cependant qu'elle a été formulée par des Etats totalitaires qui la lui ont adressée pour lui faire écourter son voyage dans le sud et semer le trouble au ministère des Affaires Etrangères.

M. Roosevelt n'est en tout cas pas tombé dans la trappe. Après avoir déclaré que les Etats-Unis ne fléchiraient pas, il exprima le voeu que nous devons garder confiance en l'humanité et en la démocratie qui restera supérieure à l'autocratie.

Franco exige des républicains une reddition sans condition

Les ministres du généralissime Franco, après avoir étudié à fond la situation, ont décidé d'adhérer sans dévier à cette politique. — Le chef de l'Espagne blanche n'a pas besoin d'une intervention étrangère pour gagner.

LE SENATEUR BERARD A BURGOS

Burgos, Espagne, 20 — (P.A. — Par Larry Allen, de la Presse Associée) On a appris hier soir de source nationaliste bien informée que le généralissime Francisco Franco était prêt à accepter la capitulation de l'Espagne républicaine, mais sous ses propres conditions seulement.

Ces conditions, déjà annoncées, renferment la "reddition sans condition" des gouvernementaux, sa garantie qu'il n'y aura pas de représailles, et son intention de traduire les républicains accusés de hauts crimes devant des tribunaux qui pourront décréter leur mort s'ils sont reconnus coupables, ou envoyer en exil et priver de leurs droits de citoyens les sympathisants du gouvernement responsable de la prolongation de la résistance.

Cet informateur, qui est dans les secrets du ministère des Affaires étrangères, a révélé que Franco et ses ministres, après avoir étudié à fond la situation au cours de leur dernière réunion, avaient décidé d'adhérer sans dévier à ces conditions de Franco.

On dit que la politique nationaliste est principalement nette sur le point suivant — à savoir que Franco n'a pas besoin d'une intervention étrangère pour mettre fin à la guerre.

Tout ce qu'il lui faut, dit-on c'est une déclaration des chefs demeurés en Espagne républicaine à l'effet qu'ils sont consentants à se rendre, et qu'ils remettent toute leur artillerie et tous leurs avions comme première garantie de bonne foi.

Paris, 20 — (P.A.) L'insistance que mettent les nationalistes espagnols à vouloir une reddition sans condition de l'Espagne républicaine menaçait hier soir de faire crouler les plans pour mettre fin à la guerre civile, et de faire échouer la reconnaissance du régime de Franco par l'Angleterre et la France.

Des rapports parvenus ici de Burgos mandent que le généralissime Franco a refusé d'abandonner son intention d'user de représailles contre les chefs républicains s'ils se rendent.

On comprend que les gouvernements anglais et français ont fait d'une amnistie générale la condition essentielle de leur reconnaissance du régime nationaliste comme gouvernement légal espagnol.

Le gouvernement républicain, par l'intermédiaire du président Manuel Azana, avait autorisé la Grande-Bretagne et la France à négocier la paix sur cette base.

On dit que le gouvernement français n'est pas disposé à établir des relations diplomatiques complètes avec les nationalistes à moins que ceux-ci ne promettent d'épargner

(Suite à la page 9 1ère col.)

ACCIDENT A UN AVION

San Juan, Porto-Rico, 20, (PA) — Vingt-trois passagers et l'équipage de six hommes qui pilotait un gros hydravion commercial de Pan American Airways ont échappé à la mort ou à des blessures graves, hier, lorsque l'appareil a capoté comme il venait de quitter l'eau dans le port de San Juan, au milieu d'un violent orage.

L'avion était en route de Miami, Floride, à Buenos-Ayres.

Une heure après l'accident l'hydravion était encore partiellement à flot. On tentera aujourd'hui de le renflouer.

Le hockey

Samedi
Dans la N. H. L.
Américains, 2 ; Canadien, 7.
Rangers, 1 ; Toronto, 2.
L'Interaméricaine
Syracuse, 2 ; Philadelphie, 3.
Hershey, 5 ; Springfield, 3.
Cleveland, 4 ; Pittsburg, 3.
L'Intermédiaire
Castors, 4 ; Red Indian, 3.
Dimanche
Dans la N. H. L.
Canadien, 5 ; Américains, 4.
Boston, 1 ; Détroit, 4.
Toronto, 4 ; Chicago, 3.
L'Interaméricaine
Hershey, 3 ; New Haven, 1.
Springfield, 0 ; Providence, 6.
Pitsburg, 6 ; Cleveland, 1.
Philadelphie, 2 ; Syracuse, 3.
Ligue Senior
Royal, 5 ; Concordia, 4.
Verdun, 5 ; Victoria, 3.
Ligue Provinciale
Lachine, 1 ; Valleyfield, 4
Ligue Junior
As, 4 ; Lions, 1.

SALON DE COIFFURE MONTCALM
169 rue St-Jean, Québec — Tél. 2-1287
Pour appointement, demandez Miles Dorval, Chouinard, Lemieux, Nadeau. Toutes expérimentées. Ouvrage garanti. Prix populaires. Service le soir.

La tempête fait rage dans tout le Canada

Montréal, 20. (CP) — Tard hier soir, toutes les routes nationales encerclant Montréal étaient fermées à la circulation. Même au coeur de la ville, le trafic était presque partout paralysé par la tempête de neige la plus violente de l'hiver. Plusieurs compagnies d'tuilités publiques, la Provincial Transport entre autres, a donné un avis que ses autobus ne pouvait plus circuler entre Montréal, Sherbrooke et Valleyfield. Les autobus venant de Toronto, d'Ottawa et de New-York avaient plus d'une heure de retard, au début de la soirée. Quant aux trains quelques-uns furent retardés par la tempête et le vent soufflant à 36 milles à l'heure.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 20. (PC) — L'une des pires tempêtes de l'hiver a soufflé hier sur les Prairies canadiennes. Hier soir, la majorité des routes de la Saskatchewan et du Manitoba étaient obstruées par d'énormes bancs de neige. L'Alberta a été moins affectée que les deux autres provinces.

La tempête débuta samedi après-midi dans le Manitoba et à minuit on avait enregistré une chute de neige de six pouces. Le vent soulevait cette neige et l'accumulait ici et là en travers des routes. Toutes les compagnies d'autobus durent canceller leurs services.

A Winnipeg, 200 hommes ont travaillé toute la journée d'hier à l'enlèvement de la neige. Hier soir, le mercure était à 18 au-dessous de zéro, bien que la tempête eut pris fin.

A Saskatoon, le thermomètre marquait 15 sous zéro. Il y avait un pied de neige nouvelle dans la ville et toutes les routes de la région environnante étaient fermées à la circulation.

Assassinat de Cheng Loh, ministre chinois

Révolver au poing, sept hommes envahissent la demeure du ministre Loh, membre du gouvernement nippon chinois, et le tuent.

UNE VENGEANCE

Changhai, 20 — (P.C. - Havas) — Cheng Loh, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Nankin, lequel est sous la tutelle japonaise et ancien ministre chinois en France, a été assassiné chez lui ici, hier soir. Ce crime s'ajoute à toute une série d'actes terroristes perpétrés contre de hauts fonctionnaires qui coopèrent avec les autorités japonaises.

Auparavant dans la journée trois Japonais avaient été blessés à coups de revolver par un terroriste.

Sept hommes armés envahirent la demeure de Cheng Loh, dans le territoire sous la surveillance japonaise près du settlement international, un peu après sept heures du soir, et ils ouvrirent immédiatement le feu sur le ministre.

Leur crime accompli, ils prirent la fuite. La police n'avait pas encore trouvé leur trace tard hier soir.

Atteint par plusieurs balles de revolver, Cheng Loh fut transporté à l'hôpital où il expira peu de temps après son arrivée.

Cheng Loh, l'un des plus importants membres du nouveau régime de Nankin, avait été ministre chinois en France de 1920 à 1928. Il avait aussi agi comme délégué chinois près la Société des Nations et avait été aussi sous-ministre des Affaires étrangères. Il était âgé de 68 ans.

UNE CROISADE POUR LES BONNES LECTURES

Ottawa, 20. — (C.P.) Dans toutes les églises catholiques de la région d'Ottawa les prêtres ont invité les fidèles, hier, à participer à une "croisade pour les bonnes lectures". Pendant cette croisade, qui sera faite dans tout le Canada, les catholiques seront invités à lire des oeuvres moralisatrices et à ne pas acheter les magazines jugés immoraux. Cette importante campagne a été lancée par un groupe de jeunes catholiques d'Ottawa et l'épiscopat canadien y a donné son plein consentement et son appui.

Peu avant son départ pour Rome, le cardinal Villeneuve a exprimé par lettre le voeu que cette campagne remporte un grand succès.

TROUBLES EN SYRIE

Damas, Syrie, 20, (P.A.) — Des désordres ont eu lieu, hier, entre les partisans du gouvernement syrien et les extrêmes nationalistes à la suite de la démission du cabinet du premier ministre Jamil Mardam Bey.

Le cabinet a démissionné, samedi, à la suite de nouvelles difficultés au sujet de la dispute avec la France sur la question de l'indépendance de l'état syrien actuellement en mandat

Orphelinat en feu à Joliette.--Sauvetage

Joliette, 20. — (C. P.) Chassés de l'Hôpital Saint Eusèbe que les flammes consumaient, 80 orphelins ont été logés ici et là dans les maisons de la paroisse.

Le feu s'est déclaré dans la section de l'hospice réservée aux fillettes et, en peu de temps, il a couru dans les trois étages de l'établissement qu'il a consumé.

Les dommages se chiffrent à $10,000 et ils sont couverts par les assurances.

Les révérendes Soeurs de l'Espérance qui ont charge de l'Hospice se sont occupées de déménager les orphelins et les 60 vieillards de l'institution. Un peu avant minuit, les femmes ont pu réintégrer leur dortoir. Deux personnes furent blessées.

Lévis
ET LA RIVE SUD

L'état de nos malades.

M. l'abbé Gérard Emond, vicaire de Lévis, qui est retenu à sa chambre depuis quelques jours par une attaque de grippe, est maintenant en bonne voie de rétablissement.

M. Lauréat Fortin, expéditeur de trains du C.N.R., de Lévis, est gravement malade à sa résidence, rue Fraser.

Un appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés vendredi soir dernier pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Honoré Thivierge, rue Commerciale. Le feu fut causé par une fournaise surchauffée de la cave. Heureusement que les flammes furent promptement éteintes et les dommages n'ont pas été considérables.

La souscription mensuelle à Bienville a rapporté $100.20.

La souscription mensuelle faite ces jours derniers à domicile dans Bienville, en faveur de l'église paroissiale, a rapporté la somme de $100.20.

Pas de répétition de la chorale Déziel ce soir.

Les membres de la chorale Déziel, de Lévis, voudront bien prendre note qu'il n'y aura pas de répétition cette semaine.

Heures saintes ce soir et demain à Lévis et Christ-Roi.

A l'occasion des jours gras, ce soir et demain soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, il y aura heure sainte de réparation devant le St-Sacrement exposé pour offrir à Notre-Seigneur une amende honorable. Le chanté sera fait par les Juvénistes des Frères Maristes.

Ce soir et demain soir, à 7 heures, en l'église du Christ-Roi, aura lieu une heure de prières aux mêmes intentions.

Les fidèles voudront bien assister nombreux à ces deux heures saintes.

Un appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés vers 4 heures 15, hier après-midi, pour un feu de cheminée à la résidence de M. Joseph Bernier, rue St-Joseph. Il y a eu un peu de dommages.

M. Didace Martineau a gagné la course en raquettes de 10 milles hier.

Hier après-midi, a eu lieu, à Lévis, le grand festival sportif des mouvements spécialisés de jeunesse. Un beau programme a été exécuté avec le résultat suivant:

Il y eut d'abord une course en raquettes de dix milles pour le championnat de la rive sud et la coupe J.-C. Ouellet. Trois coureurs partirent à 1 heure, MM. Didace Martineau, Albert Jenkins et Laval Boutin. M. Martineau arriva premier, ayant franchi cette distance en 45 minutes. Il gagne le championnat et la coupe. Cette dernière devra être débattue encore deux autres années.

Suivit une partie de hockey sur la patinoire paroissiale, la première d'une série de 2 dans 3 pour décider de la finale et le championnat de la ligue de hockey des mouvements spécialisés de jeunesse de Notre-Dame de Lévis. Le club "J.I.C." joua contre le club "Zouaves" et ces derniers furent défaits au score de 6 à 1. Vendredi soir dernier le Zouaves joua contre le "J.E.C." et ce dernier fut défait par 8 à 4.

Pour les sauts en patins en longueur et hauteur sur la patinoire, M. G. Faucher se classa premier.

Le souque à la corde ainsi que la partie de ballon-balais n'eurent pas lieu.

Hier soir, à 8 heures, au local de la rue Gauvreau, a eu lieu la distribution des prix aux heureux gagnants ainsi qu'un bouquet présidé par M. Jacques Bourget, président de la J.I.C. Tous les officiers et membres des divers groupements spécialisés de jeunesse étaient présents et on passa une belle et intéressante soirée.

La fête du mardi-gras au chalet du "Montagnard".

Demain soir le club de ski "Montagnard", de Lévis, donnera, en son chalet, côte du Passage, une grande soirée masquée pour fêter le "mardi gras". Un orchestre fera les frais de la musique et il y aura un programme spécial pour la circonstance. Tous les membres et amis du club sont cordialement invités et assurés de passer une agréable soirée. On peut réserver ses cartes à l'avance en s'adressant au chalet du club et on pourra aussi se procurer des dominos au restaurant du club.

Le Publiciste.

Le club "Canadien" a été vainqueur.

Le club de hockey "Canadien", de la ligue du Pont de Québec, est venu, hier après-midi, à 2 heures 30, jouer sur la patinoire de Lauzon contre le club "Lauzon Senior". L'assistance fut nombreuse et goûta fort cette partie. Le club "Canadien" a été vainqueur au score de 3 à 1.

Le saint temps du Carême commencera mercredi prochain

Demain sera le dernier jour du Carnaval puis commencera le saint temps du Carême, période de quarante jours instituée par l'Eglise en souvenir des 40 jours passés par Jésus-Christ dans le désert sans boire ni manger. Le Carême est un temps de pénitence et de prières et tous ceux qui sont en âge et ne sont pas exemptés sont tenus, sous peine de faute grave, de jeûner.

Le Carême commencera mercredi prochain, jour connu sous le nom de mercredi des Cendres. A l'office du matin ainsi que le soir on imposera sur la tête des fidèles les cendres, symbole de pénitence et d'humilité.

POUR EMBELLIR VOTRE LIT ET LE RENDRE CONFORTABLE

Par LAURA WHEELER — No1823

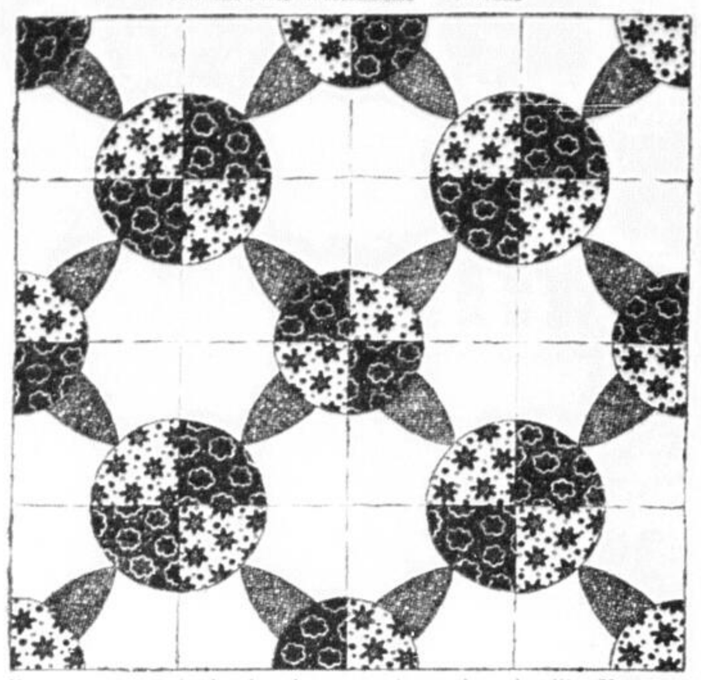

Vous pouvez avoir de chaudes couvertures dans les lits. Une courtepointe de ce modèle, bien ouatée, et piquée serait un article de literie très désirable en cette saison. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons L'Evénement-Journal, 420 rue Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1823

Nom. . . . .

Adresse. . . . .

. . . .

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Chronique Ouvrière

***

Au Conseil Fédéré

L'installation des nouveaux officiers du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail se fera, ce soir à 8 heures, dans les salles du Conseil au no 110 rue Du Pont. Tous les délégués des trade-unions affiliées sont priés d'y assister.

Assemblées remises

M. Jos. Matte, secrétaire du Conseil, nous prie d'annoncer qu'en raison de cette fête les assemblées convoquées pour lundi soir ont été remises à demain. Ce sont:

La Fédération des Employés municipaux, local 2.

L'Union des employés des élévateurs à grain, local 18006.

Chez les syndicats

Les officiers des Fédérations nationales du textile, de la chaussure et du vêtement se sont réunis, à Montréal, en fin de semaine pour étudier le problème créé par le jugement du juge Gibsone relativement "aux prix à charger aux clients dans les conventions collectives". MM. Alfred Charpentier et Gérard Picard, respectivement président et secrétaire de la C.T.C.C., assistaient à ces meetings.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la C.T.C.C. et les syndicats intéressés ont l'intention de présenter des amendements au code civil et à la loi des combines afin d'avoir le droit de fixer dorénavant des minima de vente. Les officiers de la C.T.C.C. rencontreront d'ailleurs à ce sujet le ministre fédéral de la Justice et les autorités provinciales.

A Lévis, l'office des cendres aura lieu mercredi matin, à 9 heures et le soir, à 7 heures 30; à Lauzon, l'office du matin sera à 8 heures, et le soir, à 7 heures 30 on imposera aussi les cendres; à Bienville, l'office du matin aura lieu à 8 heures, et le soir, à 7 heures, imposition des cendres; au Christ-Roi, l'office du matin sera à 8 heures 30, et le soir, à 7 heures 30, imposition des cendres; à Ste-Jeanne d'Arc, l'office du matin sera à 7 heures 15, et le soir on imposera les cendres à 7 heures 15.

Causerie du R. P. Sauve, hier soir, à Lévis

Le R. P. Gustave Sauve, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, a fait salle comble, hier soir, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, dans une intéressante causerie qu'il a faite sur la situation présente de l'Espagne et la guerre civile qui a ensanglanté le sol de ce pays. On remarquait au premier rang, M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., curé de Lévis, qui présenta le conférencier, ainsi que plusieurs membres du clergé, des religieux et presque tous les notables de Lévis. En plus de sa conférence, le R. P. Sauvé a présenté un superbe film sonore qu'il a tourné en Espagne et qui illustra ce qu'il a dit sur ce qui vient de se dérouler dans le camp nationaliste.

Comme cette conférence avec le film ont été présentés vendredi soir dernier, au Palais Montcalm, à Québec, nous ne dirons que quelques mots sur la soirée à Lévis. Le R. P. Sauvé a fait un tableau vivant par une série d'anecdotes et de faits de ce qui se passe en Espagne du côté de Franco. Après un séjour de deux mois dans ce pays, il recueillit sur place une documentation précieuse qu'il a livrée à son auditoire ainsi qu'un film documentaire sur l'Espagne et la guerre civile.

Le conférencier a terminé sa causerie en disant être convaincu que la vérité s'imposera avant longtemps sur l'Espagne nationaliste qu'il a vue telle qu'elle est. Il dit que l'Espagne sort plus grande de ce terrible cauchemar de la guerre civile. Il prouve par des faits précis et authentiques que le général Franco, homme d'une ténacité très ferme, catholique convaincu, chef de l'Etat espagnol, a lutté pour une Espagne unie, grande et libre. Il trace un portrait impartial du général Franco qui a combattu pour empêcher le gouvernement de Moscou de soviétiser la Péninsule Ibérique et les soldats espagnols se sont placés sous la direction de Franco pour la même raison. Il dit que l'esprit religieux règne dans l'Espagne nationaliste et les prêtres ont repris leur ministère. Il dit un mot des atrocités dont les anarchistes et communistes se rendirent coupables. On estime à 6,500 le nombre des prêtres massacrés, 5,300 religieux et religieuses et 250 Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le R. P. Sauvé répétera sa conférence et montrera le film ce matin, à 8 heures, en la même salle pour les enfants des écoles de Lévis, et à 10 heures ce matin, il se rendra au collège de Lévis pour faire aux religieux et élèves sa conférence et passer sur l'écran le film sur la guerre civile.

Une collecte fut faite pendant sa conférence pour aider au soutien des prêtres espagnols, et tous ont donné généreusement.

Le quatrième dimanche en l'honneur de saint Joseph

Hier après-midi, à 3 heures, en l'église de Lauzon, a eu lieu le quatrième des sept dimanches préparatoires à la fête de saint Joseph. L'église était remplie de paroissiens de Lauzon et des environs. M. l'abbé Napoléon Tanguay, desservant de la paroisse, récita les prières à saint Joseph, parla de sa vie et donna lecture de plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession, les lettres de remerciements. Il y eut bénédiction du Saint-Sacrement et vénération de la relique de saint Joseph.

Soirée du lundi gras au chalet du club "Le Voltigeur"

A l'occasion du lundi gras, le club de raquettes "Le Voltigeur" donnera une grande soirée en son chalet, côte du Passage, à Lévis, ce soir. Elle sera sous la direction de M. Médor Labrie, porte-drapeau du club. Un programme de circonstance sera exécuté et l'orchestre fera les frais de la musique. Une belle surprise est réservée aux personnes présentes. Tous les officiers membres et amis du club sont invités à cette soirée.

Ouverture d'une série de 3 dans 5 demain pour la coupe Ampollina.

A une réunion des représentants de club de hockey, vendredi soir dernier, à Lévis, on a décidé que la série de 3 dans 5, pour le championnat de hockey de Lévis et l'obtention de la coupe Ampollina offerte par M. Hervé Baribeau, de Lévis, commencera demain soir, sur la patinoire paroissiale, à Lévis, entre le club "Notre-Dame" (Zouaves) et "Côté et Côté". Ce dernier a remporté le championnat et la couple depuis deux ans et s'il est vainqueur cette année la coupe lui reviendra définitivement. Tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités à la partie intéressante de demain soir, à 8 heures.

Partie de glissade jeudi pour les petites filles de Lévis.

Les petites filles du terrain de jeux de Lévis ainsi que les filles du couvent de Lévis auront une partie de glissade jeudi après-midi prochain. Le ralliement sera fait à 1 heure 30 de l'après-midi, au local de l'avenue Mont-Marie. Celles qui auront des traînes voudront bien les apporter et il y en aura quatre fournies par les organisatrices de cet après-midi récréatif. On se rendra glisser dans la côte Notre-Dame, à Lévis et les parents pourront être sans inquiétude car toutes les précautions vont être prises pour qu'il n'y ait aucun danger.

Cours de sociologie ce soir à Lévis.

Ce soir, à 8 heures 15, au local du Cercle d'études de la J.I.C., avenue Mont-Marie, à Lévis, aura lieu le douzième cours de sociologie sur la vie professionnelle. On y parlera des conditions du travail, du juste salaire. Les travaux présentés par MM. Joseph Pelchat et Allaire Rheault porteront sur le salaire, sa base d'appréciation comme salaire familial conforme aux possibilités de l'entreprise et au bien commun, sur les allocations familiales, la répartition des richesses, la justice sociale, les grèves, la conciliation et l'arbitrage. Tous les membres du Cercle d'études de la J.I.C. ainsi que ceux que les questions sociales intéressent sont invités à ce cours.

Mort d'un ancien Levisien.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Demers, décédé à Montréal où il demeurait, samedi dernier, à l'âge de 60 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, à Montréal et l'inhumation sera faite mercredi au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Remerciements et félicitation du curé de Lévis à ses paroissiens hier.

Hier matin, au cours de la grand'messe, M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., a remercié et félicité ses paroissiens d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et d'avoir fait les promesses en entrant dans la Société de Tempérance de la Croix Noire. Il a souhaité que tous soient fidèles aux promesses faites et a demandé à Dieu de les bénir ainsi que les membres de leurs familles.

Grand euchre ce soir à St-David.

Un grand euchre organisé au profit des oeuvres paroissiales de St-David aura lieu ce soir, à 8 heures, en la salle de la Commission Scolaire de cette paroisse. Il y aura de nombreux et riches prix à gagner à cette partie de cartes sous le distingué patronage de Mgr G.-E. Grandbois, curé de St-David. Le prix d'assistance consistera en une demi-tonne de charbon. On compte sur une assistance nombreuse à cette partie de cartes.

Prières du soir pendant le temps du Carême.

Pendant le temps du Carême, les fidèles pourront assister le soir à des prières qui leur permettront de bien se préparer à la grande fête de Pâques.

A l'église Notre-Dame de Lévis, tous les soirs de la semaine, à 7 heures 30, on fera la récitation du chapelet, il y aura lecture de l'Evangile et exercice du chemin de Croix.

A l'église de Lauzon, il y aura prières et chemin de Croix tous les soirs, à 7 heures 30.

A l'église de Bienville, les lundis et samedis, à 7 heures, lecture de l'Evangile; les mardis et jeudi soirs, à 7 heures, sermon; les mercredis et vendredis soir, à 7 heures, chemin de la Croix.

A l'église du Christ-Roi, tous les soirs, à 7 heures 30, prière du soir, chapelet et chemin de Croix.

A Ste-Jeanne d'Arc, les lundis, mercredis et vendredis soirs, à 7 heures 15, prière du soir, chapelet et chemin de Croix.

Récitation de l'office des morts hier soir.

Les Congréganistes de Lévis se sont réunis, hier soir, à 7 heures, en leur chapelle et ont fait la récitation de l'office des morts pour le repos de l'âme de leur confrère défunt, M. Jean Boiduc.

Le directeur de l'Ecole St-François Xavier plongé dans le deuil.

Le Rév. Frère Léon-Alphonse, directeur à l'Ecole des Frères Maristes, à Lévis, a été plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, dame Léonide Allard, épouse de M. Joseph-Auguste Gagnon, de La Tuque, survenue mercredi dernier à l'hôpital du St-Sacrement, à Québec, à l'âge de 54 ans et 6 mois. Elle laisse plusieurs enfants et des frères. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à La Tuque.

Une messe de requiem pour le repos de l'âme de la regrettée défunte sera chantée jeudi matin, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis. Les religieux et élèves de l'Ecole St-François Xavier y assisteront.

Nous présentons au Rév. Frère Léon-Alphonse ainsi qu'à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

Funérailles de M. Adjutor Bourget.

Ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de M. Adjutor Bourget, époux de dame Yvonne Martineau, décédé vendredi dernier, à sa résidence, rang des Forts, à l'âge de 43 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

ST-RAPHAEL, BELL.

Cercle des Fermières.— En janvier, les élections des membres du conseil des Fermières eurent lieu comme suit: Mme Alfred Paré, présidente; Mme J.-O. Veilleux, vice-présidente; Mme Adélard Jobin, secrétaire-trésorière; Mmes Archilas Lapierre, Arthur Richard et Léon Lemieux, conseillères; Mlle Noëlla Bernard, bibliothécaire-lectrice; Mme J.-O. Veilleux, conseillère-provinciale. Mlles Thérèse Barbeau et Gemma Roby, organisatrices, comité d'amusements.

Programme d'activités du Cercle des Fermières

Février

Cours d'art culinaire donnés par Mlle Bigras, instructrice. — Service de l'Economie Domestique, 31 janvier au 16 février.— Ouverture, mardi le 31 janvier, à neuf heures a.m.— La réunion du mois, fixée au 9, sera omise pour cette raison.

Mars

1—Conférence par Mlles Thérèse Barbeau et Gemma Roby. Sujet traité: "Si je recevais un montant d'argent, qu'en ferais-je ?

2.—Démonstration: Patron de la jupe et manière de la tailler.

3o.—Tricot du gant: 1ère leçon par Mmes Arthur Richard, Frs. Carrier et Geo. Tanguay.

4o.—Recette de la mayonnaise par Mme J.-O. Veilleux;

5o.—Conseils pratiques sur la manière de détacher une tache de rouille, par Mme Alfred Paré, présidente.

6o—Patron de robe pour fillettes de 15 ans. Mme Alf. Paré. Chant: Les Fermières et Sketch par le comité d'amusements.

Lecture.

Avril

1.—**Conférence**: Différents moyens qu'une femme peut se servir pour économiser de l'argent par Mme Philibert Roby.

2o.—Patron de smoke: Manière de le tailler: Mlle Alexandrine Beaudoin (pour les jeunes filles), Mme Arthur Richard (pour les dames).

3o.—Deuxième leçon: tricot du gant: Mmes Richard, Carrier et Tanguay.

4o.—Conseils pratiques et démonstration de crochetage de tapis: Mmes Frs. Carrier et Joseph anglois.

5o.—Point de smoke.— Explications et démonstration par Mlle Gemma Roby.

Chant, Piano, Comité d'amusements, lecture.

Mai

1.—Conférence: Suggestions re: grand mariage: Mmes Honoré Roy et Amédée Bélanger.

2o.—Patron de petite robe pour fille de 4 ans: Mme Georges Tanguay et Mlle Marie Bouchard.

3o.—Démonstrations: Tricot de talon de bas (double). Mmes Archilas Lapierre, Léon Lemieux et Amédée Bélanger.

4o.—Chaussettes de bébé.— Mlle Gemma Roby et Noëlla Bernard.

5o.—Conseils pratiques sur la manière d'utiliser les vieilles chemises d'hommes. Démonstration par Mme Georges Bouffard.

Chant, Piano, Comité d'amusements.

Lecture.—O Canada.

Tarif d'Abonnement

	Quebec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

Evitez et soignez
RHUMES, TOUX, BRONCHITE,
avec les véritables
PASTILLES VALDA
en boîtes VALDA

DOULEURS
Pour être vite soulagé, tapotez du

Activez la circulation du sang, et les douleurs musculaires seront vite soulagées. Faites ceci en appliquant légèrement du Liniment Sloan. Employez-le pour n'importe quel membre de la famille souffrant de douleurs musculaires ou rhumatismales, d'un rhume de poitrine ou d'autres douleurs.
FISM

LINIMENT de famille SLOAN

Fromage Baumert
LE MEILLEUR FROMAGE À LA CRÈME QUE J'AIE JAMAIS GOÛTÉ
Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon!

BAUMERT
CREAM CHEESE
Un Produit Borden
Baumert

ANTALGINE
Soulage toujours
MAUX DE TÊTE
En vente partout 25c et 75c
ANTALGINE

Excursion
de QUEBEC et LEVIS
aux gares du Q. C. R.
Au nord de Bishopton; comprenant les embranchements de Mégantic et de la Chaudière
SAMEDI, le 25 FEV.
Limite de retour — Lundi le 27 Février
PRIX TRES BAS
Autres renseignements des Agents du Bureau des Billets du
QUEBEC CENTRAL

De Nouveau !

LES DIVIDENDES DE LA
PRUDENTIAL
ASSURANCE COMPANY LIMITED OF LONDON ENGLAND
DÉFIENT TOUTE COMPARAISON

Toutes les polices à participation complète de la catégorie canadienne recevront, à l'anniversaire de la police en 1939:

POLICES VIE ENTIÈRE—UN DIVIDENDE DE $23.00
d'assurance payée par $1,000 de la somme assurée

POLICES DOTATION—UN DIVIDENDE DE $20.00
d'assurance payée par $1,000 de la somme assurée

A ceux qui le préféreront, des DIVIDENDES équivalents EN ARGENT seront payés comme l'indiquent les exemples donnés ci-dessous. Ces chiffres sont basés sur l'âge de 35 ans au moment de l'émission de la police et sont pour chaque $1,000 de la somme assurée. Ils représentent les dividendes en argent qui seront versés cette année aux polices, à la fin de l'année indiquée, en réduction de la prime alors percevable ou (à l'exception de la première année) remis en argent aux détenteurs de polices si désiré.

VIE ORDINAIRE

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
Prime sur la police - - - -	$27.45	$27.45	$27.45	$27.45
Moins dividende en argent -	6.76	6.96	7.12	7.32
L'assuré paie - - - - - - -	$20.69	$20.49	$20.33	$20.13

DOTATION DE VINGT ANS

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
Prime sur la police - - - -	$52.15	$52.15	$52.15	$52.15
Moins dividende en argent -	9.56	9.88	10.20	10.56
L'assuré paie - - - - - - -	$42.59	$42.27	$41.95	$41.59

Les polices avec participation reçoivent des dividendes chaque année
Toutes les polices canadiennes sont préparées et émises au Canada
Toutes les réclamations canadiennes sont payées au Canada en argent canadien

THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED
OF LONDON, ENGLAND
Bureau chef pour le Canada: 465, rue St-Jean, Montréal

PAUL AUDET, B. A.,
Gérant de la succursale-vie à Québec, Edifice Price, Québec

VIE • FEU • ACCIDENTS
34F

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Cœurs renouvelés

par Marie de Rigne

Tous droits réservés (Copyright 1938 by Marie de Rigne)

No 13

Yvonne narra ses démarches, le témoignage de Briscadieu.

—Vous avez donc une forte présomption matérielle. Ne vous laissez cependant pas influencer outre mesure par la preuve un peu trop mystique de cette nuit.

—Il fallait que mon mari fût au Ciel pour que Dieu lui permît de me protéger en sauvant le coupable, dit Yvonne avec une ardente conviction. Un souffle d'au-delà a balayé l'âme de mon cousin.

—Je ne vois pas du tout les choses comme vous, dit le prêtre avec bonté. Dieu a pu vous préserver d'une souillure précisément parce que votre mari, vivant, garde tous ses droits sur votre personne. Je n'affirme rien et serais au regret de vous donner un faux espoir. La seule chose certaine, c'est que Dieu a donné la grâce du repentir à votre cousin au moment même où son action pouvait devenir irréparable. Dieu seul maîtrise les passions excitées à ce point par le démon. En ce qui concerne votre situation il faut ajouter les preuves légales aux convictions intimes. Permettez-moi une question, mon enfant, si vous êtes libre, que comptez-vous faire ? Reverrez-vous cet homme ? Serez-vous, de par les convenances, obligée de le revoir ?

—Comment la mort qu'il va braver l'épargnerait-elle, mon père ?

—Dieu est le maître de la mort. Il peut refuser cette immolation. S'il ramène cet homme sur votre route?

En dehors de vous et de madame votre mère, il ne lui reste aucun proche parent, m'avez-vous dit ?

—En effet, mon père... Mais je ne veux pas; je ne pourrais pas le revoir...

—Pourquoi ? dit le prêtre, qui voulait placer sa pénitente en face des imprévus de l'existence. Il vous a aimée jusqu'à l'outrage, mais ce que vous me dites de son repentir me prouve que le doigt de Dieu s'est vraiment posé sur lui aussi. Cet homme est doué d'une riche nature; car il a répondu à la grâce avec une singulière promptitude. Au moment le plus dangereux, il a su choisir. Il a délibéré; il pouvait refuser la lumière. Il l'a reçue et l'âme a dompté les sens... Cette victoire est riche de promesses. J'y découvre la preuve que cet homme a l'habitude de la chasteté.

Les plus grands saints commencèrent parfois leur existence dans la débauche, le désordre, voire le crime. Marie-Madeleine était une prostituée; Jésus l'a cependant jugée digne de Son amitié, lui donnant la meilleure part que Marthe méritait plus que sa soeur, jusqu'à sa conversion. Serez-vous plus rigoureuse que votre Maître ? Pardonnez donc, et du fond du coeur.

—Sans doute, mon père, mais Dieu ne me demandera pas de le revoir. D'ailleurs, ce n'est pas là mon plus grand souci. Le retour auprès de ma mère m'inquiète davantage. Que lui dirai-je ? J'ai écrit en partant un billet assez vague afin de ne pas lui donner une trop brusque émotion... La dépêche me recommandait de garder le secret.

—Quel était à peu près le sens du billet ?

—J'ai dit que je partais en hâte pour Paris, appelée par une bonne dépêche. Ma mère a sûrement dû penser qu'il s'agissait de mon mari...

—Croyait-elle à sa survivance ?...

—J'imagine qu'elle ne conservait pas grand espoir... Mais elle n'a jamais voulu me décourager...

Le prêtre réfléchit un moment, puis:

—Dans ce drame où Dieu vous a visiblement protégée, vous devez demeurer jusqu'au bout dans la vérité.

—Mais si la vérité lui porte un coup fatal ? Ma mère a une lésion au coeur.

—En ce cas, vous avez le droit de taire cette aventure, d'autant que vous détruisiez sans nécessité la réputation de votre parent. Vous êtes une femme mariée, donc libre de vos actes. Mais en aucun cas, vous n'avez le droit de mentir. Vous pouvez taire la part de vérité qui vous appartient en propre...

—Que dirai-je à maman ? murmura Yvonne avec désolation. C'est épouvantable ! J'étais si heureuse !...

Et elle pleura doucement.

—Comme je vous plains mon enfant ! Mais dominez-vous ! La dépêche provenait en réalité de votre cousin; vous avez donc le droit de dire que vous avez été trompée par une dépêche adressée par votre cousin. Puisque vous n'avez pas nommé l'expéditeur, madame votre mère ne croit probablement pas qu'il s'agissait de monsieur votre mari. Mais avez-vous conservé ce télégramme ?

—J'en ai jeté les débris dans la Seine... Il n'avait pas osé signer...! Et je croyais que mon mari n'avait pas signé de manière à ne pas provoquer une trop forte émotion à ma mère au cas où elle verrait la dépêche...

—Vous pouvez dire que la dépêche de votre cousin avait éveillé en vous de faux espoirs, et que votre voyage vous a fourni une preuve de plus—preuve discutable à mon sens—de la mort de votre époux. Ne croyez-vous pas avoir acquis par la faute de votre parent, la certitude morale de cette mort ?

—C'est vrai, mon père, oh ! merci! dit Yvonne réconfortée. Oui, je peux, je dois dire tout cela ! Et ma mère comprendra bien que je n'ajoute aucun détail. Elle respectera ma douleur. Et j'y pense ! comme j'étais sortie quand mon cousin a pris congé de ma mère, elle croira qu'il ne voulait pas quitter la France sans me dire adieu...

—En effet. Est-ce tout ce qui vous embarrasse ?

—Oui, mon père... C'est-à-dire... Mon cousin m'a laissé une épaisse enveloppe à ouvrir dans vingt ans... ou après sa mort... Et me dit qu'il me lègue son coeur. J'ai gardé cette enveloppe, la respectant comme un testament...

—Vous avez bien fait, dit le prêtre après un instant de réflexion, mais attendez le délai fixé pour l'ouvrir.

—Oui, mon père. Maintenant j'ai besoin de me rendre compte si je suis réellement coupable.

—Avez-vous fait un strict examen de conscience en ce qui concerne vos rapports passés avec votre parent ?

Yvonne réfléchit, évoquant son passé de jeune fille.

—Je n'ai jamais songé à l'aimer ou à en être aimée, dit-elle. Pendant les vacances, nous nous retrouvions, et je le considérais comme un frère, mais j'éprouvai de la gêne auprès de lui, quand je m'aperçus qu'il ne pratiquait pas... Je cessai même de le tutoyer après une assez longue séparation.

—Mais puisqu'il vous aimait, pourquoi n'a-t-il point formulé une demande en mariage ?

—J'étais si jeune ! Je me suis mariée à dix-huit ans. Quand il s'est déclaré, j'étais fiancée.

—Il était donc décidé à vous épouser ?

—Oui, mais c'était trop tard. Le dépit le rendit brutal et cela me déplut. Ces jours derniers, j'espérais trouver en lui un ami, un soutien, un frère... Il n'a songé qu'à m'accabler de sa véhémente passion... alors que je ne suis pas libre.

Le prêtre ne comprenait que trop les souffrances d'Olivier. Il discerna mieux que toutes les forces sentimentales du jeune homme s'étaient concentrées depuis fort longtemps sur cet amour unique.

—Désillusionnée, je l'ai chassé durement, continuait Yvonne. Je m'étais reproché ce mouvement de colère et d'orgueil; en essayant de le ramener à la raison j'aurais pu lui faire quelque bien... Mais son abominable tentative prouve que je n'aurais rien gagné par la douceur. Seule, une force surnaturelle pouvait agir sur ce caractère violent. Je crois donc avoir accompli mon devoir...

—Pardonnez-moi, mon enfant, dit le prêtre après un silence approbateur, mais je désire vous poser une question; car je voudrais que vous me quittiez l'âme absolument tranquille.

—Dites, mon père...

—Avez-vous des enfants ?

—Hélas non ! Et c'est mon plus grand chagrin.

Le prêtre se taisait. De toute la ferveur de son âme, il implorait les lumières divines. Il reprit:

—En conscience, mon enfant, vous n'avez absolument rien à vous reprocher, ni vis-à-vis de votre parent, ni vis-à-vis de vous-même—à plus forte raison vis-à-vis de Dieu. — Vos scrupules témoignent seulement d'un vif souci d'absolue pureté; souci louable. Envisagez bien en face vos nouveaux devoirs, votre nouvelle existence. Acquérez, si c'est possible, des preuves légales de la mort de votre époux. Vivez ensuite avec la pensée de vous rendre utile.

(à suivre)

Chaque soir à CHRC

Grâce à "L'Evénement-Journal", le reporter de la Brasserie Champlain vous donne à 11 heures, au poste CHRC, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'Evénement-Journal".

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE

72ième ANNEE No 222

QUEBEC, LUNDI 20 FEVRIER 1939

QUATORZE PAGES

SEMAINE de L'ÉLECTRICITÉ

18 au 25 Février
Magnifiques Prix à gagner
Voir conditions du CONCOURS en Page 8

L'enquête sur le désastre sera tenue cette semaine

On croit que M. Pierre Audet, commissaire des incendies, pourra ouvrir son enquête demain. — Les documents restés dans la voûte ont été trouvés intacts.

DES ASSURANCES POUR $800,000

L'enquête sur le sinistre de Saint-Michel Archange aura lieu d'ici la fin de la semaine; M. Pierre Audet, commissaire des incendies, l'ouvrira probablement demain avant-midi. Jusqu'ici il est encore impossible d'établir d'une façon précise toutes les circonstances qui entourèrent ce malheureux incendie. On sait que selon toutes les apparences, ce désastre serait l'oeuvre d'un dément.

Actuellement, les RR. SS. de la Charité ont réorganisé d'une façon permanente tous les services de l'institution. Les autorités de l'institution ont commencé l'étude des plans de reconstruction, et d'ici peu, un projet définitif sera soumis au ministère de la Santé. Dans notre édition de samedi matin, nous donnions les grandes lignes de ce projet qui consiste à transformer l'Ecole de la Jemmerais et l'hospice Dufrost de façon à y centraliser tous les malades.

Selon les renseignements que nous avons obtenus, les RR. SS. de la Charité ont touché en polices d'assurance une somme globale de $800,000. Les pertes réelles dépassent le million. Il ne fait donc aucun doute que l'argent reçu ne sera pas suffisant pour reconstruire un hôpital moderne et entièrement à l'épreuve du feu. Le ministère de la Santé et le public généreux viendraient alors en aide aux Soeurs Grises qui, depuis 1893, se sont occupées de soigner les pauvres malheureux qui ont perdu la raison.

Fait intéressant à signaler, les autorités médicales ont procédé, samedi matin, à l'ouverture des voûtes de béton armé où l'on conservait, dans des cases d'acier les dossiers de tous les patients et les principaux tests.

"La voûte est restée intacte", nous a déclaré le Dr Saluste Roy, surintendant de Saint-Michel Archange. "Elle était d'ailleurs en si bon état que j'ai pu l'ouvrir avec la combinaison. La barrure a joué naturellement. Nous sommes évidemment très satisfaits".

Interrogé au sujet des malades, le Dr Roy a ajouté : "Comme je l'ai déjà déclaré, pas un seul malade ne sera envoyé dans une ville étrangère. Les 60 enfants qui sont partis pour Montréal étaient natifs de cette région. Nous garderons nos malades ici. Quant aux déments envoyés à la prison de Québec et à la prison des femmes, ils y resteront tant qu'on voudra bien les garder. Ces institutions sont bien outillées pour garder ces malades. Actuellement, tous nos patients sont installés pour le mieux dans les pavillons de Saint-Michel Archange. Nous avons confiance que tout finira par s'arranger pour le mieux".

13 CAUSERIES SUR L'OEUVRE DES UNIONS

Le Conseil fédéré des métiers et du travail lance un grand mouvement de propagande.

UN HISTORIQUE

Le comité de propagande du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail a tenu une importante assemblée, hier matin, sous la présidence de M. Michel Walsh. Au cours de cette réunion on a mis la dernière main à une série d'émissions radiophoniques qui seront données pour exposer au grand public l'oeuvre accompli jusqu'ici par les unions internationales.

Treize causeries seront radiodiffusées de semaine en semaine au poste CHRC, à partir du 5 mars prochain, dimanche. M. Michel Walsh sera le premier conférencier; il exposera les grandes lignes de cette campagne de propagande. Puis, M. Omer Fleury, président du Conseil Fédéré, traitera de l'organisation régionale des trade-unions. Le troisième conférencier sera M. Jo Matte, organisateur du district pour la Fédération Américaine du Travail. Au cours de cette série d'émissions, M. Arthur Martel, président de la Fédération provinciale du Travail, viendra exposer le fonctionnement de cet organisme, qui groupe plus de 50,000 travailleurs. Les autres causeries seront données par des leaders ouvriers en vue, qui traiteront de leur trade-union respective.

En treize causeries, le comité de propagande a l'intention de faire l'historique du mouvement international dans notre province, d'en démontrer l'utilité et d'exposer les avantages que retire l'ouvrier qui donne son adhésion au Conseil Fédéré des Métiers et du Travail.

Avec les souverains

Voici le comte ELDON (à gauche), chambellan de Sa Majesté, et le lieut.-colonel PIERS LEGH, écuyer de la reine, qui feront partie de la suite royale quand Leurs Majestés britanniques viendront au Canada, en mai prochain.

M. et Mme Lapointe fêtés au P. Montcalm

Une réception est donnée en l'honneur du ministre de la Justice et de son épouse à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage.

MME LAFERTE LIT UNE ADRESSE

Les fêtes organisées en l'honneur du T. H. M. et madame Ernest Lapointe se sont clôturées, hier après-midi, par une brève réception, au Palais Montcalm. La veille, dans un grand banquet, plusieurs centaines de libéraux avaient rendu hommage à la vie politique du ministre de la Justice. La cérémonie d'hier après-midi avait pour objet de commémorer le 35e anniversaire de mariage de l'hon. M. et madame Lapointe.

Devant un millier de personnes environ, madame Hector LaFerté, épouse de l'hon. M. LaFerté, leader du parti libéral au Conseil législatif, lut une adresse aux jubilaires et leur présenta quelques pièces d'argenterie: un ensemble et quatre chandeliers et une corbeille à fleurs. C'est le ministre de la Justice qui répondit à l'adresse et remercia une dernière fois ceux qui lui témoignaient, ainsi qu'à son épouse, tant de sympathie et d'encouragement.

Pour la circonstance, la scène du Palais Montcalm avait été parée avec goût. Des tentures rouges et un immense Union Jack déployé couvraient le fond de scène et les parois latérales. Des palmes, des fleurs, des guirlandes de verdure complétaient la décoration. A gauche, des portraits de M. et de madame Lapointe.

Peu après l'arrivée des jubilaires, vers quatre heures, se déroula la cérémonie qui fut brève. Après la lecture de l'adresse et la réponse, l'assistance alla saluer M. et Mme Lapointe et le thé fut servi.

Parmi les personnages présents, nous avons remarqué: l'hon. M. et madame C. G. Power, l'hon. M. et madame Hector LaFerté, l'hon. M. et madame Adélard Godbout, l'hon. M. Elysée Thériault, l'hon. M. Oscar Drouin, M. et madame Hughes Lapointe, M. et madame Roger Ouimet, l'hon. juge et madame Garon Pratte, M. Wilfrid Lacroix, M.P., M. Charles Delagrave, M.P.P. et madame Delagrave, M. Oscar Boulanger, M.P., et madame Boulanger, l'hon. M. Paul-Emile Côté, le lt-col. Oscar Gilbert, M. et madame J.-A. Belleville, Son Honneur le maire et madame Lucien Borne, M. et madame Arthur Poulin, M. Ephraim Bédard, C.R., M. Aimé Dion, C.R., M. L.-P. Picard, secrétaire du ministre de la Justice, et une foule d'autres.

Madame Hector LaFerté

"Si le mois de février est le plus beau pour les jubilaires, que nous fêtons aujourd'hui, c'est que, le 16 février 1904, un jeune avocat ici présent épousait à la Rivière-du-Loup une personne charmante et digne des applaudissements dont elle vient d'être l'objet. Cet événement avait été précédé de quatre jours par l'élection dans Kamouraska de l'hon. M. Ernest Lapointe.

"Hier soir, vous avez reçu, Monsieur, un témoignage de confiance et d'admiration. On veut aujourd'hui rendre hommage à votre vie familiale et il vous faudra, dans ce domaine, céder la place à votre épouse. Epouse de politicien, vous êtes devenue, madame, la femme d'un homme dont la réputation est bien établie même à l'étranger. Vous auriez pu demander pour votre mari une retraite paisible. On doit vous savoir gré d'avoir aidé cet homme indispensable à la politique canadienne à remplir ses fonctions. Vous complétez dans la vie sociale ce qu'il a accompli sur le plan de la vie nationale.

"M. Lapointe, si on pouvait résumer en une phrase vos activités en dehors du ministère de la Justice, on devrait dire que vous êtes le ministre de la bienfaisance. A l'occasion du 35e anniversaire de votre mariage, il convient de vous présenter nos voeux, mais aussi de vous citer en exemple".

Madame LaFerté présente ici un ensemble de quatre chandeliers et une corbeille en argent aux jubilaires, et une fillette remet une gerbe de roses à madame Lapointe.

L'hon. M. Lapointe monta alors sur la scène, salué par une longue ovation, et remercia en ces termes:

L'hon. M. Lapointe

"Hier soir, au cours d'une grandiose manifestation, je disais que j'aurais voulu arrêter l'instant qui passait parce qu'il était beau; j'aurais eu tort de le faire car il m'au-

(Suite à la page 13 2e col.)

Interruption du service de la traverse de Lévis

La plus violente tempête de la saison s'est abattue sur Québec hier soir. — La circulation est paralysée en plusieurs endroits de la ville. — Des tramways en panne.

UNE POUDRERIE SANS PAREILLE

Une tempête d'une très grande violence s'est abattue, hier soir et durant une partie de la nuit, sur la ville et le district, paralysant la circulation et causant toutes sortes d'inconvénients. L'incident le plus sérieux a été enregistré à la Compagnie de la Traverse de Lévis dont les deux navires, le "Cité de Québec" et le "Cité de Lévis", ont été immobilisés depuis neuf heures et demie hier soir, tant le vent était violent, chose qui ne s'était pas vue depuis qu'ils sont en service, soit huit ans.

La tempête a commencé à s'élever au cours de l'après-midi. Vers cinq heures, le vent avait atteint une bonne vitesse et la neige commença à tomber. Au cours de la soirée, le vent augmenta d'intensité pour atteindre une vitesse minima de 45 milles à l'heure. La violence du vent était accompagnée d'une bonne "poudrerie", d'une chute de neige et d'un froid très vif, ce qui constituait tous les éléments d'une bonne tempête d'antan. Au dire de nombreux citoyens, cette tempête a été l'une des plus rudes, sinon la plus rude de tout l'hiver. La chute de neige n'a pas été très considérable, mais c'est le vent qui a été cause de tout le mal.

Comme nous le disons plus haut, le "Cité de Québec" et le "Cité de Lévis" ont été immobilisés depuis neuf heures et demie, hier soir. Il est arrivé déjà, à maintes reprises, que les traversiers retardent des voyages, ou demandent le secours des brise-glaces, mais il faut remonter avant l'entrée en service des bateaux actuels, c'est-à-dire il y a plus de huit ans, pour trouver un précédent. Sur les quais de la Traverse de Lévis, hier soir, on avait peine à voir à quelque distance devant soi, et on avait peine, sur le côté ouest, à distinguer les entrepôts de la Canada Steamships. Le fleuve, pendant ce temps, charriait une quantité énorme de glaces.

Une température comme celle d'hier était la plus favorable à l'éclosion des feux de cheminée. Depuis cinq heures à minuit, les pompiers ont dû répondre à une vingtaine d'appels; dans la plupart des cas, heureusement, il ne s'agissait que de feux de cheminée sans gravité.

Un peu partout dans la ville la circulation a été désorganisée. Sur la Canardière, hier soir, les autobus de la Québec Power ont eu un peu de difficulté à suivre leur circuit par suite de plusieurs enlisements de voitures dans la neige. On sait que cette artère n'est pas très large actuellement, à cause des travaux qui y sont présentement exécutés. Les tramways ont été aussi retardés en plusieurs endroits et on ne compte plus les automobiles qui ont à souffrir de la mauvaise température. Un tramway quitta la voie, au carré d'Youville et retarda la circulation des autres.

Enfin, les piétons ont eu à subir les inconvénients de la tempête. A la fin de la soirée, les citoyens qui avaient à marcher en certains endroits, exposés au vent, ou à gravir les escaliers qui relient la haute et la basse-ville devaient bien se "tenir".

Fort heureusement, malgré cette température, sûrement la pire que nous ayons eue depuis le début de l'hiver, il n'y a peu d'accidents. Aucun incident grave n'a été rapporté à la police. Des automobiles se sont frappées, mais avec les conséquences ordinaires. La Cie du Bell Telephone et le Quebec Power ont vu plusieurs de leurs lignes se briser. A maints endroits également, le vent a brisé des arbres, des branches. Dans le quartier Belvédère, des antennes de radio ont été brisées et arrachées.

Les conférences

César Franck, sa vie, son oeuvre

M. Paul Rainville prononce une intéressante causerie sur César Franck à la Société des Arts, Sciences et Lettres.

MUSICIEN GENIAL

La vie et les oeuvres de César Franck, le grand compositeur et organiste français, ont été évoquées de façon brillante, samedi soir, au restaurant Kerhulu, par M. Paul Rainville, conservateur-adjoint du Musée provincial, au cours d'un dîner-causerie de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui commémorait le cinquantième anniversaire de la première audition de la Symphonie en ré mineur de l'auteur des "Béatitudes" et du "Sermon sur la Montagne", au Conservatoire de Paris, le 17 février 1889, sous la direction de Jules Garcin.

La causerie de M. Rainville, qui est membre correspondant de l'Association française d'Action artistique, fut suivie de l'exécution sur disques de la Symphonie en ré mineur que les critiques considèrent comme le "sommet de l'art religieux à l'orchestre".

M. J.-A. Paradis, président de la Société, présidait la réunion. Il avait à ses côtés Mme Paul Rainville, l'épouse du conférencier, l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, ancien président de la Société, et Mme Gagnon, Mme J.-A. Paradis, M. Henry Bonnafous, consul de France, M. Metty Koetz, consul de Belgique, ancien président de la Société, Mme Henry Bonnafous, Mlle Fernande Rainville, le lieut.-colonel G.-E. Marquis, ancien président de la Société, M. J.-T. Perron, journaliste, 1er vice-président de la Société, et Mme Perron, M. Hector Faber, Mme Reine Malouin, Mlle Germaine Bundock, etc., etc.

Dans sa présentation, M. Paradis souligna la présence des consuls de

(Suite à la page 13. 2e col.)

M. ADRIEN POULIOT SERA LE CONFERENCIER

M. Adrien Pouliot, secrétaire de la faculté des Sciences, sera le conférencier au déjeuner-causerie de la St-Jean-Baptiste ce midi au restaurant Kerhulu. M. le notaire Henri Boisvert présidera. La causerie sera irradiée par CHRC.

Samedi soir, M. René Garneau, assistant-conservateur de la bibliothèque de la Législature, a donné une causerie au poste CHRC sous les auspices de notre société nationale. Il avait choisi comme sujet: "l'éducation nationale et l'intellectuel".

A L'HOTEL DE VILLE

Trois séances du comité administratif ont été convoquées pour cette semaine à l'hôtel de ville. Elles auront lieu mardi, mercredi et jeudi à quatre heures. On en profitera pour essayer de terminer l'étude du bill de Québec.

CALME A QUEBEC

La fin de semaine a été très paisible en notre ville. Cinq arrestations seulement ont été opérées au cours de la journée de samedi. Les prévenus répondront tous ce matin, en Cour du recorder, à des accusations d'ivresse.

ANNIVERSAIRE POUR MONSIEUR LUCIEN BORNE

Il y a un an aujourd'hui que M. Borne était élu maire. — Majorité de 5,571 voix.

CAMPAGNE MOUVEMENTEE

Il y aura exactement un an demain, le 21 février, que M. Lucien Borne était élu maire de Québec par une majorité de 5.571 voix sur M. J.-E. Grégoire. MM. Borne et Grégoire avaient obtenu respectivement 15,702 voix et 10,131 voix. M. Borne est le trente et unième maire de Québec.

L'élection du nouveau conseil de ville marquait la fin d'une campagne électorale municipale très mouvementée et dont le principal incident avait été l'assemblée tenue le 13 février à la salle paroissiale de St-Malo où l'ex-maire Grégoire n'avait pu réussir à se faire entendre convenablement. On peut aussi citer la houleuse assemblée qui suivit la mise en nomination à l'hôtel de ville, le lendemain à quatre heures.

Deux échevins furent élus par acclamation: M. F.-J. Dinan, un vétéran des luttes municipales, au siège No 1 du quartier Champlain, et M. Emile Morin, C.R., au siège No 2 du quartier Montcalm.

Des neuf candidats qui s'étaient engagés à appuyer la politique de l'ex-maire Grégoire, deux seuls furent élus: M. J.-Ernest Drolet, C.R., au siège No 1 de St-Jean-Baptiste, et M. Philémon Garneau, au siège No 3 de St-Sauveur. M. Drolet était d'ailleurs la seule nouvelle figure à l'hôtel de ville, et M. Garneau siégeait sous l'ancienne administration.

Huit membres de l'ancien conseil avaient été réélus: c'étaient MM. Wilfrid Samson, (Champlain, siège No 2); Pierre Bertrand, (St-Sauveur, siège No 1); Philémon Garneau, (St-Sauveur, siège No 3); L.-F. Martel, (St-Roch, siège No 1); Arthur Duval, N.P., (St-Roch, siège No 2); Hubert Simard, (Limoilou, siège No 1). Il faut ajouter MM. Dinan et Morin, élus par acclamation.

Enfin, quatre anciens échevins revenaient à l'hôtel de ville après une absence de 2 ans ou plus. C'étaient: MM. Arthur Poulin, (St-Jean-Baptiste, siège No 2); Elzéar-A. Tremblay, (Montcalm, siège No 1); Arthur Drolet, (St-Sauveur, siège No 1); et Albéric Noreau, (Limoilou, siège No 2).

Les échevins battus étaient MM. Jules Gingras, (Montcalm, siège No 1); Edmond Trépanier, (St-Sauveur, siège No 1).

LA TEMPETE DESORGANISE TOUTE LA CIRCULATION

La violence de la tempête d'hier a désorganisé la circulation au début de la nuit. Les appels pour les taxis étaient si nombreux qu'il était pratiquement impossible entre minuit et une heure de se procurer une auto de louage. La tempête était si forte que les gens n'osaient s'aventurer pour entrer à la maison à pied. Durant de longues minutes, il fut absolument impossible de se procurer un auto de louage.

Réunions et conférences

Société St-Jean-Baptiste. — Déjeuner-causerie chez Kerhulu, à midi et demi. Conférencier : M. Adrien Pouliot.

Carabinades. — Carabinades 1939, au Théâtre Capitol, cet après-midi et ce soir.

Société des Eleveurs. — Assemblée générale annuelle à l'hôtel Victoria.

Palais Montcalm. — Conférence de l'abbé P. Gravel. Programme musical.

Commission des Ecoles. — Réunion ce soir à 8 heures, à l'hôtel de ville.

8 skieurs se blessent au Lac Beauport, hier

La plupart des accidents sont survenus au cours du tournoi interprovincial de ski.

VOYAGES DE L'AMBULANCE

Huit skieurs se sont blessés assez gravement en fin de semaine au centre d'hiver du Lac Beauport. Trois d'entre eux ont été transportés dans des hôpitaux de Québec par l'ambulance de la maison Germain Lépine Ltée.

C'est au cours d'épreuves provinciales de slalom et de saut que la plupart de ces accidents malheureux se sont produits. Signalons en particulier le cas de M. Bill Waller, de Québec, qui s'est fracturé une jambe et fut conduit au Jeffery Hale. L'an dernier M. Waller avait été victime, dans des circonstances identiques, d'un autre accident; il s'était alors brisé le bassin.

Un autre skieur qui prenait part au concours, M. Lemont Page, de Shawinigan s'est gravement blessé. Il était arrivé au Lac Beauport mercredi dernier et logeait chez M. Smith. Au cours de l'épreuve de saut, au Mont Tourbillon, il buta et se fractura le bassin. Secouru immédiatement par quelques spectateurs, il reçut les premiers soins du Dr Antoine Pouliot qui ordonna son transport à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Hier après-midi, l'ambulance Lépine fut rappelée une fois de plus au Lac Beauport. Cette fois c'était M. Maurice Charland, gérant de la compagnie Robin Hood, à Québec, qui venait de se fracturer la jambe droite en "skiant" sur le Saint-Castin. M. Charland, qui passait le week-end au Manoir, fut tranporté d'urgence à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Parmi les autres victimes on remarque deux jeunes filles:

Mlle Jeannette Robitaille, rue Dorchester, qui souffre d'une fracture à l'épine dorsale. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

Mlle Ann Rallond, de Québec, qui se blessa au dos en faisant une mauvaise descente du Saint-Castin.

A L'UNITE NATIONALE

Me Pierre Gelly, fils de l'hon. juge Gelly, sera jeudi soir prochain à dix heures le conférencier invité à la radio-causerie hebdomadaire de l'Unité nationale de Limoilou. Il parlera de l'autonomie provinciale. Tous les membres sont priés d'être présents à cette conférence. La causerie sera diffusée par CHRC.

M. B. LARUE SUCCOMBE A LA MALADIE

L'ancien assistant-gouverneur de la prison décède à l'âge de 84 ans et 6 mois.

OBSEQUES MERCREDI

On apprendra avec regret la mort de M. Barthélémy Larue, ancien assistant-gouverneur de la prison, décédé hier à l'âge de 84 ans et 6 mois. Le défunt, qui était à sa retraite depuis sept ou huit ans, laissera le souvenir d'un citoyen parfait et d'un bon chrétien ; il avait su se gagner l'estime et la confiance de tous ceux qui venaient en relations avec lui et sera regretté.

M. Larue était né à Neuville du mariage de F.-X. Larue, cultivateur, et de Marie Germain. La famille Larue est une des familles pionnières de Neuville et occupe le bien paternel depuis neuf générations. M. Larue entra au service de la province il y a une quarantaine d'années ; il occupa différentes fonctions à la prison dont il fut nommé assistant-gouverneur il y a plus de vingt ans.

Feu M. Larue avait épousé en premières noces dame Anna Gray et en secondes noces, dame Agnès McKinnon, toutes deux décédées. Il laisse deux fils, M. Gérard Larue, employé au ministère des Douanes, et M. Charles-Edouard Larue, du ministère de l'Agriculture, à Nicolet ; lui survivent aussi une soeur, Mme (Vve) Charles Darveau, et quatre petits-fils, MM. Guy, Yves, Jacques Larue et Mlle Thérèse Larue. Il était l'oncle de M. Valère Darveau, C. R., et de la Rév. Mère Ste-Marie Allix, de la Congrégation Notre-Dame de St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à neuf heures en l'église St-Dominique. Le départ s'effectuera de la résidence du défunt, Parc des Champs de Bataille, à huit heures et quarante-cinq. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

L'"Evénement-Journal" présente à MM. Gérard et Charles-Eugène Larue et à la famille en deuil ses plus vives sympathies.

LA COMMISSION DES ECOLES SIEGE CE SOIR

La séance régulière de la Commission des écoles de Québec aura lieu ce soir, à huit heures, à l'hôtel de ville. M. J.-Emile Simard présidera. Ce sera la première séance depuis plusieurs semaines.

30E ANNIVERSAIRE

La fédération canadienne des employés de chemins de fer fêtera ce soir le 30e anniversaire de sa fondation par un banquet qui aura lieu à l'hôtel Saint-Roch, à 8 heures et 30. M. Ernest Bolduc, représentant provincial de la fraternité, présidera. M. A.-R. Mosher, président de la section d'Ottawa, sera présent.

Mort subite de M. L. Doyon, arpenteur

M. Léo Doyon, arpenteur, citoyen avantageusement connu à Québec, meurt en rentrant chez lui, hier.

AGE DE 52 ANS

Après avoir aidé sa jeune fille à remiser son auto, M. Léon Doyon, arpenteur bien connu à Québec, entra chez lui où, s'étant assis dans un fauteuil, il mourut subitement, hier soir, peu de temps après minuit. Il était âgé de 52 ans.

La nouvelle de cette mort suscitera d'unanimes regrets dans notre ville, où M. Doyon était bien connu et estimé. Rien ne laissait prévoir une mort aussi foudroyante. Dans le courant de l'après-midi d'hier, il s'était rendu au Lac Beauport en automobile et, de retour à sa demeure, Avenue Brown, il avait dîné comme à l'ordinaire, puis passé la soirée en ville. Un peu avant minuit, il retourna chez lui en compagnie de sa jeune fille. A ce moment, il se plaignit d'une grande fatigue et il succomba peu après. Appelé sur les lieux, le Dr Poliquin ne put que constater la mort. M. l'abbé Mathieu, des Saints Martyrs canadiens, arriva également après la mort de M. Doyon.

Le défunt avait fait ses études à Ste-Anne de la Pocatière, puis à l'Université Laval où il prit son diplôme d'arpenteur en 1913. Depuis lors il pratiqua toujours à Québec. En 1915, il épousa mademoiselle Alice McCone qui lui survit. Il laisse également dans le deuil une jeune fille, mademoiselle Raymonde Doyon.

La date des funérailles sera annoncée dès aujourd'hui.

A la famille en deuil, l'Evénement-Journal offre l'expression de ses condoléances.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

Le déjeuner hebdomadaire des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes aura lieu ce midi à l'hôtel Clarendon. M. François Fortier présidera et la conférence du jour sera diffusée par le poste CKCV.

SYNDICAT D'INITIATIVE

L'assemblée générale annuelle du Syndicat d'Initiative aura lieu, ce soir, à 8 heures, à l'hôtel Saint-Louis, sous la présidence de M. Henri Clément. Au cours de cette réunion les membres procéderont au choix de leurs nouveaux officiers et l'on tracera les grandes lignes du programme de 1939-40.

INSTALLATION D'OFFICIERS

L'installation des nouveaux officiers du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail se fera ce soir à 8 heures, dans les salles du Conseil, au no 110, rue Du Pont. Tous les délégués des trades-unions sont priés d'y assister.

L'esprit français doit inspirer l'intellectuel

Dans une magistrale conférence, M. René Garneau démontre que les qualités de l'esprit français sont les sources de l'éducation nationale de l'élite.

A LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. René Garneau, conservateur adjoint de la bibliothèque du Parlement de Québec, a traité samedi soir, à un poste local de radiodiffusion, de "l'éducation nationale de l'intellectuel". M. Garneau parlait sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Le conférencier, qui a maintenu tout au long de son étude le ton dialectique que lui imposait le sujet, a dans un premiers temps discuté le point de vue d'un grand essayiste français contemporain qui interdit à l'intellectuel, au clerc, comme il l'appelle, de se mêler aux discussions et aux passions du siècle, surtout aux passions qui opposent les nations les unes aux autres et les individus d'une même nation les uns aux autres.

Puis, après avoir conclu à une position moyenne entre celle de l'intellectuel pur et celle de l'intellectuel qui met toutes les forces de son esprit au service des doctrines d'action, il a cherché à quelle source précise l'intellectuel canadien-français pouvait alimenter son patriotisme et faire son éducation nationale.

Après avoir fait la critique de l'histoire comme formatrice d'éducation nationale et avoir démontré que l'intellectuel ne pouvait faire appel à la politique pour sa formation patriotique, il conseilla à nos intellectuels de demander à l'esprit français, à l'humanisme français, de leur fournir les qualités d'esprit qu'ils pourront appliquer à l'enrichissement de leur patriotisme personnel. Ces qualités sont l'esprit de justice, de tolérance, le sens des libertés bien comprises qu'il ne faut pas confondre avec la licence, le goût et la pratique des nuances entre les idées, les hommes et les choses.

Puis M. Garneau montra que l'exercice de ces qualités de l'esprit est l'une de nos meilleures défenses contre les doctrines d'asservissement que sont le communisme et le fascisme.

En terminant, M. Garneau insista sur la nécessité pour l'intellectuel, s'il veut garder sa pensée intègre, de rester loin de l'action, qu'il doit préparer par sa doctrine mais éviter à cause de sa puissance d'abaissement de l'esprit.

CANADIEN PROMU

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — R. Robert L'Heureux, étudiant à l'université de Georgetown, vient d'être nommé membre du personnel d sénateur américain Charles W. Tobey, à Washington. Natif de Manchester, N. H., M. L'Heureux est le frère de M. Hervé L'Heureux, consul américain à Stuttgart, Allemagne. Agé de 27 ans, il est un ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe. Il a étudié aussi à Manchester, au Boston College et à la Dupont Circle School.

SAISIE D'UN ALAMBIC

Les officiers de la police des liqueur de la sûreté provinciale ont opéré la saisie d'un petit alambic, la semaine dernière, à St-Cyprien de Dorchester. Il s'agissait d'un alambic de petite capacité qui devait servir à un particulier pour son usage personnel. Aucune arrestation n'a encore été opérée.

La Protection d'un Placement

AUCUN PROPRIETAIRE DE PACKARD ne s'est jamais plaint d'avoir gardé en main un "orphelin" par suite du changement de dessin.

Aucun propriétaire de Packard ne s'est jamais réveillé un bon matin, plein d'orgueil de sa voiture toujours neuve, pour s'apercevoir par la suite que les changements très marqués des nouveaux modèles ont invariablement marqué sa voiture "démodée".

Packard, depuis 40 années a toujours gardé une politique de protection en considération pour ses vieux clients. Aussi Packard fait-il des changements de styles avec restriction. Demandez-le à celui qui en possède un et il vous dira que c'est là, un de plusieurs avantages du Packard qu'il estime et apprécie le plus.

UNIQUE — pour 1939

Et, encore une fois pour 1939, vous trouverez les PACKARD raffinés, plus beaux que jamais. Avant de signer une commande, demandez-vous si l'orgueil que vous aurez dans votre voiture neuve, survivra les premiers mille milles — ou les paiements.

DEMANDEZ MAINTENANT UNE PROPOSITION D'ECHANGE

1939
PACKARD
SIX E 120
Lorsque vous menez un Packard tout le monde SAIT que c'est un Packard.
Packard Super 8 Packard 7 Pass. Packard 12

Cette semaine est la semaine des allocations généreuses pour votre AUTO actuel.

Canadian Auto Corp.
25 de la Couronne Tél. 5114
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS DU MATIN EN AMERIQUE

QUEBEC, 20 FEVRIER 1939

De l'encens, des fleurs, de la fumée et des mots

M. Lapointe approuve-t-il la politique d'armements du gouvernement King? Croit-il, comme M. King, que, l'Angleterre étant en guerre, le Canada est en guerre? Ces armements, qui absorbent le meilleur de nos revenus, M. Lapointe peut-il garantir qu'ils serviront exclusivement au Canada et non à l'Angleterre, et dans ce cas, croit-il qu'il soit nécessaire de leur consacrer chaque année des millions alors qu'il y a encore tant de chômage? Ce sont là les réponses que toute la population attendait de M. Ernest Lapointe, samedi soir. De tout cela, pas un mot. Le jubilaire a longuement parlé de son émotion. C'était légitime. Il a rappelé quelques souvenirs de sa carrière. C'était juste. Il a rendu des hommages touchants à Sir Wilfrid Laurier. C'était prévu, pour ainsi dire inévitable. Il a répété qu'il est un homme de parti. Nous le savions et depuis longtemps. Il a montré les supériorités de la démocratie sur les autres régimes. C'était de mise. Il a protesté contre les insultes qu'il reçoit. C'était habile. Très habile. Mais rien dans cela de nouveau. Ce discours, M. Lapointe aurait pu le prononcer dans n'importe quelle circonstance. Il l'a déjà prononcé. Ce sont là ses thèmes favoris, éternels. Pour s'en tenir à de telles généralités, à des redites, même à des banalités, il n'était pas nécessaire d'organiser tant de tapage autour de cette fête. Pourquoi avoir fait venir M. King, les ministres, les députés, des représentants de tous les comtés? Pourquoi avoir présenté ce banquet comme un événement national? Nous ne craignons pas de l'affirmer: la population est désappointée. Elle s'attendait à plus que cela, à mieux que cela. On a trompé son attente.

Le Canada et notre province

La population s'attendait aussi à une déclaration importante sur l'autonomie provinciale. Là encore, rien. Un coup de chapeau à M. Joseph Sirois, président de la Commission Rowell-Sirois: c'est tout. Ou plutôt, cette fois, au lieu de s'en tenir à ses positions, M. Lapointe a enregistré une reculade. L'homme de parti a pris le dessus, démontrant ce que la partisannerie aveugle et le fanatisme peuvent produire de plus détestable. S'il est un homme qui a promis de sauvegarder l'autonomie provinciale et qui rachète tous les jours sa promesse, c'est bien M. Maurice Duplessis. Sur ce point, les plus farouches adversaires du Premier Ministre lui donnent raison, à l'exception des libéraux qui, désemparés, n'existant plus comme parti provincial, se raccrochent au fédéral. M. Lapointe, en une circonstance où il aurait dû se montrer plus maître de lui, s'est abaissé à un infâme chantage. Rappelant la proposition McCallagh, à savoir que les gouvernements provinciaux devraient être abolis, M. Lapointe a déclaré: cette prédiction se réalisera, si les provinces ne veulent pas céder leurs droits. Puis il a abordé la question de l'assurance-chômage. Remarquons ceci: il n'a pas dit un mot du chômage, problème actuel. Ce qu'entend faire le gouvernement fédéral, nous ne le savons pas. Mais pour l'avenir: l'assurance-chômage. Et pour cela, on demande aux provinces: consentez à un amendement de la constitution, abandonnez votre droit à l'autonomie. Chantage, et de l'espèce la plus révoltante.

Une démission de M. Lapointe

M. Lapointe est un grand homme. C'est le Canadien français le plus en vue actuellement dans la politique fédérale. Il a été choyé par son parti. C'est le parti libéral qui l'a fait ce qu'il est, et pour une bonne part les autres partis. Si, aujourd'hui, il jouit d'un tel prestige, d'une si grande considération, c'est qu'il représente quelque chose. Nous ne voulons pas diminuer sa personnalité. C'est un homme qui a rempli une carrière très belle, qui nous a fait honneur en plusieurs occasions. Mais aujourd'hui, dans les circonstances, M. Lapointe est l'interprète de notre province à Ottawa. Sa parole engage les Canadiens français. Son silence encore plus que sa parole. Si M. Lapointe laisse notre pays s'enliser dans la voie des armements inutiles et destinés à nous entraîner dans une guerre européenne, il se fait le complice des pires ennemis de notre pays. Un jour ou l'autre, il devra rendre compte de sa conduite. En face de son parti, il prend des responsabilités très dangereuses. Lorsqu'arrivera l'échéance fatale, M. Lapointe aura beau démissionner, s'en laver les mains, partir, se faire nommer juge ou ambassadeur, c'est son parti, alors, qui en subira les terribles conséquences. M. Lapointe ne s'en rend-il donc pas compte? Tous les libéraux de notre province, députés, organisateurs, chefs de toutes sortes, voteurs, sont inquiets. Ils voient le mécontentement du peuple: ils sentent la réaction qui s'en vient. De leur chef, de leur idole, ils attendaient une déclaration catégorique. Et M. Lapointe leur a parlé de Laurier. Laurier ne sauvera ni le Canada ni le parti libéral. En 1930, alors qu'il n'y avait aucun danger de guerre à l'horizon, M. Lapointe parlait de la conscription. En 1939, alors que la menace est de plus en plus angoissante, il n'en dit pas un mot. C'est plus que de l'illogisme: c'est de la lâcheté. Une fois de plus, M. Lapointe s'est dérobé. Une fois de plus, il est demeuré dans le vague. Une fois de plus, il a dit: soyez des libéraux, aimez-moi. Jusqu'ici, cette force d'inertie a pu le servir, mais aujourd'hui, elle se tourne contre lui. Le discours de M. Lapointe est l'aveu d'un échec, d'une impuissance. Ce grand homme n'est plus à la hauteur de la situation Il ne sait plus qu'être sentimental. Il ne sait plus dire oui ou non. Le député de Québec-Est s'est préparé, au soir de son jubilé, une défaite écrasante dans son propre comté. S'il n'a pas pitié de lui-même; si, comme on dit, il n'a plus besoin de la politique pour vivre, il aurait pu penser aux députés, à ceux qui ont de l'avenir et qui ne veulent pas immoler cet avenir, ces espérances, sur l'autel de l'Empire. Le banquet de samedi marque le commencement d'une déroute, d'un écrasement. Le peuple est fixé. Il a perdu confiance. C'est vers d'autres qu'il se tournera maintenant.

ONDES COURTES

UN MOT NOUVEAU

M. Lapointe n'aime pas les tiers partis. Pour lui, un pays démocratique ne peut contenir que deux grands partis, un qui est au pouvoir, l'autre dans l'opposition. Il déteste surtout les groupes qui se forment au sein ou en dehors des partis. Dans tout son mépris, il a trouvé, pour les désigner, l'expression suivante : "groupuscules". Nul doute que M. Raoul Dandurand s'efforcera de faire admettre le mot par l'Académie Française.

DROITS DES MINORITES

Il faut protéger les minorités, dit M. Lapointe. Mais le ministre de la Justice a émis cette vérité en parlant des amendements à la constitution. Ces droits ont été plus ou moins protégés jusqu'ici. Nous ne voyons pas très bien comment ils le seraient davantage avec une plus grande centralisation.

A QUOI BON ?

M. Lapointe a donné des conseils aux jeunes. Rien de bien précis. Mais des phrases gentilles. Celles-ci, par exemple: "Un homme de valeur ne s'improvise pas". "Jeunes gens, devenez des compétences !" Mais on est porté à demander : à quoi bon si, avec sa politique d'armements, le gouvernement King-Lapointe nous conduit à la guerre.

CA NE PARAIT PAS

D'après M. Lapointe, "nous sommes mieux, ici, que dans n'importe quel pays du monde". Mais comment se fait-il donc qu'ici aussi, on ne parle que d'armements et que la principale partie de nos revenus serve à l'achat des canons et des mitrailleuses ?

LEGERE DIFFERENCE

Dans les pays de dictature, a dit le jubilaire, tous les jeunes sont soldats ou vivent dans des camps de concentration. C'est très vrai. Mais dans notre bon pays démocratique, la principale industrie nationale est aujourd'hui celle du matériel de guerre. A quand l'uniforme ?

PAS TANT QUE CELA

M. Lapointe a déclaré: "Nous aimons mieux manger du beurre et du pain que d'avoir des canons". C'est sans doute pour cela que le gouvernement King dépense des centaines de millions pour les armements et qu'il ne s'intéresse pas au sort des producteurs de beurre. Nous en reparlerons.

MAIS PROUVEZ-LE

M. Lapointe dit encore : au Canada, il y a deux langues et un seul coeur. Allons-y pour le coeur. Mais comment se fait-il qu'un ministre, parlant à New-York, déclare que l'anglais est la seule langue du pays ? Pourquoi sur le papier à lettre qui servira aux souverains, n'y a-t-il que des inscriptions en anglais? Comment se fait-il que l'on exige la connaissance du juif pour certaines fonctions fédérales ? Répondez, M. Lapointe, on vous en prie.

AUX AMES BIEN NEES

Dans l'après-midi de samedi, un annonceur de la radio parlait des fêtes de M. Lapointe. Le ministre de la Justice, dit-il, célèbre aujourd'hui le trente-cinquième anniversaire de sa naissance. C'est le cas de dire qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années.

MAUVAISES NOUVELLES

Il arrive que des journalistes apprennent avant la famille un malheur qui vient de se produire. Ils s'organisent pour ne pas annoncer eux-mêmes la nouvelle. Un jour, un monsieur charitable avait été chargé d'annoncer à une femme la mort subite de son mari. Il se rendit chez elle, sonna, et demanda:

—Est-ce ici qu'habite madame veuve Une Telle ?

Comme ménagement, ce n'était pas mal.

TENEZ-VOUS BIEN

Une autre fois, une femme téléphonait à une autre pour lui annoncer la mort de son enfant.

—Aimes-tu mieux qu'on te rapporte ton enfant mort ou en vie ? demanda-t-elle.

Puis elle annonça:

—Prends ton sang froid : ton enfant, il est rendu devant le Bon Dieu.

PITIE POUR LES SAUVAGES

Sous le titre "Une réparation tardive", notre confrère du "Soleil" attire l'attention sur le sort auquel le Canada abandonne les premiers habitants du pays, ceux qu'on appelle les sauvages. Les missionnaires sont à peu près les seuls à s'occuper d'eux. Ces pauvres êtres sont en train de périr, d'être décimés par toutes sortes de maladies. Ce n'est pas à l'honneur de notre civilisation, ni de notre esprit de peuple chrétien. En plus, rappelle le rédacteur du "Soleil", nous avons un intérêt certain à protéger ces peuplades. Voici comment il le démontre :

Bien plus, en confiant aux descendants des peaux rouges la conservation de la faune canadienne, il fera profiter le pays de la sagesse de ces enfants de la nature, qui sont les protecteurs de trois des ressources les plus précieuses du Canada, ses forêts, ses animaux à fourrure, ses poissons comestibles. Dans ce domaine, les sauvages peuvent réparer les erreurs de leurs spoliateurs, et rendre le bien pour le mal.

Examen pulmonaire annuel

Le comité provincial de défense contre la tuberculose a un intéressant programme pour 1939: assemblées populaires, cinéma, radio, concours intercollégial, distribution de pamphlets, articles dans les journaux. Mais le mot d'ordre reste le même et nous ne nous en écarterons pas de toute cette campagne: examen pulmonaire annuel.

Examen pulmonaire pour les éducateurs: ce sera bientôt la loi; examen pulmonaire pour les écoliers, et pour les ouvriers et ouvrières; examen pulmonaire pour les commis; examen pulmonaire pour les professionnels (ne leur appartient-il pas de donner l'exemple?) ; examen pulmonaire pour les chefs de famille et leurs domestiques; examen pulmonaire pour tout le monde.

Puisqu'il n'y a pas d'autre moyen connu de dépister la tuberculose, de mettre fin à ce fléau qui, chaque année, prélève dans la province de Québec un si lourd et si humiliant tribut.

Les statistiques de 1938 ne sont pas encore complètes mais, de janvier à décembre inclusivement, nous savons que 2,391 tombes se sont fermées sur des jeunes gens dont la plupart pourraient vivre et devraient vivre aujourd'hui. Pendant ce temps, l'Ontario, avec une population plus nombreuse, n'a enregistré certainement que la moitié de nos décès par tuberculose.

Alors, c'est le temps ou jamais de nous protéger. La maladie que nous avons à combattre est la plus insidieuse de toutes. Nous en portons le germe avant d'en avoir les symptômes. Nous croyons la maison en sécurité, alors que l'ennemi en a déjà franchi la porte. Ces 2,500 ou 3,000 décès annuels ne s'expliquent que par les 20,000 ou 25,000 malades qui circulent librement.

Vous êtes automobiliste et, chaque printemps, même si votre voiture est presque neuve, vous demandez au garagiste d'en vérifier le mécanisme. Que diriez-vous d'un chauffeur qui se lancerait dans les côtes de la Gaspésie avec un "bazou" dont les freins n'auraient pas été examinés depuis cinq ans? Mais quelqu'un aussitôt préviendrait la police. Libre à cet homme de risquer sa vie dirait-il: ce que nous ne tolérerons pas, c'est qu'il risque aussi la nôtre quand nous nous trouverons par hasard sur son chemin.

Avec les facilités mises à la disposition du public, il n'y a personne, si pauvre soit-il, qui ne puisse, chaque année, trouver un praticien ou un clinicien qui le rassurera sur l'état de sa santé. On remplace la vieille auto qui a manqué de soins. Le corps humain a besoin de rester toujours à point. Quand il est devenu une loque, nous continuons de le traîner ainsi jusqu'au tombeau ou nous payons des montants fabuleux pour restaurer ce qui peut en être restauré.

Songeons à tout cela et ne nous contentons pas d'applaudir à la campagne qui se poursuit contre la tuberculose. Faisons nous-mêmes notre part, en protégeant notre famille et en nous protégeant. C'est ici surtout que s'applique le proverbe: charité bien ordonnée commence par soi-même.

(Communiqué du comité provincial
de défense contre la tuberculose)

Le bolchévisme et le peuple russe

M. Maurice Paléologue vient d'écrire un petit livre: "Les Précurseurs de Lénine", qui renferme au moins une idée juste, c'est que nous aurions bien tort d'opposer Lénine à la Russie. Très Russe, Lénine. Très fils de Pierre le Grand, lequel était lui-même fils— spirituel, j'entends— d'Ivan le Terrible. Tsars et révolutionnaires, tout ce qui est russe se ressemble. Blancs et rouges, tout se vaut. L'histoire du tsarisme n'est pas plus terrible que celle du bolchevisme, ni plus ni moins. Ou mieux, le bolchevisme a toujours existé en Russie et le tsarisme aussi. Bolcheviste, Pierre le Grand, mais Staline est un tsar.

—o—

"Le bolchevisme, dit le grand historien et philosophe russe Berdiaev, est un mal organique du peuple russe." Et il ajoute : "Il faut désensorceler le peuple russe." Eh bien, non. Le bolchevisme n'est pas un mal organique, c'est une nature, la nature du Russe. L'éléphant a une trompe, le Russe a le bolchevisme, autrement dit le goût de l'absolu doublé de l'esprit de destruction. C'est pourquoi le peuple russe ne peut pas être désensorcelé. Les démons sont en lui qui renaissent chaque jour, il les puise peut-être dans l'étendue de sa patrie, dans la brusquerie de ses printemps, la fureur de ses étés, la sauvagerie de ses hivers. Ou encore dans l'encasernement dans les solitudes, l'exil au bout de l'Europe, l'étroitesse des fenêtres ouvertes sur le monde, le voisinage du pôle ou celui de ces steppes mongoles qui furent le point de départ des grands fléaux et le rendez-vous des grands tueurs. Ou bien il faut accuser l'héritage de Byzance, le poids de siècles d'ignorance, la présence d'une humanité trop proche encore de la forêt, l'excessive puissance d'Israël qui joue là-bas à un contre vingt-cinq. Quoi qu'il en soit, le fait est que le peuple russe,— les peuples russes, plutôt— ce mélange slavo-tartare, qui tourne sur lui-même à l'est et à l'ouest de l'Oural, avec son âme d'enfant et ses muscles énormes, sa cruauté native et sa puissance sexuelle, ses fureurs et ses folies, ne supporte point ce que nous appelons la raison.

Pierre DOMINIQUE.

("Vendemiaire").

"Avant la confédération"

(Domination Anglaise)

"LA LOI SEIGNEURIALE"

L'honorable L.-T. Drummond, procureur général pour le Bas-Canada, introduisit, au nom du ministère un projet de loi pour l'abolition des droits et des devoirs féodaux dans le Bas-Canada. Cette mesure avait à concilier des intérêts excessivement opposés. Plusieurs autres plans avaient été suggérés, mais après avoir subi quelques modifications, le projet de M. Drummond passa à une majorité de trente-neuf voix.

Après qu'elle fut sanctionnée, les membres du parti démocrate du Bas-Canada, parlèrent contre cette loi.

Le préambule de cette loi commençait ainsi ; "Attendu qu'il est expédient d'abolir tous droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada, soit qu'ils portent sur le censitaire ou sur le seigneur, et d'assurer une compensation au dernier pour tout droit lucratif qu'il possède aujourd'hui légalement, et qu'il perdra par telle abolition ; attendu qu'en considération des grands avantages qui doivent résulter pour la province de l'abolition des dits droits et devoirs féodaux et de la substitution d'une tenue libre à celle sous laquelle ont été tenues jusqu'ici les propriétés qui y sont sujettes, il est expédient d'aider le censitaire à racheter les dites charges, plus spécialement pour ce qui est de celles qui, tout en pesant le plus lourdement sur l'industrie et l'esprit d'entreprise, ne peuvent, par leur nature même, être autrement rendues immédiatement rachetables, sans oppression ni injustice dans beaucoup de cas, à des causes, qu'il soit statué, etc......"

La loi autorisait le gouverneur à nommer des commissaires chargés de faire les cadastres dans chaque seigneurie. Avant que les commissaires procédassent, la loi conférait à un tribunal, composé de juges, le pouvoir de décider les points de droits.

La cour seigneuriale s'assembla, le 4 septembre 1885 sous la présidence de Sir Louis H. Lafontaine. Les juges rendirent leur jugement en mai suivant. Ils décidèrent que les seigneurs étaient obligés de sous-concéder les terres aux colons, qu'ils ne pouvaient vendre les terres non défrichées, et décidèrent que les censitaires étaient propriétaires des eaux non-navigables qui traversaient leurs terres, et que les réserves de bois devaient être abolies sans compensation. Ils maintinrent le taux des cens et rentes stipulés dans les contrats, ainsi que les corvées et servitudes appréciables à prix d'argent.

Anachronisme, mais...

L'Islande est jetée sur l'Europe comme un anachronisme. A une époque où le désarmement signifie mort d'une nation, les habitants de cette petite île ne jugent pas nécessaire de lever des soldats, de lancer des navires de guerre, ni de constuire des avions de chasse, de reconnaissance ou de bombardement.

Leurs institutions vétustes sont encore solidement assises.... tout comme leur langue qui n'a presque pas changé depuis mille ans.

On pourrait croire que ces insulaires sont à demi-sauvages sur leur roc glacé, perdu dans l'Atlantique près du Cercle polaire. Mais tel n'est pas le cas! Arrivés à l'âge d'adultes, ils savent tous lire De quoi exciter la jalousie d'un ministre de l'Instruction publique d'un des grands états européens ! Car quoique l'instruction soit décrétée obligatoire dans ces nations avancées en civilisation, elles comptent dans leur sein une forte proportion d'illettrés, nombre de parents pauvres ayant jugé plus profitable pour l'économie familiale d'occuper leurs enfants à un travail productif que de les envoyer à la classe.

Les Islandais ont une autre raison de se vanter. Comme bien d'autres peuples insulaires, ils ont consacré une bonne partie de leur activité à développer leur commerce avec l'étranger pour en arriver à ce résultat enviable : proportionnellement à leur nombre, un peu plus de cent mille, leur commerce extérieur est devenu le plus fort du monde.

Inutile d'ajouter qu'ils ne manquent pas de se glorifier de ces records flatteurs !

PANGLOSS.

Nos ressources minières

Le rôle de nos ressources minières comme facteur de stabilité économique au cours des cinq dernières années ne peut manquer de nous faire apprécier à sa juste valeur l'abondance de nos ressources naturelles. La mise en valeur de ces ressources est une entreprise d'envergure nationale qui doit intéresser sérieusement chacun de nous. Nos terres arables, nos forêts, nos ressources minérales et hydrauliques, nos pêcheries, et nos paysages grandioses comptent parmi les plus vastes dont la Providence ait doté une nation. Pour leur mise en valeur rationnelle, on doit cependant tenir compte de leur interdépendance aussi bien que des problèmes administratifs. Il ne nous est plus permis de négliger les relations de nos ressources hydrauliques et de nos terres arables, ni de traiter notre développement minier indépendamment des uns ou des autres. Il nous faut envisager l'exploitation de nos forêts en fonction de nos ressources agraires et hydrauliques, et la mise en valeur de nos ressources touristiques ne peut non plus être séparée des trois autres.

Si, par conséquent, nous devons développer nos ressources naturelles au bénéfice de la nation, nous devons tenir compte des rapports intimes qui existent entre l'agriculture, l'industrie minière, l'exploitation forestière, les industries de transformation, la main-d'oeuvre, les transports, la finance, et l'organisme gouvernemental, de même que notre capital humain.

Hon. T.-A. CRERAR,
Ministre des Mines,
pour le Canada

UN GRAND CONCOURS

Modèle de poupée "Maria Chapdelaine"

La Société des Amis de Maria Chapdelaine organise un concours ayant pour objet de choisir un modèle de poupée "Maria Chapdelaine". Voici les prix que la Société offre à tous ceux qui voudront participer à ce concours:

Premier prix : $100.00 ;
Deuxième prix : $25.00 ;
Troisième prix : $15.00.

Le concours est ouvert à tous sauf aux membres de la Société des Amis de Maria Chapdelaine. Les projets de modèles préparés par les concurrents devront être envoyés avant le 15 avril 1939, à l'adresse que voici : Ecole des Beaux Arts, "Concours Maria Chapdelaine", 3450 rue St-Urbain, Montréal.

Un jury de cinq membres a été soigneusement choisi pour décider des gagnants de ce concours. Ce sont :

Monsieur Clarence Gagnon,
Madame Jean Nolin,
Colonel Wilfrid Bovey,
M. Charles Maillard,
M. Robert Pilot.

Le projet mis au concours

Il s'agit pour les concurrents de soumettre un modèle de poupée portant un costume caractéristique complet d'une fille de nos campagnes vers 1912, telle qu'était Maria Chapdelaine. Ce projet ne doit pas être un dessin mais une véritable poupée.

Les conditions du concours

1o.—Le modèle de poupée soumis devra être d'une hauteur de 10 à 12 pouces ;

2o.—Quant à la tête de la poupée, les concurrents sont libres d'utiliser la matière qui leur conviendra ;

3o.—Les vêtements de la poupée devront être de l'étoffe du pays ou d'une étoffe le suggérant (la soie étant naturellement exclue) ;

4o.—La décision du jury sera finale et, par le fait de leur participation à ce concours, tous les concurrents renoncent à tous recours en justice quels qu'ils soient tant contre la Société que contre les membres du jury ou de la Société individuellement ;

5o.—Les trois projets primés resteront la propriété exclusive de la Société ; ces projets ne pourront être reproduits ni adaptés en aucune manière sans la permission de la Société ;

6o.—Les auteurs des trois projets primés renoncent, en participant à ce concours, à tous droits d'auteur ainsi qu'à tous droits de reproduction et d'adaptation de leur projet en faveur de la Société des Amis de Maria Chapdelaine, et ce en considération du prix qu'ils reçoivent ;

7o.—Les concurrents devront attacher à leur projet une enveloppe sur laquelle ils inscriront un pseudonyme. A l'intérieur de l'enveloppe, ils prendront soin d'inclure une feuille de papier sur laquelle ils inscriront leur nom et leur adresse, puis ils cachèteront cette enveloppe.

Concurrents

Souvenez-vous de l'adresse où les projets doivent être envoyés : Ecole des Beaux Arts, "Concours Maria Chapdelaine", 3450 rue St-Urbain, Montréal.

Souvenez-vous de la date de clôture du concours : 15 avril 1939.

Toutes personnes désirant des informations supplémentaires pourront s'adresser à : M. André Montpetit, 3523 Van Horne, Appt 6, Montréal.

VOGUE
CIGARETTE PAPERS
PURE WHITE
100 LEAVES
papier VOGUE à Cigarettes

VOUS POUVEZ ROULER DE MEILLEURES CIGARETTES
AVEC LES
Papiers à Cigarettes VOGUE
D'UN BLANC PUR
LIVRET AUTOMATIQUE DOUBLE 5¢

Message à un Homme Qui *N'a Pas* Peur de la Vie

VOUS souriez quand on vous parle des sérieux problèmes que présente aujourd'hui la vie parce que vous êtes fort, compétent et capable de faire face à toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Sous plusieurs aspects la vie est, aujourd'hui, plus facile pour vous qu'elle ne l'était pour vos parents.

Vous n'avez pas comme eux à attendre longtemps pour vous procurer certaines choses. Aujourd'hui, vous et votre famille pouvez vous assurer tout le luxe désiré, dont vous seriez privé autrement, grâce à un mode de paiement mensuel ou annuel . . . *à même votre revenu!*

Cette façon moderne de vivre présente, toutefois, de réels dangers contre lesquels l'Assurance-Vie constitue la seule protection. Si, par exemple, vous veniez à disparaître, l'avenir de votre veuve serait alors compromis. Puis — si vous n'épargnez pas suffisamment d'ici votre retraite, vous aurez peut-être à dépendre d'autres personnes pour votre subsistance.

L'Assurance-Vie vous offre la solution de tous ces graves problèmes. Une bonne police d'assurance assurera, advenant votre décès, un revenu régulier aux personnes qui dépendent de vous — et si vous vivez elle vous assurera également un revenu durant votre retraite. Grâce à l'Assurance-Vie bien conçue, vous pouvez, en toute sûreté, faire de nombreuses choses que n'auraient jamais osé faire les personnes de générations antérieures à la nôtre.

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA
FONDÉE EN 1887

Succursale : Edifice Dominion, 126 rue St-Pierre, Québec

Carnet Mondain

Madame E.-L. Patenaude recevra à un déjeuner aujourd'hui à sa résidence de "Spencer Wood".

Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice du Canada, et madame Lapointe ont été hier après-midi, au Palais Montcalm, les hôtes d'une brillante réception offerte par le président et les membres de l'Association libérale de Québec-Est à l'occasion de leur trente-cinquième anniversaire de mariage. Après lecture d'une adresse par madame Hector LaFerté, le thé fut servi dans une salle du Palais Montcalm, où l'honorable et madame Lapointe reçurent les hommages et les voeux de tous.

L'honorable sénateur Raoul Dandurand est retourné à Ottawa après avoir fait un bref séjour à Québec, l'invité de madame Arthur Simard.

Madame J. Ross MacLeod recevra à un thé jeudi, le 23 février, à sa résidence de l'avenue Brown, en l'honneur de madame Martin B. Fisher, épouse de l'honorable Trésorier de la province.

Madame Pierre Casgrain venue d'Ottawa pour assister au banquet offert au très honorable Ernest Lapointe a été, durant son séjour à Québec, l'invitée de M. et madame Léon des Rivières.

Mademoiselle Hélène Edge a reçu, de 5 à 7 heures dimanche après-midi, à la résidence de ses parents, le docteur et madame J.-A. Edge, pour sa soeur, Louise, débutante. Madame J.-A. Edge, madame Wilfrid Edge présidaient à la table du thé.

La société médicale de Québec donnera sa réception annuelle ce soir au Quebec Winter Club. Plus de deux cent cinquante invités seront présents. A minuit un souper froid sera servi.

Madame Paul Malouin recevra à l'heure du thé cet après-midi au Quebec Winter Club. Mademoiselle Malouin, madame Ernest Labrecque, madame Paul Joncas serviront le thé, le café et les glaces, aidées de madame F. X. Ahern, madame Harry McKenna, madame Henri Bertrand et mademoiselle Marguerite Charlebois.

Madame John Hall Kelly recevra à un bridge et à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence, rue D'Auteuil.

M. et madame L.-A. Tourigny ont reçu à une danse au Club Renaissance, samedi, en l'honneur de leur fille, Marie, débutante. Madame Tourigny portait une robe de tulle bleu brodée d'argent et un bouquet de corsage composé de roses roses. Mademoiselle Tourigny portait un modèle de tulle blanc, style Empire, et un bouquet colonial de roses Talisman. A minuit, un souper fut servi. Environ deux cent cinquante invités ont assité à cette soirée dansante. Les invités de l'extérieur qui ont assisté à cette danse sont: madame J.-A. Pinard, Montréal, mademoiselle Marie Saint-Pierre, Arthabaska, mademoiselle Georgette Marcil, Montréal, mademoiselle Lucie Lacroix, Trois-Pistoles, mesdemoiselles Dufresne, Trois-Rivières, mademoiselle Suzanne et monsieur François Renault, Beauce, mademoiselle Andrée Maheux, Arthabaska, mademoiselle Renée Morency, Montréal, M. L.-H. Bonneville, Montréal, M. David Johnson, Montréal, M. Jean-Chs Gascon, Montréal.

Madame E.-L. Garneau passe quelque temps à Montréal l'invitée de sa soeur, madame Roger Maillet.

Madame Robert Blatter réunira cet après-midi, à sa résidence de la rue Garneau, les membres d'un cercle de tricot au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Madame Maurice Cormier, de Montréal, a passé la fin de semaine au Château Frontenac.

Aux bridge et thé hebdomadaires, qui auront lieu en la salle paroissiale de l'église St-Patrice, mardi, sous les auspices de la C. W. L., sous-division de Québec, les dames qui serviront le thé sont: mesdames M. J. Collin, G.-I. Marceau, R. Hunter, M. O. Murphy et mademoiselle Burns. Ont souscrit: madame Jos. de Varennes, mademoiselle Marois, mademoiselle Burns, madame Henchey, madame St-Denis Prévost, mademoiselle R. Robinson, madame R. Hunter, madame W. H. McKenna, mademoiselle L. Boyer, madame W. B. Alleyn, madame B. Thomas, madame E. G. Smith, madame D. Kennedy, madame R. Weber, madame W. J. Doyle.

Mademoiselle Irma Pouliot fait un bref séjour à Montréal.

Aux "Fantaisies 1939" presentees au Quebec Winter Club les 24 et 25 courant mademoiselle Louise Turcot, soliste, dirigera le ballet australien de patin. Le choeur se compose des jeunes filles suivantes : Denise Benoit, Marcelle Tessier, Thérèse Dagneau, Madeleine St-Laurent, Annette Savard, Sheila Smyth, Claire Turcot, Suzanne LeMoine, Lucette Tessier, Suzette Picard, Gwynneth Smyth, Lucette Dussault, Pauline Gauvreau, Ruth Bastien, Mary Davy, Cécile Boivin.

Hier, ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Rostande Patry, fille de M. Jules Patry, avocat, et de madame Jules Patry, de Québec, à M. Georges Plamondon, comptable, fils de M. Raymond Plamondon, de St-Raymond, et de madame Plamondon, décédée.

M. et madame H. Donn Keresey de New-York ont passé quelques jours au Château Frontenac.

M. et madame Paul Brunet et leurs enfants Louise, Georges et Pierre, sont partis pour un séjour de trois semaines à Palm Beach, Floride.

Mademoiselle Jeanne Dussault retourne à Montréal aujourd'hui après avoir passé une semaine à Québec l'invitée de M. et madame Maurice Désy.

Madame A.-L. Dupont et mademoiselle Jacqueline Dupont retourneront à Montréal aujourd'hui après avoir passé quelque temps à Québec les invitées de M. et madame W. Robert.

M. et madame Philippe Bigué sont retournés à Trois-Rivières après avoir assisté samedi au mariage Bigué-Verge.

Madame J.-H. Lessard est retournée à Chicoutimi après avoir été l'invitée de madame Maurice Bleau à Loretteville et de madame A.-A. Boivin.

Madame Marcel Langlois recevra cet après-midi à sa résidence de l'avenue Lemesurier les membres du cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Dans la métropole

M. et madame Jules Dupre ont reçu samedi soir, avant le bal de charité belge. Les invités étaient M. et madame Maurice Trudeau, M. et madame Berthold Mongeau, M. et madame Charles Valiquette, M. et madame Beaudoin Handfield, M. et madame René Duranleau, M. et madame Louis Mongeau, M. et madame Adrien Duranleau, M. et madame Bernard Couvrette, le docteur et madame Albert Guilbault, M. et madame Raoul-Jean Fouré, M. et madame Henri Monty, le docteur et madame Conrad Archambault, M. et madame Lucien Desrochers, M. et madame Roland Lambert, M. et madame Maurice Lanctôt.

Madame Hector Racine fait un séjour de plusieurs semaines à Miami Beach.

L'honorable juge et madame Charles-A. Duclos sont arrivés, ces jours derniers, d'une croisière aux Indes Occidentales.

Sir Ernest MacMillan, de Toronto, est de passage à Montréal.

Le docteur et madame Lorne-C. Montgomery passeront la fin de semaine à Boston.

Madame J.-A. Biron, de Winnipeg, Manitoba, est de passage à Montréal chez sa fille, Béatrice.

Madame Jules-M. Décarie, de Québec, venue à Saint-Laurent pour le mariage Deslauriers-Descary, est l'invitée de M. et madame Wilfrid Bissonnette, avenue Querbes.

Mademoiselle Marthe Belleau, de Québec, était de passage à Montréal, ces jours derniers.

M. et madame Emile Vinet, leur fils et leurs deux filles, Lorette et Françoise, ainsi que M. Roger Vinet, sont actuellement à Miami, Floride.

Dans la capitale

Sir Gerald et Lady Campbell recevront à un dîner, ce soir.

Madame E. H. Coleman recevra à un déjeuner mardi en l'honneur de madame C. H. Cahan.

Sir Gerald et Lady Campbell recevront à un "cocktail", mercredi le 1er mars.

M. et madame Gordon Brownlee de Montréal ont passé la fin de semaine à Ottawa où ils ont assisté au mariage Cuthbertson-Ross.

Le Colonel William Mulock madame Mulock sont de retour d'un court séjour à Toronto.

Madame J. L. Coupal a reçu à l'heure du thé vendredi à sa résidence de Kingsview Park. Madame Coupal portait une robe de lainage français, marine. Madame James G. Joley qui accompagnait sa fille pour recevoir portait un ensemble bleu et blanc et un feutre bleu. Madame Edward Gimae de Montréal portait une robe de velours noir et un chapeau de même ton. Des fleurs de Califournie, des accacias bleus, et des oiseaux du paradis aux tons bleu et orange ornaient la table.

Pour vous,
Madame,

◆

Voici le costume deux pièces qui bat la marche dans la Mode du Printemps. Vous pouvez d'ailleurs si vous ne voulez pas attendre jusque là le porter dès maintenant sous votre manteau d'hiver. Et vous pouvez aussi porter avec la jupe n'importe quel de vos jolis gilets. Le costume d'ailleurs offre le grand avantage de pouvoir être porté à diverses heures du jour, à la ville ou à la campagne, pour le bureau, voire aussi pour le thé.

Ce patron existe dans les grandeurs 12 à 20 ans et 30 à 40 ans. Pour 16 ans, il faut 2 3-4 verges de tissu de 54 pouces de large et 1 5-8 verge de matériel pour la doublure.

Adressez votre commande : **Service des patrons, L'Evénement-Journal, 420 rue St-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 3332

Grandeur . . . .

Nom . . . .

Adresse . . . .

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

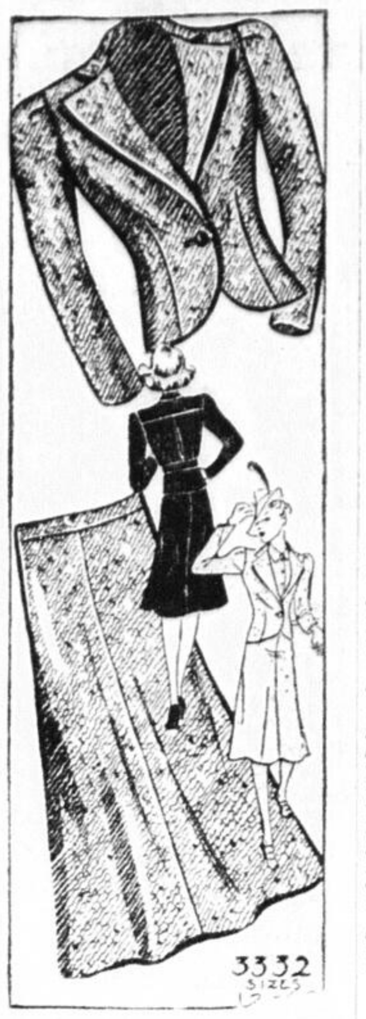

JONQUIERE

Séance du conseil municipal.—Le conseil municipal de cette ville a tenu une séance régulière lundi soir, sous la présidence de l'échevin J.-Edm. Maltais, maire-suppléant. Etaient présents : MM. les échevins Philippe Deschesnes, Philippe Simard, J.-W. Gagnon, Arthur Lepage et Jules Simard, formant quorum.

On accepte les comptes et sur l'avis de l'aviseur légal de cette ville, le conseil rejette des réclamations.

Le greffier donne lecture des communications, dont une requête des citoyens du quartier nord demandant la continuation de la rue Bilodeau, à partir de la rue Baillargeon à la rue St-Aimé. Cette requête est renvoyée à l'étude du comité de Finance.

Une autre demande des contribuables du même quartier est également renvoyée au Comité pour étude. Celle-ci a trait à la question des terrains de jeux que la ville doit construire. eCtte requête demande que le terrain de jeux de ce quartier soit situé sur la propriété de M. Alec Bouchard.

Uner éclamation de M. Adrien Larouche pour bris d'auto est renvoyée au comité.

L'échevin Ph. Deschesnes propose qu'une demande soit faite au ministère du Travail pour exécuter des travaux d'aqueduc sur une longueur de 500 pieds sur la rue St-Félix.

Une autre demande de travaux est aussi approuvée par le conseil. C'est une demande au ministère du Travail pour des travaux d'aqueduc dans la partie nord de la rue St-Jean-Baptiste.

Il est proposé par l'échevin J.-W. Gagnon et résolu unanimement que M. Ls. Boily soit remercié de ses services à la charge d'enquêteur à partir du 4 février prochain. Le Ministère du Travail ayant décidé de s'en tenir aux anciennes enquêtes.

Les 7 dimanches.

A St-Dominique.— Les exercices des sept dimanches en l'honneur de saint Joseph, comme préparation à la fête patronale du dix-neuf mars, sont commencés dimanche dernier, pour se terminer le 18 mars. Comme par les années passées, l'église est remplie de fidèles qui viennent solliciter leurs faveurs à ce grand saint.

A St-Laurent.— Dans la paroisse de St-Laurent, les exercices commenceront dimanche prochain, le 5 mars pour se terminer le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph.

Retraite paroissiale à St-Dominique.— Une setraite paroissiale sera prêchée dans la paroisse de St-Dominique du 23 février au 26 mars. Cette retraite sera prêchée par les RR. PP. Léo Binet et René Tremblay, O.M.I.

La Fédération Paroissiale de l'A. C. J. C.— Les Dirigeants des mouvements spécialisés de cette ville, au cours d'une réunion tenue lundi soir, ont fondé la Fédération Paroissiale de l'A. C. J. C. de cette ville. L'élection a donné le résultat suivant : Président : M. Gil Simard, Secrétaire : M. Edmond-Louis Bergeron, Trésorier : M. Dollard Bouchard. L'aumônier de la Fédération est M. le chanoine Joseph Lapointe, curé de St-Dominique.

Les Sections de J. I. C., J. A. C. et J. O. C. sont représentées dans la Fédération par leur président. M. l'abbé Roland Larouche est l'aumônier des Sections des mouvements spécialisés.

Aux dirigeants de la Fédération, nous souhaitons un avenir fécond en actions.

Les travaux du pensionnat.—Les travaux du pensionnat des Rvdes Soeurs du Bon-Pasteur, qui se construit présentement dans notre ville, avancent rapidement. On a terminé ces jours derniers, la confection des formes de ciment, et on a commencé dès cette semaine la pose de la brique. Les entrepreneurs espèrent compléter ce travail de la brique vers la fin de février. 150 hommes sont présentement employés à ces importants travaux exécutés par la Maison Cantin Limitée, de Québec.

Les travaux de plomberie qui ont été accordés à la maison Ludger Harvey et fils de cette ville commenceront la semaine prochaine.

SAINT-AGAPIT, STATION

Naissances.—Le 22 janvier, était baptisé : Joseph-Réjean-Chanel, fils de M. et Mme Isaïe Roger (Carmen Bergeron). Parrain et marraine: M. et Mme Zoël Roger, de St-Apollinaire, oncle et tante. Porteuse Mlle Florence Bergeron, tante.

—Le 24, Marie-Julienne-Odette, fille de M. et Mme Hervé Rousseau (Irma Bergeron). Parrain et marraine : M. et Mme Moïse Bergeron, oncle et tante : Porteuse : Mlle Florence Bergeron, tante.

—Le 30, a été baptisé un enfant à M. et Mme Bollard (Elise Bibeau). Parrain et marraine : le frère et la soeur de l'enfant. Porteuse : Mme Théo. Chaillier.

—Sincères félicitations à M. et Mme Tanguay, à l'occasion de la naissance de leur premier bébé, baptisé le 29 janvier.

—1er février—Jos-Claude-Yvon, fils de M. le notaire et Mme Oscar Bourgault, (Yvonne Beaudet). Parrain, M. Rolland. Marraine : Mlle Yvette, frère et soeur de l'enfant.

—Le 18 janvier, Joseph-Daniel, enfant de M. et Mme Henri Vermette. Parrain et marraine : M. David et J.-d'Arc Vermette, oncle et tante.

Mariage.—Le 30 janvier M. Adolphe Côté, de la paroisse, unissait sa destinée à Mlle Germaine Fecteau, de St-Isidore.

Le marié avait pour témoin son beau-frère, Abdon Gingras. La mariée était accompagnée de son frère Ernest.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Castonguay. Réception chez M. Aldège Côté et à la résidence du marié. Aux nouveaux époux qui résideront au milieu de nous, nous souhaitons toute une vie de bonheur.

Divers.—Gravement malade, M. Albert Lemay et Mme Alex. Houle.

—Plusieurs de nos vieillards luttent contre la maladie : M. Alfred Gosselin, Mme Vve Jos. Gosselin, Mme Charles Demers et Mme Vve Evangeliste Demers, cette dernière est âgée de 95 ans.

Décès.—Le 15 janvier est décédée Mme Joseph Rousseau, née Marie Biron, après cinq jours de maladie à l'âge de 67 ans. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept fils et trois filles : Ludger, Arcade, Joseph et Omer, Aimé, Lionel Philippe, Mmes Albert Paquet (Lydia), Arthur Samson (Eugénie) Philippe Bergeron (Lucienne), 57 petits enfants.

Le service fut chanté par M. le curé Castonguay. Le char funèbre conduit par Honoré Rousseau. La croix portée par M. Alphonse St-Pierre, le cercueil par MM. Wilfrid Olivier, Alphonse Faucher, Wilfrid Gosselin, Emilio Normand, Honoré Boucher, Philias Normand. La quête fut faite par Mmes Georges Vermette et Honoré Boucher.

Une foule très considérable de parents et d'amis conduisait le deuil. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

—Le 16 janvier, nous apprenions la mort de Mme Emile Côté, née Olixina Rousseau, à l'âge de 39 ans. Elle laisse outre son époux, une nombreuse famille. Ses funérailles eurent lieu à St-Agapit au milieu d'un très grand nombre de parents et d'amis venus pour témoigner leurs sympathies à la famille éplorée de la défunte.

—Le 24 janvier ont eu lieu les funérailles de Virginie Bergeron, épouse de feu Charles Gagnon, décédée à 88 ans et 2 mois.

Le service fut chanté par M. le curé Castonguay. La croix portée par M. Naz. Evang. Demers. Porteurs : MM. L.-A. Brochu, Ed. Ev. Bergeron, Jos. Dumont, Jos. Olivier, Alphonse Gingras. La quête faite par Mmes Ferdinand Boucher et Eugène Aubin. Elle laisse pour la pleurer, sept enfants : George, Edmond, Louis ; ses filles : Mmes Arthur Olivier (Eva), Albert Olivier (Albertine), Jos. Baron (Delvina). Un frère, M. Ben. Bergeron, de Minerve, Co. Labelle ; deux soeurs : Mme Francis Charest, de Québec et Mme Johnny Aubin, de Pawtucket. Une foule très nombreuse de petits enfants.

A la famille entière vont nos profondes sympathies.

LA SARRE

Statistiques de l'année. — Il y a eu durant l'année, 772 baptêmes ; 35 décès dont 18 de grandes personnes et 27 mariages.

Décès.—Le 20 janvier est décédée Mme Vve Jos Darveau.

—Le 3 février, est décédée également Mme Théodore Morissette. Elle laisse pour la pleurer, son époux et un fils, Trefflé, ainsi que des neveux et nièces.

—Le 12 février, a été inhumé Jean-Claude Bélanger, enfant de M. et Mme Stanislas Bélanger, née Rose Audet, décédé à l'âge de 13 mois.

Mariage.—Le 8 février, a été bénit le mariage de Maurice Coutu, avec Mlle Maria Laprise. M. Adélard Coutu servait de témoin à son fils et M. Laprise à sa fille.

Réunion des Fermières.— Le 7 courant, ont eu lieu la réunion mensuelle des fermières. Il y eut élection de nouveaux membres du conseil. Mme Paul Bélanger a été élu présidente ; Mme Lafontaine : assistante ; Mme Philippe Bégin : Bibliothécaire-Lectrice, Mme Edmond Gagnon, conseillère-locale et Mlle Gisèle Plourde, secrétaire-trésorière.

Le concours du mois était un sac à ouvrage tricoté. Il fut jugé par Mmes André Audet et Emilien Pronovost. Les gagnantes furent : Mme Auguste Jacob, Mlle Jeanne Audet, Mme Edwidge Carpentier, et Mme Clément Filiatrault.

La secrétaire donna le rapport de l'année. Ensuite, M. l'aumônier donna une conférence qui fut suivi d'une partie de cartes. La gagnante des tables fut Mme Antonio Noël et Mme Donat Trudel gagna le prix d'assistance.

A la fin de la soirée, Mme la présidente remercia les fermières de l'honneur qu'elles lui avaient fait ainsi qu'à sa secrétaire.

"Allons, fermières", dit-elle, mettons toutes la main à la roue, marchons d'avant et rivons notre volonté à notre devise : "Economie, travail, charité".

SAINT-SYLVESTRE

Décès.—Le 4 février est décédé M. Adolphe Robenhymer, époux de dame Amanda Dion, à l'âge de 79 ans. Après son service qui eut lieu à St-Patrice, le 7 courant, au milieu d'une assistance nombreuse, le corps fut transporté à St-Sylvestre où eut lieu un libéra et l'inhumation dans le lot de famille.

Portait la croix, M. Elie Marleau. Conduisait le char funèbre, M. Jean Bourgault. Les porteurs étaient MM. Louis Demers, Joseph Dion, Georges Bourgault, Eugène Sylvain, Arthur Bourgault, Arthur Gagné. Conduisaient le deuil, ses fils : Lucien, de Littleton, Emile, de St-Patrice, Arthur, de Berlin N. H. ses gendres : MM. et Mmes Eugène Sylvain, et Arthur Gagné (Aurore), de St-Gilles. Ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. Joseph, Théodore, Ferdinand, Odule, Onésime Dion ; ses belles-soeurs : Mmes Modeste et Alfred Robenhymer, son épouse et une fille qui n'a pu assister aux funérailles (Yvonne), M. et Mme Donat Péloquin, de Berlin, N. H. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Napoléon Lambert, entrepreneur de pompes funèbres de St-Patrice.

Nos sincères sympathies à la famille.

GASCONS

Baptême.—M. et Mme Paul Chapados font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Irène-Gabrielle. Parrain et marraine : M. et Mme Grégoire Chapados.

Divers.—Le 29 janvier, M. et Mme Samuel Alexandre Huard ont fêté leurs cinquantième anniversaire de Mariage. Il y eut banquet auquel prirent part les enfants de M. et Mme Huard ainsi que tous leurs amis.

—M. Edgar Arsenault, agronome est actuellement dans notre paroisse pour donner des cours post-scolaires.

—Garde Ida Castilloux est venue faire sa première visite aux écoles de la paroisse.

—MM. Baptiste et Henri Chapadeau sont de retour à Montréal, après avoir visité leur père malade, M. Johnny Chapadeau.

LAC ETCHEMIN

Décès

Le 30 janvier dernier ont eu lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme Wenceslas Bégin, née M.-Anne Jacques, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 33 ans et 3 mois. Outre son époux, elle laisse quatre enfants : Anicet, Nelson, M.-Rose Nadeau, et Laurence Bégin ; sa mère, Mme Richard Jacques ; ses soeurs, Mlles M.-Blanche et Adrienne Jacques ; ses frères, MM. Edouard, Aimé, Laurent et Léo Jacques, tous de Ste-Germaine.

Le 3 février est décédé Jos.-Vilmont Asselin âgé de 3 mois, fils de M. et Mme Jean Asselin.

Nos sympathies.

Naissances

Le 30 décembre a été baptisée Gabrielle-Louise, fille de M. et Mme Albert St-Hilaire (Anna Audet). Parrain et marraine, M. Clément St-Hilaire et Mlle Gabrielle Audet, frère et tante de l'enfant.

—Le 30 décembre, a été baptisée Marcelle-Andrée, fille de M. et Mme Wilfrid Giguère (née Cécile Ferland). Parrain et marraine, M. Gérard Ferland et Mlle M.-Ange Giguère, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 janvier, a été baptisée Gisèle, fille de M. et Mme Adélard Métivier (née Alberta Drouin). Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Métivier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 4 janvier, a été baptisé Jacques-Germain, fils de M. et Mme Edmond Poulin (née Amanda Rancourt). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Gagnon, cousin et cousine de l'enfant.

—Le 4 février, a été baptisé Yves-Claude-de-Oliva, fils de M. et Mme Charles Jacques (née Adrienne Bellavance). Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Bellavance.

—Le 14 janvier a été baptisé Adélard-Gérard, fils de M. et Mme Adrien Lacasse (née Yvonne Lessard). Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lacasse, grand-parents.

—Le 15 janvier, a été baptisé Jean-Marc, fils de M. et Mme Napoléon Gagnon (née Ph. Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15 janvier, a été baptisée Yolande-Hermance, fille de M. et Mme Ovila Poulliot (née Marie-Ange Bisson). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Poulliot, oncle et tante de l'enfant.

—Le 22 janvier, a été baptisée Georgette-Fleurange, fille de M. et Mme Honoré Veilleux (née Maria Genest). Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Lagrange, beau-frère et soeur de l'enfant.

—Le 29 janvier a été baptisé Gus-Emilien, fils de M. et Mme Emile Leclerc (née Rosa Gourde). Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Gourde, grand'parents.

—Le 2 février, a été baptisé Jean-Marie-Charles-Eugène, fils de M. et Mme Antonio Savoie (née Marie Gagnon). Parrain et marraine, M. Sauveur Savoie et Mlle Aline Savoie, frère et soeur de l'enfant.

—Le 3 février, a été baptisé Léopold-Louida, fils de M. et Mme Napoléon Poulliot (née Alice Ferland). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Poulliot, oncle et tante de l'enfant.

vous Aimerez
VOTRE FOYER
décoré par
GAUTHIER
292 St-Joseph
Québec
DRAPERIES — RIDEAUX
Papiers peints — Bibelots

Fleurs
arrangées avec goût pour toutes circonstances.
Tél. 2-6868
McKenna
11 rue Saint-Jean

Les moins EXPÉRIMENTÉES réussissent AVEC LES
TEINTURES
AMPOLLINA
DE FABRICATION ALLEMANDE

Votre intérieur
par
Roger Dussault
Venez voir nos spéciaux de février
199 rue Saint-Jean Tél. 2-1233

J. RAYMOND
MARCHAND
O.O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Correction Musculaire
EXAMEN DES YEUX
325½ St-JOSEPH Tél.: 3-0043
(Vis-à-Vis l'Eglise Jacques-Cartier)

MARQUE PRIMO O HOMARD
QUALITÉ De Luxe
le homard PRIMO

Autres Produits "PRIMO" en conserve :
Truite — Petoncles — Saumon — Langues de Morue — Hors-d'oeuvre "Vita-mor".

Le homard marque "PRIMO" est préparé par Louis-T. Blais, Limitée, Québec. Pris dans les eaux glacées de l'Atlantique, sur un fond rocheux, sa chair est plus ferme et sa saveur en est ainsi accrue — et vous êtes assuré d'un homard de la production 1938.
Six prix en argent à gagner. Ecoutez notre programme à la radio, poste CHRC, à 11.45 heures a.m.
Exigez la marque "PRIMO" de votre épicier

SPECIAUX DE FEVRIER
Housses confectionnées, sans charge
Stores vénitiens toutes les couleurs .55
Le pied carré, pose comprise
LUCIEN DUCLOS
décorateur d'intérieur
180, rue Saint-Jean, (au-dessus de la Pharmacie Pasteur)
33, 2ème Rue
Tél. : bureau 4-3891 atelier 2-7818

LES ENNUIS DENTAIRES commencent souvent par des gencives négligées

Adoptez aujourd'hui IPANA ET LE MASSAGE pour des gencives plus saines — des meilleures dents

POUR vous assurer des *dents* saines il faut en premier lieu prendre soin de vos gencives. Lorsque les gencives sont molles et flasques, susceptibles à de sérieux ennuis, les dents deviennent ternes et vous privent d'un sourire attrayant. C'est pourquoi les dentistes modernes recommandent plus d'exercice et plus de stimulation des gencives pour suppléer à l'absence de mastication vigoureuse de notre alimentation.

Voilà pourquoi tant de milliers d'hommes et de femmes attrayantes adoptent la Pâte Dentifrice Ipana et le massage. Ils savent que l'Ipana est fait spécialement pour aider à améliorer leur sourire. Ipana fait plus que nettoyer les dents et les rendre étincelantes; si on en massage les gencives, elle aide à les tonifier et à les stimuler pour qu'elles deviennent fermes et saines.

Décidez *dès maintenant* de conserver vos gencives saines, de garder vos dents étincelantes en adoptant la méthode quotidienne de la Pâte Dentifrice Ipana et du massage.

FAITES CETTE SIMPLE ÉPREUVE
Achetez un tube de Pâte Dentifrice Ipana. Brossez vos dents à l'Ipana après chaque repas. Et chaque fois, frictionnez aussi un peu d'Ipana sur vos gencives avec la brosse à dents ou le bout du doigt. *Avant d'avoir employé tout le tube* vos gencives seront plus fermes, plus saines et vos dents plus brillantes. Procurez-vous le tube économique d'Ipana chez votre pharmacien aujourd'hui.

PÂTE DENTIFRICE IPANA
FABRICATION CANADIENNE

du Poisson POUR DÎNER ?
Epatant!
Poisson au Four
Boulettes de Poisson
1 tasse de poisson cuit et émietté
2 tasses de purée de pommes de terre
Sel et poivre au goût
1 oeuf, battu
Découpez ces recettes format de fiche!

● C'est là ce que dit chaque membre de la famille quand vous servez un des nombreux repas tentants qu'on peut préparer avec du poisson, des mollusques ou des crustacés canadiens.

Nos braves pêcheurs canadiens prennent plus de 60 différentes sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés . . . et chaque espèce se prête à la préparation de plats très variés et forts appétissants.

Que vous aimiez le poisson frais, gelé, fumé, séché, en conserve ou mariné, vous le trouverez toujours savoureux, nourrissant, sain et économique. Il vous arrive, partout, toute l'année durant, dans le meilleur état, grâce aux facilités modernes dont jouit l'industrie des pêcheries au Canada.

Servez du poisson plus souvent à votre famille. Elle l'appréciera, et il lui fera du bien. Son coût peu élevé est un autre avantage appréciable!

Ministere des Pêcheries, Ottawa.

Mesdames: Demandez la brochure gratuite

Ministère des Pêcheries, 76
Ottawa.
Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".
Nom ....
(Ecrire lisiblement, en lettres détachées)
Adresse ....
D 17F

LE POISSON AU MENU DU JOUR

Les obligations de papeteries ont ajouté à leurs gains, samedi.-- Bilan de la Banque du Canada pour 1938

LES SPECULATEURS ETAIENT PLUS CONFIANTS EN FIN DE SEMAINE

LA SEMAINE SE TERMINE EN BEAUTE

Les aciéries et les titres d'aviation donnent le ton à la hausse à N.-Y.

SAMEDI MATIN

Le président Roosevelt dit aux hommes d'affaires de ne pas s'effrayer.

New-York, 20. — (P.A.—Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée) Le marché mobilier s'est rallié assez fortement durant la dernière séance de la semaine sous la conduite des aciéries et des valeurs d'aviation. Les gains allaient jusqu'à deux points, bien qu'ils eussent été réduits en clôture. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a gagné 3-10 de point à 50.7. Cet indice se trouve avoir gagné 4-10 de point durant la semaine écoulée. Le roulement fut de 409.110 actions samedi matin, à rapprocher de 322.070 actions le samedi précédent.

Les remarques faites par le président Roosevelt à sa dernière conférence avec les journalistes, vendredi, ont été notées avec intérêt par les spéculateurs mais sans plus. M. Roosevelt a dit que les hommes d'affaires n'ont pas raison de craindre de nouveaux impôts, une plus forte concurrence dans le domaine de l'énergie électrique ou un programme de déboursés dépassant les besoins du budget. De nouvelles cimes furent établies samedi par United Aircraft, Sperry, New York City Omnibus, et Bayuk Cigars. Les cours étaient plus fermes également dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, Youngstown, Douglas Aircraft, Boeing, Glenn Martin, Chrysler, General Motors, General Electric et Chesapeake & Ohio. Le coton a monté de 5 sous la balle ou il a fléchi d'autant.

578 titres différents furent cotés sur le grand tableau. 328 ont avancé 107 ont reculé et 143 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 ind.	15 c.f.	15 uti.	60 t.
Samedi	72.1	20.9	38.3	50.7
Vendredi	72.0	20.6	37.9	50.4
Mois dern.	73.0	21.3	37.2	50.9
1938	64.4	19.0	31.2	44.6
Bas 1939	67.8	18.9	35.5	47.3
Haut 1938	79.5	23.5	37.8	54.7
Bas 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

LUCIEN CÔTÉ
INCORPORÉE

Obligations
Gouvernementales, Municipales,
Institutions Religieuses,
Utilités Publiques et
Industrielles

Achetées - Vendues - Cotées

51 rue Saint-Pierre
QUEBEC
Téléphone : 2-2018

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUEBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

EXECUTONS TOUT ORDRE D'ACHATS ET VENTES SUR LES BOURSES DE NEW YORK MONTREAL ET TORONTO
TEL. 21264
J. E. LaFlamme, Limitee
15 SAULT-AU-MATELOT
QUEBEC
ACHATS, VENTES ET ECHANGES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTS VILLES, FABRIQUES INS. RELIGIEUSES UTIL. PUBLIQUES

En marge du marché des obligations

La Securities and Exchange Commission veut connaître l'usage que font les compagnies d'assurance de l'argent de leurs détenteurs de polices et l'influence qu'elles exercent sur l'économie de la nation et sur le crédit. — 64 millions de personnes détiennent des assurances aux Etats-Unis, soit la moitié de la population. — Six banques de New-York possèdent un actif global de près de quinze milliards. — Une enquête qui peut être suivie avec intérêt par les Canadiens.

(Par Maurice Turgeon, rédacteur financier)

Le rôle de premier plan, tenu par les compagnies d'assurance dans la vie économique d'un pays et dont nous faisions allusion dans un article récent, est démontré d'une façon plus saisissante encore par l'enquête que viennent d'ouvrir à Washington les autorités fédérales des Etats-Unis. Cette enquête ne porte pas sur la solvabilité des grandes sociétés américaines que tout le monde sait être de tout repos, grâce aux précautions extraordinaires exigées par la loi en ce qui concerne les responsabilités des assureurs envers leurs détenteurs de polices. M. W.-O. Douglas, président de la Securities and Exchange Commission, qui reçoit les témoignages, s'est empressé de le dire dès le début. Elle est la reprise, si l'on veut, de l'enquête ouverte il y a plus de trente ans dans l'état de New-York par le comité Armstrong, et dont l'un des avocats avait été Charles Evan Hughes devenu Juge en Chef de la Cour Suprême des Etats-Unis. On avait constaté en 1906 que trois compagnies d'assurance détenaient alors chacune un actif d'un demi milliard de piastres. Le comité Armstrong avait recommandé que les autorités ne permettent pas à ces sociétés de se développer d'une façon trop colossale. Or, aujourd'hui, chacune de ces compagnies d'assurance possède beaucoup plus, en avoir de toutes sortes, qu'un milliard de piastres. Il s'agit donc de faire le point une fois de plus en tenant compte des changements survenus depuis dans les conditions économiques.

M. Douglas voudrait connaître l'usage que l'on fait des sommes considérables versées par les assurés aux compagnies mutuelles d'assurance-vie, et l'influence qu'exercent ces dernières sur l'économie de la nation et sur le crédit. Comme on peut le voir tout de suite, l'enquête Douglas peut être comparée dans une certaine mesure, à l'enquête Montpetit, au Canada, pour la révision des impôts, ou à toute autre du même genre. Voyons ce qu'elle a donné en fait d'informations jusqu'à présent.

En 1900, il y avait aux Etats-Unis des polices d'assurance-vie en force pour une valeur globale de $8,600,000,000. En 1937, cette valeur avait passé à $109,700,000,000, soit soixante pour cent de l'assurance-vie totale en vigueur dans le monde. L'actif de $26,249,000,000 détenu par les compagnies américaines est entre les mains d'une cinquantaine de sociétés. 25 se répartissent une somme de $22 milliards environ, et 23 autres une somme de plus de trois milliards de piastres. Il y a plus intéressant encore: six compagnies, nommément la Metropolitan, la Prudential, la New-York Life, l'Equitable Life of New-York, la Mutual Life of New-York et la Mutual Benefit Life of Newark, N.J., qui sont toutes situées dans la ville de New-York ou dans un rayon de dix milles de cette métropole, administrent $14,925,000,000 en avoir, soit 56.9 pour cent de tout l'actif des sociétés américaines d'assurance-vie. La plus grosse compagnie est la Metropolitan Life avec $4,720,000,000 d'actif.

Ces chiffres, qui sont publiés dans Saturday Night par M. George Gilbert, en disent long sur l'importance des assureurs dans la vie économique des Etats-Unis. M. Fell, président de l'Empire Life, rappelait, la semaine dernière, que les Etats-Unis occupent le premier rang dans le monde pour l'assurance-vie en vigueur. La deuxième place va à la Grande Bretagne, la suivante à l'Allemagne et la quatrième au Canada. Le Japon et la France ne viennent qu'ensuite. Nous avons donc raison de nous intéresser à l'enquête Douglas puisque les mêmes problèmes se posent, sur une échelle plus petite, dans notre propre pays. On estime que chez nos voisins soixante-quatre millions de personnes sont assurées. C'est la moitié de la population. Il n'y a guère, dans le monde, de groupe où l'on se sente les coudes autant que dans celui des détenteurs d'assurance. La masse des contributions annuelles des assurés est imposante. En 1929, les compagnies américaines ont reçu en primes la somme de $4,337,000,000, ce qui représentait six pour cent du revenu national pour cette année là. Les primes encaissées par la seule Metropolitan Life en 1935 se sont élevées dans l'Etat de New-York à $147,826,000, alors que les impôts touchés par cet état se chiffraient par $315,900,000. La Metropolitan Life avait reçu en 1935 des primes globales dans tous les Etats-Unis pour une valeur de $939 millions.

Cela fait beaucoup de chiffres qui sont pourtant indispensables pour donner une juste idée du point que nous voulons souligner. Tout cet argent est placé en grande partie sur des obligations gouvernementales. Depuis quelques années, les compagnies d'assurance américaines achètent, même directement, de grosses émissions d'obligations industrielles ou autres, sur le marché ou privément, comme on peut le lire chaque semaine dans le Wall Street Journal. Mais le gros des placements se font dans les valeurs de gouvernements.

La situation est la même au Canada. Les fonds payés annuellement par des millions d'assurés, dont vous et moi, servent avant tout à financer les gouvernements. Si cette finance est possible, c'est bien grâce à l'argent fourni aujourd'hui par les personnes prévoyantes, car sans l'apport des compagnies d'assurance, il serait inutile de tenter même de lancer avec succès un emprunt du Dominion ou de l'une des grandes provinces du Canada. M. G.-F. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, nous apprend dans son rapport annuel, qui sera déposé ces jours prochains à la Chambre des Communes, que les émissions nouvelles se sont élevées l'an dernier, au Canada, à la somme de $123 millions en ce qui concerne les emprunts fédéraux et provinciaux. Nous savons aussi par les rapports financiers des compagnies d'assurance publiés depuis quelques jours que ces obligations ont pris surtout le chemin de leurs portefeuilles. A noter, qu'en 1937 et 1938, le montant total des émissions nouvelles au Canada, soit des gouvernements ou des corporations, demeura beaucoup inférieur au niveau de toute autre année depuis 1930. N'empêche que les sociétés canadiennes engagées dans le commerce de l'assurance-vie ont une partie considérable de leur actif immobilisée dans la catégorie des placements connus sous le nom d'emprunts gouvernementaux. Cela fait que leurs administrateurs voient d'un oeil inquiet l'augmentation constante des dettes publiques, et que la tâche qui les confrontent pour placer d'une façon profitable l'argent versé par centaines de millions à chaque année n'est pas des plus faciles. Elles voient d'un oeil encore moins favorable les projets de conversion forcée ou de répudiation pure et simple des dettes publiques soulevés de temps à autres par les extrémistes.

L'enquête Douglas permettra sans doute d'établir ce qu'il y a de fondé ou non dans l'accusation que l'on jette bien souvent gratuitement à la tête des compagnies d'assurance à l'effet qu'elles sont devenues tellement puissantes qu'elles dictent aujourd'hui aux gouvernements ce que ces derniers doivent faire. Cette accusation n'est certainement pas fondée en Allemagne puisqu'à tous les deux ou trois mois le gouvernement Hitler annonce à grands renforts de publicité que son dernier emprunt domestique a été souscrit en un rien de temps par les compagnies d'assurance et les banques. Il y a souscription et souscription, comme il y a remboursement et remboursement. L'Etat naziste, maître des fortunes et des destinées humaines, n'est pas un exemple à imiter. D'autre part, il n'est pas mal que l'on fasse un peu de lumière, comme on semble vouloir le faire à Washington, sur le véritable rôle tenu par les compagnies d'assurance-vie dans la vie économique du pays.

QUEBEC FIRE ASSURANCE CO.

Avis est par les présentes donné que la 121ième assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie 81, rue St-Pierre, Québec, lundi, le 6 mars 1939, à 3 heures p.m., afin de recevoir un état des affaires de la Compagnie pour l'année écoulée et de procéder à l'élection des Directeurs pour l'année courante.

Par ordre du bureau de Direction.
G.-H. HENDERSON,
Secrétaire

ARCHITECTE
J. S. Bergeron
145, rue St-Jean
Tél. : 2-4256

Téls : 8121-8122
Dorion & Dorion
AVOCATS
37 de la Couronne — Québec

ABITIBI PAPER COTE 60 OFFERT

Les autres obligations de papeteries canadiennes étaient fermes, samedi.

BROWN 45¼

Les obligations américaines ont trouvé facilement des preneurs.

Montréal, 20. (PC) — Les valeurs de premier choix sont demeurées fermes, samedi matin, sur le marché domestique. Les acheteurs ont porté leur attention sur les obligations industrielles et de services publics. Les papeteries ont ajouté à leurs gains de vendredi. Abitibi Paper monta d'une couple de points et clôtura à 60 offert. Brown Company était ferme à 45 1-4. Consolidated Paper, Great Lakes Paper et Minnesota and Ontario 6 pour cent ont aussi gagné du terrain.

La demande a été soutenue dans Gatineau Power, Montreal Power 3 1-2 pour cent et Shawinigan 4 et 4 1-2 pour cent. Les Dominion 5 pour cent 1941 ont haussé d'une fraction de point de même que les Canadien National 3 pour cent 1955 et 1959.

A New-York

New-York, 20. (PA) — Les obligations américaines ont trouvé plus facilement preneurs, samedi matin, à New-York, principalement dans le groupe des chemins de fer. Des gains furent enregistrés par Baltimore and Ohio, Chicago, Milwaukee St-Paul & Pacific, Illinois Central, Delaware & Hudson, Southern Railway et Southern Pacific. Le ton était plus ferme aussi dans Santa Fe 4 pour cent à 109, Union Pacific 4 pour cent à 114, Standard Oil of New Jersey 3 pour cent à 105 3-4 et Brown Shoe 3 3-4 pour cent à 107 1-4. Les obligations des compagnies de transport de New-York ont monté d'un point ou deux. Les valeurs de l'Amérique du Sud étaient recherchées de même que les obligations fédérales américaines.

TIRAGE A BLACK LAKE

Black Lake, 20. — La ville de Black Lake a fait un tirage au sort le 10 février derniner pour le remboursement anticipé de quelques-unes de ses obligations en cours. Les obligations suivantes seront donc remboursées au pair à compter du 1er avril prochain: dénominations de $100, Nos 42-65-70; dénominations de $500, Nos 4-16-111-194; dénominations de $1,000, Nos 26-77.

SOUMISSIONS DEMANDEES

La commission scolaire de Hull demande actuellement des soumissions pour la vente d'une émission de $135,000 d'obligations. Ces titres porteront intérêt à 4 pour cent et seront remboursables par séries durant une période de quinze ans. Les soumissions seront reçues jusqu'au 8 mars prochain.

EQUITABLE LIFE ASS.

New-York, 20. — L'Equitable Life Assurance Society a acheté au cours de l'année 1938 pour une valeur de $361,156,337 d'obligations, dont $200 millions environ de valeurs industrielles. Cette compagnie d'assurance a acheté entre autres choses pour $73,500,000 d'obligations de chemins de fer américains. L'actif total de la société à la fin de 1938 était de $2,260,913,149, en augmentation de $155,370,390 sur 1937. L'assurance-vie en force à la fin de l'année dernière se chiffrait par $6,749,177,544, une augmentation de $14,645,883 sur 1937.

Au trust général du Canada

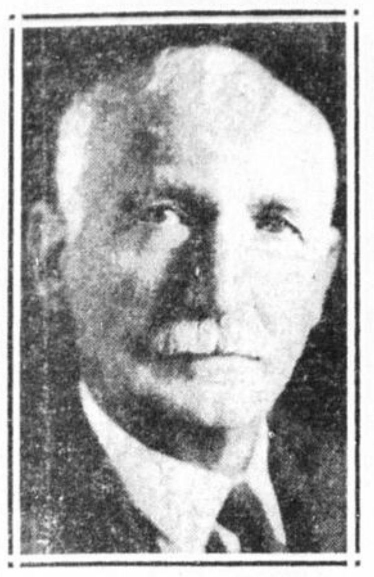

L'hon. D.-O. L'ESPERANCE, qui a présidé l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 17 courant.

M. RENE MORIN, qui a présenté le rapport pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1938.

W.-C. TAYLOR DEMISSIONNE

Washington, 20. — Wayne-C. Taylor, secrétaire adjoint au département du Trésor des Etats-Unis, a donné sa démission à cause d'une divergence d'opinions au sujet de la politique du gouvernement Roosevelt en ce qui concerne les futurs prêts aux pays de l'Amérique du Sud. M. Taylor veut bannir toute politique du programme de prêts à l'étranger alors que les conditions économiques ne seraient plus les seules en jeu au cours des négociations ouvertes avec le Brésil ces jours-ci.

RAPPORT DE LA BANQUE DU CANADA

Les profits de cette institution furent de $1,665,300 l'an dernier comparativement à $1,814,096 durant l'année 1937.

Ottawa, Ontario, 20. — Le rapport annuel de la Banque du Canada qui vient d'être rendu public accuse une augmentation dans la réserve d'or et la vente de tout l'argent en lingots au cours de l'année 1938. Les profits de l'institution qui seront divisés entre les fonds de surplus et le Trésor fédéral se sont élevés à $1,665,300 l'an dernier, à rapprocher de $1,814,096 en 1937. La diminution dans les profits provenait d'une baisse de rendement des placements et de pertes subies sur l'argent. Dans ses remarques, le gouverneur Graham F. Towers a souligné que le problème du chômage tel qu'il se pose aujourd'hui ne peut pas être considéré comme un problème de solution possible dans un avenir rapproché.

La réserve de la Banque du Canada (au prix du marché) et le change étranger s'élevaient à $214,268,442 au lieu de $197,641,578 en 1937. La circulation des billets est passée de $165,330,405 à $175,259,572. L'actif total est de $404,935,602 au lieu de $390,430,216.

ASSEMBLEE DU TRUST GENERAL

L'accroissement des biens en garde et en régie de la société a été de $72,737,845 en 1937 à $84,032,794 en 1938.

Montréal, 20. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Trust Général du Canada a eu lieu le 17 courant à midi.

Au cours de l'année, la valeur comptable des biens en régie s'est augmentée de $40,592,251.06 à $47,392,528.80, soit par $6,800,291.74. La valeur des biens en garde est passée de $27,795,364.79 à $32,615,351.88.

Les revenus bruts au cours de l'année 1938 se chiffrent à $200,700.45 contre $203,942.08 en 1937; certaines opérations exceptionnelles de 1937 ne s'étant pas reproduites en 1938.

Les frais généraux se sont élevés à $105,762.51 contre $98,863.68 en 1937. Cet accroissement dans les dépenses résulte en partie d'une campagne de publicité plus intensive que par le passé.

Les réserves pour impôt ont été établies à $13,876.16 et le bénéfice net ressort à $81,061.78.

Une somme de $10,000.00, prélevée sur les profits, a été affectée à la dépréciation des placements. Un dividende au taux de 6 pour cent l'an, versé aux actionnaires privilégiés, a absorbé une somme de $66,000.00 et le solde créditeur du compte de pertes et profits s'est accru de $5,061.78 et s'établit, au 31 décembre 1938, à $196,636.35.

L'actif total de la société, comprenant son capital, ses biens en régie, ses valeurs en garde et ses dépôts, s'élève maintenant à $84,032,794.61, en regard de $72,737,845.77 au 31 décembre 1937.

L'hon. D.-O. L'Espérance, agissant comme président de l'assemblée en l'absence du sénateur Wilson et parlant au

(Suite à la page 7)

LES COURS DU BLE RESTENT SOUTENUS

Le jeu de l'arbitrage entre Winnipeg et Chicago a aidé la première place.

MAI 62 7/8 SOUS

Le beurre canadien a baissé un peu à Montréal. — Hausse des oeufs.

Winnipeg, 20. — (P.C.) — Les achats provenant de l'arbitrage entre Winnipeg et Chicago ont été suffisants pour absorber les quelques offres faites samedi matin sur la place canadienne. Les ventes de blé canadien à l'exportation se limitaient à une cargaison ou deux en provenance de Vancouver. Le blé ferma en mieux de 1-8 de sou le boisseau ou inchangé. Mai 62 7-8 sous, juillet 63 5-8 sous et octobre 64 1-8 sous. Liverpool a baissé de 1-8 à 1-4 de point et Buenos-Ayres était inchangé ou en perte de 1-3 de sou. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	62¾	62⅞	62⅝	62⅞
Juil	63⅝a	63⅝	62⅜	63⅝
Oct	63⅞	64⅛	63¾a	64⅛
AVOINES:				
Mai	29⅜	29⅜	29⅜	29⅜b
Juil	28¾	29 b	28¾	29 b
Oct	28⅞	..	..	28⅞
ORGE:				
Mai	37½	37½b	37½	37½b
Jui				36¾b
LIN:				
Mai	150½	151½	150½	151
Juil				147½b
SEIGLE:				
Mai	43¼	43⅜b	43¼	43⅜b
Juil	43¾	43⅞b	43¾	43⅞b

A Chicago

Chicago, 20. — (P.A.) — Le blé américain a haussé de 1-8 à 3-8 de sou le boisseau samedi. On a rapporté la vente d'une cargaison de blé d'hiver de la côte du Pacifique à la Russie. Le blé a monté de 1-8 à 3-8 de sou le boisseau. Mai 68 1-8 à 1-4 sous, juillet 68 3-8 à 1-2 sous. Le maïs a haussé de 1-8 de sou à 1-2 sou. Mai 49 1-4 à 1-8 sous et juillet 50 3-8 sous. Les avoines ont monté de 5-8 à 7-8 de sou, les fèves soya ont gagné 1-4 de sou à 1 sou, le seigle était inchangé ou en mieux de 1-8 de sou et le saindoux a haussé de 3 à 5 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mars	..	..	..	68⅛
Mai	68-67⅞	68¼	67¾	68⅛-¼
Juil	68	68½	68	68⅜-½
Sep	69	69¼	68⅞	69⅛-¼
MAIS:				
Mars	46½	47	46⅜	47
Mai	48⅞-¾	49¼	48⅝	49¼-½
Juil	50⅛	50⅜	50	50⅜
Sep	50⅞-¾	51⅛	50⅝	51⅛
AVOINES:				
Mai	28½	29⅛	28½	29¼-⅛
Juil	27⅛	27⅞	27⅛	27⅞
Sep	27¼	27⅞	27¼	27¾
FEVES:				
Mai	81½	..	..	81½
Juil	81¾			81¾
Oct		..	..	75½
SEIGLE:				
Mai	45⅜	45½	45¼	45½
Juil	46¼	..	..	46¼
Sep				47¼

Les denrées

Montréal, 20. — (P.C.) — Le beurre a cédé un peu de terrain la semaine dernière sur le marché des denrées. Le fromage, les oeufs et les pommes de terre étaient stables ou plus fermes, d'après le rapport du département fédéral de l'Agriculture. Le beurre de fabrique aux détaillants a coté 23 3-4 à 24 sous la livre par pain d'une livre et 23 1-4 à 23 1-2 sous la livre par pain de plus d'une livre. Le beurre de l'Ouest reclassé livré à Montréal fut offert à 22 1-2 sous la livre et le frais à 22 3-4. Le Québec No 1 pasteurisé reclassé a coté dans le gros, par lots aux commerçants, 22 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 6,793 boites durant la semaine au lieu de 1,416 l'an dernier. Le fromage blanc et coloré de l'Ontario a coté

(Suite à la page 7)

— 1939 —

PROVINCE DE QUEBEC

Ministère des Mines et des Pêcheries

COURS DE PROSPECTION AU PALAIS MONTCALM

Le Service Provincial des Mines offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerais. — Elle sera donnée au Palais Montcalm, du 27 février au 4 mars inclusivement.

Il y aura deux cours par jour, à trois heures de l'après-midi et à huit heures du soir. Ces conférences seront abondamment agrémentées de projections lumineuses, voire même, de ciné-films parlants. Le conférencier sera M. l'abbé J.-W. Laverdière, docteur es sciences, Directeur du Département de Minéralogie et de Géologie de la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

Le Directeur du
Service des Mines
A.-O. DUFRESNE.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 20, (P. A.) — Le dollar canadien a haussé de 1-32 de sou au cours de $0.99½ sur le marché des changes étrangers, samedi matin. La livre sterling a gagné 1-8 de sou à $4.68 7-8 et le franc français était en mieux de 1-16 de point à $0.0264 7-8. Le belga perdit ½ point et le florin hollandais a haussé de 4 points. A Montréal, la livre sterling a baissé de 1-8 de sou à $4.71, le franc français était inchangé à $0.0266 1-8 et le dollar des Etats-Unis a touché la même prime de 15-32 de un pour cent.

FLUCTUATIONS IRREGULIERES

Les valeurs industrielles ont monté à Toronto tandis que les mines d'or et les valeurs de pétrole étaient plus faibles.

Montréal, 20. (PC) — Les fluctuations furent irrégulières, samedi, dans les valeurs inscrites sur le Curb de Montréal. Asbestos nouveau, British American Oil, Commercial Alcohol et Beauharnois Power ont monté tandis qu'Abitibi Paper et Fairchild étaient plus faibles. Dans le compartiment minier, Sherritt Gordon, Perron, Eldorado et Stadacona étaient plus fermes. Pamour a baissé de 5 sous à $4.00.

A Toronto

Toronto, Ontario, 20. (PC) — Les valeurs industrielles étaient plus fermes, samedi matin, à Toronto. Les bas métaux ont avancé tandis que les mines d'or et les valeurs de pétrole étaient plus lourdes. Le roulement fut de 209,000 actions seulement. San Antonio a gagné 4 sous à une nouvelle cime. Stadacona baissa à 86 sous pour clôturer ensuite à 90 sous en mieux d'un sou. Augite fut actif en mieux d'un sou. Les cours se sont raffermis dans Bagamac, Bankfield, Broulan et Buffalo Canadien. Ce fut la même chose pour Chesterville, East Malartic, O'Brien, Perron, Siscoe et Wright Hargreaves.

DIVIDENDES

Perron Gold Mines, 4 sous par action, payable le 21 mars aux actionnaires inscrits le 2 mars.

COURS DE DOW JONES

New-York, 20. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance de samedi sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 145.41, en mieux de 0.56 point; 20 chemins de fer à 30.55, en mieux de 0.24 point; 15 utilités publiques à 25.43, en mieux de 0.36 point.

MEILLEURE TENUE DU MARCHE LOCAL

Les gains étaient assez nombreux, samedi matin, sur la Bourse de Montréal.

NICKEL 52 3/8

L'activité s'est portée sur Montreal Power et Imperial Oil.

Montréal, 20, (P.C.) — Les valeurs canadiennes ont gagné un peu de terain, samedi matin, à Montréal. Les cours se sont raffermis dans Canadian Can commun à 14 7-8, Dominion Steel B à 10 1-4, National Steel Car à 56 et Pacifique Canadien à 4 7-8. Imperial Oil fut plus actif mais ferma inchangé à 17 et International Petroleum a haussé d'un quart de point.

Montreal Power se montra actif de son côté et ferma stationnaire à 30 7-8. Gatineau Power était plus ferme et Brazilian inchangé. On notait de faibles gains dans Price Brothers commun, Bathurst et St. Lawrence Corporation. Nickel a haussé de 5-8 de point à 52 3-8.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 55,900 actions, comprenant 13,100 parts industrielles et 42,800 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $1,700. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

Samedi	64.6	77.8	73.4
Jour précédent	64.3	77.5	73.1
Semaine dernière	63.7	77.6	73.0
Mois dernier	62.9	80.2	74.4
Année dernière	64.8	75.6	72.0
1939 Haut	64.3	85.0	78.0
1939 Bas	60.4	70.3	67.0

MONARCH MORTGAGE

Toronto, Ont., 20. — Monarch Mortgage & Investments Ltd a gagné en 1938 des profits de $11,414 avant une réserve de $12,018 pour la dépréciation des immeubles. En 1937, les profits avant la dépréciation avaient été de $12,738.

CHARGEMENTS DE WAGONS

Ottawa, Ont., 20. — Les chargements la semaine terminée le 11 février tombent à 39,227 wagons, de 43,634 la semaine correspondante de l'an dernier. C'est également une diminution de 1,203 wagons sur les chargements de la semaine précédente. Le nombre-indice baisse de 71.70 à 69.06.

ellow Truck & Coach a gagné en 1938 des profits nets de $3.57 par action privilégiée 7 pour cent au lieu de 85 sous par action commune en 1937.

Les ventes des magasins à rayons aux Etats-Unis ont diminué de 2 pour cent la semaine dernière, comparativement à 1938. La diminution à ce sujet avait été de 6 pour cent la semaine précédente.

Quaker Oats Co. a gagné en 1938 des profits de $7.34 par action commune au lieu de $4.40 en 1937.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

MONTREAL - QUEBEC

BILAN

31 décembre 1938

ACTIF

DE LA SOCIETE:		
Caisse et Banque	$ 33,197.75	
Balances diverses y compris hon. dus	6,904.07	
Prêts sur nantissement et int. courus	93,054.71	
Avances aux fiducies et int. courus	145,540.49	
Placements: obligations et int. courus	586,615.52	
hypothèques et int. courus	340,368.86	
prêts divers et int. courus	39,202.03	
Immeubles	129,034.51	
Ameublement, etc	2.00	
		$1,373,919.94
COMPTES GARANTIS:		
Prêts sur nantissement		2,651,000.00
DES SUCCESSIONS, FIDUCIES ET AGENCES:		
Caisse et Banque	$ 425,306.04	
Placements:		
Actions	12,223,207.61	
Obligations	25,873,262.50	
Hypothèques	1,738,092.69	
Immeubles	6,588,502.67	
Divers actifs	544,151.29	
		47,392,522.80
VALEURS EN GARDE:		32,615,351.88
		$84,032,794.62

PASSIF

DE LA SOCIETE:		
Créanciers divers	$ 7,055.31	
Dividendes à payer	16,956.03	
Réserve pour impôt sur le revenu	15,285.10	
Réserves y compris honoraires non gagnés	32,987.15	72,283.59
CAPITAL:		
Actions ordinaires		$ 5,000.00
Actions privilégiées	$2,000,000.00	
moins: non émises	900,000.00	1,100,000.00
SOLDE du COMPTE PERTES et PROFITS		196,636.35
		$1,373,919.94
COMPTES GARANTIS:		
Dépôts garantis		2,651,000.00
DES SUCCESSIONS, FIDUCIES ET AGENCES:		47,392,522.80
VALEURS EN GARDE:		32,615,351.88
		$84,032,794.62

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

SOLDE au 1er janvier		$ 191,574.57
PLUS:		
Bénéfice net des opérations		81,061.78
		$ 272,636.35
MOINS:		
Affectation à dépréciation de placements	$ 10,000.00	
Dividendes payés aux actionnaires	66,000.00	
		76,000.00
SOLDE au 31 décembre		$ 196,636.35

Approuvé pour le Conseil d'Administration:
D.-O. L'Espérance, Vice-président.
Beaudry Leman, Vice-président.

RAPPORT DU VERIFICATEUR

J'ai l'honneur de faire rapport aux actionnaires du Trust Général du Canada que j'ai examiné les livres et documents de cette Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 1938 et obtenu toutes les explications et tous les renseignements requis. J'ai contrôlé l'existence des valeurs détenues par la Société, tant pour son compte que pour celui des différentes fiducies qu'elle administre. Les valeurs et fonds en garde et en fiducie sont tenus séparément des valeurs et fonds de la Société et sont portés aux livres de celle-ci de façon à indiquer le compte auquel ils appartiennent.

Je certifie qu'au meilleur de ma connaissance le bilan ci-dessus, établi d'après les livres au 31 décembre 1938, représente fidèlement la situation financière de la Société.

MAURICE CHARTRE,
Comptable Agréé.

MONTREAL, ce 16 février 1939.

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
105 Côte de la Montagne
Tél. 2-4061 QUEBEC.

VALEURS DE PLACEMENT
SPECIALITE : OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

L.-G. BEAUBIEN C.-H. BRANCHAUD J.-D. HERDT
L.-T. DesRIVIERES A.-S. BEAUBIEN
L.-G. Beaubien & Cie
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL ET DU CURB DE MONTREAL
Ordres d'achat et de vente dans les valeurs mobilières et dans les titres miniers exécutés par fil privé direct sur les marchés de Montréal, New-York, Toronto et Vancouver.
70, rue Saint-Pierre, Québec Téléphone : 2-1521
BRUXELLES (Belgique) PARIS (France)
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membre de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec. — Tél. : *2-1521

Séance du 18 février 1939

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
53	Bell Tel.	171⅞	172	172	172
180	Braz Trac.	8⅝	8⅝	8½	8⅝
65	B C Pow A	24⅛	24½	24½	24½
80	Bull Pro A	16⅜	16⅜	16¼	16¼
100	Can Car.	14¾	14⅞	14⅞	14⅞
10	Do Pr	32	32	32	32
95	C Celanese	14¾	14¾	14¾	14¾
110	C Cement	8	8	8	8
25	C Nor Pow	16	16	16	16
110	C Pac Ry	4¾	4⅞	4⅞	4⅞
35	C Steam	2⅛	2¼	2¼	2¼
5	Cocksh Pl	6⅞	7¼	7¼	7¼
39	Cons Smel	55	55	55	55
500	Cr Cor & S	24	24	24	24
20	D Bridge	33⅞	33⅞	33¾	33⅞
25	D Coal Pr.	16½	16½	16½	16½
345	D Steel B.	10	10¼	10⅛	10¼
75	Dom Tar	5⅝	5½	5½	5½
60	Gat Pow	13	13⅜	13¼	13⅜
40	Do Pr	90½	91½	91	91½
25	Gurd C & C	5¼	5¼	5¼	5¼
245	Hol G Min	14½	14½	14½	14½
866	Imp Oil	16⅞	17	17	17
580	Imp Tob	16½	16½	16½	16½
255	Int Nickel	51¾	52⅜	52	52⅜
165	Int Petrol	26¼	26¾	26⅝	26¾
10	L of the W	14	13	13	13
25	McColl Fr	6½	6½	6½	6½
627	Mont Pow	30⅞	31	30⅞	30⅞
150	Nat Brew	42	42¼	42	42¼
75	Do Pr	44½	44	44	44
116	N Steel Car.	55½	56	55¼	56
267	Nor Mines	80¼	80¼	80	80¼
135	Price Bros.	15	15½	15	15½
20	Quebec Pow.	18	18¼	18	18¼
60	Shawinigan	21	21¼	21	21¼
70	St Law Cor.	3⅛	3½	3⅜	3½
135	Steel of C	73	73	73	73
100	Do Pr	70	70	70	70
40	Un Steel	5	5	5	5
	BANQUES :				
8	Can Nat	166½	167	165	167
5	Commerce	176¼	176	176	176
	OBLIGATIONS :				
$1700	M P 3% 1939	50	50	50	50

CURB DE MONTREAL

Séance du 18 février 1939

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
295	Abitibi	2⅛	2¼	2	2
920	Do Pr 6%	15	15	14	14½
35	Alum Ltd	124	123¼	123¼	123¼
9	Asbestos	104	102	102	102
100	Do nouv	26¼	26¼	26¼	26¼
2081	Beauharnois	4½	4⅞	4½	4⅞
790	B A Oil	22¼	22½	22¼	22½
95	C & D Sugar	28¾	28¾	28½	28¾
50	Can Brew	150	150	150	150
25	Cub Airc	160	2	2	2
950	C Alcohol	195	2⅛	195	2⅛
168	Cons Paper	5½	5¾	5½	5¾
215	Donnacona A	4⅝	4¾	4¾	4¾
105	Do B	4⅛	4½	4⅛	4½
460	Fairchild	4⅞	4½	4	4
35	Ford of C A	21⅜	21⅜	21⅜	21⅜
7	Fra Co V T	13½	13¾	13¾	13¾
10	Int Util A	8½	8½	8½	8½
27	Lake S J P	18	16	16	16
15	McColl F Pr	87½	87½	87½	87½
5	Mitch Rbt.	13½	13¼	13¼	13¼
5	Page ersey	102	102⅞	102⅞	102⅞
75	Pow Corp Pr	104	104	104	104
95	Prov Trans	7¼	7	7	7
100	Walk Good	47½	47¾	47¾	47¾
	MINES :				
500	Aldermac	40½	40	38	38
1000	Beaufor	14	12	12	12
230	Bulolo Gold	27⅜	27½	27	27¼
2000	Cent Cad	20	20	20	20
200	Con. Chib.	24	24	24	24
600	Eldorado	187	190	188	190
1000	J M Cons	7	7	7	7
180	Lake Shore	47	47½	47¼	47½
100	O'Brien	275	275	275	275
450	Pamour	405	400	400	400
200	Pato Cons	225	225	225	225
500	Perron	175	177	175	177
150	Placer Dev	13¾	14½	14½	14½
400	Sherrit G	110	111	111	111
3650	Siscoe	127	129	122	125
300	Slad Mal	59	60	60	60
22700	Stad Roun	88	91	88	91
600	Sullivan	89	85	85	85
1500	Tec Hughes	440	440	440	445
675	Thom Cad	25	26	25	26

Ventes sur la Bourse et le Curb : 13,100 industrielles; 42,800 minières.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81 rue Saint-Pierre, Québec. — Tél. : *2-7006

SEANCE DU 18 FEVRIER 1939

Ventes: 409,110 actions.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

Ventes Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Fer.
Air Reduction	58⅞	59¼	59¼	59¼
Alaska Juneau	9½	9⅝	9½	9⅝
Alld Chemical	174	173	173	173
Allis Chalmers	42	42¾	42½	42¾
American Can	91	91½	90½	90½
Am. Car & F.	28¼	28¾	28½	28½
Am Loco	25	25¼	25¼	25¼
Am. Power & L.	6⅛	6½	6⅜	6½
Am. Radiator	15⅞	16	15¾	15¾
Am. Rolling M.	18⅛	18¼	18⅛	18¼
Am. Smelting	44¾	45	44¾	45
Am. Steel Fry	33½	34	33½	34
Am. T. & T.	157¾	158	158	158
Am. Tobacco B	86	86½	86½	86½
Am. Water W.	13	13⅜	13⅛	13⅜
Am. Woollen	5¼	5¼	5¼	5¼
Anaconda Cop.	28¾	29¼	29	29¼
Ass. Dry Gds	9¼	9½	9⅜	9½
Atchison Ry	34¾	35⅝	35	35
Atl. Refining	21⅞	21¾	21¾	21¾
Aviation Corp.	7½	7¾	7⅝	7¾
Baldwin Loco	14	14⅛	14	14⅛
Balt & Ohio	6⅛	6¼	6⅛	6⅛
Barber Co.	18	18	18	18
Barnsdall A	15⅜	15⅝	15¼	15½
Bendix Aviat.	27⅛	28¼	27¼	28¼
Bethlehem Steel	69⅞	71¼	70¼	71¼
Boeing Aircraft	30¼	31¾	30⅝	31¾
Bohn Alumin.	24	24	24	24
Borden Co.	18⅞	19½	19	19½
Borg. Warner	25¾	25½	25¼	25½
Briggs Mfg	25½	26	25⅞	25⅞
Bklyn M. T.	12¾	13	12⅞	12⅞
Budd Mfg	6¾	6¾	6¾	6¾
Burroughs Ad.	17¼	17½	17½	17½
Calumet & Hec.	6⅞	7	6⅞	7
Canada Dry	18	18½	18⅜	18½
Canadian Pac.	5	5	4⅞	5
Case J. I.	88	86	86	86
Celan. of Am.	20⅛	20¾	20¾	20¾
Ches. & Ohio	26¼	27	26⅝	27
Chrysler	76⅝	77⅞	76⅜	77⅞
Collins & Aik.	29	29	39	29
Colorado F. & I.	19	19¼	18⅞	19¼
Columbia Gas	8	8¼	8⅛	8⅛
Com. Solvents	13⅛	13½	13	13¼
Com. & South.	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Comm. Credit	53⅞	54	54	54
Congoleum	26¼	27	26⅝	27
Cons. Ed.	32⅞	33⅝	33⅛	33½
Cons. Oil Corp.	8½	8½	8½	8½
Cont. Can	39½	39⅞	39½	39⅞
Corn Products	64¼	65¼	65	65
Crane Corp.	31⅛	31½	31¼	31½
Crucible Steel	40¼	41¼	40¾	41¼
Curtis Wright	7	7	6⅞	6⅞
Do A	27¼	27⅝	27⅜	27⅜
Deere & Co.	20	20¼	20⅛	20⅛
Douglas Aircraft	73¼	75¾	73¼	75¾
Dupont de Nem.	150	150	150	150
Eastman Kod.	174⅜	174½	174½	174½
Elec. Auto Lite	31½	32½	32	32½
Electric Boat	13⅛	13½	13⅛	13½
Electric P. & L.	10¾	11¼	11	11⅛
Eng. Pum. Serv.	10⅛	10⅜	10	10⅛
Erie	1¾	1¾	1¾	1¾
Firestone	22½	22¾	22¾	22¾
Foster Wheeler	25	25	25	25
Freeport Texas	23⅞	24¼	23⅞	24¼
Gen. Electric	40⅛	41⅜	40½	41¼
General Foods	39½	40	39⅜	40
General Gas	⅞	⅞	⅞	⅞
Gen. Motors	48⅝	49⅛	48½	49⅛
Gen. Ry Signal	22½	22½	22½	22½
Gillette Safety	7⅛	7¼	7¼	7¼
Glenn Martin	36⅞	37¾	37	37¾
Glidden	21½	21¼	21¼	21¼
Goodrich Tire	21½	21¾	21½	21¾
Goodyear Tire	33⅝	34	33	34
Graham Paige	1⅛	1⅛	1	1⅛
Great. N. Ry pr	28	26⅛	25½	26⅛
Greyhound	18⅜	18¾	18⅜	18¾
Hecker Prod.	11⅛	11¼	11¼	11¼
Homestake Min	63¾	63⅞	63¾	63¾
Houston Oil	7	6⅞	6⅞	6⅞
Hudson Motors	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Hupp Motors	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Ill. Central Ry.	16½	16⅞	16⅜	16⅞
Inspiration	14	14⅛	14	14⅛
Interlake Iron	12⅜	12½	12½	12½
Int. Harvester	58⅝	59	58⅝	58⅝
Int. Hy. Elec.	6¾	7	7	7
Int. Nickel	51½	52⅛	51¾	52
Int. Paper	11⅞	12⅛	11⅞	12
Do priv.	42½	43	42½	43
Int. Tel & T.	8½	8¾	8⅝	8⅝
Johns Manville	91¾	92	92	92
Kennecott	36¾	37¼	26¾	37
Kroger Groc'y	24½	24¾	24¼	24¾
Lehigh Valley	4⅝	4½	4½	4½
Loew's Inc.	49	49¾	49¾	49¾
Lorillard Tob.	23½	23¾	23⅝	23¾
Ludlum Steel	23½	23¼	23	23¼
Mathieson Alkali	31¼	31¾	31¾	31¾
Mack Trucks	28½	28¾	28½	28¾
McKeespt T. P.	14¼	14¼	14¼	14¼
Mex. Seaboard	20¼	20¼	20¼	20¼
Miami Copper	10⅛	10	10	10
Montgom. Ward	50½	51	50½	50⅞
Murray Corp.	7¼	7¼	7¼	7¼
Nash Kel.	7⅞	8	7⅞	8
Nat. Biscuit	25¼	25½	25⅜	25½
Nat. Cash R.	23¼	23	23	23
Nat. Dairy	14⅜	14⅜	14¼	14¼
Nat. Distillers	26¼	26⅜	26⅛	26⅛
Nat. Lead	23	22⅞	22¾	22⅞
Nat. P. & L.	8⅜	8½	8⅜	8½
N. Y. Central	18⅛	18½	18⅜	18½
North Am. Aviat.	18¾	19¼	18⅞	19¼
North Am.	25⅛	25⅝	25⅛	25½
Northern Pac.	11¼	11⅜	11¼	11⅜
N. Y. Shipb. Cor.	13	13¼	13¼	13¼
Ohio Oil	8⅞	9	9	9
Omnibus Cord.	17¾	18⅞	18⅛	18⅞
Otis Elevator	21⅝	22¼	21⅝	22¼
Otis Steel	12⅛	12¼	12⅛	12¼
Pac. Gas & E.	30½	31¼	30¾	31¼
Packard Mot.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Param. Publix	10¾	10¾	10¾	10¾
Penn. RR.	20¼	20⅞	20¾	20⅞
Phelps Dodge	38½	39	38⅝	38⅞
Philipps Pete	39½	39⅜	39⅛	39⅛
Poor & Co.	13½	13½	13⅜	13½
Pub. S. N. J.	35¾	36⅜	36¼	36⅜
Pullman Inc.	34	34¾	33¾	34⅜
Pure Oil	9½	9½	9⅜	9½
Radio Corp.	6⅞	7⅛	7	7
Radio Keith	2⅛	2¼	2⅛	2⅛
Reming. R.	14	14	14	14
Reo Motor	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Republic Stl	20⅝	21½	20⅞	21½
Reynolds Tob.	39⅜	39⅜	38⅞	39
Schenley Dist.	15⅛	15½	15½	15½
Sears Roeb.	72⅜	72½	72½	72½
Servel Inc.	16⅛	16⅜	16¼	16¼
Simmons Co.	28	28⅜	28⅜	28⅜
Socony Vac.	12½	12¾	12½	12¾
Southern Pac.	16¼	17¼	16¾	17¼
Southern Ry	18½	19	18½	19
Sperry Corp.	46	47⅞	46¼	47⅞
Spiegel Inc.	14⅛	15	14½	14⅞
Stan Brands	6⅞	7	6⅞	6⅞
Stan. G. & E.	3½	3⅝	3⅝	3⅝
Std Oil of C.	28⅛	28	27⅞	27⅞
Stan. Oil of N. J.	49	49½	48⅝	49
Stan. Oil of Ind.	26⅞	26⅞	26⅝	26⅝
Stone & Webs.	14¾	15⅜	15	15¼
Studebaker	7¼	7⅜	7¼	7¼
Texas Corp.	44⅝	44½	44⅛	44¼
Texas Gulf Sul.	30¾	31	30½	30½
Tidewater Ass.	9	9	9	9
Timken Rol. B.	46¼	46¾	46¾	46¾
Undewood Ell.	59½	58	58	58
Union Bag	10¾	10⅞	10⅝	10⅞
Union Carbide	83	83¾	83¼	83½
Union Pacific	95½	96	95½	96
United Aircraft	41	42	41¼	42
United Air Lines	11⅜	12⅛	11¾	12⅛
United Carbon	58	57⅝	57⅝	57¾
United Corp.	3⅛	3¼	3¼	3¼
United Fruit	70¼	70¼	70	70¼
United Gas I.	12⅝	13	12⅝	13
U. S. Ind. Alc.	22	21¾	21¾	21¾
U. S Pipe & Fry	44	44⅜	44⅛	44⅜
U. S. Realty	4⅛	4¾	4¾	4¾
U. S. Rubber	46	46⅞	46¼	46⅞
U. S. Steel	59½	61½	60⅜	61¼
Do priv.	116½	116½	116⅜	116⅜
U. S. Smelting	55½	55½	55½	55½
Vanadium	26¾	26	26	26
Virginia Chem.	3¾	3¾	3¾	3¾
Warner Pic.	5¼	5⅜	5¼	5⅜
Western Un.	21⅜	21½	21½	21⅜
Westing. Air B.	26¾	27	26¾	26¾
Westing. Elec.	111⅛	111	111	111
White Motor	11	10¾	10¾	10¾
Woolworth	48¼	48⅛	47⅞	43
Yellow Truck B	18⅛	18½	18⅛	18⅜
Youngstown Sh.	46⅛	47¼	46½	47¼
Zenith Radio	18	18	17⅞	17⅞

Monsanto Chemical Co. annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier de 30 sous par action commune.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 69636

DANS LA COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

GEORGES-HENRI BOULET, demandeur,
Vs
G. B. ELECTRIC & REFRIGERATION INC., défenderesse.

Avis public est par le présent donné, que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie Conservatoire seront vendus par encan public en vertu d'un bref de Venditioni Exponas le premier jour de mars 1939, à dix heures de l'avant-midi, à l'ancienne place d'affaires de la dite défenderesse à Québec, No 235 rue St-Paul, cité de Québec. Les dits meubles et effets consistant en : 1 Etau - 1 Balançoire - 1 Jack - 2 machines à copies - 1 Horloge - 1 Safe - 1 grand Bureau - 42 lbs de chaîne à billots - 25 échelles assorties. Escabeau, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 20 février 1939.

GEORGES SAMSON,
H. C. S.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 18 février 1939.

Soumissions pour la fourniture d'outillage automobile pour l'enlèvement des vidanges et des cendres:

UN (1) CAMION AVEC TRACTION SUR 4 ROUES (FOUR WHEEL DRIVE)
UN (1) CAMION AVEC TRACTION SUR 2 ROUES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'OUTILLAGE AUTOMOBILE POUR L'ENLEVEMENT DES VIDANGES ET DES CENDRES" -- UN CAMION AVEC TRACTION SUR 4 ROUES (Four Wheel Drive) -- UN CAMION AVEC TRACTION SUR 2 ROUES" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 28 FEVRIER 1939, à 4 hrs P. M.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE
Vente de Terrains et maison dessus construite, par la cité.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de Ville, passée le 10 février 1939, il a été résolu de vendre à l'enchère publique deux terrains, un avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, et l'autre avec une remise, appartenant à la cité.

Je soussigné, procéderai à la vente à l'enchère des dits terrains et maisons, samedi le 25 février, à 11 heures a. m. dans la salle du Comité Administratif à l'Hôtel de Ville.

Lot Cadastral Superficie Mise à Prix
a) 1867-1-Jacques-Cartier, 428 p. c. plus ou moins)
1867-2-Jacques-Cartier, 3176 p. c. plus ou moins) $1,400
186-188 rue St-Vallier avec maison 2 logements.
b) 456 St-Roch, 2157 p. c. (plus ou moins) $750.
455 rue du Roi avec remise
Rente de terrain $6.30

Les conditions de la vente seront comme suit : savoir : Aucune enchère ne sera acceptée à moins que l'enchérisseur ait au préalable, produit entre les mains du Trésorier de la cité, son chèque accepté représentant le montant de la mise à prix, la balance du prix de l'adjudication sera payable après la vente, qui sera adjugée au plus haut et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire sera tenu aux rentes et toutes autres obligations.

La dite vente étant sujette à toutes les conditions et clause qui pourront être édictée lors de la mise à l'enchère.

Un contrat devra être signé devant le Notaire de la cité, qui sera présent, S. H. le Maire étant aussi autorisé à signer.

La cité se réserve le droit si elle le juge à propos, de retirer les dits terrains et maison avant la mise à l'enchère, sans aucun recours contre la cité.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné.

Québec, le 18 février 1939.

R. TOUSSAINT,
H. C. R.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & Co. Ltd., courtiers, 72 rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone : *2-4091

SEANCE DU 18 FEVRIER 1939

Ventes	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
935	Abitibi	2⅛	2¼	2¼	2
990	Do 6 pr	14¾	15¼	14	14
1200	Alderm.	40	40	40	40
2000	Amm G	12½	13	13	13
300	Ang H.	115	116	116	116
1500	Arnfield	14⅞	15	15	12¾
1000	Ashley	7½	8	8	8
8456	Astoria	6½	6½	6⅛	6½
12700	Augite	68	69	67	69
2750	Bagam	14	15½	15	15¼
900	Bankf.	28	30	30	30
1200	Beattie	138	138	135	135
436	Beauhar	4½	4¾	4¾	4¾
194	Bell	172	172	172	172
1317	Bidgood	20	20½	20	20½
500	Bobjo	18	18	18	18
100	Braz T.	8½	8½	8½	8½
1320	British A	22	22½	22⅛	22⅛
2500	Broulan	48	49	48	49
2100	Brown Oil	20	21	21	21
4000	Buff. C.	3	4	3½	4
100	Cal & Ed	207	205	205	205
138	C. Steam	2	2¼	2⅛	2⅛
6	C. G Elec	200	200	200	200
100	Can Mal	93	93	93	93
10	C. Oil pr	110	112	112	112
150	C. P. R.	4⅞	4¾	4¾	4¾
2000	Cent Porc	8½	8½	8½	8½
1200	Chemic.	52	51	50	50
1200	Chesterv.	120	125	122	123
700	Chrom.	80	78	78	78
5	C. Plow	7¼	7¼	7¼	7¼
600	Coniar	150	148	148	148
150	C. Baker	15½	15½	15½	15½
5	C. Min.	54¼	54¼	54¼	54¼
500	Darkw.	7	7	7	7
1900	Denison	12	12	12	12
60	Dist Corp	18½	18½	18¼	18½
135	Dome	32	31⅞	31½	31½
220	D. Stl C.	10	10¼	10⅛	10⅛
400	Dorval	6¼	6⅞	6¼	6⅞
450	East Mal	226	232	226	230
1200	Eldorad	185	190	185	190
100	Falconb	520	505	505	505
290	Fanny F.	21⅛	21⅜	21¼	21¼
1000	Faulk.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
1500	Fed Kirk	5½	6	5¼	6
229	Ford of C	21½	21½	21¼	21½
500	Franc.	24	23	23	23
101	Gatin. P.	13	13¼	13	13¼
60	Do priv.	90¾	92	91½	92
17600	Gillies	9¾	10½	9½	9½
300	Goldale	21	21½	21½	21½
500	Gold Eg	8	8	8	8
50	Goodf	3	2⅞	2⅞	2⅞
100	Gunnar	48	48	48	48
110	Gypsum	5⅜	5½	5½	5½
400	Halliw.	4	4	4	4
1100	Hard R.	152	150	147	148
200	Harker	8½	8	8	8
600	Hedley	148	150	145	150
165	Hinde	13⅛	13⅛	12⅞	13
700	Holling.	14½	14½	14½	14½
1200	Home Oil	228	228	226	227
1800	Howey	28½	28	28	28
50	Hud Bay	32½	33	33	33
474	Imp Oil	16¾	17	16⅞	16⅞
25	Imp Tob	16½	16½	16½	16½
200	Inspirat	38	38	38	38
1080	I. Nickel	51⅞	52⅜	51¾	52⅜
154	Int Pet	26½	26¾	26⅝	26⅝
1000	Jacola	8½	8½	8½	8½
1000	Jellicoe	9½	9	9	9
1000	Kerr Add	190	192	191	191
5600	Kirk Hud	70	70	67	69
6025	Kirk Lak	140	141	139	140
305	Lak Sh	47	47¼	47¼	47¼
4200	Lapa Cad	45	46	44½	45
10	Laura S.	12¼	12¼	12¼	12¼
500	Lebel	5½	5¾	5¾	5¾
900	Leitch	70	70	70	70
510	Little L L	315	325	320	320
45	Loblaw	23¾	24	23¾	24
200	Macassa	535	540	540	540
4000	Madsen	48	47	47	47
1900	Malartic	56	56	55	55
10	McColl	6½	6⅜	6⅜	6⅜
10	Do priv.	88½	88	88	88
12	McIntyre	54	54½	53	53
1800	McKenz.	122	122	121	121
400	McWatt.	53	52	52	52
100	Min Corp	169	165	165	165
1750	Moneta	122	123	121	122
102	Moore	38¼	38	38	38
6000	Morris	15¾	15½	15	15½
3300	Naybob	36	36	35	35
500	Newbec	6	5½	5½	5½
240	Noranda	79¾	80	80	80
100	Normetal	50	50	50	50
500	O'Brien	275	285	280	285
500	Omega	40	40	40	40
700	Ora Plat	50	45½	45½	45½
960	Pamour	400	400	400	400
1200	Paymast	50	50	49	50
200	Perron	175	177	175	177
690	Pickle Cr	525	525	520	520
500	Powell	195	193	190	190
2800	Preston	154	157	152	153
1000	Prospect	50	50	50	50
225	Que Gold	63	65	55	65
500	Roche	8½	8½	8½	8½
700	St Anth	13½	13	13	13
10	S. Law C.	3½	3¼	3¼	3¼
10608	San Ant	155	160	155	159
900	Sand Riv.	15	16	15½	15½
1000	Shawkey	3	3¼	3¼	3¼
500	Sheep Cr	100	101	101	101
1581	Sherritt	111	112	111	112
200	Sigma	605	605	605	605
7475	Siscoe	127	130	123	130
1100	Sladen	61½	62	62	62
3000	Slave L.	11	11	10¼	10¼
18493	Stadac.	89	92	86	90
145	Stl of C.	72	73¼	72⅞	73¼
500	Straw L.	7½	7½	7½	7½
200	Sturg.	20¼	22	22	22
70	Sud Bas	245	250	250	250
700	Sulliv.	84	84	84	84
325	Sylvanit	340	340	335	340
1200	Teck H.	440	440	435	440
200	Texas	110	113	113	113
800	Uchi L.	138	138	138	138
10	Un Gas	13¼	13¼	13¼	13¼
400	Un Stl C.	5	5⅛	5	5⅛
100	Ventur.	555	550	550	550
700	Waite A.	700	705	700	700
155	Walker	47¼	47½	47½	47½
1095	Do priv.	19⅞	19⅞	19¾	19⅞
500	Wendigo	15	15	15	15
500	West T.	5½	5	5	5
25	Weston	11	11¼	11¼	11¼
500	Wilsey	5½	6	6	6
800	Wood C.		12	12	12
437	Wright	860	865	860	865
	CURB :				
3000	Brett	2½	3	2¾	3
339	Cons Pap	5½	5⅝	5½	5⅝
600	Dal Oil	45	45	45	45
25	H. Bridge	5	4¾	4¾	4¾
10	Do priv.		30	30	30
100	Kirk T.	12	10½	10½	10½
500	Pend Ore	155	155	155	155

Ventes : 209,000 actions

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada à Montréal, et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

Séance du 18 février 1939

OBLIG. du DOM.:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	102¼	103¼
2½ 15 Oct 1939	100½	101½
3 1 Juin 1950-55	99½	100½
3 15 Oct 1942	104	105
3 perpétuelles	93¼	94¼
3¼ 1 Juin 1946-49	103⅝	104⅜
Do 1956-66	101¼	102¼
3½ 15 Oct 1944-49	104⅜	105⅜
4 15 Oct 1943-45	108	109
Do 1939	101½	102½
Do 1947-52	108	109
4½ 1 Sep 1940	104½	105¼
4½ 15 Oct 1944	111¾	112¾
4½ 1 Fev 1946	112⅝	113⅝
4½ 1 Nov 1946-56	110⅝	111⅝
Do 1947-57	111	112
Do 1948-58	111⅝	112⅝
Do 1949-59	112¼	113¼
5 15 Nov 1941	108⅜	109⅜
5 515 Oct 1943	112⅜	113⅜
CNR - GAR. par le DOM.:		
2 1943	100¼	101¼
2¼ 1944	100½	101½
3 1944	103¾	104¾
3 1945-50	99¾	100¾
3 1948-52	99	100
3 1948-53	99	100
4½ 1951	114¾	115¾
4½ 1956	116	117
4½ 1957	116	117
4¾ 1955	118	119
5 1954	119	120
5 1949-69	119⅛	120⅛
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	55	58
Do 4½ 1956	57	60
B C 5½ 1945	101½	104
Do 4½ 1953	97	100
Man 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	79½	83
N B 3 1951	93	95
Do 4½ 1961	105½	107½
N S 3 1950	97	99
Do 4½ 1960	110½	112½
Ont 4 1962	108	110
Do 4½ 1949	110	112
Que 3 1951	95½	97
Do 3¼ 1949	97¼	99¼
Sask 4 1954	63	66
do 4½ 1951	78	82
MUNICIPALES:		
Mtl 4 1945	98¼	99¼
do 4½ 1971	98½	100½
Que 4½ 1950	101	103
T Riv 4½ 1956	101	103
Mtl Cath Sch 4 1948	98	100
Mtl Metro 4½ 1962	98	100
do 4 1947	97½	99½
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 1955	97¼	99¼
CPR 3 1945	88½	90½
do 3½ 1951	88	90
do 4 1949	92	94
do 4½ 1944	93½	95½
Can SS 5 1957	82½	84½
UTILITES:		
Assoc Tel 5½ 1955	77½	79½
Beauh 5 1973	104½	..
do 5 1978	99½	101½
Bell Tel 5 1960	124½	127½
B C Pow 4½ 1960	99½	101½
Calg Pow 5 1960	102½	104½
C N Pow 5 1953	103	105
Gat Pow 5 1949	105½	107½
do 5 1956	104½	106½
do xr 5 1949	103	105
Int H El 6 1944	82	84
Maclaren P 5½ 1961	103½	105½
M L H & P 3½ 1956	104½	106½
do 3½ 1963	102¼	104¼
do 3½ 1973	101½	103½
Mtl Tram 5 1965	69	71
do 4½ 1955	65	69
do 5 1941	97	99
Power Corp 4½ 1959	103	105
Que Pow 4 1962	102¼	104¼
Sag Pow 4½ 1966	105¼	107½
Shaw 4 1961	103½	105½
Twin City 5½ 1952	55½	57½
Untd Secs 5½ 1952	59	62
Wpg El 4½ 1960	102	104
A do 4-5 1965	66	68
B do 4-5 1965	48½	50½
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	60	62
Brown 5½ 1946	45¼	47¼
Can Cem 4¼ 1951	104	106
Can Int P 6 1949	98½	100½
Can Vick 6 1947	100	102
Cons Pa 5½ 1961	47¼	49¼
Dom Coal 4½ 1952	102½	104½
Dom Stl & C 6¼ 1955	98½	101
Donn P 4½ 1956	73½	76
East Dair 6 1949	42	45
For Pow Cec 6 1949	47½	
Fraser 6 1950	99	102
G S Wares 4½ 1952	96¼	99
Great L P 5 1955	84	86½
Lake St J 5 1961	48	52
do 5½ 1961	88	92
Maple L Mlg 5½ 1949	52½	55½
M and P 6 1947	33	35
Mtl D Dock 6 1948	32½	85
Price Bros 5 1957	95	98
do 4 1957	93½	96½
Restigouche 6 1948	96½	99
IMMEUBLES:		
Dom Sq 6 1948	49½	52½
Mtl Apts 5½ 1948	60	65
Ogilvy Real 5½ 1951	59	64
Sherb St 3½-4 1952	43	
Windsor H 6½ 1943	66	..

Mines non-inscrites

Cours fournis par JOHNSTON and WARD 165, côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-7091

Séance du 18 février 1939

	Off.	Dem.
Abbeville	15½	16½
Algald		20
Albany R.	19	21
Amity	1	2
Bilmac	6½	7½
Cap. Rouyn	3	4
Cent. Duv.	8½	9½
Chibmac	3½	4
Cuniptau	3	3½
Dempsey Cad.		2
Dorval Unites		500
Dunlop nouv.	2	3
Frontier I. L.	3	3¼
Garnet	1	2
Gilden Gate	27	29
Hudson Pat	1	2
Kenricia	25	27
Kewagama	5	6
Lafayette	1	2
Lake Geneva	11	13
Lake Rowan	8½	9½
L. L. Lagoon	4½	6
Le Roy	1	1½
Magnet Lake	11	13
Martin Bird	12½	13½
Moffatt Hall	1	2
Moffatt nouv.	2½	3
Mooshla	4½	5
Mosher L. L.	25½	27
Norlake	2	3
Obalski	9¼	10
Okiend	20	22
O'Leary M.	2	3
Opemiska	6	7
Oriole	3	3½
Porc Lake	8	9
Que Man	10	12
Red Gold	13	14
Ribago	2¾	[illegible]
Routnier Cad.		4
Rubec	1½	2
Smelters	2½	3¼
Springer Sturg.	8	9
Tonawanda	1½	2
Wawbano	1½	2¼
W. Red Lake	1	2
Westw. Cac	5½	6½
West S. L. L.	1	2
Whitehorse	2	3
Young. Dav	26	28

Bourse de Vancouver

Séance du 18 février 1939

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
4800	Anavonda Oil	10	9⅞	10
1700	Anglo C Dev	122	115	122
2500	Calmont Oil	40	38	40
400	Cariboo G	226	220	220
382	Cap Estate	185	160	185
600	C and E Corp	219	210	219
400	Coast Brew	116	114	116
4000	Dentonia M	4	4	4
3000	Fairy A G	4	4	4
800	Gold Belt	57	57	57
6000	Gold Mount	2	2	2
1000	Grull W	2¼	2¼	2¼
700	Hedley M	148	148	148
3725	Home Oil	240	237	239
550	Koot Belle	140	138	140
2000	Madison Oil	4	4	4
2000	Mak Sic Gold	1¼	1¼	1¼
1000	Minto G	2½	2½	2½
2000	Model Oil	32	32	32
200	Nat Pete	10¾	10¾	10¾
50	Noranda	80	80	80
200	Okalta Oil C	112	110	112
500	Pacalta Oil	6	6	6
200	Pioneer	262	260	262
300	Prem Gold	215	215	215
900	Privateer M	115	113	115
100	Preston E D	155	155	155
1700	Quesnal Qt	3¾	3¾	3¾
18000	Relief A	14	13¼	14
700	Reno Gold	28	27	28
500	Reward	4¼	4¼	4¼
3100	Sheep Cr	102	102	102
100	Silbak P	170	170	170
1000	Southend P	5½	5½	5½
500	Southwest P	50	50	[illegible]
1000	Vidette	5⅞	5⅞	5⅞

Total : 66,806.

Cours des changes

Séance du 18 février 1939
Cours des changes en clôture à New-York fournis par la BANQUE DE MONTREAL

Grande-Bretagne:	
Demande	4.68 ¾
Câbles	4.68 ⅞
Australie	3.7500
Nouvelle-Zélande	3.7688
France	0.0264 ¾
Belgique	0.1686
Italie	0.0526 ¼
Suisse	0.2271
Hollande	0.5365
Allemagne	0.4014
Suède	0.2415
Norvège	0.2356
Danemark	0.2093
Tchécoslovaquie	0.0343
Brésil	0.0590
Pologne	0.1892
Hong Kong	0.2918
Yen	0.2734

Dollar canadien : 15-32 p. c. escompte.

Séance du 18 février 1939
Cours des changes en clôture à Montréal fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA

Australie, livre	3.7622
Belgique, belga	0.1694
Chine, Hong Kong dollars	0.2926
Danemark	0.2104
France, franc	0.026611
Allemagne, reichsmark	0.4035
Grande-Bretagne, livre	4.7101
Hollande, florin	0.5391
Hongrie, pengo	0.1980
Inde, rupee	0.3528
Nouvelle-Z., livre	3.7925
Norvège, krone	0.2367
Pologne, zloti	0.1901
Sud Afrique, livre	4.6886

Dollar américain : 15-32 pour cent prime.

Marché des denrées

Séance du 18 février 1939

BEURRE, comptant:
Québec, marque 92, 21¾ à 22¼.
Québec, inspection de l'acheteur 22¼ demande.
FROMAGE, comptant:
Non coté.
OEUFS comptant:
Non cotés.
EN TRANSIT:
Beurre non coté.
Fromage non coté.
BEURRE, à terme:
Stable.
Février 22⅛ à ⅜.
Mars 22½ à ⅜.
Avril 22⅜ demandé.
Novembre 23 offert.

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Séance du 18 février 1939

	Haut	Bas	Ferm.
4000 Austr 5 1955	100½	100½	100½
1000 Belg 6½ 1949	105½	105½	105½
1000 Brazil 6½ 1957	12	12	12
1000 B Aires 6 1961	64	64	64
3000 Columb 6 1961	23¼	23¼	23¼
1000 Canada 5 1952	110¾	110¾	110¾
1000 French 7 1949	114⅛	114⅛	114⅛
2000 Germ 5½ 1965	19	19	19
2000 Italy 7 1951	65⅝	65½	65½
1000 Japan 5½ 1965	59	59	59
3000 Peru 6 1960	9⅛	9⅛	9⅛
8000 E G Do S 6 1969	9¼	9¼	9¼
2000 Rome 6½ 1952	58½	58⅜	58½
4000 Argentine 4 1972	77¾	77¾	77¾

	Off.	Dem.
Belgium 6 1955	105½	106
Bolivia 7 1958	3⅝	3⅝
Brazil 7 1952	10½	12
Do 5 1951	17½	18½
Brisbane 5 1958	95⅜	97¼
Chine 6 1961	15¼	16½
French 7½ 1941	105	107½
Haiti 6 1952	70	74⅛
Medellin 6½ 1954	11	13
Milan 6½ 1952	50	52
N S Wales 5 1957	99	99⅞
Parana 7 1958	9½	10
Poland 6 1940	35	
Do 7 1947	41½	44½
Rio de J 6½ 1959	7	7⅝
Do 1953	7⅜	7¾
San Paulo 7 1940	20½	21¾
Serbs 7 1962	23¾	24¼

Curb de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél.: 2-1591

Séance du 18 février 1939

	Ouv.	Ferm.
Alum of Canada	120½	120½
Alum of Am	117	117
Am Cyanam B	24½	24½
Am Gas & Elec	37½	37½
Am Superpower	13-16	¾
Brazilian	8⅜	8⅜
Brown Co priv	15½	15½
Cities Service	8¼	8¼
Cons Gas of Balt	75½	75½
Elec Bond & Share	11¾	11¾
Ford of Can A	21	21
Ford Motors	3⅞	3⅞
Gulf Oil	37¼	37¼
Humble Oil	65¼	65¼
Imperial Oil	16⅞	16¾
Int Petroleum	26⅝	26⅝
National F and Gas	13⅛	13⅛
Niagara & Hudson	8½	8½
Pennroad	1⅞	1⅞
St Regis Paper	2¾	2¾
Taggart	4½	4½
United L and P	2½	2½

Investment trusts

Séance du 18 février 1939

	Off	Dem
British Type Inv	16	21
Boston Trust	1597	1717
Can Amer Trust 2nd Ser	310	
Can Int Trust Mod	5	6
Commonw Int Corp	301	331
Cumulative Trust Shares	480	490
Fundamental Inv Inc	1770	1795
Do Trust Sha A	510	530
Do B	450	
Independence Trust	252	
Quarterly Inc Sha	11	11¾
United Fixed	254	
United Insurance Trust	⅞	
United N Y Bank Tr	1⅞	
Mass Inv Trust	2128	2288
Supervised Sha	1015	1103
United Bond & Sha	8½	10½
New Corp T S Cum	222	286
Do Dist	234	238
Old Corp Trust S	244	248
Can Invest Fund	390	430
Nation Wide Sec B	370	380
Do Voting	132	134
U S Elec Lt & Pow A	15⅝	15¾
Do B	225	235
Do Voting	100	103
North Amer Trust S 1953	233	237
Do 1955	280	284
Do 1956	275	279
Do 1958	252	..

ASSEMBLEE DU TRUST ...

(Suite de la page 6)

nom des administrateurs, se déclare satisfait des résultats de la société au cours de l'année qui vient de se terminer et de ses progrès durant les onze années de son existence; il attire l'attention des actionnaires sur le fait que les dépôts garantis sont en totalité représentés par des prêts à demande adéquatement protégés.

Ont été élus sur le conseil d'administration: MM. L.-J.-Adjutor Amyot, Joseph Beaubien, L.-E. Beaulieu, Geo. Belleau, J.-T. Donohue, sir J.-Geo. Garneau, Mendoza Langlois, Charles Laurendeau, Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance, René Morin, l'hon. J. Nicol, Alfred-H. Paradis, l'hon. J.-E. Perreault, l'hon. Donat Raymond, Léo-G. Ryon, l'hon. Geo.-A. Simard, C.-E. Taschereau, Arthur Terroux, l'hon. J.-M. Wilson.

A cette réunion du conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée générale annuelle, M. le sénateur J.-M. Wilson a été réélu président et M. le sénateur D.-O. L'Espérance et M. Beaudry Leman vice-présidents.

AVOCATS
MORIN, de VARENNES & SHREIBER
126 rue Saint-Pierre
Québec Tél. 2-4748

Jos.-P. Ouellet
Architecte et Evaluateur
Diplôme "A. A. P. Q."
Ex-président de l'I. R. A. C.
28 rue Sainte-Famille, Québec
Tél : 2-0177

Rés. Tél : 2-2413
Bureau : 2-1754
Aurèle Bigonesse
B. A. A.
ARCHITECTE
3 Boulevard Charest — Quebec

Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9
Tél. 4-3312
Dr M. L. Lessard
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass E. U. A.
207, 3ème Avenue, Limoilou

Dupré, De Billy, Prévot & Homes
AVOCATS ET PROCUREURS
80 rue Saint-Pierre — Tél. *2-4778 — Québec

LES COURS DU BLE ...

(Suite de la page 6)

12 sous la livre. Les arrivages furent de 724 boîtes comparativement à 541 boîtes en 1938. Les oeufs classés se vendant en boîtes usagées distribuées gratuitement ont coté 26 sous la douzaine pour A-gros, 23 sous pour A-moyens et 21 sous pour A-poulettes. Les arrivages furent de 5,782 caisses au lieu de 5,960 caisses l'an dernier. Les pommes de terre No 1 du Nouveau-Brunswick se sont vendues à $1.05 le sac de 80 livres. Les Montagnes No 1 du Nouveau-Brunswick en sac de 50 livres ont coté 70 à 72 sous. Les Montagnes No 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont coté $1.25 à $1.30 le sac de 90 livres et les blanches No 1 $1.20 à $1.25. Les patates de la Floride en boîte de 50 livres ont coté $2.25.

Prix de gros

A MONTREAL
Séance du 18 février 1939

Prix au comptant :		
Blé Nord No 1		0.72¾
Blé Nord No 2		0.69¾
Blé Nord No 3		0.64¾
Avoine d'engrais No 1		0.37
Avoine Ouest No 3		0.37¼
Orge Ouest No 3		0.48⅜
Maïs australien		0.73
Maïs jaune des E.-U., No 2		0.63
Par boisseau à Montréal ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$22.25
Gru rouge		$23.25
Gru blanc extra		$25.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie, au gros par tonne		$24
Do au détail, par tonne		$26
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente)		$2.45
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix par lots de wagons, nouvelle par baril	$2.90	$3.00
Qualité de choix par lots irréguliers, nouvelle par baril	$3.00	$3.20
Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée, moins 10 sous pour du comptant		$4.00
Par lots irréguliers		$4.30
Farine de blé du printemps :		
Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrés à Montréal, moins 10 sous pour du comptant		
Première patente		$4.85
Deuxième patente		$4.35
Patente à boulanger		$4.15
Foin pressé :		
Extra No 2		$10.50
No 2		$10.00
No 3		$ 8.50
(Par tonne f.o.b. Montréal)		
Patates :		
Québec nouvelle No 2 en sacs de 80 lbs	0.75	0.85
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs		$1.05
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	0.70	0.72
Ile du P.-E. Montagnes en sacs de 90 lbs	$1.25	$1.30
Ile du P.-E. No 1 blanches, en sacs de 80 lbs	$1.20	$1.25
Floride en boîtes de 50 lbs		$2.25
Oeufs :		
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons et 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac		
A-1 gros	0.35	0.36
A-1 moyens	0.31	0.32
A-1 poulettes	0.29	0.30
A-gros	0.30	0.31
A-medium	0.27	0.28
A-poulettes	0.26	0.27
B	0.26	0.27
C	0.24	0.25
Beurre		
Crémerie pasteurisé frais et reclassé		22½
Fromage :		
Ontario blanc et coloré		0.12
Mélasse :		
Canne à sucre, Indes Occidentales (fine blackstrap) par gallon f.o.b. Montréal, quantité de 64 à 80 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes approximativement 6,700 gallons		0.10 3-4
Volailles :		
Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A, et 1 à 2 sous de moins pour classe B		
Dindons	0.26	0.28
Volailles de choix	0.19	0.22
Canards domestiques		0.21
Cannetons du lac Brome		0.27
Poulets nourris au lait	0.26	0.29
Poulets de choix	0.24	0.27
Oies		0.21

Nous sommes dessinateurs, ingénieurs et fabricants de machinerie et d'outillage pour mines, moulins, centrales électriques et usines.

Notre personnel de techniciens expérimentés est à votre service. Nous vous invitons à nous soumettre les détails de vos exigences particulières.

JOHN INGLIS CO. LIMITED
14 STRACHAN AVE. TORONTO

LA MORT
À UNE SECONDE DEVANT VOUS!

SI LES FREINS HYDRAULIQUES MANQUAIENT SOUDAIN!
VOUS SERIEZ MIEUX PROTEGE PAR LES DOUBLES FREINS BREVETES DE HUDSON
POURQUOI? Si les freins hydrauliques, par suite d'une défectuosité ou d'une négligence, venaient à manquer, vous n'auriez qu'à appuyer un peu plus sur la même pédale pour ARRETER. [illegible] Trois manières d'appliquer les freins! Sur tous les modèles, sans supplément.
AUCUNE AUTRE VOITURE N'EST AINSI PROTEGEE

SI UN PNEU D'AVANT ÉCLATAIT QUAND VOUS ALLEZ VITE!
VOUS SERIEZ MIEUX PROTEGE PAR LA "DIRECTION RECTIFIÉE" DE HUDSON
POURQUOI? Parce que ce nouveau dispositif mécanique inventé par Hudson (brevet en instance) contribue automatiquement à conserver aux roues d'avant la direction donnée, en dépit des cahots de la route, des vents de travers et *même de l'éclatement d'un pneu*. [illegible] modèles de tourisme de 1939, sans supplément.
AUCUNE AUTRE VOITURE N'EST AINSI PROTEGEE

Le danger surgit en un clin d'oeil. Il ne vous laisse pas le temps de réfléchir. C'est maintenant que vous devez songer à votre sécurité et vous rendre compte de la protection que les Hudson sont les seuls à vous offrir. Direction rectifiée, double freinage, champ de vision étendu, grâce au large pare-brise, capot pourvu d'une serrure qui se ferme de l'intérieur de la voiture. Vous avez aussi d'autres avantages au point de vue du confort: le luxe de l'aménagement intérieur, la spaciosité de la voiture, la largeur des sièges, la souplesse de la nouvelle bourrure "Airfoam", le vaste compartiment aux bagages. Faites l'essai d'un Hudson aujourd'hui.

La ventilation et le contrôle "Weather Master" de Hudson s'adaptent à tous les modèles

Vous êtes en SÛRETÉ dans un HUDSON

HUDSON 112 • HUDSON SIX • HUDSON COUNTRY CLUB SIX ET HUIT

Illustration du nouveau Hudson 112 de Luxe

Élégance incomparable

—OBSERVEZ—
LE HUDSON DE LUXE AU PRIX DES AUTRES MODÈLES DE LUXE APPROCHANTS

$1050

LE PRIX INDIQUÉ EST LE PRIX D'UN HUDSON COMPLET [illegible]

Avis AUX ACHETEURS DE VOITURES USAGÉES
Les doubles freins de Hudson ne coûtent aucun supplément. La Direction rectifiée peut être adaptée, à prix modique, aux Hudson et aux Terraplane de 1936, 1937 et 1938.

P.-L. LORTIE (Limitée)
73 rue ST-VALLIER CONCESSIONNAIRES Tél : 7171

LES LIBERAUX FETENT BRILLAMMENT M. LAPOINTE

(Suite de la 1ère page)

libéraux ont été salués par des salves d'applaudissements. Il en fut ainsi après chaque discours. M Lapointe a reçu une ovation vibrante lorsqu'il reprit son siège, après son discours.

Le gouvernement britannique s'est associé à cette fête et Sir Thomas Inskiff, ministre de la Coordination de la défense nationale en Angleterre, a envoyé un message de félicitations au héros de la fête, au nom du cabinet Chamberlain.

Plusieurs autres messages ont été lus, dont l'un était signé par M. Denton Massey, de Toronto, l'un des chefs conservateurs les plus en vue.

A la table d'honneur

On remarquait à la table d'honneur, de droite à gauche: M. Robert Laurier, l'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., Claude Jodoin, président de la Jeunesse libérale de Montréal; les honorables MM. Cléophas Bastien, Elysée Thériault et Oscar Drouin; Madame Pierre-F. Casgrain, vice-présidente de la Fédération nationale des Femmes du Canada; les honorables MM Hector Laferté et Adélard Godbout; M. Charles Parent, les honorables sénateurs J.-W. de B. Jarvis et Foster, l'honorable M. J.-L. Ralston, l'honorable sénateur King, les honorables MM. McLarty, ministre des Postes; C.-D. Howe, ministre des Transport, J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries et Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; l'honorable sénateur Raoul Dandurand, le T. H. Ernest Lapointe, les honorables MM J ... AP- honorables MM. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics et C.-G. Power, ministre de la Santé, le Très honorable William-Lyon Mackenzie King, les honorables MM. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources naturelles; W.-D Euler, ministre du Commerce; Ian Mackenzie, ministre de la Défense national, Norman Rogers, ministre du Travail, J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, J.-A. McKinnon, ministre sans portefeuille, l'honorable sénateur Sinclair, l'hon. J.-C. Elliot, ancien ministre des Postes; les honorables sénateurs Cyrus MacMillan et Coop, les honorables MM. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition provinciale; L.-A. Taschereau, ancien premier ministre; M. J.-A. Belleville président de l'A. L. de Québec-Est; l'hon. M. F.-L. Connors; le Dr André Simard, directeur de la Jeunesse libérale; MM T. Richard, Gérard Lévesque, de Kamouraska et Joseph Bouchard.

L'on comptait également environ 65 députés venus des différentes provinces du pays.

L'HON. M. CARDIN

L'hon. M. P.-J.-A Cardin, qui présidait le banquet, a ouvert la série des discours en soulignant le sens de cette manifestation, "organisée", dit-il, "pour honorer l'un de nos plus grands Canadiens", et en rappelant brièvement ce que M. Lapointe a fait pour le Canada. Le ministre associa ensuite le nom de Mme Lapointe, dont il fit un délicat éloge.

M. J.-A. BELLEVILLE

M. J.-A. Belleville, président de l'Association des libéraux de Québec-Est, a présenté les hommages de la population du comté que M. Lapointe représente aux Communes.

L'hon. C.-G. Power donna alors lecture d'un télégramme de félicitations de l'hon. Charles Dunning, retenu à Ottawa. M. Dunning devait parler au nom de l'Ile du Prince-Edouard.

M. GERARD LEVESQUE

M. Gérard Lévesque, vice-président de l'Association libérale de Kamouraska, a présenté au ministre de la Justice les hommages de la population du premier comté où il fut élu, il y a 35 ans. Une délégation imposante de citoyens de ce comté était présente au banquet. L'hon. J.-L. Isley, ministre du Revenu national, parlant au nom de la Nouvelle-Ecosse, a félicité M. Lapointe de l'oeuvre efficace qu'il a accomplie pour le rapprochement des deux grandes races du pays.

L'HON. J.-L. ILSLEY

L'hon. J.-L. Ilsley, ministre du Revenu national, à titre de représentant de la Nouvelle-Ecosse, évoqua les relations étroites qui unissent depuis trois siècles l'Ancienne Acadie à la province de Québec. Par des détails appropriés, le ministre du Revenu national montra qu'il connait aussi bien l'histoire de la Nouvelle-France que celle du Canada.

"Chez-nous", dit- l'honorable J.-L. Ilsley, "Lapointe représente Québec et le peuple canadien français pour lesquels il a fait plus que tout autre homme depuis la Confédération".

L'HON. F. RINFRET

Le Secrétaire d'Etat est heureux d'offrir un tribut d'hommage "au citoyen distingué et au grand citoyen qu'est M. Ernest Lapointe." Pour raconter l'oeuvre magnifique accomplie par M. Lapointe au cours de sa magnifique et fructueuse carrière publique, dit-il, il faudrait des volumes et il n'aurait pas le temps voulu, ce soir, pour en dire même les têtes de chapitres. Mais ce qu'il faut dire c'est la vie admirable et l'exemple qu'il offre à toute la population canadienne. Cette homme public qui a administré des sommes fabuleuses, qui a été présent aux grandes transactions qui intéressaient la vie publique, est passé dans la vie sans qu'un seul soupçon l'ait effleuré, et tous ont rendu témoignage à sa probité scrupuleuse, à son esprit de justice, sa largeur de vue comme à son esprit de travail et a ses hautes conceptions politiques. Parti de débuts très modestes, M. Lapointe a su par sa force de caractère, son intelligence forte et droite, parvenir aux tout premiers rangs de la vie canadienne, tout comme sir Wilfrid Laurier, venu du modeste village de Saint-Lin, avait éclairé la vie canadienne de sa puissante personnalité.

M. Rinfret raconte comment, courriériste parlementaire il a assisté aux débuts de M. Lapointe, comment ce dernier est devenu bilingue parfait, comment il a appris à maitriser la langue anglaise et à se faire écouter avec une profonde attention par toute la Chambre.

L'HON. J.-E. MACKINNON

Le nouveau ministre sans portefeuille, M. J-E. MacKinnon, au nom de l'Alberta, déclare que si la Confédération est aujourd'hui plus forte, c'est que trois hommes lui ont consacré toutes leurs énergies: MM Laurier, King et Lapointe. Parlant des liens qui unissent MM. King et Lapointe, M. MacKinnon cita le vieil adage : "Quelle puissance pourrait lutter contre la France et l'Ecosse réunies?".

L'HON. ENCIL MICHAUD

Parlant à titre de représentant du Nouveau-Brunswick dans le cabinet, le ministre des Pêcheries déclare que, porte-parole de tous les Canadiens de langue française de l'Atlantique au Pacifique, il rendait hommage "à l'intégrité et à la loyauté de M. Lapointe".

L'HON. W.-D. EULER

La voix de l'Ontario s'est fait entendre par la bouche du ministre du Commerce, qui dit quelques mots en français et continua en anglais en disant qu'il ne voulait pas faire violence à la langue française. L'admiration de ces dames pour M. Lapointe, dit-il, est sa revanche sur mademoiselle MacPhail qui ne l'a pas inclus dans sa galerie des "beaux hommes".

LE DOCTEUR ANDRE SIMARD

Le docteur André Simard, au nom de la jeunesse libérale de Québec, rendit hommage à M. Lapointe disant que l'union du premier ministre et du ministre de la justice est le symbole de l'union des deux races.

L'HON. THOMAS CRERAR

Le ministre des Mines, M. Thomas Crerar, au nom du Manitoba, félicita M. Lapointe et rappela que lui-même est un Canadien depuis quatre générations. Il retrouve en M. Lapointe les traits saillants de sir Wilfrid Laurier.

Mme PIERRE-F. CASGRAIN

Madame Pierre-F. Casgrain, s'est faite l'interprète des femmes du Canada "pour offrir à M. Lapointe, l'expression de notre admiration et de notre estime à l'occasion du 35ième anniversaire de son entrée dans la vie publique du pays".

"Vos compatriotes ont besoin de vous", dit-elle, "nous du Canada français trouverons difficilement quelqu'un pour mieux défendre nos intérêts et faire briller notre nom".

L'HON. IAN MACKENZIE

Après avoir dit quelques mots en français, le ministre de la Défense nationale, pria ses auditeurs d'ignorer les doctrines nouvelles et de rester fidèles au libéralisme.

L'HON. JAMES GARDINER

Sitôt que le délégué des jeunes libéraux de la métropole, M. Claude Jodoin, eut présenté les félicitations des siens, le ministre de l'Agriculture, champion des provinces de l'ouest, se leva et déclara que M. Lapointe est la synthèse de ce que les deux races ont donné de mieux à la vie politique de notre pays.

L'HON. M. GODBOUT

C'est l'honorable M. Godbout, chef du parti libéral provincial, qui a présenté le premier la santé de M. Lapointe. Il a été suivi par l'hon. sénateur Raoul Dandurand, ministre d'Etat, et l'honorable M. King.

Le chef du parti libéral provincial, dès ses premiers mots, parle de l'unification du pays, "unification qui", dit-il, "ne peut se faire qu'avec de la tolérance, de la largeur de vue et des sacrifices personnels. C'est ainsi qu'on parviendra à la bonne entente et à la concorde qui ne peuvent subsister qu'à condition que ceux qui sont à la tête du Canada donnent confiance a la population, ainsi que cela a lieu actuellement. C'est pour cela que tout le monde adresse au gouvernement fédéral sa confiance pour ses mesures de justice et son esprit de protection; c'est aussi pour cela qu'il rend hommage aux libéralités de l'hon. Lapointe."

L'hon. Godbout continue en disant qu'ailleurs on a voulu arrêter ce qui semblait être la naissance de troubles par des lois. Non, ce n'est pas ainsi que l'on combat des idéologies, c'est par la justice et l'humanité que l'on combat. C'est ce que l'hon. Lapointe a fait. "Pour cela, M. Lapointe, le peuple devrait vous être reconnaissant", ajoute M. Godbout. "Il vous est aussi reconnaissant d'avoir donné votre vie en exemple, votre vie, qui est un exemple de droiture, de largeur de vues et de tolérance, de justice, de désintéressement et de patriotisme. Soyez convaincu que cet exemple sera suivi, que cette semence germera, cette semence de paix, de concorde et d'harmonie. Vous avez voulu comprendre votre peuple. La jeunesse de cette province et du pays tout entier a su reconnaitre en vous celui qui savait la soutenir". C'est alors que le chef du parti libéral provincial rend hommage à madame Lapointe, qui a toujours soutenu son mari dans ses luttes et qui l'a compris. "Son coeur était grand, et elle a compris ce à quoi son mari avait à faire face". Il termine en offrant à M. et madame Lapointe les voeux d'attachement et de reconnaissance de la jeune nation canadienne.

L'HON. M. DANDURAND

Parlant à la suite de M. Godbout pour présenter la santé de M. Lapointe, le sénateur Dandurand dit qu'il veut faire sienne l'expression des sentiments [illegible] et d'affection qu'ont fait entendre lés orateurs précédents. "Ces sentiments, dit-il, "sont également partagés par la grande majorité de la population du pays qui n'a cependant avec lui aucun contact personnel".

L'orateur explique que cette amitié à l'égard de M. Lapointe provient de ce que l'on trouve en lui une personnification de l'esprit libéral dans toute l'acception du terme.

"Les adeptes de cette doctrine", dit-il, "trouvent dans notre ami une similitude de pensée qui explique l'attraction qu'ils subissent. Lapointe personnifie l'esprit libéral dans toute l'acception du terme. Pour tous, il est le champion de la liberté dans l'ordre et la justice.

"L'égoïsme est un instinct puissant qui incline à rapporter tout à notre tête. Pourquoi cette attraction vers certains hommes que nous plaçons à notre tête? C'est parce que nous nous reconnaissons, que nous nous retrouvons en eux. Instinctivement portés vers la liberté les dévots du libéralisme n'admettent pas qu'on puisse vivre dans la dépendance d'autrui, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de leur pays

"C'est pourquoi nous avons acclamé King et Lapointe qui, en 1936, à Londres, ont forgé le statut de Westminster."

L'HON. M. KING

Au début de son discours, M. King rappelle les deux anniversaires que célèbre le ministre de la Justice: celui de son entrée dans la vie politique et celui de son mariage. Il offre à M. et à madame Lapointe ses plus chaleureuses félicitations.

Le premier ministre dit ensuite de M. Lapointe, "que ses talents lui auraient assuré non seulement le succès mais les plus hauts postes dans quelque carrière qu'il ait choisie." Ayant choisi la carrière juridique, M. Lapointe y a excellé et c'est par là qu'il a rendu de grands services à son pays.

Lapointe, premier ministre

M. King dit ensuite que si les circonstances avaient été un peu différentes, M. Lapointe serait parvenu au poste le plus élevé de la vie publique. — "Souvent, dit-il, "j'ai fait cette réflexion en me rappelant la convention libérale de 1919 qui me porta à la direction du parti, alors que d'après tous les pronostics il semblait que le choix du parti devait se porter non pas sur moi, mais sur Ernest Lapointe." A ce sujet, M. King souligne ses relations avec Laurier et les relations de M. Lapointe avec l'ancien premier ministre libéral. Il déclare que malgré que bien des avantages l'eussent désigné à la succession de Laurier, M. Lapointe a refusé que son nom soit proposé par ses amis. "Au lieu de cela, ajoute-t-il, il me donna tout son appui."

Successeurs de Laurier

"Depuis," continue M. King, "nous nous sommes sans cesse partagé la succession de Laurier. Les honneurs attachés à la succession du grand chef me furent accordés; mais c'est à notre hôte distingué qu'est revenu le privilège de remplacer Laurier comme représentant du comté historique de Québec-est, et en même temps celui de servir de porte-parole à ses concitoyens de langue française auprès de tout le reste du Canada. Notre collaboration heureuse et de longue durée est née de notre loyauté mutuelle à un grand libéral et un grand Canadien et à l'impérissable idéal qui l'animait".

M. King rend hommage à la loyauté du ministre de la Justice et il rappelle ensuite l'histoire du parti libéral depuis 1919, date de son association avec M. Lapointe.

Le parti libéral

"Les rapports ainsi établis ont eu d'assez bons résultats", dit M. King, en faisant une brève synthèse de l'histoire du parti libéral depuis la convention de 1919. "Le parti, alors du côté de l'Opposition, est sorti victorieux de quatre élections générales et a dirigé les destinées du pays pendant douze ans. Dans toute l'histoire politique du Canada, aucun parti n'a eu, à la Chambre des Communes, une majorité aussi considérable que celle qu'il possède actuellement. S'il en est ainsi, et personne ne peut le nier, c'est parce que les directives du parti ont été déterminées non par un seul homme, mais par plusieurs qui se sont dévoués a la tâche de les faire accepter au public. Chaque fois que quelque malentendu s'est produit, Lapointe a toujours travaillé de concert avec moi pour assurer l'unité du pays et lui conserver la place enviable qu'il occupe dans la collectivité des nations libres qui constituent le Commonwealth britannique."

M. Lapointe et les affaires mondiales

M. King dit ensuite que la destinée réservait à M. Lapointe un rôle plus considérable dans les affaires mondiales que celui qu'il aurait pu remplir si son temps et ses forces n'avaient été limités par l'obligation d'assumer le fardeau de la direction d'un parti et d'un gouvernement surtout à une période comme celle que nous traversons à l'heure actuelle.

"Dans le monde international, son rôle a été des plus importants et il a toujours été, à l'étranger un représentant compétent et digne de son pays.

"Il a représenté le Canada à plusieurs conférences impériales à Londres, à maintes assemblées de la Société des Nations à Genève, dans les négociations conduites à Paris avec le gouvernement français, dans la discussion d'affaires intra-impériales avec le gouvernement d'Australie, a Sydney, dans la négociation de traités avec les Etats-Unis à Washington et à plusieurs conférences internationales tenues dans ces pays ou en d'autres.

"Si l'on se rappelle que les trente-cinq années de vie parlementaire d'Ernest Lapointe constituent une période de transition dans les rapports entre les nations et dans l'humanité en général, période qui n'a pas sa pareille à toute autre époque de l'histoire du monde, on ne peut manquer d'être frappé du rôle important qu'Ernest Lapointe a joué comme représentant du Canada, dans la direction donnée à l'évolution du Commonwealth des Nations britanniques et à l'avancement des relations internationales vers un ordre nouveau."

Rapports personnels

—"J'aimerais maintenant dire, continue M. King, quelques mots au sujet de nos rapports plus intimes. La plupart de ceux qui sont ici présents ont une connaissance beaucoup plus approfondie du mariage que je n'en ai, ou que je puisse jamais espérer d'acquérir. Ce dont je puis les assurer, cependant, c'est que l'importance du choix d'un partenaire est aussi grande en politique que dans le mariage. Il est aussi vrai de la vie politique que du mariage que ses joies sont multipliées et ses fardeaux allégés par la présence, à ses côtés, d'un compagnon loyal et fidèle, avec lequel ces joies et ces fardeaux peuvent être partagés sans réserve. Telle a été l'amitié d'Ernest Lapointe pour moi au cours des années pendant lesquelles nous avons assumé ensemble ces responsabilités. Pendant vingt ans, j'ai pu partager avec lui tous mes soucis et tous mes problèmes. Je doute que dans toute notre histoire, on puisse trouver une amitié plus loyale, plus fidèle, plus constante que celle qui nous a unis pendant ces nombreuses années.

Direction conjointe

"En jetant un regard rétrospectif sur l'histoire du Canada, on verra qu'à toutes les époques de lutte et de transition, deux hommes se sont partagé la direction des affaires; le résultat, c'est cette unité dans le but et dans l'exécution de la part des Canadiens anglais et français, de la part des catholiques et des protestants en notre pays. Cette dualité se trouve très tôt chez Mackenzie et Papineau; un peu plus tard, Baldwin et Lafontaine combattent côte - à côte pour obtenir le gouvernement responsable. Nous la retrouvons encore dans les efforts conjoints de Macdonald et de Cartier et de plusieurs de leurs collègues au temps de la Confédération.

Reconnaissance

"Dans cette période critique, plus dangereuse, je le crois, qu'aucune de celles que le monde a traversées, s'il est une chose dont je suis reconnaissant, c'est que, comme premier ministre de ce pays, j'aie, à mes côtés, en union plus intime et en rapports plus constants qu'il ne l'était possible pour Mackenzie, Baldwin ou Macdonald dans leurs efforts pour harmoniser les vues des deux peuples qui composent ce pays, cet homme tolérant et modéré dans ses vues, de grande expérience et de jugement sûr que nous nous sommes réunis pour fêter ce soir. Sans sa compagnie assidue, sans cette joie qui provient de la recherche du juste milieu et de la mise à l'écart des solutions extrêmes dans les affaires intérieures comme dans les affaires internationales, sans les sages avis et le jugement assuré d'Ernest Lapointe, je doute que j'aurais pu porter le lourd fardeau du pouvoir pendant tant d'années.

Dualité de direction

"Puis-je ajouter que des rapports semblables à ceux qui unissaient Mackenzie et Papineau, Baldwin et Lafontaine, Macdonald et Cartier, sont aussi nécessaires, sinon plus, de nos jours qu'à toute autre époque de notre histoire. Une administration qui ne pourrait réunir dans ses conseils, en association étroite et intime, des hommes des deux grandes races qui ont donné à notre pays son caractère et sa culture particulière, ne pourrait garder l'espoir de gouverner le Canada comme il doit l'être, par l'unité nationale vers l'accomplissement de la destinée à laquelle il a droit.

Services de Lapointe

"Ernest Lapointe, ajoute M. King, se distingue a bien des titres. De tous les députés, il est celui qui siège depuis le plus longtemps à la Chambre des Communes et il n'a pas de supérieur et peu d'égaux au Parlement. Il commande le respect, l'admiration et l'affection des représentants de tous les partis et du pays entier. Tous les Canadiens le considèrent comme un grand homme. Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, en le faisant membre du Conseil Privé impérial, à l'occasion du couronnement du roi actuel, a voulu l'honorer pour les services qu'il a rendus non seulement à son pays mais au Commonwealth des nations britanniques tout entier."

Hommages du parti

M. King dit ensuite qu'il s'est rendu à Québec pour rendre hommage à M. Lapointe au nom de tous les libéraux, en présence de ses électeurs.

"Pour lui dire notre admiration sans borne pour le rôle qu'il a joué dans l'arène publique de ce pays et notre reconnaissance encore plus profonde pour sa décision de continuer à occuper la position qu'il s'est acquise dans cette province et tout le Canada depuis tant d'années".

Présentant ensuite à M. Lapointe son portrait peint en pied (on laisse à M. Lapointe le soin de choisir l'artiste qui le peindra) le premier ministre ajoute que ce don "auquel quelques-uns de vos amis les plus intimes ont participé, nous espérons que vous l'accepterez comme l'expression de l'affection que tous nous ressentons à votre égard et comme un présent dont la nation aussi sera fière et dont la postérité même sera reconnaissante".

L'HON. M. LAPOINTE

"Je vis ce soir un moment unique," dit M. Lapointe, visiblement ému en commençant son discours. "J'ai presque le désir d'arrêter l'instant qui passe et qui pour moi est si beau. C'est la vivante histoire de ces 35 ans de vie ardente et mouvementée qui se déroule devant moi.

"Et j'ai autour de moi l'armée libérale, cette armée avec laquelle j'ai débuté, avec laquelle j'ai passé à travers les luttes et les épreuves, et que je peux me rendre le témoignage de n'avoir jamais trahie."

M. Lapointe salue ici ses amis de Kamouraska qui sont représentés en grand nombre. Puis il évoque ses débuts dans la carrière politique. "Je siégeais alors, dit-il, sur la dernière banquette, à Ottawa. C'est là que Laurier est venu me prendre par la main, me diriger, me faire travailler, me communiquer sa flamme patriotique, m'inculquer les sentiments de loyauté, de modération, de conciliation qui l'animaient et qui ont été à la base de mes décisions dans la vie publique.

"Mes relations avec Kamouraska et avec Laurier, dit-il, ont été belles et d'un caractère mémorable, mais elles n'ont pas été plus belles et plus intimes que celles qui m'ont lié depuis à Québec-Est et à Mackenzie King.

Homme de parti

"L'on me fait en certains milieux le reproche d'être un homme de parti", continue M. Lapointe. "Je mérite le reproche et j'accepte le compliment. Laurier était un homme de parti; il croyait à la nécessité des partis politiques dans une démocratie. King est un homme de parti. Les hommes qui ont fait des choses, qui ont fait le Canada, étaient des hommes de parti. Tous les chefs des grandes démocraties ont été et sont des hommes de parti." M. Lapointe expose que, par contre, tous les fauteurs de désordres, les utopistes, sont contre les partis.

"Je suis un libéral de toujours et j'en suis fier", s'écrie M. Lapointe, rappelant les victoires et les revers de son parti.

Gouvernement d'union

M. Lapointe déclare ensuite qu'il n'a pas confiance dans les gouvernements d'union.

"Un mouvement dans ce sens, dit-il, se dessine actuellement. J'ai pour ces gouvernements amorphes la même horreur qu'avait Laurier. La liberté et la tyrannie, le progrès et la réaction, le libéralisme et le toryisme ne peuvent coucher sur le même oreiller. On ne change pas son âme, ses idées, son passé en s'affublant d'une nouvelle étiquette.

"Je vous demande, je le demande à mes adversaires: ne croyez-vous pas que je peux faire plus, que j'ai pu faire plus pour ma province et mes compatriotes en coopérant loyalement avec les hommes qui sont ici, qui m'entourent ce soir, qu'en prêchant la haine et la division, qu'en fulminant contre les autres provinces, qu'en montrant le poing à l'univers?

"Le parti libéral accorde à tous le droit de vivre et de se développer et c'est le seul moyen de garder le Canada uni. Il est le seul véritable parti national, car ses principes doivent s'appliquer partout."

La Confédération

Après avoir dit que dans les années de bouleversement que nous connaissons, il faut demeurer fidèles aux principes éprouvés, M. Lapointe parle de la défense du Pacte confédératif par le parti libéral.

"Nous nous sommes aussi voués au maintien et à la défense de la Confédération", dit-il. "C'est elle qui a fait le Canada. Prétendre que l'avenir de notre pays serait mieux servi par la rupture du lien fédératif et la formation de groupes de provinces et d'états séparés, c'est nier l'histoire."

M. Lapointe affirme ensuite qu'une grande nation ne peut croître que dans l'union, la concorde et la tolérance. Il s'élève contre les politiciens qui "veulent soulever les provinces les unes contre les autres".

L'assurance-chômage

M. Lapointe déclare ensuite que la Confédération date de 1867 et que c'est lui être fidèle que de consentir les changements nécessaires à la marche progressive du pays. "La tradition ne veut pas dire l'inertie. La Confédération n'est pas un musée.

"Si, par exemple, nous croyons que l'assurance-chômage s'impose comme garantie pour l'avenir de notre sécurité nationale, si je crois qu'elle serait une protection contre la plaie du chômage, je ne suis pas déloyal au pacte de la Confédération en demandant qu'un changement se fasse qui puisse permettre au gouvernement fédéral d'accomplir cette réforme. Si le gouvernement fédéral a des responsabilités en matière de chômage, comme le disent bruyamment ceux qui l'attaquent, comment peuvent-ils lui nier les moyens de le prévenir et de l'empêcher?"

M. Lapointe déclare que la commission Rowell a fait un excellent travail et "qu'elle a eu la collaboration des gouvernements provinciaux à part un ou deux."

"Il est facile, ajoute-t-il, de faire de la politique sur des questions de ce genre malgré le danger que cela comporte. En voici un exemple. Alors que le chef de l'Opposition à Ottawa nous accusait l'an dernier de laisser les provinces dominer le pouvoir central, mettant en danger la Confédération, certains premiers ministres provinciaux nous accusaient d'être des centralisateurs et de vouloir ravir les droits des provinces.

"A ceux qui craignent pour les droits des minorités, dit-il plus loin, "je dis que nous pouvons obtenir des garanties plus solides que celles que nous avons actuellement. J'irai plus loin: des hommes qui sont venus d'Ottawa et qui m'entourent ce soir, il n'en est pas un seul qui n'insisterait pas, qui ne défendrait pas dans toute leur plénitude tous les droits et privilèges qui nous ont été garantis par le pacte confédératif et même davantage par les nécessités qui découlent du développement de notre vie nationale".

Aux jeunes

M. Lapointe s'adresse ensuite à la jeunesse: "Nous n'avons pas le droit d'emprisonner les jeunes dans le passé. Ce sont eux qui souffriront si les réformes nécessaires sont rendues impossibles." Le ministre déclare ensuite que le parti libéral leur est ouvert. Il fait ensuite allusion à "certains milieux", qui répandent contre lui "des calomnies atroces". "Que mes amis ne s'inquiètent pas, dit-il, c'est quand je suis le plus méchamment attaqué que je livre mes meilleures batailles."

S'adressant toujours aux jeunes: "Une certaine école vous prêche une doctrine de désunion en disant qu'il n'y a pas de place dans les carrières publiques pour les Canadiens français, qu'ils sont sur un pied d'infériorité dans la vie nationale. C'est un dénigrement de notre province et de nos hommes. Ce n'est pas vrai. Voyez ici les ministres et les députés des autres provinces qui m'honorent de leur présence. Bien des gens blâment les autres provinces et les autres races afin d'excuser leur propre déficience".

Le chômage

"Cette question du chômage in-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Achetez une LAVEUSE électrique DE LUXE

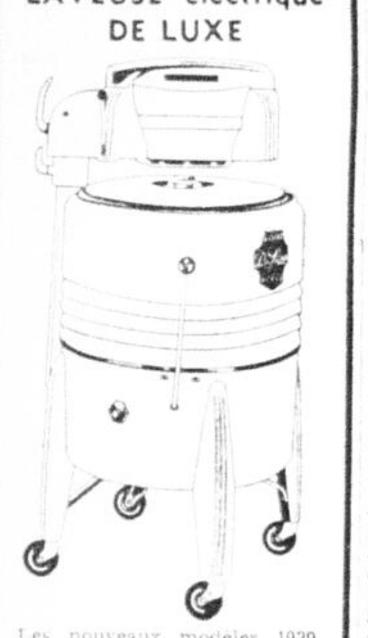

Les nouveaux modèles 1939 sont remarquables par leur beauté et leur facilité d'opération.

Demandez vos Coupons

ALPH. FRASER

80 St-Joseph Tél. : 2-3968

SEMAINE de L'ÉLECTRICITÉ

Signifie pour tous: ÉCONOMIE!

Venez vous rendre compte de nos bas prix exceptionnels et de la grande variété de nos ...

Accessoires électriques

PRIX A GAGNER - DEMANDEZ LES COUPONS

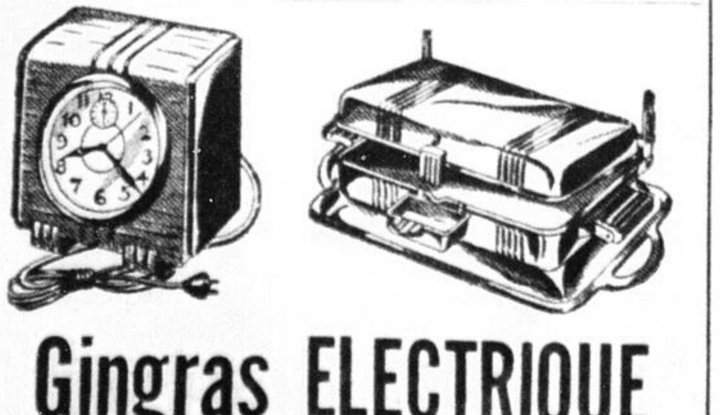

Gingras ELECTRIQUE

306 rue St-Jean — Tél.: 2-4272

Nous donnons les coupons sur les ventes et sur les réparations.

CARTIER ELECTRIQUE ENRG.

Accessoires Electriques

Spécialité: Réparation de radios

Satisfaction Garantie

89 ave Cartier TEL. 3-1889

ROGER GAGNON

Refilage et Réparations de MOTEURS

GENERATEURS, DEMARREURS, etc.

RADIOS — REFRIGERATEURS

130, de la Couronne - Tél. 2-2334

Semaine de l'Electricité

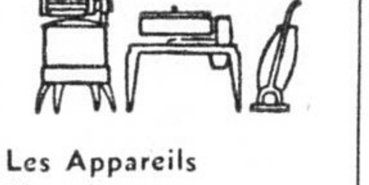

Les Appareils Electriques Beatty

Ajouteront à votre confort en réduisant vos heures de travail, en économisant votre argent et en épargnant votre santé.

Profitez de cette semaine pour moderniser vos méthodes de travail.

DEMANDEZ VOS COUPONS-CONCOURS

Réparations de toute marque de laveuses à prix modiques. Satisfaction garantie.

LE MAGASIN BEATTY

60, rue St-Joseph Tél. : 2-2724

SEMAINE DE L'ELECTRICITE

Hâtez-vous de vous procurer vos coupons qui vous donneront droit de participer au grand

CONCOURS

Ces COUPONS s'obtiennent des marchands d'accessoires électriques dont les noms apparaissent ci-dessous. UN COUPON vous sera remis pour chaque achat de $1. à l'un de ces magasins.

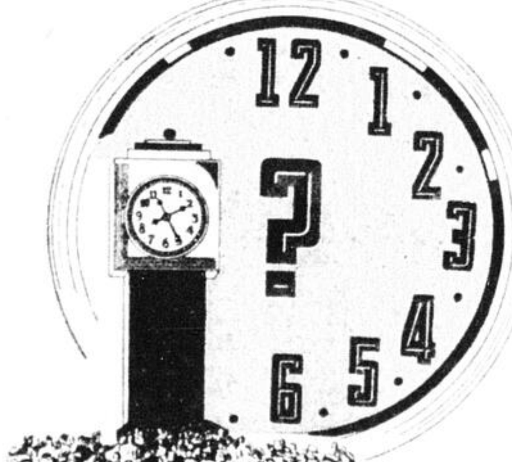

"Quelle heure indiqueront les aiguilles de *l'horloge mystérieuse* lorsque son mouvement s'arrêtera ?"

Une horloge, type Grand'Père, a été placée dans une vitrine de J. L. DROLET AUTOMOBILE LTEE, 279, rue St-Joseph. A midi, samedi, le 18 février, elle a été réglée et mise en mouvement. Il s'agit de deviner aussi exactement que possible, le JOUR, L'HEURE et la MINUTE où ses aiguilles cesseront de tourner.

★ conditions du concours auxquelles il importe de se conformer afin d'être éligible:

A—Inscrire sa réponse sur un COUPON-CONCOURS officiel fourni par les marchands d'appareils électriques ;
B—Remplir lisiblement et entièrement le COUPON ;
C—Dans le cas où plusieurs personnes soumettraient une même solution, laquelle se rapprocherait le plus de la réponse exacte, UN SEUL PRIX sera attribué par les JUGES ; mais à la personne ayant accumulé le plus grand nombre de COUPONS.
D—La décision des JUGES sera finale et les membres du personnel de L'EVENEMENT-JOURNAL ne sont pas éligibles au CONCOURS.
E—Faire parvenir aux bureaux de L'EVENEMENT-JOURNAL avant le 1er Mars, le ou les coupons accumulés ; adresser comme suit :

L'EVENEMENT-JOURNAL
(CONCOURS)
420, rue Saint-Vallier,
Québec

Magnifiques PRIX à gagner

Afin de stimuler cette branche du commerce, de superbes PRIX seront attribués aux CINQ personnes dont les réponses se rapprocheront le plus du résultat exact tel que fourni par les aiguilles de l'horloge. Ces prix se repartissent comme suit :

1er PRIX	Un magnifique RADIO "Westinghouse" Tout-Ondes, 5 lampes, modèle de table.
2e PRIX	UN GRILLE-SANDWICH de première qualité, gracieusement fourni par M. G. A. Brown, gérant, de NORTHERN ELECTRIC Co Ltd.
3e PRIX	Un GRILLE PAIN "Westinghouse" Automatique, électrique.
4e PRIX	Un PERCOLATEUR "Westinghouse".
5e PRIX	Un FER électrique du plus récent modèle.

LES MAISONS DE COMMERCE QUI PARTICIPENT A CE MOUVEMENT: Magasin Beatty, 60, rue St-Joseph ; Cartier Electrique, 89, ave. Cartier ; Quebec Power Co. 229, rue St-Joseph ; Fonderie de L'Islet Ltée, 127, rue du Pont et 146, Blv. Charest ; Alphonse Fraser, 80, rue St-Joseph ; Roger Gagnon, 130, de la Couronne ; Bourque Electrique, 4, rue St-Jean ; Gingras Electrique, 306, rue St-Jean ; Enchères Marceau, Enrg. 12, St-Joseph ; J. E. Valin, 238, rue St-Jean, Lavigueur & Hutchison, 81, St-Jean ; Alfred Dion, 680, rue St-Vallier ; Industrial Electric Reg'd, 53, Blv. Charest.

L'Horloge Mystérieuse est visible dans une vitrine de la maison J.-L. DROLET Automobiles Ltée, 279 rue St-Joseph

LES LIBERAUX FETENT BRILLAMMENT M. LAPOINTE

(Suite de la page 8)

flue et a sa répercussion sur plusieurs autres problèmes. Je suis de ceux qui croient que nous ne pouvons pas augmenter l'immigration au Canada aussi longtemps que les conditions actuelles existeront. A la suite des événements malheureux d'Europe, des requêtes nous ont été adressées; des associations humanitaires nous ont suppliés de recevoir au Canada des réfugiés qui ont souffert et qui souffrent une atroce persécution. Je n'hésite pas à dire que la persécution qui a été poursuivie dans certains pays d'Europe est un crime contre l'humanité; elle a ramené ces pays aux époques du Moyen-Age, et en cela je suis d'accord avec notre regretté Chef de l'Eglise; et si je ne puis aider les victimes de cette tyrannie, au moins qu'on ne me demande pas de les insulter.

"En politique, il faut voir clair et ne pas prendre ses passions pour des doctrines. J'ai 35 ans de vie politique et elles m'ont appris à distinguer l'apparence de la réalité, l'hypocrisie, le hâbleur et le démagogue.

"Il y a quatre mois, à Genève, affirme encore M. Lapointe, au cours d'une messe solennelle à l'église catholique, à l'occasion de l'ouverture de la S. D. N., j'ai entendu la lecture d'une lettre pastorale des évêques de Suisse, dont quelques mots sont gravés dans ma mémoire: La Suisse, quatre langues et un coeur. Quand pourrons-nous dire aussi de notre grand pays: Le Canada, deux langues et un seul coeur. Je ne désespère pas; je crois que cette union nécessaire peut s'accomplir mais pour cela il est important de conserver à notre province les sympathies agissantes qui se groupent autour d'elle, que vous voyez ce soir avec nous, ardentes, généreuses comme les belles âmes et les belles intelligences de tous ces hommes avec qui je coopère dans la vie publique."

En terminant, M. Lapointe déclare: "Si je suis encore dans la vie active, alors que moi aussi j'aurais peut-être droit au calme et à la tranquillité après trente-cinq ans de lutte, c'est le sens du devoir qui me retient et aussi le sens de la loyauté à Mackenzie King qui mérite toute la coopération que je peux lui donner. Tout cela peut se résumer en un mot qui, pour moi, est un aiguillon et un encouragement à l'action: Servir. Servir son pays, servir ses compatriotes, servir mes amis. J'ai reçu tellement d'eux que j'ai le devoir de leur donner en retour tout ce que ma vie peut leur rapporter d'action et de service".

M. Lapointe annonca, au cours de son allocution, que de nouveaux plans ont été élaborés et seront soumis à la Chambre, offrant une nouvelle collaboration aux provinces et aux villes pour l'exécution de travaux considérables.

FRANCO EXIGE DES REPUBLICAINS UNE . . .

(Suite de la 1ère page)

la vie des chefs du gouvernement et de leurs sympathisants.

Le sénateur Léon Bérard, dit-on, projette de passer d'Espagne en France, à Hendaye, pour recevoir des instructions détaillées du ministre des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet.

A son arrivée à Burgos, hier, le sénateur français a conféré avec sir Robert-M. Hodgson, agent commercial anglais en Espagne nationaliste.

Sir Robert a rencontré le ministre des Affaires étrangères des nationalistes, le comte Francisco Gomez Jordana, à Burgos, puis il est parti immédiatement pour la frontière française afin de faire rapport au gouvernement anglais par téléphone.

Le cabinet français a été convoqué pour mardi.

Un porte-parole du gouvernement nationaliste a déclaré hier soir au sujet de ces conversations: "Il ne faut pas leur donner une trop grande importance. Il ne s'agit pas de négociations, mais d'un simple échange de vues et de renseignements généraux amené par la reprise de relations normales entre l'Espagne nationaliste et la république française. Vous pouvez constater que la presse nationaliste n'en parle pas".

L'EUROPE EN ALERTE SE PREPARE A LA GUERRE

(Suite de la 1ère page)

La France décidée à lutter

Le gouvernement français a déclaré hautement son intention de lutter avant d'abandonner la moindre parcelle de son territoire, et l'échec apparent de la mission de Baudouin en Italie laisse les choses où elles étaient avant sa visite à Mussolini.

La distribution de masques antigaz à 5,000,000 d'habitants de la région de Paris sera commencée dans quelques jours, a annoncé hier le conseil municipal.

Cette nouvelle marque un nouveau pas dans la voie des préparatifs militaires de la France au pays et dans ses colonies. A aussi coïncidé avec ce que de hauts fonctionnaires appellent des "signes manifestes" une déclaration faite samedi dernier par le président Roosevelt à Key West, alors qu'il a dit que les dernières nouvelles étrangères lui faisaient croire qu'il serait peut-être forcé d'abréger sa croisière actuelle dans la Mer des Antilles.

La France a commencé samedi à établir de nouvelles garnisons militaire sur une bande de territoire stratégique de 12 milles entre la Somalie française et l'Erithrée italienne.

A partir de mercredi, 22 février, tout le département de la Moselle de la ligne Maginot, qui fait face à la frontière allemande, sera mis en "état d'alerte" pendant 36 heures et il y aura des exercices de défense antiaérienne.

Le parlement anglais engagera aujourd'hui une discussion de deux jours au sujet des dépenses de la défense nationale. On s'attend à ce que les députés soulèvent la question de l'envoi de nouveaux renforts à Gibraltar.

Rhumatisme qui rend infirme

Le rhumatisme laisse à sa suite des jointures tordues, des membres crochus, des mains infirmes, et la douleur intense est presque inendurable.

Au commencement le rhumatisme est souvent dû à la dyspepsie ou à l'indigestion, car si les organes digestifs faisaient leur devoir il ne se produirait pas d'acide urique pour empoisonner le sang et semer les germes de rhumatisme.

Les Burdock Blood Bitters (Amers de Bardane pour le Sang) renforcissent l'organisme, et ils aident à débarrasser le sang de l'acide urique qui est la cause de l'inflammation et de la douleur.

Donnez aux B. B. B. une chance de vous aider à chasser le rhumatisme hors de votre organisme.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

M. Lucien Boissinot

2 rue FRECHETTE,
LEVIS, Tél. 1158

est le seul représentant autorisé pour L'Evénement-Journal pour la ville et le comté de Lévis.

S. E. LORD TWEEDSMUIR PARLE A MONTREAL

Montréal, 20, (P.C.) — Parlant à Montréal, samedi, lord Tweedsmuir a qualifié le nazisme, le communisme et le fascisme comme des nuisances publiques et il a prédit que chacun de ces "ismes" se détruirait un jour l'un et l'autre.

Dans son même discours aux Boy Scouts, il ajouta: "Il y a plusieurs "ismes" aujourd'hui et ils sont une fameuse nuisance. Cependant un jour viendra où chacun d'eux se détruira l'un et l'autre: il n'y a qu'un "isme" qui tue l'âme, c'est le pessimisme. Puis il déclara qu'à notre époque de confusion et de désillusion, il n'y avait qu'un compas pour diriger notre destinée, celui de la prudence.

LES FUNERAILLES DE A. ROBITAILLE A ST-J.-BAPTISTE

Un bel hommage a été rendu vendredi, le 10 février, en l'église St-Jean-Baptiste, à la mémoire de Mlle Anna Robitaille, fille de feu Arthur Robitaille et de feu dame Mathilda Gauvin, décédée le 8 à l'âge de 36 ans. Une foule de parents et d'amis a voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de la femme de bien dont on déplore unanimement la perte. A la tête de l'imposant cortège, on remarquait plusieurs notables. Des représentants de toutes les classes de la société figuraient dans le défilé.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. Le temple paroissial était drapé de ses tentures de deuil et rempli de fidèles. M. l'abbé Lauréat Dufresne, curé de Robertsonville, a présidé la levée du corps et a chanté le service. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés L. Paquet et A. Ouellet qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux pendant la cérémonie par MM. les abbés Armand Paris et Arthur Robert. La chorale paroissiale a rendu avec brio une messe de requiem harmonisée. M. J.-Arthur Bernier, professeur à l'Ecole universitaire de Musique, touchait l'orgue.

Au départ du cortège, à la maison mortuaire, le deuil était conduit par le frère de la défunte, M. Arthur Robitaille; son beau-frère, M. Adélard Gosselin, et M. Albert Laplante; ses neveux, MM. R. Laplante, P. Gosselin, A. Gosselin, J. Gosselin; ses oncles, MM. H. Gosselin, A. Robitaille, Au. Robitaille, O. Voyer, J. Dufresne, U. Fiset, O. Fiset, J. Morissette; ses cousins, MM. A. Gauvin, R. St-Pierre, X. Gauvin, R. Fiset, O. Chevalier, Chs-R. Voyer, et d'autres parents.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se reforma et accompagna la dépouille mortelle au cimetière Belmont où se fit l'inhumation, dans le lot de la famille.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille si lourdement atteinte l'expression de nos très vives condoléances.

LA BAIE DES SABLES

Chez nos cultivateurs

Dernièrement, le Cercle local de l'U. C. C. organisait une soirée de cartes qui fut un véritable succès.

Elle était sous le patronage de M. le curé et de M. le maire.

L'assistance était très considérable et très enthousiaste. De nombreux et beaux prix furent distribués aux vainqueurs.

Il y eut aussi musique et chant. Une magnifique comédie en deux actes, improvisée, termina la soirée d'une manière très agréable. Tous les assistants se dirent enchantés et ne regrettent pas les quelques sous qu'ils ont déboursés.

A tous les organisateurs nous répétons nos félicitations et nos remerciements.

Conférence

Vendredi, le trois février, M. Chalifour, agronome et spécialiste en pomiculture, donna une conférence aussi intéressante qu'instructive.

Il démontra d'abord les grands avantages qu'il y avait, pour nous, au point de vue économique, de s'adonner à la culture des fruits et légumes. Il donna ensuite quelques renseignements sur la culture de la pomme et le jardin potager.

Il dit aussi quelques mots de l'embellissement des bâtisses et des terres, surtout celles situées le long des grandes routes.

Un très grand nombre de dames fermières et de cultivateurs assistaient.

Nous remercions M. Chalifour et nous pouvons lui assurer que ses conseils seront mis en pratique.

UN BRIS A L'AQUEDUC

Orléans, Vermont, 18. — (P.A.) De l'eau emmagasinée dans des centaines de bidons de lait était, hier soir, la principale protection de cette ville contre l'incendie, et la majorité de ses résidents étaient soumis à la ration, cependant que des ouvriers travaillaient par un froid sibérien à réparer un bris subi par la principale conduite de l'aqueduc.

CAUSERIE DE MTRE ANDRE TASCHEREAU

Me Taschereau parle de la validité du contrat d'assurance-vie, aux Etudes Juridiques.

LE CONTRAT D'ASSURANCE

Me André Taschereau a présenté à la Société des Etudes juridiques, mercredi soir, un travail sur la validité du contrat d'assurance sur la vie. Avant d'examiner les conditions du contrat même, il a rappelé que pour décider de cette validité, il fallait s'en rapporter aux principes de notre droit civil et non à ceux du **common law**. Il a ainsi étudié toute la jurisprudence sur l'aspect constitutionnel de la question des assurances. La séance était présidée par Me Pierre Letarte et réunit un grand nombre d'hommes de loi. Me Antoine Rivard remercia le conférencier.

Me Taschereau étudia d'abord la cause de Hallé & Canadian Indemnity où il fut établi par la Cour suprême que les dispositions du droit civil s'appliquaient au contrat d'assurance. Le tribunal de première instance et la Cour d'Appel avaient rendu des jugements basés sur une décision de la Colombie Anglaise où les principes du common law s'appliquaient. Depuis l'arrêt de la Cour suprême, qui cassa les deux premières, il est établi que le contrat d'assurance est un contrat de droit civil.

Le conférencier étudia ensuite une série de décisions du conseil privé dont la dernière établit que le Parlement ne peut passer, sous quelque prétexte que ce soit, une législation enlevant aux provinces la juridiction exclusive qu'elles ont en matière de contrat d'assurance. Les provinces ont le droit d'incorporer des compagnies d'assurance qui ont pouvoir de passer des contrats dans et en dehors des limites de la province. Le fédéral peut également incorporer des compagnies d'assurance, mais il n'a pas juridiction pour légiférer en matière de contrat, même s'il s'agit de contrats émis par des compagnies à charte fédérale.

Lorsqu'il s'agit donc des garanties, des représentations et réticences, de la fraude et de l'erreur, il faut suivre les dispositions de notre code civil. Me Taschereau entreprit à ce stage l'étude de ces prescriptions.

Il conclut en déclarant qu'un grand nombre de contrats d'assurance sur la vie pourraient être annulés si les compagnies s'en tenaient strictement aux termes de contrats et à la loi. "A leur honneur nous devons cependant ajouter, a-t-il dit, qu'elles n'opposent aucun moyen de forme à l'encontre des réclamations de l'assuré ou de ses bénéficiaires à moins qu'il n'apparaisse que ceux-ci aient cherché à s'enrichir injustement aux dépens de l'assureur et, donc, des autres assurés qui en définitive paient les indemnités au moyen des primes qu'ils versent périodiquement."

DE LA LITTERATURE ANTISEMITIQUE

Montréal, 18. (PC) — Commentant une nouvelle de Washington à l'effet que le représentant Dickstein avait accusé des organisations canadiennes et anglaises de faire de la propagande antidémocratique et antisémitique aux Etats-Unis, Adrien Arcand, le "fuhrer" du parti fasciste national canadien, a admis hier que son organisation distribuait de la littérature antisémitique et fasciste aux Etats-Unis, "mais seulement aux personnes qui en font la demande". Il ajouta:

"Nous n'avons pas l'intention de soulever les citoyens des Etats-Unis. Nous voulons seulement convertir les sujets britanniques à notre cause, et les sujets non-britanniques ne sont pas admis dans notre parti".

SAISIE DE SEPT CENTS CAISSES DE BIERE

Les officiers de la police des liqueurs, opérant sous les ordres du major H.-E. Scott, directeur de cette division de la sûreté provinciale, ont saisi lundi, au Lac Noir, comté de Mégantic, une cargaison de sept cents caisses de bière consignées au nom d'un individu de la région dont la possession de ces spiritueux aurait été illégale.

Aucune arrestation n'a encore été faite mais l'on s'attend à des développements prochains dans cette affaire. Les officiers ont opéré cette saisie à la suite d'une enquête minutieusement menée. La cargaison saisie a été transportée aux entrepôts de la Régie des Liqueurs.

On a évalué à près de vingt mille bouteilles le contenu des caisses saisies, soit une valeur d'environ deux mille dollars.

Bagues, anneaux, alliances

Quelques contrats de mariage, qu'il s'agisse de roturier, de bourgeois ou de gentilhomme, spécifient qu'au cas de décès, de l'un des époux, le survivant prendra par préciput, pour l'homme, ses habits et ses armes, pour la femme, ses bagues et ses joyaux.

Cette clause n'est pas insérée dans tous les contrats, ainsi que nous le disons ci-dessus. Nous ne l'avons notée que peu de fois, entre autres, dans les conventions matrimoniales du colon Jean Descarry, venu à Montréal en 1643, et qui épousa Michelle Artus, en 1654. Cependant, il est certain que le mot "bague" figure dans divers documents. Ainsi de tout temps, sous le régime français, il est question de bagues de laiton pour la traite. Les sauvages n'étaient infatués que de l'ornement, le métal les indifférait. Mais il y en eut de ces bijoux pour les blancs. Ainsi, le marchand taillandier Jean Milot, qui acquit le fief de Cavelier de La Salle, à Lachine, se plaint, au mois de juillet 1673, qu'on lui a volé une bague d'or ornée d'une pierre verte.

En 1748, il s'importait des "bagues à cachet", en quantité. Etait-ce aussi pour la traite ?

En 1757, l'ingénieur Claude-Michel Sarrazin, après le décès de ses père et mère, réclame des exécuteurs testamentaires diverses choses, entre autres : "une bague de diamants dont on avait offert 1500 livres".

Moins précieuse en un sens, autant peut-être en un autre, fut celle dont il est question dans une chanson de voyageur à son départ pour la forêt vierge.

A cette occasion, le jeune amant certifie qu'à son retour, il fera un beau cadeau à sa blonde :

"Qu'emportera-t-il à son arrivée ?
Une bague d'or et bell' ceintur' dorée.
La bague sera pour la mariée
Et la ceintur' pour la ceinturer.

Le chanteur glisse ici une lapalissade, pour la rime seulement, car les auditeurs pouvaient facilement imaginer à qui servirait la ceinture. Mais la bague n'était pas le seul bijou à la mode. Il y en avait d'autres. Parlait-on alors des joncs, des anneaux, des alliances ? Avant de pénétrer plus loin, rappelons ici que les dictionnaires ne donne pas (ce nous semble) des définitions bien tranchées sur les mots suivants :

"Le 'jonc' est une bague dont le cercle a partout la même grosseur et ne porte pas de chaton".

"La 'bague' est un anneau qui est souvent orné de pierres précieuses, d'un cachet", etc......

"L''anneau' peut être un jonc ou une bague" ....."

"L''alliance' signifie l'anneau conjugal ou de mariage."

Nous n'avons pas exhumé le mot "jonc" dans les archives notariales avant 1800.

Quant à l'"alliance", mot très populaire, jusqu'en ces derniers temps, nous le trouvons dans les contrats du 18e siècle.

L'anneau au sens de bague ou de jonc ne se relève pas dans les documents que nous avons compulsés, mais les chanteurs d'autrefois l'employaient presque exclusivement. Par exemple dans la plaintive complainte de "Marianson", qui se larmoyait jadis dans toutes les veillées, la malheureuse héroïne fait la bévue de prêter ses trois "anneaux d'or" au perfide ami de son époux et cet acte inconsidéré vaut à l'innocente "dame jolie" une mort pénible.

Dans la chanson d'"Isabeau" et dans une autre, aux couplets presque semblables, la belle ayant perdu son "anneau d'or" se met à pleurer. Aussitôt, un des admirateurs de la charmante jouvencelle, plonge par trois fois pour repêcher le bijou, mais "à la troisième plonge le galant se noya."

Dans une chanson de voyageur, Louis Ménard qui vient de s'engager pour les "pays d'en haut" raconte sa dernière entrevue avec sa fiancée.

Au moment du départ, l'amoureux qui est fort tendre, prend la main de sa future et, en lui donnant un "anneau d'or" lui dit :

Sois moi toujours fidèle.
Je t'enverrai de mes nouvelles.
Par un oiseau au plumage le plus beau

Dans une chanson de noces, très ancienne, la mariée clame avec fierté :

J'ai t'un *anneau d'or* que je porte,
Il fait le tour et l'rond de mon doigt
C'est mon mari qui me le donna,
Pour finir ses jours avec moi.

o o o

Au XIXe siècle, les dames portèrent les pendants d'oreilles en forme de cercles qu'on nommait des "anneaux". Plusieurs Italiens, aussi des voyageurs, ornaient également de minuscules anneaux d'or les lobes de leurs oreilles. On leur attribuait la vertu de prévenir la surdité.

Est-il possible d'abandonner le sujet que nous venons de traiter sommairement, sans rappeler le rondel qui eut si grande vogue, en notre siècle, et dont voici le premier quatrain :

Le cher anneau d'argent que vous m'avez donné
Garde en son cercle étroit nos promesses encloses ;
De tant de souvenirs, receleur obstiné,
Lui seul m'a consolé en mes heures moroses . . .

o o o

De nos jours, au Canada, le mot "jonc", vocable ancien et peu euphonique, s'emploie couramment pour l'"alliance".

La locution, "bague de fiançailles" est aussi d'usage fréquent, mais des malins, en certains cas, s'obstinent à dire, que ce sont des "bagues de finançailles".

E.-Z. MASSICOTTE

("Le Bulletin des Recherches Historiques")

UNE AUTOSTRADE DE MONTREAL A LACOLLE

Montréal, 18. (PC) — L'hon. Anatole Carignan, ministre de la Voirie, a annoncé, hier soir, au conseil d'administration du Royal Auto-Club que le gouvernement provincial avait l'intention de construire l'été prochain une autostrade reliant Montréal aux frontières américaines.

Spectacle féérique au Winter Club

C'est un spectacle plein de mouvement et de couleur que le champion tchécoslovaque, Rudolf Praznowski, présentera au "Winter Club" vendredi et samedi prochains.

Les valses viennoises et les danses acrobatiques modernes se prêtent admirablement au patinage artistique. Les "Fantaisies '39" transporteront sur la glace ces genres populaires de danse dans deux éclatants tableaux qui mettront en contraste Vienne d'autrefois et Paris d'aujourd'hui. L'étonnante transformation qui s'est produite au cours du siècle dernier s'effectuera dans un spectacle sans précédent. En deux heures à peine, on verra la jupe courte succéder à la crinoline, le "Laambeth Walk" et le "Shag" à la valse viennoise, le "jazz" à la musique de Johann Strauss.

En montant cette remarquable Revue, Rudolf Praznowski s'est inspiré de son long séjour à Vienne et de sa participation aux grands festivals du patin à Paris et à Londres. Praznowski a, en effet, patiné aux côtés des champions anglais Jackie Dun et Graham Sharp, aussi bien qu'en compagnie de la merveilleuse étoile anglaise, Cecilia Colledge. A Vienne, il était un des partenaires attitrés de Sonja Henie et d'Idi Papez. On conçoit quel carnaval est en état d'organiser un artiste aussi expérimenté.

Les "Fantaisies '39" commenceront par la valse du Beau Danube Bleu exécutée par douze patineuses expertes, portant des robes à crinoline en soie bleu, garnies de bordures d'or. Une jeune Viennoise surgira à leur suite, dans une robe du même style, avec corsage en paillettes noires. Son solo s'harmonisera à la danse d'ensemble.

Tout aussitôt des Oiseaux Verts sortiront des Bois de Vienne, et les costumes de satin vert et jaune des quatre exécutantes ne mettront que plus en valeur la qualité de leur patinage.

Voici maintenant les soldats de Vienne qui paradent sur le Graben, cette rue si populaire qui était jadis le rendez-vous de la noblesse. Dans un tunique de velours bleu, avec pantalon de soie blanche, et portant un beau casque de l'époque, ces soldats font leurs exercices avec une précision digne des plus grandes écoles militaires.

Deux jeunes Autrichiennes, dans des robes de satin rouge brodées de perles, succèdent aux soldats et réalisent un "Rêve de Valse", avec un rythme parfait. Ce sont les deux meilleures patineuses du "Winter Club", Mlles Louise Turcot et Thérèse Dagneau.

Le chevalier seul entre en scène. C'est l'étoile internationale du patin Montgomery Wilson. Non content d'avoir remporté neuf fois le championnat du Canada, il a été le champion de l'Amérique du Nord de 1929 à 1938, et il vient de vaincre tout récemment, à Toronto, les meilleurs patineurs des Etats-Unis. Son numéro fera sensation, et ceux qui auront eu le privilège de voir cet incomparable artiste à l'oeuvre ne l'oublieront plus.

On ne reconnaitrait pas la Vienne de Johann Strauss sans passer quelques instants au Prater. Tous les enfants de la haute bourgeoisie s'y donnaient autrefois rendez-vous. On en aperçoit une vingtaine qui ébauchent des pas de valse autour d'une petite Fée et de trois Poupées mécaniques, qui bientôt se mettent elles-mêmes en mouvement avec une grâce délicieusement enfantine.

Mais il y aussi la Veuve Joyeuse qui fréquente le Prater. Elle apparait en compagnie d'un gros Autrichien qui la fait danser à une vitesse vertigineuse, jusqu'à ce qu'elle demande grâce.

Cette première partie du programme se termine par un Ballet viennois, dansé par seize ballerines accomplies, portant des robes blanches et roses, ornées de paillettes d'argent. La Première Danseuse est une brillante championne du patin.

Et l'on n'a vu encore que la moitié du spectacle. Le second tableau nous transporte au Casino de Paris, où l'on verra toute la succession des danses modernes, jusqu'au "Lambeth Walk" et au "Shag". Le champion tchécoslovaque, Rudolf Praznowski, exécutera dans cette scène un numéro sensationnel qui lui a valu un triomphe aux Olympiques.

On ne saurait donc manquer les "Fantaisies '39", au "Winter Club", les 24 et 25 février, à 8 h. 30 p.m., ou en matinée, le 25, à 2 h. 30. Il n'est pas besoin d'être membre du "Winter Club" pour y être admis à cette occasion. Outre les fauteuils réservés, il y aura d'excellents sièges, à des prix populaires, autour de la patinoire. Les billets sont en vente au "Winter Club", sur l'avenue Laurier, dès maintenant.

CAP AU RENARD, GASPE

M. Thomas Côté, de Cap-Chat, était de passage ici la semaine dernière.

—Le 29 janvier, M. et madame Charles Vallée ont fêté la naissance de leur fille, Donalda. Cette dernière a reçu de jolis cadeaux. On remarquait parmi les invités M. et Mme Octave Levesque, M. Philippe Marin, Mlle Cécile Vallée, Mlle Monique Vallée, Mlle Bernadette Dion, ins., M. Damase Marin, M. Adhémard, Paul-Emile et Gabriel Vallée, M. Gérard Vallée et Mlle Marguerite Marin. Tous se sont séparés, tard dans la veillée, emportant un bon souvenir.

—M. et madame Octave Lévesque sont allés à Ste-Marthe, visiter une de leurs soeurs, malade depuis quelque temps.

—M. le curé est venu visiter l'école, où il a constaté de véritables progrès.

SAINT-ANDRE

Funérailles de feu dame Ernest Anctil

Le 7 février dernier ont eu lieu les funérailles de dame Vve Ernest Anctil, décédée le 4 à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, à l'âge de 77 ans.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé A. Garon, curé de la paroisse, qui chanta le service assisté de MM. les abbés L. Garon, aumônier du couvent, et J. Leforest, curé de St-Joseph, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. A. Michaud, D. Lévesque, J. Boucher, T. Pelletier, de Notre-Dame du Portage.

Le deuil était conduit par les neveux de la défunte, dont M. Dominique Beaulieu, de Notre-Dame du Portage.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

En voyage à New-York

M. L.-P. THIBAULT

M. L.-P. Thibault, propriétaire du magasin de fourrure L.-P. Thibault Enr., 282 rue Saint-Jean, et madame Thibault, partent aujourd'hui pour un voyage d'une quinzaine à New-York où ils visiteront les grands établissements de dessinateurs en fourrure, dont: American Mitchell Fashion, Greenstein Fur Modes et Louis Marianne.

Au cours de cette tournée documentaire, M. Thibault compte se renseigner sur les toutes dernières créations en fourrure (modèles 1939-40) afin d'en faire bénéficier ses nombreuses clientes à son retour.

pour MAUX DE TÊTE et autres douleurs
"J'ai toujour PARADOL dans mon sac-a-main"
PARADOL
DU DR. CHASE

QUI VA PAR LA BONNE VOIE NE TOMBE PAS

Savoir choisir son chemin, c'est tout l'art de bien conduire sa vie. Vous connaitrez sûrement la bonne voie pour vous enrichir si vous suivez régulièrement la route qui conduit à ***La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec*** pour y déposer vos épargnes.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE N.D. DE QUÉBEC
SÉCURITÉ COURTOISIE

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
BANQUE D'ÉPARGNE

BUREAU-CHEF : 21, RUE SAINT-JEAN
12 SUCCURSALES À QUÉBEC ET 2 À LÉVIS

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 82

PAR ROBERT STORM

(Copyright Public Ledger Inc.)

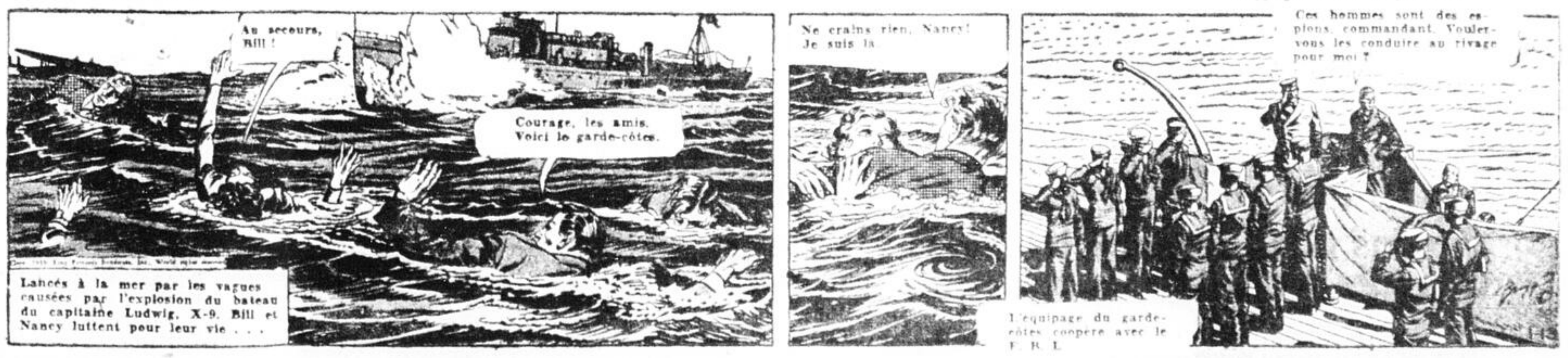
Au secours, Bill !
Courage, les amis. Voici le garde-côtes.
Lancés à la mer par les vagues causées par l'explosion du bateau du capitaine Ludwig, X-9, Bill et Nancy luttent pour leur vie . . .
Ne crains rien, Nancy! Je suis là.
Ces hommes sont des espions, commandant. Voulez-vous les conduire au rivage pour moi ?
L'équipage du garde-côtes coopère avec le F. B. I.

DENISE --- Locomotion ultra-rapide

EPISODE No 18

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

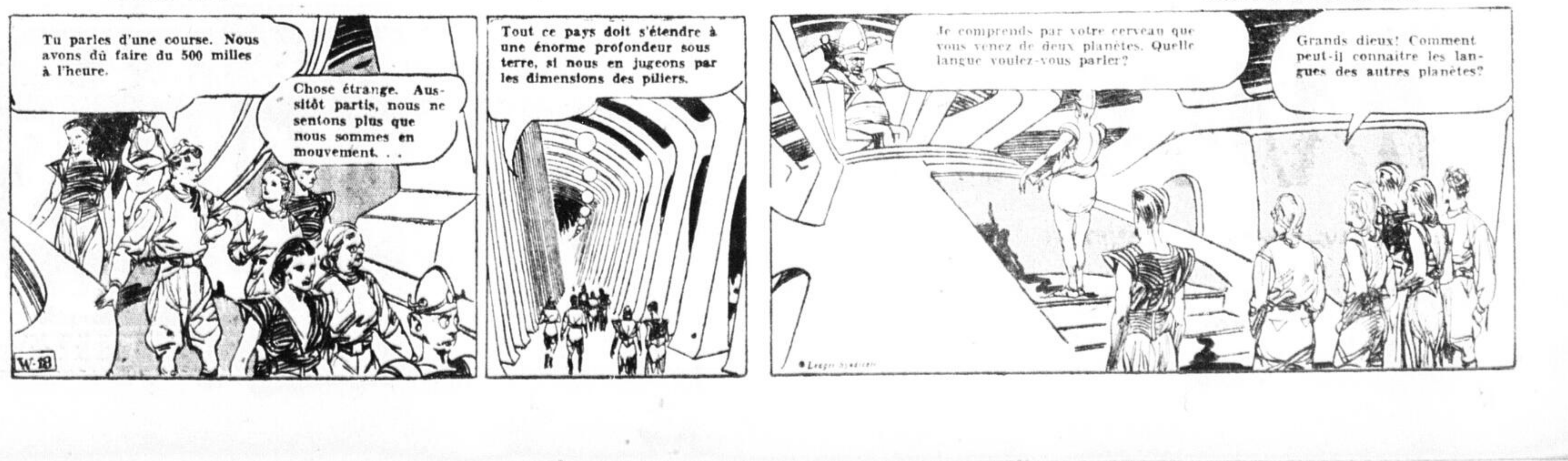
Tu parles d'une course. Nous avons dû faire du 500 milles à l'heure.
Chose étrange. Aussitôt partis, nous ne sentons plus que nous sommes en mouvement. . .
Tout ce pays doit s'étendre à une énorme profondeur sous terre, si nous en jugeons par les dimensions des piliers.
Je comprends par votre cerveau que vous venez de deux planètes. Quelle langue voulez-vous parler?
Grands dieux! Comment peut-il connaitre les langues des autres planètes?

Soirée-bénéfice au profit de Geo. Warner

Un programme spécial sera présenté à la Tour, ce soir. — Des numéros de grande valeur.

C'est ce soir à la Tour que l'on présentera un gala sportif au profit de Georges Warner qui fut victime d'un malheureux accident lors d'une séance de boxe le 28 novembre dernier.

Cette soirée est sous le distingué patronage de l'hon. juge Laetare Roy, président du comité de souscriptions.

Le promoteur Lantier a préparé un programme des plus variés. Lutte, boxe, force, acrobatie et numéros spéciaux seront présentés presque sans interruption. Les offres de service sont venues de toutes parts, les athlètes voulant manifester leur sympathie envers le valeureux boxeur Georges Warner.

Des anciens boxeurs tels que Young Burns, Midget Ryan (John Belanger), Frank Bélanger, Eug. Létourneau et autres reviendront dans l'arène.

Chez nos athlètes actuels, citons quelques noms : Maurice Bertrand, Geo Gagney, Geor. Girard, Irénée Roy, Flash Painchaud et nombre d'autres.

Les Drs Antonio Robert, Gérard Matte, Léo Robert, Lucien Beaumont ; Mtre Ed. Dion et Léo Bourgault agiront comme seconds.

MM. Ed. McDermott et Ludger Lamontagne auront charge de différents combats.

Tous ces messieurs de même que tous les athlètes au programme, jeunes et vieux apparaîtront à titre gratuit.

Les organisateurs ont confiance que les amateurs manifesteront d'une façon tangible leur sympathie pour Georges Warner.

Nous donnons plus bas le programme complet ainsi que les noms des messieurs qui font partie du comité des souscriptions :

L'entrée à la Tour est absolument gratuite et il reste pour ce soir environ 400 sièges libres. On est cependant prié de prendre note que les enfants ne seront pas admis.

Exhibition — LUTTE — 10 minutes
Henri Plamondon vs Kid Gagney.
Exhibition — LUTTE — 5 minutes
Young Teddy vs Kid Hecker Jr.
Exhibition — BOXE — 2 minutes
Léopold St-Laurent vs Willie Ross.
Exhibition — ACROBATIE — 5 minutes
Flash Painchaud.
Exhibition — LUTTE — 10 minutes
Paul Tremblay vs Jos. Thivierge.
INTERMISSION DE CINQ MINUTES
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 min.
Midget Ryan vs Lucien Garneau.
Exhibition — LUTTE — 10 minutes
Le formidable TINO vs Roger Moffat.
Exhibition — FORCE — 5 minutes
Charles Fortin, YEVIS, champion canadien au tire de ressorts.
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 minutes
René Cantin vs Adélard Kid Gagnon.
INTERMISSION DE CINQ MINUTES
Exhibition — LUTTE — 10 minutes
Geo. Gagney vs Geo. Girard.
Exhibition — BOXE — 3 rondes, 2 min.
Le champion Lamothe vs Kid Dubreuil.
Exhibition — ACROBATIE — 5 minutes
Irénée Roy.
Exhibition — LUTTE — 3 rondes, 5 min.
Maurice Fortin vs Kid Levesque.
INTERMISSION DE CINQ MINUTES
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 min.
Young Burns vs Jos. Villeneuve.
Exhibition — LUTTE — 10 minutes
Maurice Bertrand vs Henri Gauthier.
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 min.
Gene Létourneau vs Lauréat Beaubien.
Exhibition — LUTTE — 5 minutes
Les champions Darveau et Darveau.
INTERMISSION DE CINQ MINUTES
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 min.
Ralph McNaughton vs Frankie Bélanger.
Exhibition — ACROBATIE — 5 minutes
Al. Trépanier.
Exhibition — BOXE — 2 rondes, 2 min.
Kid Johnny vs John Lefaivre.
Exhibition — SPECIAL — 3 rondes, 2 min.
Jos. Asselin, LUTTEUR, vs M. Gosselin, BOXEUR.

COMITE DES SOUSCRIPTIONS
Hon. Juge Laetare Roy, président,
Drs Antonio Robert et Gérard Matte;
MM. J.-Emile Dion et Alphonse Cantin.

Le Royal finit la saison en 1ère place

En battant le Concordia par 5-4, hier, le club de Frank Carlin dépasse les Sénateurs dans le classement. — O'Connor champion scoreur.

Montreal, 20. — Le Royal de Frank Carlin s'est finalement assuré la première position dans la ligue Senior de hockey quand il a défait le Concordia par 5 à 4 hier après-midi, au Forum, cette 6e victoire consécutive du Royal lui donnant un total de 34 points dans le classement contre 33 pour l'Ottawa. Le Royal jouera maintenant en semi-finale pour le championnat, contre le Verdun tandis que les Sénateurs feront face au Concordia, détenteur de la 3e position, dans l'autre série éliminatoire de 2 parties dans 3. Les vainqueurs joueront ensuite la finale 3 dans 5 pour le titre. La première ronde s'ouvrira jeudi.

Buddy O'Connor a figuré dans 2 des 5 points de son club pour porter son total à 36 points, ce qui lui a également donné le championnat chez les scoreurs.

La partie d'hier a été serrée car le Concordia fit un grand ralliement après avoir été trois points en arrière de son rival. Les vaincus commencèrent le jeu en comptant par l'entremise de Laframboise mais Heffernan égalisa peu après avec l'aide de Morin et O'Connor et ces trois joueurs revinrent à la charge quelques secondes plus tard pour mettre le score 2-1 en faveur du Royal. Chaque équipe compta une fois dans la 2e période, Ken Murray pour le Royal et Laframboise pour le Concordia.

Puis durant la première moitié de la période finale, le Royal porta son total à 5 buts, Morin et Acheson scorant à tour de rôle. Le Concordia se rallia alors et Tracey puis Laframboise comptèrent à tour de rôle, en moins d'une minute. Seguin donna ensuite une belle exhibition pour tenir ses rivaux à distance.

Laframboise a été le meilleur scoreur de la journée en figurant dans les quatre points des vaincus tandis que Tracey scorait une fois et fournissait 2 assists.

Le jeu a été parfois rude et les arbitres durent imposer un total de 12 punitions.

Royals : buts : Seguin ; défenses : Janke, Davies ; centre : Gamble ; ailes : Acheson, Dewey ; subs. : H. Murray, Jotkus, O'Connor, Morin, Heffernan, Terriault, K. Murray, G. Crutchfield.

Concordia : buts : Archambault ; défenses : Cain, Belhumeur ; centre : E. Mundey ; ailes : Desroches, Carignan ; subs. : Francoeur, Larochelle, Armand, Gaudette, Desautels, Laframboise, Carroll, Tracey.

Arbitres : George Mallinson et Jean Sauvé.

1ère période
1--Concordia, Laframboise 3.41
2--Royals, Heffernan (O'Connor, Morin) 5.26
3--Royals, Morin (Heffernan, O'Connor) 8.04
Punitions : Larochelle, Jotkus.
2ième période
4--Royals, K. Murray (Crutchfield) 8.30
5--Concordia, Laframboise (Tracey) 14.06
Punitions : Davies, Larochelle, Belhumeur, H. Murray, Jotkus, Francoeur.
3e période
6--Royals, Morin (Acheson, Heffernan) 6.43
7--Royals, Acheson (Gamble, Dewey) 10.47
8--Concordia, Tracey (Laframboise, Carroll) 13.47
9--Concordia, Laframboise (Tracey-Francoeur) 14.18

LE VERDUN SCORE 5-3

Contre Victoria

Montreal, 20. — Le Verdun s'est rallié pour enregistrer trois points dans la période finale, hier, portant ainsi le score à 5-3 dans sa partie avec le Victoria. Le résultat de la joute n'eut cependant aucune importance pour le classement final, car les vainqueurs demeurent à deux points du Concordia.

Chaque équipe compta une fois dans la 1ère période, hier, White pour les Vics et Arcand pour le Verdun. Dans la seconde période, Smart envoya le Verdun en avant mais Bessette scora ensuite deux fois sur des passes de Donnelly pour mettre le score 3-2 en faveur des Vics. Hardy, J.-L. Bourcier et Laforce comptèrent ensuite pour le Verdun dans la période finale, assurant la victoire à leur équipe.

Smiley Meronek a figuré dans deux points pour les vainqueurs mais il dut quand même se contenter de la 2e position chez les scoreurs de la ligue Senior.

Victoria : buts : Price ; défenses : McCurry, Strickland ; centre : Moynihan ; ailes : White, Davis ; Subs. : Bessette, MacNeil, Donnelly, Croghan, Griffiths, Dillon, Farmer, Alberts.

Verdun : buts : Archambault ;

Verdun : buts : Archambault ; défenses : Arcand, Gallagher ; centre : Meronek ; Wings, Hardy, Smart ; subs. : Laforce, J.-L. Bourcier, Martel, Rivet, C. Bourcier, Pennee, Elie, Pelissier.

Arbitres : George Mallinson et Jean Sauvé.

1ère période
1--Victorias, White (McCurry) 10.20
2--Verdun, Arcand 13.15
Punitions : Strickland, Pelissier.
2ième période
3--Verdun, Smart (Meronek) 0.51
4--Victorias, Bessette (Donnelly) 7.47
5--Victorias, Bessette (Donnelly) 18.13
Punitions : Arcand, Laforce.
3ième période
7--Verdun, J.-L. Bourcier (Meronek, Smart) 1.11
8--Verdun, Hardy (Rivet, Martel) 12.32
8--Verdun, Laforce (C. Bourcier) 19.40
Punitions : Arcand, Rivet.

A L'UNION COMMERCIALE

Les raquetteurs et les skieurs de l'Union Commerciale fêteront la fin du carnaval ce soir, à leur salle 110 rue du Pont, par une grande mascarade qui sera présidée par M. J.-Arthur Déry, vice-président de la section du ski; de Gaby Gauvreau, capitaine des skieurs. M. Alp. Huot agira comme maître de cérémonie. Il y aura de beaux prix pour les porteurs des plus beaux costumes.

VON CRAMM AUX E.-U.

New-York, 20. — On apprend ici que le baron Von Cramm, récemment libéré d'un camp de concentration en Allemagne, songeait à faire une tournée aux Etats-Unis. Il aurait reçu des offres très intéressante à ce sujet.

CES SUSPENSIONS SONT RECONNUES

Toronto, 20. — W. A. Hewitt, secrétaire de la C. A. H. A., a déclaré que les suspensions imposées à huit joueurs canadiens par la ligue Nationale anglaise, seraient reconnues officiellement au Canada vu qu'il y a une entente entre les deux corps dirigeants.

TRAIL GAGNE

Davos, Suisse, 20. — (P. C.) Les Smoke Eaters de Trail ont continué leur marche triomphale en Europe en battant les champions suisses de Davos par 2 à 0.

DEUX PARTIES DANS LA LIGUE DES EMPLOYES CIVILS CE SOIR

Première joute à 8 h. à l'Aréna

La surprise causée vendredi dernier par le Procureur-Général au club du Travail aura sûrement sa répercussion dans les joutes qui sont cédulées pour ce soir, dans la ligue de hockey des Employés Civils, car on croit que les clubs du circuit vont maintenant jouer avec plus de confiance quand ils feront face aux meneurs. Le Travail est toujours en première place dans ce circuit et il retournera sur la glace ce soir pour figurer dans la seconde joute. Le programme se lit comme suit :

A 8.00 heures : — Comm. des Liqueurs vs Agriculture ;
A 9.30 heures : — Colonisation vs Travail.

La lutte se fera donc très serrée car la 3e position sera encore en jeu aujourd'hui. Les quatre figurants ont eu l'occasion de prouver leur valeur récemment et l'on prévoit des joutes contestées pour aujourd'hui. Une victoire de la Commission lui donnerait plus de chances de figurer dans le détail tandis que la Colonisation ne serait que le 2e club à disposer du Travail si elle gagnait ce soir. Comme toujours, ce programme sera présenté gratuitement à l'Arena.

LA FINALE DE LA LIGUE JUVENILE

La série finale pour le championnat de la ligue Juvénile de hockey doit s'ouvrir à 8 heures ce soir sur la patinoire St-Sacrement alors que les Castors, détenteurs de la première position, feront face au Bellevue. Ce dernier club, qui gagna le championnat provincial l'an dernier, a éliminé les As de St-François d'Assise dans la semi-finale et il entend continuer maintenant sa série victorieuse. On prévoit toutefois que les Castors sauront faire une lutte contestée à leurs rivaux et la finale 2 dans 3 pourrait bien aller à la limite. Les amateurs sont tous invités à assister à la joute de ce soir.

LES CASTORS ONT EGALISE LES CHANCES

En battant le Red Indian par 4 à 3 samedi soir dans une dure partie.

Les Castors ont égalisé les chances avec le Red Indien, dans la finale pour le championnat de la ligue Intermédiaire locale, quand ils ont scoré 4 à 3 samedi soir dans une dure partie à l'Aréna. Les deux clubs ont chacun une victoire actuellement et la partie décisive se jouera mardi soir.

La joute de samedi a été rude et les arbitres durent imposer un total de 18 punitions au cours des trois périodes. Tous les points furent enregistrés durant les deux premiers vingt, les Castors se ralliant pour égaliser les chances à 2-2 puis prenant ensuite l'avance avec deux points dans la 2e période.

Le résultat de cette partie suffit à démontrer que la lutte sera très serrée dans la joute décisive et il est difficile de se prononcer sur le résultat final.

1ère période
1--Rel Indian, Tremblay
1--Red Indian, Tremblay
2--Red Indian, Blanchette 2.48
3--Castors, Graham (Henri) 9.56
4--Castors, Kent (Comeau-Poulin) 17.21
Punitions : Kieler, Thiverge, Nolan, Comeau, Mitchell, Hart.
2ième période
5--Castors, Comeau 4.55
6--Castors, Brown (Savard-Graham) 16.31
7--Red Indian, Dore (Beaulieu) 16.39
Punitions : Nolan, Hart, Tremblay, Graham, Mitchell, Boucher.
3ième période
Pas de point.
Punitions : Doré, 2, Theberge, Tremblay, Masson, Nolan.

LES AS ONT PRIS UNE AVANCE DE TROIS POINTS SUR LES LIONS

Ils ont gagné la première partie chez les Juniors 4-1.

Les As sont maintenant favoris pour figurer dans la finale de la ligue Junior de hockey, contre les Castors, à la suite de leur victoire d'hier contre les Lions. On donnait la première joute d'une série de 2 parties au total des points et les As ont pris une avance de trois buts sur le club de Léo Bourgault en scorant 4 à 1. La partie fut toutefois très intéressante du commencement à la fin car les vainqueurs ne réussirent à prouver leur supériorité qu'au cours des dernières minutes de jeu. Jalbert mit les As en avant au début de la joute et Pissinis égalisa peu après pour les Lions. Il n'y eut aucun point dans la 2e période et durant le dernier vingt. Bibeault scora trois fois pour assurer un triomphe aux As. Ces derniers, plus pesants que leurs rivaux, surent profiter de cet avantage pour tenir les Lions à distance durant la 3e période, alors que les vaincus donnèrent quelques signes de fatigue. Ils livrèrent toutefois une très belle lutte et ils sauront encore travailler avec ardeur quand se jouera la 2e partie. Le jeu, hier, ne fut pas trop rude car il n'y eut que huit punitions. Jalbert obtint cependant une punition de mauvaise conduite pour refus d'obéir à l'arbitre.

1ère période
1—As, Jalbert (Bourbonnais) 10.58
2—Lions, Pissinis (Boutet - Bertrand) 14.51
Punitions : Bibeau 2, Paquet, Gagné et Morin.
2ème période
Pas de point.
Punition : Bibeau.
3ème période
3—As, Bibeau (Lacourse - Lemay) 1.43
4—As, Bibeau (Lemay - Lacourse) 15.40
5—As, Bibeau (Gagné) 15.53
Punitions : Jalbert, mineure et 10 minutes, Paquet.

LE DETAIL PROVINCIAL

Pour les championnats senior et junior.

Arthur Lapierre, Alphonse Therien, Alcide Gagnon et P.-C. Kelly viennent de compléter le calendrier des séries de détail entre les différents champions des ligues juniors, intermédiaires et seniors de la Quebec Amateur Hockey Association.

Il a été décidé que le club Trois-Rivières qui faisait partie de la Ligue de la Mauricie au début de l'hiver, rencontrera le champion du circuit dans une série de détail du district de Québec. Le Trois-Rivières aurait été congédié, dit-on, sans raison de ce circuit avant les fêtes.

Le championnat amateur provincial sera décidé vers le 16 mars afin que les champions d uQuébec soient prêts à faire face à ceux des Provinces Maritimes le 18 mars.

Voici le calendrier des séries éliminatoires provinciales :

Intermédiaire B
1--N.D.G. à St-Jérôme.
2--Verdun vs Vaudreuil à Lachine.
3--No 1 vs No 2 à St-Jérôme.
Intermédiaire A
4--Drummondville vs Mont-Royal.
5--Montréal vs champions B.
6--No 4 vs No 5.
7--Québec vs Sherbrooke.
8--No 6 vs No 7.
9--No 8 vs Ligue Provinciale.
10--No 9 vs Ligue Sénior Québec.

Le détail chez les intermédiaires s'ouvrira le 23 février. Dans la division B chaque série sera d'une partie à finir. Dans la division A, chaque série sera de deux parties, total de points. La série finale pour le championnat provincial sera de deux dans trois.

Junior
1--Rosemont vs Verdun.
2--N. D. G. vs St-Charles.
3--S.-Anne bye.
4--No 3 vs No 1.
5--No 2 vs No 4.
6--No 5 vs Trois-Rivières.
7--No 6 vs Québec.
8--Mont-Royal vs Sherbrooke.
9--J.A.H.A. vs No 7.
10--No 9 vs No 9.

Le détail commencera le 21 février.

Chaque série ne comprendra qu'une seule joute à finir, à l'exception de la série finale pour le championnat junior provincial. Cette dernière série sera de deux parties, total des points.

Le Gale Bros. a disposé du Salaberry par 7 à 5.

Le Grand Déset Juvénile et le Notre-Dame Juv. ont annulé 3-3.

DETROIT BAT ENFIN BOSTON

Les Wings gagnent 4-1 après six défaites.

Detroit, 20. — Les Red Wings de Détroit ont remporté leur 1ère victoire en 7 joutes avec le Boston quand ils ont scoré 4 à 1, hier soir, dans une partie rapide. Les vainqueurs prirent l'avance 2-1 dans la 2e période pour ajouter deux points à leur total dans le vingt final. Lewis a figuré dans trois des quatre points des Wings.

1ère période
Pas de point.
Punition : Clapper.
2e période
1—Détroit, Kilrea (Lewis) 5.18
2—Boston, Pettinger - (Gotselig) 7.35
3—Détroit, Lewis Wares, Geisebreicht) 10.02
Punitions : Clapper, Bowman, Shore, Wares, Young.
3e période
4—Détroit, Barry (Bowman) 13.10
5—Détroit, Lewis Geisebrecht& Waresq 14.28
Aucune punition.

Le club de hockey "Olympic", de Lévis, lance un défi à tout club comprenant des joueurs de 14 à 16 ans pour jouer sur le terrain de celui qui acceptera. Pour informations, s'adresser à Jacques Dussault, téléphone 'Lone 5-406, Lévis.

Bob Johannsen et Georges Jost sont les vedettes des tournois

Ils s'assurent les honneurs dans les combinés avec deux victoires chacun. — Johannsen gagne samedi et Jost hier.

Les tournois provinciaux de ski se sont terminés hier au lac Beauport et Bob Johannsen, de McGill, et Georges Jost, du Red Bird de Montréal, ont pris les honneurs pour les trois jours de concours.

Johannsen s'est mis en vedette durant le tournoi toutefois en s'assurant la victoire dans deux des quatre concours qui ont été présentés depuis vendredi. Il gagna la descente samedi en battant Jost par quatre-cinquièmes de seconde, tandis qu'il triompha de Léo Millet, du Cap de la Madeleine, dans les concours de sauts.

On lui décerna le championnat du combiné pour le cross country et les sauts. Conrad Delisle, du club de la Voirie, se plaça second dans ce département et Pierre Lévesque, aussi de la Voirie, prit la 3e position.

Georges Jost eut le meilleur temps dans le slalom et sa victoire dans chaque épreuve lui valut la première position dans le combiné de la descente et du slalom.

Dans le concours de descente, Jost prit une minute et 19 secondes de plus que Johannsen. Ses marques dans le slalom furent de 55.2 secondes et 58.8 secondes et nul autre aspirant put approcher ce temps. La seconde place fut prise par Harry Pangman ancien concurrent des Jeux Olympiques, dont le temps fut de 59.2 secondes et 1.06 minute. Johannsen fut laissé de côté car il fit deux chutes au premier essai et il ne fit rien de bien dans l'autre épreuve.

La journée d'hier a été marquée par plusieurs accidents dont on trouvera le détail en page de nouvelles locales.

Les rapports officiels n'étaient pas disponibles hier soir et nous sommes forcés, en cette circonstance, d'en retarder la publication à demain.

LA VICTOIRE AU TORONTO

Les Leafs défont les Rangers par 2 à 1.

Toronto, 20. — Les Leafs de Toronto ont augmenté leur avance en 4e position quand ils ont vaincu les Rangers par 2 à 1 samedi soir, remportant ainsi leur 2e victoire de l'hiver sur ces rivaux. Des points comptés par Kampman et Jackson dans la 2e période ont suffi pour assurer la victoire aux locaux. Les Rangers firent plusieurs attaques dangereuses durant le 3e vingt mais ils ne purent compter qu'une fois, par l'entremise de Smith. En gagnant, les Leafs se sont aussi rapprochés des Américains, qui n'ont que 4 points d'avance en 3e place.

1ère période
Pas de point.
Punitions : Hextall, Horner.
2ème période
1—Toronto, Kampman (Kelly - Chamberlain) 6.06
2—Toronto, Jackson (Romnes) 13.40
Aucune punition.
3ème période
3—Rangers, Smith (L. Patrick-M. Patrick) 12.50
Punitions : Hiller, Hextall.

LE SKI CHEZ LES E. CIVILS

On reprend les activités. — Soirée demain.

Depuis une quinzaine de jours, le Club de Ski de l'Association des Employés Civils a été obligé de cesser momentanément ses activités hivernales. Aujourd'hui, il est heureux de faire part à tous ses membres, aux membres de l'Association ainsi qu'à tous ses amis que celles-ci vont reprendre incessamment.

A la dernière assemblée du bureau de direction de la Section du Ski, laquelle a eu lieu le 16 courant, il a été décidé :

1—Qu'une grande soirée sera organisée pour mardi, le 21 février prochain, à l'occasion de la fête du Mardi-Gras. Il y aura pour cette circonstance dance avec l'orchestre populaire de Roger Auger.

—Tous les membres du Club de Ski ainsi que les membres de l'Association sont priés d'apporter leur carte de membre à cette soirée, car l'entrée a été fixée à $1.00 du couple pour les membres du Club de Ski et de l'Association des Employés Civils et à $1.50 pour les étrangers. Les membres qui n'auront pas leur carte devront payer $1.50.

3—De plus, les cartes pour cette soirée ne seront en vente qu'au contrôle du chalet "GRANDE-ALLEE", mardi soir. L'organisation est obligée de limiter le nombre des couples à 75, soit 150 personnes. Aucun billet réservé ne sera vendu. Les premiers rendus seront les premiers servis.

M. Edgar Morin, gérant du Moniteur, me prie de vous annoncer que des cours gratuits sont donnés tous les dimanches après-midi au Lac Beauport, à 3 heures pour tous les membres du Club de Ski. Ces cours sont donnés par le professeur Tissot. Ceux qui désireront suivre quelques cours, n'auront qu'à se rendre au Lac Beauport tous les dimanches après-midi. Un autobus spécial est toujours à la disposition des membres du Club de Ski.

Par LAURENT GIRARD,
publiciste.

LE CANADIEN BAT ENCORE LES AMERICAINS 5-4 HIER

Une 2e victoire en deux jours

New-York, 20.—(P.C.) — Le Canadien a réussi à résister à plusieurs attaques des Américains durant la 3e période, hier soir, et il a remporté sa deuxième victoire en deux joutes contre ce rival en scorant 5-4. Les Habitants sont ainsi demeurés à 3 points de la 6e position dans la N. H.L. Les vainqueurs n'avaient encore que 13 joueurs en uniforme mais ils ont quand même bien joué. Rod Lorrain, qui fit deux points samedi, a répété son exploit hier tandis que Summerhill, Trudel et Smith comptaient une fois. Desse Smith et Wilf Field comptèrent leur premier point de la saison dans la N.H.L. Wiseman, Carr et Stewart firent les autres buts des vaincus. Les Habitants ont ainsi déjoué Earl Robertson 12 fois en deux joutes mais on apprit que le cerbère des Américains fut blessé vendredi et qu'il fallut 14 points de suture pour fermer une plaie dans le bras droit.

1ère période
1—Canadien, Lorrain (Trudel, Wentworth) 6.06
2—Américains, Field 6.29
3—Canadiens, Summerhill (Cain, Mondou) 18.58
Punitions: Schriner, Field, Jerwa.
2e période
4—Americains, Carr (Schriner, Anderson) 7.26
5—Canadien, Smith (Mondou, Cain) 10.55
6—Canadien, Lorrain (Trudel 14.07
7—Canadien, Trudel (Smith, Drouin) 16.45
Punitions: D. Smith, Haynes.
3e période
8—Américains, Wiseman (Anderson, Stewart) 7.10
9—Américains, Stewart (Carr, Anderson) 16.51
Punitions: Cain, Anderson.

MLLE ALICE BOIVIN CHAMPIONNE

Les titres provinciaux au badminton

Une nouvelle championne provinciale dans le badminton a été proclamée samedi, au Quebec Winter Club, mais c'est une autre Québecoise qui a pris le titre. Alice Boivin, qui fut championne en 1933 puis en 1936, a reconquis le titre en disposant de Marjorie Delaney, championne de l'an dernier, par 9-11, 12-9, 11-1. Mlle Boivin n'avait pu participer au concours en 1937-38 à cause de maladie. Elle a également remporté les honneurs dans le double féminin car en compagnie de Mme F.-T. Denis, elle triompha de Mlle Delaney et de Mlle L. Turcot, aussi de Québec, par 18-14, 15-10.

Le titre masculin a été conservé par Leonard Schlemm, de Montreal, qui battit C. W. Silver, aussi de Montreal, par 15-5, 15-9.

Schlemm joua ensuite en double avec K. K. Reynolds pour disposer de D. W. R. McKean et N. A. Burrows par 15-7, 15-10. Puis ce même champion ajouta le titre double mixte à ses lauriers en triomphant, en compagnie de Mlle Bonnar, de Mlle N. Hankin et G. W. Reynolds par 15-10, 15-4.

CORNWALL VS LACHINE ET VALLEYFIELD VS SHERBROOKE

Dans le détail de la ligue Provinciale.

Montreal, 20. — Les semi-finales (3 dans 5) dans la ligue Provinciale de hockey commenceront ce soir alors que les clubs joueront comme suit:

Lachine à Cornwall
Sherbrooke à Valleyfield

Le Valleyfield a gagné la dernière partie de la cédule régulière par 4 à 1 contre le Lachine hier, les vainqueurs étant ainsi forcés de terminer la saison en 4e position. Peer compta dans la 1ère période pour les Braves et Hamel fit le second point dans le 2e vingt. Grabowski et Mentzel comptèrent pour les Baves et Larabie pour le Lachine dans la période finale. Peer fournit deux assists en plus de compter un point. Il n'y eut que cinq punitions.

MIDGETS ET BANTAMS

Voici le résultat des parties jouées en fin de semaine dans les ligues Midget et Bantam de la Q. A. H. A. :

Bantams
Quebec Aces, 1 ; Maple Leafs, 2
Lions, 4 ; St-Michel, 3
Maple Leafs, 0 ; Bulldogs, 0
St-Charles, 3 ; As de St-Fidèle, 2
Iberville, 1 ; Castors de Stadacona, 6
Voltigeurs, 5 ; St-Michel, 1
Castors de Stadacona, 3 ; Richelieu, 1
Midgets
St-Patrick, 3 ; Voltigeurs, 3
St-Gérard, 1 ; Olympique, 0
St-Fidèle, 2 ; St-Gérard, 2
Boisclair, 2 ; Etoile St-Esprit, 4

RUFFING A SIGNE

New-York, 20. — Charley Ruffing a signé son contrat pour jouer avec les Yankees en 1939 et l'on croit qu'il recevra environ $29,000 pour son travail. Atley Donald a également signé son engagement.

INSTRUCTEUR

Kansas City, 20. — Phil Page, ancien lanceur du Newark et du Kansas City, a été nommé instructeur du club local pour 1939.

COURSE DE 50 MILLES

Zakopane, Pologne, 20. — Le Norvégien Bergendahl a gagné samedi la course de 50 milles en ski, pour le titre mondial, parcourant la distance en 2.57.43 heures.

FAVORIS VAINQUEURS

Miami, Flo., 20. — War Admiral et Stagehand ont tous deux triomphé samedi dans les épreuves qui étaient cédulées au parc Hialeah, remportant des victoires sur de bons concurrents. Stagehand battit Bull Lea et Mystical King grâce à un ralliement au dernier tour.

FRANK JERWA SUSPENDU

Seattle, 20. — Frank Jerwa, avant du club local, de la ligue du Pacifique, a été suspendu indéfiniment et condamné à une amende de $25 par le gérant Danny Cox pour avoir commencé une bataille avec ses coéquipiers.

LE TENNIS

Montreal, 20. — Laird Watt a été classé premier joueur canadien par la Canadian Lawn Tennis Ass. au cours de l'assemblée tenue ici en fin de semaine. Bob Murray a pris la 2e position, Ross Wilson la 3e et Doug Wilson, de Toronto, la 4e. Roger Durivage a été placé 7e et Roland Longtin 8e. Chez les dames, madame René Boite a pris la 1ère place, suivie de Mlle Young, Mlle Deacon, Mlle Milne, Mme Porter. M. R. N. Watt a également été réélu président de l'Association pour un autre terme.

VICTORIA et
CINEMA DE PARIS
JUSQU'A VENDREDI SOIR
Victoire du CHAMPION CANADIEN A PARIS!
LUTTE
YVON ROBERT bat HENRI DEGLANE
VICTORIA
à 1.00-4.25-7.50 hrs
CINEMA DE PARIS
2.22-9.20 hrs
FILM de 20 MINUTES Entièrement EN GROS PLAN!

Canadiens-Français
Si nous nous donnions toujours la main dans toutes les sphères comme nous serions plus forts !
Nous Recommandons
la BIERE et le PORTER
CHAMPLAIN
FABRIQUÉS PAR LA SEULE BRASSERIE INDÉPENDANTE CANADIENNE-FRANÇAISE
La Brasserie Champlain, Ltée
QUÉBEC QUE.

Suprême Au Pays
Seagram's
RYE WHISKIES
DISTILLATEURS DEPUIS 1857
Produits de Jos. E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

Essayez la CRÈME À BARBE LIFEBUOY-GRATIS!
sa mousse à double densité assure des rasages plus agréables

IL FAUT QUE TU TE RASES, CHÉRI. NOUS ALLONS CHEZ HÉLÈNE, CE SOIR
TU SAIS, LISE, QUE J'AI LA PEAU TRÈS TENDRE. JE NE PEUX ME RASER DEUX FOIS PAR JOUR
LE PHARMACIEN DIT QUE TU DEVRAIS EMPLOYER LA CRÈME À BARBE LIFEBUOY. ELLE EST PLUS DOUCE QUE LES AUTRES CRÈMES BIEN CONNUES. PLUS RAFRAICHISSANTE AUSSI
LISE, CETTE MOUSSE LIFEBUOY EST ÉPATANTE! DOUCE POUR LA PEAU. CONSERVE SON HUMIDITÉ. ELLE AMOLLIT MA BARBE. JAMAIS JE NE ME SUIS RASÉ AUSSI BIEN ET AVEC AUTANT DE PLAISIR
OFFRE GRATUITE
LIFEBUOY Shaving Cream

Essayez la Crème à barbe Lifebuoy si, chaque jour, vous voulez vous raser de façon vraiment agréable. La mousse Lifebuoy retient 52% plus d'humidité qu'une mousse ordinaire, elle amollit la barbe la plus dure, facilite le passage du rasoir. Procurez-vous, dès aujourd'hui chez votre pharmacien, le gros tube rouge Lifebuoy.

Demandez le généreux tube d'essai GRATUIT. Ecrivez aujourd'hui à Lever Brothers Limited, Dépt. Y21, Toronto.

ECONOMIQUE—120 à 150 barbes avec un gros tube rouge

● Vos auditions préférées

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Lundi, 20 février

8.30 a.m.—CBF — **Radio-Matin.**
9.30 a.m.—CKAC — **Bonjour madame.** Alice-Jovette Bernier.
9.30 a.m.—CBF — **Chansonnettes françaises.**
10.00 a.m.—CBF — **Vie de famille.**
10.15 a.m.—CBF — **Auditions du théâtre lyrique.**
10.30 a.m.—CHRC — **Extraits d'opérettes.**
10.45 a.m.—CHRC - CKAC—**Grande Soeur.**
11.00 a.m.—CBF — **L'Heure symphonique.**
1.00 p.m.—CKCV — **Radio-Journal Le Soleil.**
1.30 p.m.—CHRC — **Causerie prononcée au déjeuner de la Société St-Jean Baptiste.**
1.45 p.m.—CBF — **Choeur de voix d'hommes.**
2.00 p.m.—CBF - CBV — **Poème symphonique.**
2.00 p.m.—CBM — **Relais de Londres.**
3.00 p.m.—CKAC - WABC — **L'Institut de Musique Curtis.** Voici les détails du programme qui sera exécuté :
1er mouvement de la Sonate en la bémol majeur, op. 26 .... Beethoven
Robert Cornman, pianiste
La Folia .... Corelli
Jacob Krachmalnick, violoniste
"Thus Saith the Lord" et "But who may abide the day of His Coming" du "Messie" .... Handel
"With Rue My Heart Is Laden" .... Barber
"The Pretty Creature" .... Arrangement de Wilson
Robert Grooters, baryton
Ondine .... Ravel
Nocturne en do dièse mineur, op. 27, No 1 .... Chopin
Trois Etudes .... Chopin
Robert Cornman, pianiste
Canzonetta et Allegro vivacissimo du Concerto en ré majeur, Op. 35 .... Tschaikowsky
Paul Shure, violoniste

3.00 p.m.—CBF - CBV — **Concert de l'orchestre civique de Rochester** dirigé par Guy Fraser Harrison — Le chef d'orchestre, Guy Fraser Harrison, a inscrit à son programme trois oeuvres de Kent Kennan, compositeur américain et Prix de Rome. Ces oeuvres sont Promenade, Nocturne et Il Campo di Fiori.

L'orchestre exécutera tout d'abord l'Ouverture Prométhée, de Beethoven et deux Mélodies élégiaques de Grieg. On entendra ensuite les oeuvres de Kennan.

Pour terminer, l'orchestre jouera l'ouverture Tannhauser, de Wagner et la Marche Rakoczy, de Berlioz. Mlle Jean Tennyson, soprano, chantera des airs de Strauss et de Rachmaninoff.

3.45 p.m.—CBF - CBV — **Mademoiselle au piano.** Mlle Marie-Paule Bailly jouera Nocturne en do mineur, opus 48, de Chopin, et Scherzo no 3, en do dièse mineur du même auteur.
4.00 p.m.—CBF — **Les chefs-d'oeuvre de la musique.**
5.30 p.m.—CBF—**Middred Codman,** violoniste.
6.20 p.m.—GSB. 31.5 m., 9.51 meg. **Concert par l'orchestre symphonique de la BBC.** Emission de Londres.
7.00 p.m.—CBF - CBV — **La Pension Velder.**
7.15 p.m.—CBF - CBV — **La France d'outremer.** Causerie par M. Robert de Massy, qui parlera de l'Afrique occidentale française.
7.30 p.m.—2RO 25.4 m. 11.81 meg. **Chants du folklore italien. Emission de Rome.**
7.45 p.m.—CKCV — **Radio-Liturgie.** Causerie du Comité diocésain d'Action Liturgique.
8.00 p.m.—CBF - CBV — **"C'est Paris".** Orchestre sous la direction d'André Durieux.
8.30 p.m.—CBF - CBV — **Orchestre dirigé par Geoffrey Waddington.** On entendra : Danse des Comediens, de Rimsky Korsakow, Indigo, de Grofe, et avec le choeur, Porgy and Bess, de Gershwin. Stanley Hoban chantera avec le choeur, "Got plenty of nothing", et Boots, de Kipling-Felman.
8.30 p.m.—CBM - WEAF - WTIC — **"The Voice of Firestone"**, avec Richard Crooks, ténor, et un orchestre dirigé par Alfred Wallenstein.
8.45 p.m.—CKCV — **Roland Séguin, ténor.**
9.00 p.m.—CKCV — **Le professeur Toc.**
9.30 p.m.—CBF - CBV - CBM — **L'orchestre symphonique du poste WOR.**
10.00 p.m.—CBF - CBM — **"Contented Hour"** avec Opal Craven, chanteuse, un quatuor de voix d'hommes et un orchestre dirigé par Marek Weber.
10.30 p.m.—CBV - CBF — **Causerie de l'hon. T.-A. Crerar.** — L'Honorable M. T. A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources Naturelles, parlera de nos parcs nationaux et des sites historiques au Canada. Les postes du réseau du Québec donneront une version française de la causerie de l'honorable M. Crerar.
10.30 p.m.—CKCV — **Informations du Soleil.**
10.45 p.m.—CBF - CBV — **Les Belles histoires des pays d'En Haut.**
11.00 p.m.—CHRC — **Informations de l'Evénement-Journal.**
11.00 p.m.—W3XL. 49.1 m., 6.10 meg. **Premier acte du Crépuscule des dieux, de Wagner**
11.15 p.m.—CBM - CBV — **Le Quatuor à cordes Tudor.**

ECOUTEZ, DEMAIN

Lundi, 21 février

8.30 a.m.—CBF.—**Radio-Matin.**
10.00 a.m.—CBF.—**Vie de famille.**
10.25 a.m.—CBF. CBV.—**Discours du roi Georges VI au lancement du cuirassé "King Georges V".** Le soir à 10.45 p.m. on diffusera de nouveau le discours de Sa Majesté grâce à un enregistrement phonographique.
10.45 a.m.—CHRC. CKAC.—**Grande Soeur.**
11.00 a.m.—CBF.—**L'Heure Symphonique.**
12.00 midi.—CBF. CBV.—**Chansons françaises.**
1.00 p.m.—CKCV.—**Radio-Journal Le Soleil.**
1.15 p.m.—CHRC.—**Causerie prononcée au déjeuner causerie du Club Rotary.**
1.00 p.m.—CBF. CBV.—**Le Réveil Rural.** Causerie de madame Michelle LeNormand.
1.45 p.m.—CHRC.—**Choeur russe.**
2.15 p.m.—CHRC. CKAC.—**La Rue principale.**
3.00 p.m.—CBF. CBV.—**Récital de piano.**
2.30 p.m.—WABC—**"Music and the Friendly Arts".** Jonas Lie, président de l'Académie Nationale des Dessin, discutera de l'influence des peintres dans l'inspiration musicale et l'orchestre symphonique Columbia dirigé par Bernard Herrman exécutera le programme suivant :
Tableaux à une exposition .... Moussorgsky
Intermezzo du "Voile de Mona Lisa" .... Schillings
Intermezzo de "Goyescas" .... Granados
Currier et "Ives Suite" .... Herrmann
3.00 p.m.—CBF; CBV.—**Récital de piano.**
3.00 p.m.—CKAC. WABC.—**Salle de Concert Columbia.** Nicolai Graudan, violoncelliste, et sa femme, Jotanna Graudan, joueront la Sonate pour violoncelle, de John Ireland, et le Concerto opus 39, pour violoncelle et piano, de Chausson.
3.30 p.m.—CKAC. WABC.—**L'Histoire de la chanson.** Des commentaires seront faits par Frank LaForge, compositeur, et le programme suivant sera exécuté :
"Hills" .... La Forge
Morton Bowe, ténor
"Before the Crucifix" .... La Forge
Ruth Carthart, soprano
Chansons pour enfants, "March", "The Coming of Spring" et "The Night Will Never Stay" .... Hanson
Ruth Carthart, soprano.
"The Prayer" de "Merry Mount" .... Hanson
Hubert Hendrie, baryton
"Larkspur" .... Gruenberg
"Stopping by Woods on a Snowy Evening" .... Gruenberg
Genevieve Rowe, soprano
"I Went Down into the Desert" .... Gruenberg
Hubert Hendrie, baryton
"The Winding Road" .... Dett
Morton Bowe, ténor
"O Lord, the Hard-Won Miles" .... Dett
"Sit Down Servant, Sit Down" .... Dett
Hubert Hendrie, baryton
3.45 p.m.—CBF. CBV.—**Récital de violon.**
4.00 p.m.—CBF.—**Les chefs d'oeuvre de la Musique.**
5.30 p.m.—CBF.—**Récital de chant.**
6.30 p.m.—CBF. CBV.—**Les plus beaux disques.**
6.00 p.m.—CBM. —**Benno Rabinoff,** violoniste.
6.35 p.m.—GSB. 31.55 m., 9.51 meg. **Premier acte de l'opera Manon de Massenet.** Emission de Londres.
7.00 p.m.—CBF. CBV.—**La Pension Velder.**
7.15 p.m.—CHRC. CBV. CBF.—**Les Aventures de Robin Hood.**
7.30 p.m.—CHRC. CBF. CBV.—**Dans ma tasse de thé.**
7.30 p.m.—3RO. 25.4 m. 11.81 meg **Symphonie du mardi.** Emission de Rome.
8.00 p.m.—CHRC.—**Radio-Mots Croisés.**
7.45 p.m.—CKCV.— **Symphonique parlementaire.** Reportage de la session.
8.00 p.m.—CBF. CBV.—**La Demi-Heure de Paris.**

Au cours de la Demi-Heure de Paris que transmettront les postes du secteur français de Radio-Canada, des artistes connus de la scène parisienne interpréteront "Les Deux Pierrots", comédie en un acte en vers d'Edmond Rostand. Cette oeuvre a été gravée sur cire au Poste Parisien à l'usage exclusif de Radio-Canada, cet arrangement est hors commerce et il n'est utilisé qu'une fois. Il en est ainsi des autres enregistrements de la Demi-Heure de Paris.

9.00 p.m.—CKCV.—**Le Trio Larochelle.**
9.00 p.m.—DJD. 25.4 m., 11.77 meg. **Les Coutumes du Carnaval allemand.**
9.30 p.m.—CBF. CBV. CBM.—**La Symphonie de Toronto.**

L'Orchestre symphonique de Toronto, exécutera le poème symphonique de Smétana, la Moldave et la Symphonie No 2, en ré majeur de Brahms. M. Heinrich Swoboda a été invité par Sir Ernest MacMillan a diriger l'orchestre lorsqu'il exécutera l'oeuvre de Smétana. Swoboda est un compatriote de Smétana.

Ce poème appartient au cycle symphonique présenté sous le titre de "Ma Patrie". Le compositeur a voulu décrire au moyen de tableaux sonores d'une étonnante palette la course de la Moldave à travers les forêts, des champs en culture qu'elle baigne près des châteaux historiques dont elle reflète la haute silhouette dans un pays où tout exprime le bonheur, le calme et la confiance.

Sir Ernest MacMillan dirigera la Symphonie de Brahms.

9.40 p.m.—BSB. 31.5 m., 9.51 meg. **Récital de piano par Howard-Jones.** Emission de Londres.
10.00 p.m.—CKAC.— **Les actualités françaises par le reporter européen de CKAC.**
10.30 p.m.—CKCV—**Informations du Soleil.**
10.30 p.m.—CBF. CBV.—**John Duncan,** harpiste.
11.00 p.m.—CHRC.— **Informations de l'Evénement-Journal.**

LES LEAFS ONT ENCORE GAGNE

Ils défont le Chicago 4 à 3 en 70 min.

Chicago, 20. — Les Leafs de Toronto se sont ralliés hier soir pour vaincre les Hawks locaux par 4-3 en 70 minutes de jeu, cette victoire permettant aux Leafs de se placer 2 points des Américains dans la N. H. L. C'était la 2e victoire en deux soirs pour le Toronto, qui avait battu les Rangers samedi. Le Chicago prit l'avance 1-0 puis 3-0 hier mais les Leafs se rallièrent pour égaliser le score dans la 3e période, Marker comptant le point décisif au milieu de la période supplémentaire.

1ère période
1--Chicago, Gottselig (Dahlstrom-Desliets) 1.12
Punition : Cooper
2ième période
2--Chicago, Dhalstrom (Seibert) 3.20
3--Chicago, Cooper 8.32
4--Toronto, Parsons (Hamilton-Apps) 11.16
5--Toronto, Kelly (Romnes-Jackson) 19.02
Punition : Metz.
3ième période
6--Toronto, Jackson (Romnes-Kelly) 19.38
Punition : Kampman.
Supplémentaire
7--Toronto, Marker (Jackson) 4.35
Aucune punition.

LES SIX JOURS

Chicago, 20. -- (P. A.) Gus Kilhan et Bobby Tho maostnagngé
Bobby Thomas ont gagné la 41e course de Six Jours de Chicago, l'épreuve se terminant samedi. Heinz Vopel et Cecil Yates finirent 2èmes et Torchy et Doug Peden, de Victoria, 3e.

GERARD COTE GAGNE

Somersworth, N. H. L., 20. -- (P. C.) Gérard Côté, de St-Hyacinthe, a gagné hier la course de 10 milles en raquette, présentée à l'occasion de la convention des raquetteurs américains. Côté parcourut la distance en 1.09.05 heure.

MCGILL EST BATTU

Toronto, 20. -- L'Université McGill a subi samedi soir sa première défaite en 3-2 dans une joute très serrée. Les deux saisons dans la ligue Intercollégiale quand le Varsity de Toronto a compté deux clubs devront maintenant détailler pour le championnat.

CHEZ LES RED WINGS

Detroit, 20. -- Jack Adams, gérant du Détroit, de la N. H. L., a décidé de garder Carl Liscombe avec le club majeur à cause de son esprit combattif. Liscombe se battit l'autre jour avec Joffre Desilets, du Chicago, et il montra tellement d'ardeur que le coach décida de le garder. Par contre, Don Deacon, Buck Jones et Johnny Sherf ont été retournés au Pittsburg.

TROPHEE ROYAL YORK

Toronto, 20. -- (P. C.) L'équipe de Sarnia conduite par Alex Hayes a capturé hier le trophée Royal York en battant l'équipe de Percy Skitch, de Lindsay, dans la première série du 12e bonspiel annuel d'Ontario.

PICARD VAINQUEUR

Nouvelle-Orléans, 20. -- (P. A.) Henry Picard, de Hershey, a remporté les honneurs et une bourse de $2,000 dans le tournoi open de 72 trous disputé ici. Le score du vainqueur fut de 284 tandis que Dick Metz se classa 2e avec 289, remportant $1,400.

TITRE CANADIEN

Club Seigniory, 20. -- (P. C.) Gertrude Wepsala, de Vancouver, a célébré hier son 23e anniversaire de naissance en gagnant le slalom dans le tournoi pour le championnat féminin du ski. Elle gagna également le titre combiné qu'elle remporta l'an dernier à Banf. La descente a été gagnée par Patricia Paré, 20 ans, de Montréal.

L'Etoile, de St-Joseph a vaincu le Notre-Dame de l'Ancienne Lorette 13-6.

L'Etoile de St-Ange a défait le Québec-Ouest 8 à 2.

Le St-Cyrille a battu les Grads par 2-0.

Le Royal Juvenile a défait la 5e Année de Jacques-Cartier par 5-4.

Les Grads ont battu le St-Cyrille par 3-0.

Les Lions ont battu le Sillery par 2 à 1.

Les As de la Tour ont vaincu le Salaberry par 4 à 0.

Le St-Cyrille a défait le St-Louis par 8 à 5.

Le Notre-Dame de l'Anc.-Lorette a défait les Renards des Saules 2 à 1.

L'Académie Jacques-Cartier a vaincu l'Ecole Technique 7 à 5.

Le St-Cyrille a disposé du St-Louis par 3-0, et du Murray par 4-2.

L'Etoile, du collège de St-Grégoire, a défait l'Ecole Commerciale 7 à 2 et l'Ecole Lagueux par 7 à 1.

Les Diables Blancs ont défait l'Aiglon, de Lauzon, par 5 à 2.

Les Olympiques de Limoilou défient tout club pour dimanche. René Déry, tél. 3-1911.

L'Ecole Supérieure St-Malo défie tout club de 14 à 16 ans.

L'Académie Commerciale a défait l'Ecole St-Charles de Limoilou 6-0.

Le Germain Lépine et la Maîtrise se rencontreront cet après-midi, au Séminaire.

JOE HAUSER JOUERAIT POUR TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 20. -- On a annoncé ici que la direction du Trois-Rivières, de la ligue Provinciale de baseball, avait fait des offres à Joe Hauser, qui établit un record de 63 circuits avec le Baltimore. Hauser pourrait retirer un fort salaire dans la ligue Provinciale et l'on ne serait pas surpris de le voir accepter les offres.

BEAU TRIOMPHE DU CANADIEN

Il défait les Américains 7-2 samedi.

Montréal, 20. — Le Canadien a remporté samedi soir sa plus brillante victoire de la saison quand il a écrasé les Américains par 7 à 2 pour se placer à 3 points d'une position de détail. Les Habitants laissèrent leurs rivaux prendre l'avance dans la première période mais ils se rallièrent pour mener 2-1 dans le second vingt, scorant 5 fois durant la période finale. Toe Blake a figuré dans 3 points et il a ainsi pris la première position chez les scoreurs de la N. H. L.

La victoire du Canadien a eu d'autant plus de mérite qu'elle a été remportée par une équipe désorganisée. Buswell est revenu au jeu mais Siebert et Evans n'ont pu jouer, tout comme Ward, et Jules Dugal n'avait que 13 hommes en uniforme. Vers la fin de la 2e période, Cude fut blessé par un lancer de Goldsworthy et l'on dut lui faire quelques points de suture au-dessus de l'oeil.

1ère période
1—Américains, Carr (Wiseman - Stewart) 12.28
Punitions : Jerwa, Blake, Stewart.
2eme période
2—Canadien, Blake 2.03
3—Canadien, Trudel (Buswell - Lorrain) 6.49
Aucune punition.
3eme période
4—Canadien, Blake (Gagnon - Haynes) 1.02
5—Canadien, Lorrain (Trudel - Drouin) 4.15
6—Canadien, Gagnon (Haynes - Blake) 7.17
7—Américains, Jackson (Wiseman - Carr) 10.21
8—Canadien, Cain (Mondou - Summerhill) 10.46
9—Canadien, Lorrain (Wentworth - Trudel) 11.20
Punition : Carr.

LE TIRAGE POUR LE DERBY INTERNATIONAL

C'est ce soir qu'aura lieu à 8 h. 30, au Château Frontenac le tirage pour les positions dans le grand Dog Derby International qui sera couru jeudi, vendredi et samedi. Les jeunes amateurs qui désirent participer aux épreuves spéciales organisées pour eux pourront aussi s'enregistrer ce soir au Château.

PARTIE NULLE DU BILODEAU-GAGNON

Le Bilodeau-Gagnon, de la ligue de hockey des Employés Civils, a fait partie nulle au score de 2 à 2 avec le St-Jean-Port-Joli samedi après-midi à l'Aréna. Le jeu fut très rapide et sans brutalité, les joueurs cherchant avant tout à scorer.

La rondelle fut mise au jeu par l'hon. M. Joseph Bilodeau, lequel était accompagné de son sous-ministre M. Louis Coderre, président de l'A. E. C., et de M. André d'Astous, président de la ligue Interdépartementale.

La Banque Royale a défait l'équipe du poste CHRC par 5 à 4.

CAMBRAI DERNIER JOUR
THE MARX BROTHERS
Allan Jones - Maureen O'Sullivan
-- DANS --
A DAY AT THE RACES
ET SUJETS COURTS
Mat. 2hrs .17 taxe .03
Soir .17 .26 plus taxe

GROSSES PERTES

New-York, 9. -- On rapporte ici que les parieurs professionnels ont perdu environ $50,000 vendredi dernier quand Mel Bettina battit Tiger Jack Fox dans un combat pour le championnat semi-lourd. Fox était gros favori mais il fut couché à la 9e ronde.

Le pool

L'équipe de pool de l'Ass. Sportive de Québec se rendra à l'Ancienne Lorette ce soir pour y commencer une série "home and home" avec l'équipe Gros-Louis.

A LORETTEVILLE

Grâce à la tenue des deux gardiens de buts : J.-P. Gros-Louis des Raquetteurs et V. Dumais, du Croissant, ces deux clubs ont annulé 3 à 1 lundi dernier dans une partie de 70 minutes. Cette partie nulle donne exclusivement la seconde position aux Raquetteurs dans le classement des clubs. (Comm.)

TIRAGE DU DERBY INTERNATIONAL

Le tirage des numéros pour le Dog Derby International se fera lundi soir, 20 février, au Château-Frontenac. On croit qu'une vingtaine d'équipes de toutes les parties de la province seront sur les rangs dans ces épreuves cédulées pour les 23, 24 et 25 février. Il y aura également des courses spéciales pour les enfants samedi après-midi et ceux qui aimeraient figurer dans ces numéros devront s'enregistrer lundi soir, au Château, à 8 heures.

PAS DE SUSPENSION

Montréal, 18. -- On a annoncé ici que Hank D'Amore ne serait pas suspendu pour avoir quitté le Verdun afin de jouer à Stratford mais l'ancien joueur des Maple Leafs ne sera pas éligible pour la coupe Allan.

VIEUX GENIÈVRE
GIN SEVERY
10 oz. .90c.
20 oz. $1.60
40 oz. $2.80
Mélangé et embouteillé au Canada
VIEUX GENIÈVRE GIN
SEVERY
HASSELT

FORTE - AGRÉABLE - SAVOUREUSE
"ELLE VOUS STIMULE" AU BON MOMENT
BIÈRE Frontenac White Cap
Frontenac White Cap ALE
C-4

AMUSEMENTS

Au Cartier

● **JOAN BENNETT, vedette du film "TRADE WINDS" avec Fredric March, actuellement à l'affiche du Cartier.**

A l'Empire

● RICHARD DIX et FAY WRAY, étoiles de "IT HAPPENED IN HOLLYWOOD", au théâtre Empire.

EMPIRE AUJOURD'HUI
THE DUKE OF WEST POINT
avec Louis Hayward
Joan FONTAINE
Richard Carlson, Alan Curtis. Aussi Richard Dix et Fay Wray "IT Happenned in Hollywood".
Continuel samedi et dimanche seulement

FRANCAIS Ce soir le service à toilette
Superbe film en couleurs
VALLEY OF THE GIANTS
WAYNE MORRIS CLAIRE TREVOR
2e film: MR DODD TAKES THE AIR"
'RADIO PATROL' ép. 6—Sujet couleurs

Palais Montcalm
20 Février
Conférence - Concert
Sous le patronage de M. le curé J. Ferland, au profit de l'Ouvroir des Pauvres de St-Roch.
M. l'abbé Pierre GRAVEL
sera le conférencier et vous dira : "Comment ne pas être triste".
AU PROGRAMME :
Mlles MARTHE LAPOINTE, Rachelle DROUIN, etc.
CARTES 35c et 50c
En vente au Presbytère St-Roch, échangeables les 18 et 20 fév.

Cinéma de PARIS
MARIE BELL et CHARLES VANEL dans
Légions d'honneur
PROGRAMME DOUBLE avec
DuVallès et SUZANNE DEHELLY dans "Une de la Cavalerie"
Attraction Supplémentaire : LUTTE
YVON ROBERT VS HENRI DEGLANE

Horaires des cinémas

CAMBRAI : "A day at the Races". Représentations à 2.00, 7.00 et 8.30. Vaudeville "Harlem on Parade" à 4.00 et 9.00 heures.
CANADIEN : Gribouille, 1.00, 7.00. Un mauvais garçon, 2.30 et 8.30. Aloha, chant des Iles, 4.00 et 10.00 heures.
CAPITOL : Carabinades "39" -- à 2.15 et 8.15 heures.
CARTIER : "Trade Winds" et "Speed to Burn". Représentation à 2.00 et 7.00 heures.
CINEMA de PARIS : Une de la cavalerie, 2.37, 8.22 ; Robert vs Deglace, 2.22, 9.41 ; Légion d'honneur, 12.30, 3.56, 6.30 et 9.56.
EMPIRE: The Duke of West Point", 3.11 6.30, 9.40 ; "It happened in Hollywood", 1.59, 8.19.
FRANÇAIS : "Mr. Dodd takes the Air" 1.30, 7.00, 10.00. Radio-Patrol, 3.00, 8.30. "Valley of the Giants" 3.20 et 8.30.
IMPERIAL : "Down in Arkansas" 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. Je n'ai pas tué Lincoln, 2.25 et 8.25.
PRINCESSE : "Come on Leatherneck's, 1.00, 4.05, 7.00 et 10.05. "Count of Monte Christo" 2.15 et 8.15.
RIALTO : Forfaiture, 2.30, 8.30. "Rebecca of Sonny Brook Farm" 4.10, 6.45, 10.00.
VICTORIA : Robert vs Deglane, 1.00, 4.25, 7.50. Ma soeur de lait, 1.15, 4.40, 8.05. La Goualeuse, 2.45, 6.15 et 9.40 heures.

AU CAPITOL DEMAIN

• ROBERT YOUNG et ELEANOR POWELL, vedette de "Honolulu", le grand film musical MGM dont les représentations commenceront demain, au Capitol, avec un autre grand film.

RIALTO AUJOURD'HUI
Des chansons, des étoiles, de la danse et du rire à profusion. C'est le meilleur film de Shirley.
SHIRLEY TEMPLE dans "REBECCA of SUNNYBROOK FARM"
— aussi —
VICTOR FRANCEN
avec LISE DELAMARRE dans "FORFAITURE" ou "LA TRICHEUSE"
MATINEE 12c — SOIREE : 20c

CANADIEN TOUJOURS 3 FILMS
JEAN MURAT et DANIELE PAROLA
ALOHA LE CHANT DES ILES
2e FILM
DANIELLE DARRIEUX, HENRI GARAT dans
UN MAUVAIS GARCON
3e FILM
RAIMU — MICHELE MORGAN
dans "GRIBOUILLE"

VICTORIA
LYS GAUTY dans LA GOUALEUSE LA CHANTEUSE DES RUES
avec JEAN MARTINELLI, CONSTANT REMY
LUCIEN BAROUX et MEG LEMONNIER dans "MA SOEUR DE LAIT"
avec HENRI GARAT
Attraction Supplémentaire : LUTTE
YVON ROBERT VS HENRI DEGLANE

Au Rialto

● **Il y a des étoiles tout autour de SHIRLEY TEMPLE dans sa nouvelle comédie musicale, "REBECCA OF SUNNYBROOK FARM". Randolph Scott et Gloria Stuart sont vedettes dans la distribution par excellence de ces étoiles. Ce film est à l'affiche du Rialto aujourd'hui.**

IMPERIAL
302 St-Joseph
En FRANCAIS 1ere fois à Québec
"JE N'AI PAS TUE LINCOLM"
(version française de "THE PRISONER OF SHARK ISLAND)
avec
Warner BAXTER — Gloria STUART — John CARRADINE aussi
"DOWN IN ARKANSAW"
avec
The Weaver Bros. et Ralph BYRD
Mat. 15c — Soirée 20c — Tél. 2-1350

PRINCESSE
L'immortel roman dramatique et sentimental de DUMAS.
'THE COUNT OF MONTE CRISTO'
avec
Robert DONAT et Elissa LANDI
aussi
" COME ON LEATHERNECKS "
avec
Richard CROMWELL et Marsha HUNT

CARTIER
AUJOURD'HUI et MARDI
RECHERCHEE par la loi ... spécialement par le meilleur limier.. Echappera-t-elle au détective qui se sert de l'amour comme piège.
WALTER WANGER présente
FREDRIC MARCH · JOAN BENNETT dans
TRADE WINDS
avec
RALPH BELLAMY - ANN SOTHERN
Second Film
"SPEED TO BURN"
Michael WHALEN et Lynn BARI
Mat. 17c — Soir 26c — Plus taxe

CAPITOL Mat. 25c Soirs : 30c-40c Plus taxe
4 JOURS COMM. MARDI
"HONOLULU" à 3 h. 20 - 7 h. - 9.45
ICI LE GRAND SPECTACLE !
Mélodie et gaieté! Etoiles et chouettes aux ravissantes ululations ! Romance et spectacle !
HONOLULU
ELEANOR POWELL · ROBERT YOUNG
GEORGE BURNS · GRACIE ALLEN
SECOND FILM à 2.10 8.35
EDMUND LOWE, DOROTHY FORAN, HELEN MACK dans
SECRETS OF A NURSE
Aussi : "PARIS" en couleurs

ECOUTEZ
LE REPORTER
— de —
L'EVENEMENT-JOURNAL
— à —
CHRC
tous les jours
(dimanche excepté)
à 11 heures du soir

LE PATINAGE

Budapest, 20. -- (P. C.) Graham Sharp, d'Angleterre, a gagné samedi le championnat mondial du patinage de fantaisie avec un total de 377.6 points et cinq placements. Son compatriote Freddie Tomlinson se classa second avec 372.5 points et 11 placements.

AU ROCHESTER

Rochester, 20. -- Le Rochester International a annoncé l'achat du lanceur Si Johnson, qui passa une partie de la dernière saison ici. Johnson fut rappelé par les Cardinals durant les dernières semaines de 1938.

ROBERVAL GAGNE

Le Roberval a défait le Grand'-mère par 7 à 4 à Shawinigan, hier, dans la première joute du détail intermédiaire provincial. Il fallut jouer deux périodes supplémentaires pour briser l'égalité de 4-4 qui existait après 60 minutes de jeu. Le Roberval jouera maintenant contre le gagnant de la série Donnacona-Thetford.

LE CURLING

Utica, 20. -- (P. C.) Les curlers américains ont conservé le trophée Gordon, emblème du championnat international, en battant le Canada par 238 à 164 dans une série de 15 parties. C'était la seconde victoire consécutive pour les Américains, qui ne perdirent que trois matches.

LES TROIS "AS" SE DISTINGUENT

Boston, 20. -- (P. C.) Les Olympiques de Boston et les Beavers de St-Jean ont divisé les honneurs dans deux exhibitions jouées ici, les Beavers gagnant par 5-3 hier après avoir perdu 3-2 samedi.

Trois joueurs des As de Québec qui font le voyage avec les Beavers se sont signalés hier car Jack O'Connell figura dans deux points et Johnny Taugher et Al Barnes firent un point chacun.

On a mis à l'essai un nouveau système d'arbitrage avec un officiel sur la glace et un autre parmi les spectateurs pour signaler les hors-jeux.

TARZAN DANS LA CITE FERMEE

Episode No 48

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc).

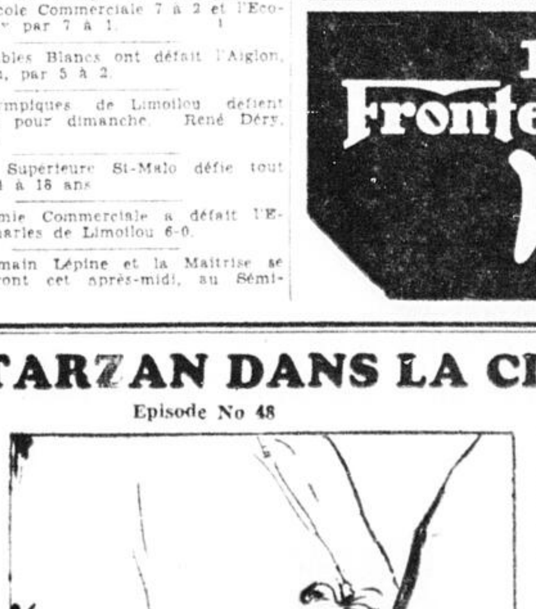

Atan Thome et Lal Taask purent redescendre sans incident le dangereux sentier de chèvre jusqu'à l'entrée de la gorge. Ils poussèrent un soupir de soulagement, mais leur satisfaction ne fut pas de longue durée. Soudainement, ils virent surgir devant eux une douzaine de guerriers blancs au costume étrange.

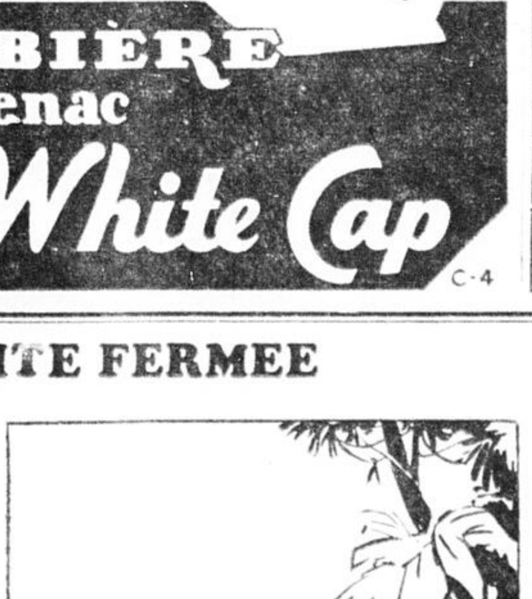

Entre temps, Tarzan, toujours à la tête de son groupe, était arrivé en vue du merveilleux Tuen-Baka. "Le voici, cria Magra. La Cité Fermée est de l'autre côté de ce cratère". "Comment le savez-vous ? demanda Tarzan. "Je l'ai vu sur la carte", répondit-elle.

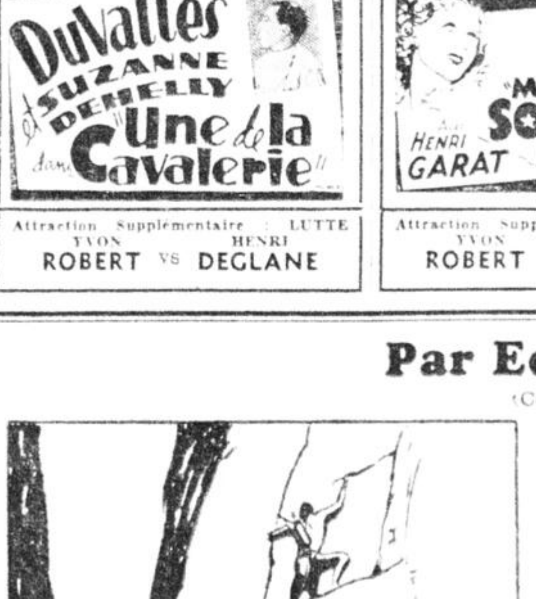

Malgré les efforts de Magra pour l'en dissuader, Tarzan partit en reconnaissance. Dans sa terrible vie de la jungle il avait rencontré bien des périls et s'en était toujours tiré. Mais il n'avait jamais rien risqué pouvant se comparer à ce qui l'attendait.

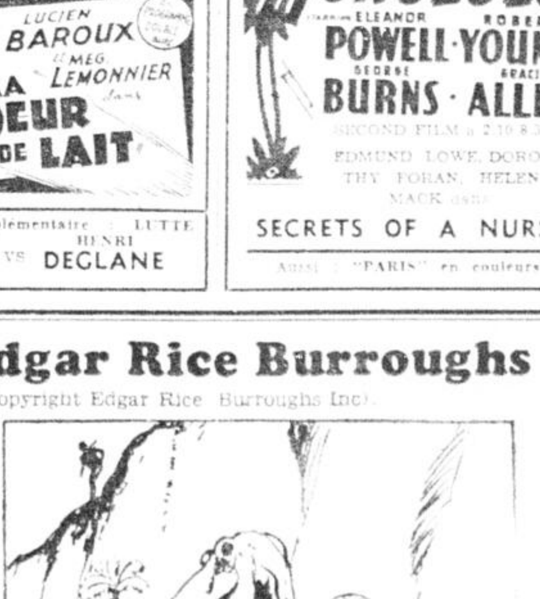

Une fois de l'autre côté de la rivière, il commença à gravir la falaise. Subitement, son attention fut attirée par un sifflement aigu et un rugissement terrible. Il regarda au-dessous de lui et aperçut un guerrier blanc faisant face à une créature comme il n'en avait jamais vu auparavant.

Lisez régulièrement les Petites Annonces de L'Evénement-Journal

TARIF

des annonces classifiées

L'EVENEMENT - JOURNAL

Tél. 7116

1 insertion — 25 mots ou moins	.35
Chaque mot additionnel	.02
Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne)	2c
Annonce classée avec vignette Double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins	15%

26 insertions consécutives pour 4fs le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fs le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02; exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne: $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

24 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT	Tel. 2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne	Tel. 4-0552
ALLIANCE LIMOILOU Ltée, 138, 3e Rue	Tel. 4-0881
M. EDGAR GAGNON, 768 rue St-Vallier	Tel. 4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233 rue St-Joseph	3-0728
DERY C. A., Beauport	Tél. 4-5033
LANGEVIN L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest	Tel. 2-0442
MAURICE HOUDE, 429 rue du Roi	Tel. 3-3542
J.-A. LEVESQUE, 145, 3e Rue	Tel. 4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier	Tél. 2-0433
MARCEL CHANTAL, 120 rue Bayard	
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François	Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Vallier	Tel. 7849
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean	Tel. 2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1351, rue Saint-Vallier	Tel. 4-0051
EUG. PARENT, 20 Ave du Collège, Beauport	Tél. 4-5373
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 2, 26 rue St-Jean	Tel. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean	Tél. 2-0203
Succursale No 4, 15, rue Houde	Public Tél. 2-0288
Succursale No 5, 459 Saint-Joseph	Tel. 4-0492
Succursale No 6, 321 rue St-Joseph	Public el. 4-0082
Succursale No 8, 108 rue St-Joseph	Tél. 4-0454
Succursale No 11, 178, 3e Avenue	4-0523
Succursale No 12, 27 rue Saint-Joseph	Public Tél. 2-0295
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy	Public Tél. 4-0362
Succursale No 14, 353 rue St-Paul	Tél. 2-0117

APPARTEMENTS A LOUER

CLARIDGE, 220 GRANDE-ALLEE, le 1er mai, quelques appartements de 2 à 7 pièces avec toutes les commodités modernes, poêle électrique et réfrigérateur. Pour informations TEL. 4-2961, entre 9.30 et 5 heures p.m. Heures de visite, 2 à 5 heures p. m.
14fév.-6fs-5H-18045

UN APPARTEMENT chauffé, meublé, 1er plancher. S'adresser No 26 rue St-Jean. Tél. : 4-0574 ou Jos. Côté Ltée 188, rue St-Paul, 2-1271.
18fév.-6fs-54P-18092

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser **L.-E. FORTIER**, 87 de l'Eglise, téls. 9456, rés. 4-5312.

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus haut prix payé. A vendre set salle, chambres, boudoirs, à dîner, divanette, bureau, garde-robes, buffet, poêle-fournaise, studio et fauteuil chromés, chaises assorties, grand miroir, moulin Singer, table extension, lits, sommiers, matelas. Isidore Bouchard, **16 ST-NICOLAS**, tél. 2-8686.
28jan.-26fs-H-17879

ACHETONS A DOMICILE, à vendre, sets de salle, boudoirs, à dîner, tables de cuisine et de chambre, studio, valises, garde-robes, buffet, laveuse électrique, moulin à coudre, poêles à l'huile, 2 à 3 feux, sleeping-bag, piano à table, sommiers, pharmacie, vitrine, argenterie. M. Levesque, **13 RUE LACROIX**, tel. 2-7713.
28jan.-26fs-9H-17878

CAISSE ENREGISTREUSE, 1c à $90, Balances Toledo et Dayton, comptoir vitre, vitrine de comptoir, clavigraphe, pupitres, chaises de bureau, set à déjeuner, etc., à très bas prix. **L.-J.-A. DEMERS & CIE**, 183 de la Couronne, tel. 2-2685.
8fév.-26fs-9H-17998

PIERRE DENIS, tél. 4-0388 — Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits, sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusil, carabine, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre. Tous en bon ordre. S'adresser **188 DU PONT**, tél. 4-0388.
7fév-26fs-9H-17989

BICYCLES

Henri Falardeau "Bicycles"

ASSORTIMENT DE BICYCLES C. C. M., neufs et usagés, ainsi que tricycles. Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles, à prix modérés. Assortiment complet d'accessoires. **321½ RUE RICHELIEU**, tél. 5494.
3fév.-26fs-Bicy.-H-17937

BOUTEILLES

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteilliez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions. Jarres à confitures, marinades et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à l'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., **425 RUE ST-JOSEPH**. Té. 4-3898.
6fév.-26fs-Bouteilles-H-17970

CHAMBRES A LOUER

DAME SEULE, distinguée, louera chambre ensoleillée, usage bain et téléphone sur même étage, à une personne recommandée. S'adresser par téléphone 3-0175 ou 8731.
14fév.-6fs-27B-18052

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

CHARS USAGES..
Pièces de rechange
ACCESSOIRES
de tous genres

ACHETEZ UN CHAR USAGE
CHEZ DROLET
ECRIVEZ UNE DEVISE
GAGNEZ UN CHAR NEUF

No.				
856	Packard	38	Sedan	$1050.
949	Oldsmobile	38	Sedan	990.
929	Buick	37	Sedan	775.
953	Oldsmobile	37	Coach	700.
942	Chevrolet	38	Sedan	680.
936	Terraplane	37	Sedan	550.
939	Plymouth	36	Coach	470.
955	Chevrolet	35	Coach	450.
913-C	Ford	34	Coupe	325.

SPECIAL

pour les 11-13-14 février
Dodge Coach 1936 avec valise, en parfait ordre. Prix d'occasion $445.00

ACHETEZ MIEUX EN ACHETANT CHEZ

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE

279 rue St-Joseph, Québec
24jan.-26fs-12H-17856

VENTE DE DEBARRAS DE FIN DE FEVRIER

Nash Sedan	1928	$ 65.00
Plymouth Sedan	1929	65.00
Terraplane Coupe	1934	250.00
Chevrolet Coach	1934	260.00
Chevrolet Panel	1933	280.00
Ford Sedan	1935	280.00
Ford Victoria	1934	290.00
Austin Panel	1938	410.00
Buick Sedan	1934	375.00
Graham Sedan	1935	385.00

LAURENTIDE Automobiles Inc.

distributeur du Ford

25 Dorchester, tel. 8181
25jan.-26fs-12H-17863

Saviez-vous que ?

ARMAND DUSSAULT, 1012 ST-VALLIER, en plus de s'occuper de pneus usagés, vous offre jour et nuit les services d'une puissante remorqueuse avec un équipement spécial pour genou mécanique, le seul du genre à Québec. Téléphone jour 2-0220, nuit 2-2800.
J.n.o.-12H-14892

AUTOMOBILES DEMANDEES

PAYONS COMPTANT pour autos usagés, modèles 1931 à 1938 — Pouvant être livrés immédiatement — Occasion seules considérées — Ecrire en spécifiant l'année, millage, condition générale, prix demandé à Cie d'Autos, **CASIER 537**, L'Evénement-Journal.
J.n.o.-12P-16750

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c, Coke 30c, 3 poches 80c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c. **ALB. ROYER ENR.**, 171 rue Aqueduc, tél. 6613.
21jan.-26fs-34H-17831

ACHETEZ LE COKE

Le seul combustible en sac dont la pesée est garantie

Prix **30c** le sac
trois sacs pour **80c** livré
La tonne (libre) **$11.**

Appelez 8088 pour notre projet de chauffage

QUEBEC POWER CO.
30oct.-J.n.o.-34H-17078

Charbon qui domine
(Pesée garantie)

"**CHARBON BLEU**" Stove, Chestnut, meilleur que tout autre charbon dur. Plus de chaleur, plus longue durée, moins d'attention. 100 lbs 75c, 500 lbs $3.65, 2000 lbs, $14.00. Aussi Chestnut en sacs 25 lbs aux épiciers. J.-U. DORE, 102 **Dollard**. Téléphone 3-0837.
23jan.-26fs-34H-17843

A.-B. FORTIN — Erable, merisier, 2 pds, 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Cour **59 ST-BENOIT**, résidence 80 Ave Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.
17fév.-26fs-34H-18079

ATTENTION. — Merisier, érable 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau, croûtes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pds. Livré dans toute la ville. P. Desharnais, **349 MARIE DE L'INCARNATION**, tel. 2-1834.
20fév.-26fs-34H-18095

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

F.-M. BERNIER, 40 St-Bernard. — Pour achat de chevaux venez me voir, j'ai reçu 2 chars de bons chevaux, tous bien domptés, 1200 à 1900 lbs, vendus avec garantie par écrit.
Sam.-lundi-jeudi-au 17avril-31H-18089

CLAVIGRAPHES

Location $2.00 - $2.50

CLAVIGRAPHES USAGES à vendre de $10.00 en montant. Conditions de paiements, garantis par écrit. Location $2.00 et $2.50 par mois. Service le soir. Livraison à domicile. **JULES LE ROSSIGNOL, 269 CANARDIERE**, Québec. Tél. 4-3130.
Ven.-lun.-mer. au 17 avril-26fs-R.Clav.-H-18072

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

Autos à vendre

Prix spéciaux pour cette semaine

1935 Chevrolet coach	$375.
1934 Dodge sedan	290.
1936 Terraplane sedan	390.
1935 Ford coach	325.
1937 Pontiac rad chauf sed	675.
1936 Ford sedan	375.
1934 Graham sedan	290.
1935 Terraplane coupé	290.
1933 Chrysler sedan	350.
1937 Buick sedan	790.
1935 Hudson, 7 pass.	390.
1934 Camion Chevrolet 2 ts	390.

En plus de cette réduction, nous paierons 50% de la licence 1939

Universal Auto Ltd
25 à 41 DE LA COURONNE
TEL : 5112
17fév.-26fs-12H-18078

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts 42, 1ère Ave., tel.: 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées.
31jan.-26fs-12H-17910

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adressed 105 **1ère AVENUE**, tél. 4-2920.
J.n.o.-H-13720

AUTOMOBILISTES. La température froide nécessite pour votre automobile Anti-gèle que nous pouvons vous fournir à 1.29 le gallon. Prestone 3.29, batterie, chaufferettes, dégivreurs, huile-celée, spéciale d'hiver à .69 le gallon. En plus nous avons toujours un stock considérable de pneus d'automobiles neufs et usagés, à prix d'occasion. Nous ferons le posage du break-lining (doublure de freins). Dompeurs hydrauliques, etc. Storage pour automobiles. **J.-A. CADORETTE**, 39 1ère Avenue Limoilou. Tel. 2-5143.
7fév.-26fs-12H-17990

GRAHAM 1938 — Graham 1937 à 1931, Ford 1936 — Plymouth 7 pass. —Buick, Plymouth, Chevrolet, Oldsmobile, Nash, Chrysler, Camions Chevrolet, International. Prix d'occasion. Côté & Côté Enrg., **163 ST-VALLIER**, tél. 2-6290.
9fév.-26fs-12H-18023

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT A VENDRE, avec ameublement complet, établi depuis plusieurs années, bonne clientèle. Prix intéressant pour prompt acheteur. Possession immédiate. Pour informations S'adresser à **126 RUE LACHAPELLE**, tél. 4-0297.
15fév.-6fs-36B-18066

COFFRES-FORT

ACHETONS, VENDONS, OUVRONS, réparons toutes marques de coffres-forts. Aussi coffres-forts neufs et usagés de toutes dimensions à vendre. Confection de clefs de toutes sortes. Compris clefs d'automobiles, cadenas et serrures à cylindres, etc. **P. AUBUT**, 174½ rue du Pont, tél. 2-8440.
8fév.-26fs-Coffres-Fort-H-17999

COLLECTIONS

COLLECTION. Amicale si possible. Dure si réfractaire. Faites-nous parvenir vos mauvaises créances, billets, chèques sans fonds, comptes de toutes sortes. Tarif raisonnable. **COMPTOIR NATIONAL DE COLLECTION**, Edifice Olivier, chambre 21, Sherbrooke, P.Q.
15oct.-26fs-Collec-17002

CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION. — Merisier de plancher, bardeaux B. C. Fir embouveté, moulures, épinette, préparée ou brute, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. **BILODEAU & DORE**, marchands de bois, 280 St-Paul, tél. 2-5035.
13fév.-26fs-Const.-H-18038

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT-JOURNAL"

QUEL SERA LE VERDICT

Par L. Allen Heine

UNE ETRANGE AFFAIRE "CE MARIAGE N'AURA PAS LIEU"

EN SIX EPISODES

NO 1

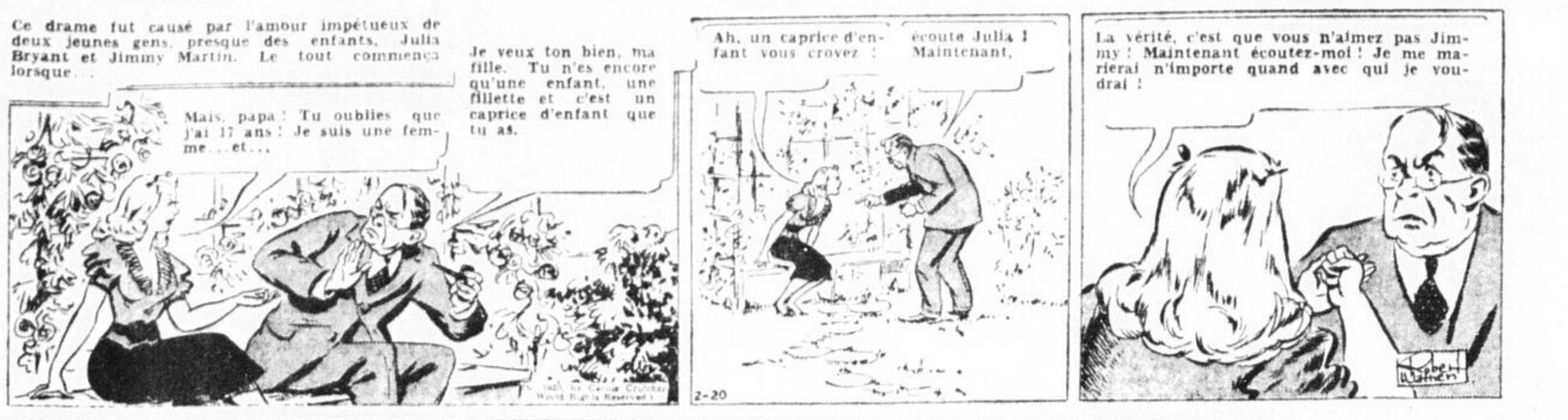

Ce drame fut causé par l'amour impétueux de deux jeunes gens, presque des enfants, Julia Bryant et Jimmy Martin. Le tout commença lorsque...

Mais, papa ! Tu oublies que j'ai 17 ans ! Je suis une femme... et...
Je veux ton bien, ma fille. Tu n'es encore qu'une enfant, une fillette et c'est un caprice d'enfant que tu as.
Ah, un caprice d'enfant vous croyez !
écoute Julia ! Maintenant,
La vérité, c'est que vous n'aimez pas Jimmy ! Maintenant écoutez-moi ! Je me marierai n'importe quand avec qui je voudrai !
2-20
World Rights Reserved
Robert Wathen

DANSE

ON DANSE bien quand on apprend à l'école Théâtra, directeur Jean Casino, 5ième année. Attention aux personnes ne sachant pas danser du tout. **69 ST-JEAN**, tél. 4-4178.
Merc.-sam.-lundi-au 1avril-H-17924

DIVERS

AUX FUMEURS. — Si la pipe ou la cigarette attaque votre santé et que vous devriez abandonner, je puis vous fournir le moyen d'arrêter complètement le goût. **Alphonse Goulet**, Laurierville, Co. Mégantic.
15fév.-6fs-44B-18065

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

ELEVES DEMANDES

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571. Cours anglais Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
26jan.-26fs-46H-17869

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours comercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. **INSTITUT J. THOMAS** No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél. 2-7490. Cours tout l'été.
30jan.-26fs-46H-17897

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, Appt. 9, tél. 2-3331, enseignement rapide de la conversation anglaise et de la correspondance d'affaires. Leçons privées ou en petits groupes. L'anglais s'apprend en le parlant. Longue expérience à Toronto, Londres et 7 ans à Québec. Heures de bureau, 10.30 a.m. à 10.30 p.m.
Merc.-sam.-lundi-au 18mars-46H-17792

Achetez les marchandises annoncées dans L'EVENEMENT-JOURNAL

AVEZ-VOUS BESOIN...

d'une **STENOGRAPHE, CAISSIERE, FILLE de BUREAU COMMIS, Etc.** ?

Signalez immédiatement

L'EVENEMENT-JOURNAL

Téléphone

7116

Le plus grand quotidien français du matin en Amérique

DIVERS A VENDRE

BALANCE DAYTON — La Compagnie Dayton est la plus ancienne et la plus grande compagnie de balances calculatrices au monde, justes, honnêtes et rapides. Nous avons toujours en main un assortiment complet d'ameublements reconditionnés d'épicerie et de boucheries, Hache-viande, Tranche-Jambon Hobart. Réparations de balances de toutes marques, ouvrage garanti, exécuté par des experts. Distributeur exclusif pour la Compagnie Dayton & Hobart. **VICTOR BUTCHERS SUPPLY, INC., 93 COTE D'ABRAHAM**, Québec.
27jan.-26fs-43H-17874

Balance Nationale

ASSORTIMENT considérable de balances de toute sorte, calculatrice, plateforme, Fléau de 30 à 350 lbs, pour boucher. Distributeur de la balance de précision Detecto-Gram, cap. 25 ou 30 lbs. Aussi des fameux Trancheurs Globe, la seule machine du genre sur le marché, demandez une démonstration, sans obligation, condition de paiement pour ceux qui le désirent. Confiez-nous vos réparations, elles seront exécutées avec soin et promptitude et à des prix qui vous conviendront. Service de réparation, vente, échange et achat sur tout genre de machines. Balance Nationale Enr., **367 RUE ST-VALLIER**, Québec. Tél. 2-5401.
3fév.-26fs-43H-17940

POUDRE A LAVER "EXCELSIOR", contient son savon, et ne requiert aucune eau de javelle ni soda. La poudre parfaite pour faire un lavage complet. Employée pour la vaisselle, les planchers, le linge, etc. Cette poudre est déjà employée par beaucoup de communautés, hôtelleries, etc. Produits Anglo Canadiens, **658 RUE ST-VALLIER**, Québec. Tél. 2-1112.
Lundi-mer.-ven.-au 25fév-43H-17898

EXTERMINATION, VERMINE

MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p. c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. **145 DU PONT**, Québec, tel. 8380.
10fév.-26fs-Ext. vermine-H-18025

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une jeune fille de langue anglaise pour la conversation anglaise. Pour informations écrire à **CASIER 636, L'Evénement-Journal.**
17fév.-6fs-57H-18080

FOURRURES

Pierre Leclerc — 9700

MANTEAUX faits sur ordre, coupe garantie. Prix modérés. Hudson seal électrique, broadtail, Renards, Martres, Loup, Garnitures de toutes sortes. Réparations de tous genres. **177 ST-JOACHIM**, coin Ste-Geneviève.
30jan.-26fs-59H-17896

Uld. Bédard — Fourrures

CONFIEZ-NOUS la confection ou la réparation de votre manteau sur les modèles 1939, ouvrage fait avec soin et prix modéré. Assortiment complet de garniture. **244 RUE RICHELIEU**, tél. 3-4892.
30jan.-26fs-59H-17893

FOURRURES

HENRI POITRAS, Fourrures — Profitez de notre grande vente de surplus de stock durant février, 25% à 40% de réduction pour l'achat ou la réparation de fourrure. Tout ouvrage fait par des experts et sur la coupe Mitchel de New-York. Patron individuel pour chaque client. Assortiment de fourrures au complet. **70 DOLBEAU**, (près des Franciscains), tél. 6594.
16fév.-26fs-59H-18068

Ph. Breton — Fourrures

NOUS NOUS SPECIALISONS dans les manteaux de fourrure faits sur mesures, dans les tout derniers styles et aux plus bas prix. Réparation et remodelage à prix très avantageux. Il est dans votre intérêt de nous consulter avant de conclure toute transaction. **152 RUE ST-OLIVIER**, tél. : 8656.
28jan.-26fs-59H-17880

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-CYRILLE, 462-464 — Logements 9-10 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, 2e et 3e étages. S'adresser **O. PLAMONDON**, 8167—3-3826.
10fév.-26fs-73H-18024

AVENUE CARTIER, No 103 — Logement 7 pièces, plus chambre de bain, possession immédiate, complètement remis à neuf. S'adresser **103 AVENUE CARTIER** Qué.
J.n.o.-73B-18001

Logements et Bureaux

96 MARQUETTE, magnifiques logements 6 pièces plus chambre de bain, chauffés. Réfrigérateurs électriques, système de Televox, service de Concierge, maison neuve, libres immédiatement.
98 MARQUETTE, même description que plus haut mentionnée, prêts le 1er mai.
50 ST-PATRICK, logements de 5 pièces chauffés.
72 DE L'EGLISE, grands et petits bureaux, chauffés et éclairés, prix avantageux.
S'adresser à **M. C.-E. MIGNER**, 72 rue de l'Eglise, téls 2-3130 ou 4-1840.
17fév.-6fs-73H-18077

RUE D'ARTIGNY No 54½. Pour famille sans enfant, logement chauffé, 6 pièces plus chambre de bain, endroit idéal, près Grande-Allée. $55.00. S'adresser **Mlle EVA LANGLOIS**, 54½ D'Artigny.
16fév.-6fs-73H-18069

140 AVENUE DES ERABLES, 8 pièces, chambre bain tuile, 3 chambres à coucher, eau chaude dans les chambres, planchers bois dur, chauffe glacière électrique, clair neige, vidanges. Tél. 6083 - 3-4172.
17fév.-26fs-73B-18070

15 CHARLEVOIX, plain-pied, bas, 5 pièces plus chambre bain, chauffé. Prix $35.00. Le tout en parfait ordre. Informations Dr Alphonse Dion, **24 COTE DU PALAIS**, jour 2-2153, soir 2-6589.
14fév.-6fs-73H-18050

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée 81, 83, 85 rue St-Jean, Québec. **TEL: 2-2123**. Radios, pianos, réfrigérateurs électriques. Aussi pianos, radios, harmoniums usagés réparés à neuf. Conditions faciles.
au 26 fév.-H-17325

Accordéons

ACCORDEONS — Nous avons reçu notre nouvel assortiment d'accordéons-pianos et d'accordéons ordinaires, des marques Excelsior-Soprani et Holmer, ainsi que les sapins à clefs. Notre studio est à votre disposition pour apprendre à jouer l'accordéon. Tél. 2-8365. J.-E. Valin, 228 SAIN-JEAN.
30jan.-26fs-72H-17895

LAVAGE DE VITRES

VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en ne coûtant pas cher. Essayez notre système de lavage de vitres par experts plus de 15 ans d'expérience, ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités magasins, bureaux, édifices, maisons privées, etc. Références: Cie Paquet, Syndicat Québec, J.-B. Laliberté, C.-W. Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Edifice Le Soleil. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitre National. J. Rouleau, prop., **14 RUE STE-AGNES**, tél. 3-2047.
28jan.-26fs-Lavage vitres-17884

MATERNITE

MATERNITE LICENCIEE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne. Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébé. S'adresser **10 D'ARTIGNY**, Québec, tél. 2-1966.
8fév.-26fs-H-18000

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édifications. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **682 CHEMIN STE-FOY**, Québec.
15fév.-26fs-H-18061

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Commerce --- Professions --- Métiers

LE GUIDE

Chaque jour un service impeccable

LINGE — SECONDE MAIN

30 ST-JOSEPH, QUEBEC — (D. ASSH)

LISEZ CECI : Venons de recevoir stock de $50,000.00, toutes sortes de lingerie assortie, neuve et seconde main. Prix spéciaux pour vendeurs et magasins. Demandez notre catalogue gratis. Spécialité dans capots, manteaux de fourrure, robes de carriole, etc. Faites votre commande de suite afin d'avoir le meilleur choix. Remarquez bien l'adresse. **D. ASSH, 30 ST-JOSEPH**, Québec, P. Q.
3fév.-26fs-C.D.H-17938

LINGE — SECONDE MAIN

Montreal Jobbing

21-21½ ST-JOSEPH, QUEBEC

CATALOGUE GRATIS: Notre catalogue pour le printemps et l'été 1939 est maintenant prêt, demandez-le. Vous y trouverez la description et les prix des marchandises neuves et de seconde-main. Faites affaires avec une maison honnête et responsable. Nos marchandises sont les plus grandes valeurs pour le prix. Trois chars de marchandises sont arrivés. Messieurs les marchands, les colporteurs et autres clients sont invités à nous rendre visite. Demandez notre catalogue. Envoyez vos commandes, service prompt et honnête. Notre assortiment de coupons et de fourrures est au complet. **MONTREAL JOBBING, 21-21½ RUE SAINT-JOSEPH**, Québec.
6fév.-26fs-C.D.H-17969

COSTUMES POUR MASCARADES

Au Travesti

COSTUMES POUR MASCARADES. Decors, maquillage et accessoires de théâtre. S'adresser **AU TRAVESTI**, 83 Ave Cartier, tél. : 2-3648 - 3-4019.
31jan.-26fs-C.D.H-17912

COSTUMES POUR MASCARADE

Maison Lyonnais Enrg.

COSTUMES, PERRUQUES, barbes, épées, etc., à louer, à prix spéciaux. Pour mascarades, soirée, jours gras. Ouvert tous les soirs. **184 BLVD CHAREST**, tél. 4-1065.
14fév.-7fs-C.D.H-18048

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser **E. DUFOUR**, 82 Côte Ste-Geneviève, tél. 2-4360.
3fév.-26fs-C.D.H-17936

TABAC

AUBAINE INCOMPARABLE. — 8 livres de tabac assorti pour $1.00: Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu, Havane, comme stock, 3 paquets d'allumettes gratis. Satisfaction garantie. Joseph Tremblay, **811 ST-VALLIER**.
17fév.-26fs-C.D.H-18076

SALONS de Coiffure

Poils superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolise Multiple" **SALON DE SALABERRY**. Aussi coiffures de tous genres et massage avec les fameux produits "Audrey Allyn". **617½ RUE ST-JEAN**, tél. 3-4780.
15fév.-26fs-S.C.H-18060

Cours de coiffeuse gratis

AVEC DIPLOME en ouvrant un salon de coiffure à bon marché. Machine sans fil Continental $100.00, demandez le catalogue des nouvelles machines. S'adresser à **NOEL GODBOUT**, Salon Martha, 71 rue St-Joseph, tél. 4-3436, Québec.
Coif. H-26fév 17321

Salon de Beauté Laflamme

LE SENSATIONNEL APPAREIL à la vapeur, frise cheveux blancs, teints ou décolorés, sans en obstruer la nuance. Pas de chaleur ni pesanteur, sécurité absolue, coiffeuses expertes. Pour vous messieurs 4 barbiers sont disponibles pour servir rapidement notre clientèle. Studio de Beauté J.-K. Laflamme, **60 AVE CARTIER**, tél. 4-0269.
4fév.-26fs-S.C.H-17955

Permanent $12.00 pour $1.50

SPECIAL pour 8 jours seulement. Permanent à l'huile indéfrisable, garanti avec machine moderne sans fil ou avec fil. $12.00 pour $1.50. Spécialité, teinture de cheveux, ondulation à l'eau, papier Marcel Komol, Manicure, Massage, etc. Expertes coiffeuses à votre disposition. Pour appointement appelez 9370 ou Salon Lely, Mlle R. Perron, prop., 118 rue St-Joseph, 2ième étage.
1er fév.-26fs-S.C.H-17925

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Milles Barette, Dufour, Bérubé et Drolet; M. Marcotte, Salon de Salaberry, **617 ST-JEAN**, Tél. 3-4780.
15fév.-26fs-S.C.H-18062

Salon Ivoire

REDUCTION sur tous nos Permanents à l'huile $7.00 pour $1.50. Traitement du cuir chevelu gratis avec permanent de $3.00. Tous genres de coiffures. Bain Turc. Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre. M. G. Bélanger, prop., **93 SAINT JOSEPH**, tél. 2-8378.
31fév.-26fs-S.C.H-17935

Salon Beauté Yvette

7B BOURLAMAQUE. — Permanents et coiffures de tous genres. Milles Binet et Samson, coiffeuses, autrefois du Salon Laflamme. **TEL. 2-6560.**
9fév.-26fs-S.C.H-18014

ACCESSOIRES SALON BEAUTE

LA MAISON ULRIC BEDARD LTEE, 638 St-Vallier, a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido, automatique, Acmé Junior, Paristyl, machines fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails.
18fév.-26fs-C.D.H-18087

MEDECIN

Dr René Plamondon

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Maladies vénériennes et de la peau. **15 RUE LACROIX**, tél. 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente.
30jan.-26fs-M.H-17894

Docteur Chs Rinfret

VOIES GENITO-URINAIRES médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. **59 ST-JOSEPH**, App. 101. Heures de bureau: 10 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. **TEL.: 4-4061.**
27jan.-26fs-Médecin-H-17872

MUSIQUE

APPRENEZ LA GUITARE — Cours rapide, par professeur de 17 ans d'expérience. Système chiffré ou noté. Guitares fournies. Instruments à cordes et accessoires des meilleures marques. Demandez liste de morceaux populaires chiffrés. Artistes du poste CHRC T.-W. Gagnon, **74 ST-JOSEPH**, tél. 2-3700; rés. **4-2802**. Ouvert tous les soirs.
Sam.-lundi-jeudi au 10avril-H-18033

NETTOYAGE

PROFITEZ DE NOS PRIX spéciaux dans le nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots, robes, manteaux, etc. Appelez 4-1600. Service prompt et courtois. **TEINTURERIE MATHIEU LTEE**, 15 rue St-Albert, Québec.
28jan.-26fs-Nettoyage-H-17883

ON DEMANDE A ACHETER

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or, évaluation gratis. $26.00 pour 22 carats, montres seconde main toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, **74 ST-JOSEPH**, Ch. 5, Edifice St-Cyr. Tél. 3-4097.
4fév.-26fs-86H-17957

PIANOS A VENDRE

NOUS AVONS 8 bons pianos Cottage de $35.00 à $50.00., tous en bonne condition. Aussi set de Chesterfield $10.00, set de vivoir $15.00 et quantité de meubles d'occasion à très bon marché. **LES ENCHERES MARCEAU**, 12 rue St-Joseph.
21jan.-26fs-93H-17832

(Suite à la page 13)

FU MANCHU

L'impasse

Par SAX ROHMER

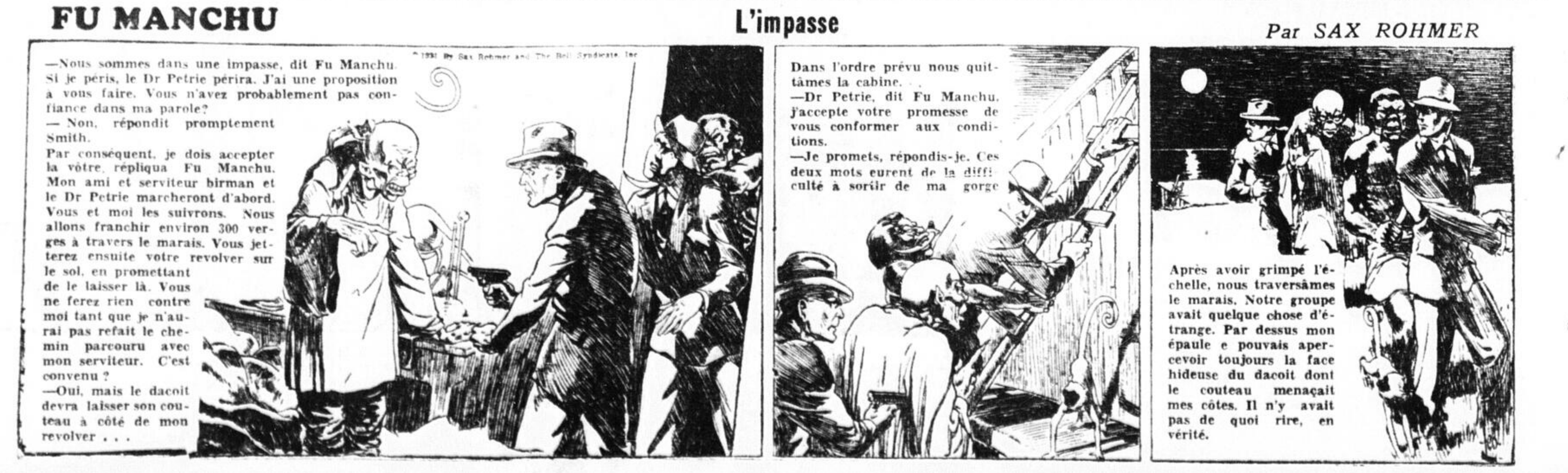

—Nous sommes dans une impasse, dit Fu Manchu. Si je péris, le Dr Petrie périra. J'ai une proposition à vous faire. Vous n'avez probablement pas confiance dans ma parole?

— Non, répondit promptement Smith.

Par conséquent, je dois accepter la vôtre, répliqua Fu Manchu. Mon ami et serviteur birman et le Dr Petrie marcheront d'abord. Vous et moi les suivrons. Nous allons franchir environ 300 verges à travers le marais. Vous jetterez ensuite votre revolver sur le sol, en promettant de le laisser là. Vous ne ferez rien contre moi tant que je n'aurai pas refait le chemin parcouru avec mon serviteur. C'est convenu ?

—Oui, mais le dacoit devra laisser son couteau à côté de mon revolver . . .

Dans l'ordre prévu nous quittâmes la cabine. . .

—Dr Petrie, dit Fu Manchu, j'accepte votre promesse de vous conformer aux conditions.

—Je promets, répondis-je. Ces deux mots eurent de la difficulté à sortir de ma gorge

Après avoir grimpé l'échelle, nous traversâmes le marais. Notre groupe avait quelque chose d'étrange. Par dessus mon épaule e pouvais apercevoir toujours la face hideuse du dacoit dont le couteau menaçait mes côtes. Il n'y avait pas de quoi rire, en vérité.

(Suite de la page 12)

IMMEUBLES

H. P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
2-6 COTE D'ABRAHAM — TEL. 5169

PARC PRESTON — Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.
18fév.-26fs-114H-18086

PLANCHERS DE BOIS DUR

SABLAGE SANS POUSSIERE — Plancher fini pâle. Ouvrage en général, tapissage, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, **104 AVE MURRAY**. Tél. 3-2873.
au 21 juin-H-15983

PROPRIETES A VENDRE

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE—30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasins, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres etc. Prix atrayant avec conditions très faciles. S'adresser "LE SOLEIL". Phone 7131

Plan Fédéral

CINQ MAGNIFIQUES MAISONS avec toutes les améliorations modernes, en construction et seront terminées pour occupation le 1er mai. A prix raisonnables et avantage du Plan Fédéral. Situées dans Sillery. Pour plus de détails s'adresser à Georges Paquet, Imm. & Ass. Feu, 351 **BLVD CHAREST**, tel. 4-4221.
15fév.-6fs-97B-18059

MAISONS A VENDRE, rapportant 13½% de revenus, situées à la Haute-Ville, rue St-Patrick, prix avantageux. ANGE-GARDIEN, bonne propriété de 8 appartements, grand terrain, à vendre pour la moitié de l'évaluation, occasion exceptionnelle. S'adresser à C.-E. Migner, 12 **RUE DE L'EGLISE**, tél. 2-3130.
20fév.-26fs-97H-18096

RESTAURANT

Café L'Aigle Canadien

VENEZ TOUS PRENDRE vos repas au meilleur restaurant de la ville, (bière et vin). Prix très populaires. Emile Boivin, prop., **26-30 RUE ST-NICOLAS**
26jan.-26fs-Rest.-H-17863

REPARATIONS DE MATELAS

Louis Rousseau

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. **LOUIS ROUSSEAU**, 486, 3ème avenue, Limoilou. Tél.: 4-1480.
28jan.-26fs-Rep.-H.-17875

Matelas Frontenac—Tél. 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité, réparations tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume, réparations sommiers, rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU**. Tél. 5347. Ulric Pouliot, prop.
17fév.-26fs-Matelas-H-18075

VOLAILLES

POULETTES sexées $15.00 le 100, garantissant 95 pour cent poulettes, Rock barrés $15.00., autres races $17.00 le 100 et pour positivement assurer satisfaction nous donnons un autre 25 poussins sexés à titre gracieux pour chaque 100 commandés. Poussins mêlés et cochets. Faites venir liste de prix. **GODDARD CHICK HATCHERY**, Britannia Heights, Ont.
Lundi-mer.-sam.-4mars-112B-17973

COCHETS LEGHORN BRAY blancs font idéals poulets de gril ou petits poulets à rôtir (bons pour exportation) spécialement lorsque chaponnés. Commandez aujourd'hui. **Bray Hatchery**, Case D, 30 Dufferin, Sherbrooke, P. Q.
20-23-27fév.-3fs-112B-18097

NON CLASSIFIEES

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél. 2-2153. Heures de bureau: 9 à 12 a.m., 2 à 8 h. p.m. Le soir sur appointement.
23jan.-26fs-H-17682

Dr Léo Robert

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS— Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24 **COTE DU PALAIS**. Tél. 2-1003.
16fév.-26fs-115H-18083

Le Café Pierrot

L'ENDROIT par excellence pour les huîtres, elles sont apprêtées de plusieurs manières. Les repas y sont de 1ère qualité et le prix est populaire. Notez bien l'adresse, **34 RUE ST-PIERRE**, P. Carrier, prop.
Lundi-jeu.-sam. au 9mars-115H-17695

SAINTE-LUCE

Le 6 février avaient lieu les funérailles de M. Edmond Desrosiers décédé accidentellement à Luceville, le 2, à l'âge de 56 ans.

Les funérailles furent très impressionnantes. L'église avait peine à contenir la foule venue non seulement de la paroisse mais aussi des paroisses voisines pour rendre à ce citoyen si justement estimé et aux membres de la famille un témoignage de profonde sympathie.

La levée du corps fut présidée par M. l'Abbé A. April, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'Abbé Adrien Tremblay, curé de Ste-Marguerite-Marie, assisté des Abbés Fortunat Gagnon et Léonce Saindon comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par Mgr M. Beizile et M. l'Abbé G. LeBlond. Assistaient au choeur: M. les Abbés P. Saindon, St-Donat, D. Therriault, St-François-Xavier, J.-B. Desrosiers, Montréal, A. April, curé.

Le frère du défunt, Sifroid Desrosiers portait la croix. Porteurs: Louis Desrosiers, J. M. Desrosiers, J.-Louis Desrosiers, J.-B. Pelletier, Florian Pelletier, Ovide Côté, Wilfrid Bérubé, Zénon Paquet, Aurèle Paquet, René Côté, J.-B. Gagnon et Louis Gagnon.

La quête fut faite par M. P.-E. Tremblay et H. Dionne.

Dans l'assistance on remarquait: ses beaux frères, M. F. Fournier, Mont-Joli, Zénon Gagnon, Rimouski, Louis Gagnon, St-Donat, J.-B. Gagnon, F. Gagné, X. Desjardins, Jos. Desjardins, St-Donat, Charles Boucrard, de Kingston Mass., L. Desrosiers, Mlle Cécile Desrosiers, Wilfrid Bérubé, Rimouski, Irénée Côté, Jos. Desrosiers, Albert Dionne, Lucien Levesque, Rimouski, Tancrède Bérubé, E. Charest, St-Donat, L. Desjardins, Eugénie Desjardins, Philippe Desjardins, St-Anaclet, Mme Gagnon, Miles Béatrice et Gilberte Desrosiers, Rimouski.

M. Desrosiers laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Lumina Gagnon, et 12 enfants: Edmond, garagiste, Wilfrid, ébéniste chez les PP. Rédemptoristes, Albert, Philippe, Zénon, Jean-Claude, Albertine, Antoinette, Simone, Adrienne, Evelyne et Irène.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes et condoléances.

A Mme Desrosiers et à sa famille nous réitérons l'hommage de notre profonde sympathie.

ST-TITE DES CAPS

Nos malades

M. Gérard Crépeault et Mlle Adrienne Simard sont de retour de l'hôpital Ste-Anne de Beaupré et sont chez leurs parents, MM. Alfred Crépeault et Ovide Simard.

M. ET MME LAPOINTE FETES AU P. MONTCALM

(Suite de la page 3)

rait privé d'un autre aussi beau, celui de cet après-midi. Nous assistons, en effet, à une fête d'amitié touchante dont je garderai un durable souvenir. Pour un homme public, les honneurs sont appréciés et appréciables, mais lorsqu'il reçoit un semblable témoignage de la part de ceux avec lesquels il a fait sa vie, cela va droit au coeur. Je vous remercie de ce que vous avez dit de ma femme. Elle mérite les éloges qu'on lui a attribués. Hier soir, il a été dit que, dans la vie publique ardente des hommes politiques, les femmes sont des aides nécessaires et des inspiratrices d'action. C'est exact. Sir Wilfrid Laurier m'a dit que lorsqu'il livra sa grande bataille de 1911, à l'âge de 70 ans, il avait décidé qu'après cette lutte il prendrait sa retraite et un repos avec lady Laurier. Le soir de l'élection, alors qu'il avait subi une défaite, il se retira à son hôtel où l'attendait son épouse. Elle lui dit alors: "Tu ne peux te retirer il faut que tu restes". Et il resta.

"Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez fait pour nous. Ce 35e anniversaire de mariage peut sembler nous faire songer à la vieillesse. Mais si vous nous regardez, vous constaterez que nous n'avons pas de rides au visage; vous avouerez aussi que nous en avons moins dans le coeur.

"Je salue la foule d'amis et de connaissances qui sont venus m'honorer de leur présence. Il est beau d'avoir une réunion dans Québec où les vertus familiales sont toujours à l'honneur. C'est encore la conscience sociale, l'esprit de bonne volonté qui réussissent à guider la population dans la bonne voie. Il fait bon de se réunir, comme cet après-midi, dans l'amitié, pour oublier nos luttes. C'est peut-être l'un de nos défauts de livrer des luttes trop ardentes en politique. Il y a pourtant moyen de différer d'opinion, de travailler pour défendre une cause sans se servir d'injures à l'égard des hommes politiques et de leurs femmes".

L'hon. M. Lapointe formula une dernière fois des remerciements et dit que 1939 sera pour lui et son épouse une grande date et qu'il gardera envers ses électeurs un vif sentiment de reconnaissance et d'amitié.

Les jubilaires et ceux qui les accompagnaient se dirigèrent ensuite dans un salon du Palais Montcalm, où l'assistance put rencontrer personnellement le ministre de la Justice et son épouse. A cinq heures, le thé fut servi dans ce salon. C'était la clôture des fêtes données en l'honneur de M. et madame Lapointe.

CESAR FRANCK, SA VIE, SON OEUVRE

(Suite de la page 3)

Belgique et de France, rappelant que si Franck est né à Liège, il s'est fixé de bonne heure en France, où il demeura jusqu'à sa mort. M. Hector Faber, un ancien président de la Société, remercia le conférencier.

Voici maintenant un résumé de la causerie de M. Rainville:

César-Auguste Franck naquit à Liège le 10 décembre 1822. Selon Vincent d'Indy, c'était un génie prédestiné. Franck descendait d'une famille de peintres wallons et de banquiers. En 1835, son père se fixa à Paris; en 1837, le jeune Franck entra au Conservatoire d'où son père le retira en 1842. Lors des troubles de 1848, il se marie à l'âge de 26 ans. Devenu organiste à Notre-Dame de Lorette, il est nommé plus tard titulaire des orgues de Ste-Clothilde, poste qu'il occupera pendant plus de trente ans et où il exécuta ses merveilleuses improvisations. D'Indy le considérait comme un "génie de l'improvisation". On raconte que Franz Liszt, ayant, à l'insu de Franck, monté à la tribune de l'orgue où jouait ce dernier, évoquait le nom de Jean-Sébastien Bach, en entendant les harmonies de l'organiste de Ste-Clothilde.

Franck ne fut pas toujours compris ni même apprécié, et cela de son vivant. Nommé professeur d'orgue en 1872 au Conservatoire, il ne put jamais obtenir la chaire de professeur de composition, à la suite de manoeuvres et de basses intrigues. Ambroise Thomas, l'auteur de "Mignon", ne l'aimait point. Charles Gounod, l'auteur de "Faust", de "Roméo et Juliette", et de "Mireille", disait de sa symphonie "que c'était l'affirmation de l'impuissance poussée jusqu'au dogme". Il connut son premier grand succès à l'âge de 68 ans, lors de l'audition, à la salle Pleyel, de son "quatuor à cordes".

Franck mourut le 8 novembre 1890. Lorsque la nouvelle de sa mort fut connue, Ambroise Thomas se coucha et simula une maladie afin de ne point assister aux funérailles. Aucune délégation officielle n'était présente à la cérémonie. Son oraison funèbre fut prononcée par Emmanuel Chabrier. Quatorze ans plus tard, alors que le génie de Franck était reconnu, il reçut un hommage officiel lors de l'inauguration de son monument: l'Institut toutefois n'était pas représenté.

Dans sa vie privée, Franck fut un homme d'une grande simplicité. Il partagea sa vie entre son orgue de Ste-Clothilde, sa famille et ses élèves. Il pratiqua une haute charité et avait un grand idéal. C'était un homme d'une grande charité. Il avait si bon caractère qu'on a dit de son "Satan", dans les "Béatitudes", qu'il était plus pompeux que méchant.

En musique, il provoque non l'extase mais le recueillement. Il demeurera l'un des plus grands organistes du XIXe siècle. Il fut un précurseur des formes modernes de la musique, ce qui explique l'opposition qui accueillit la Symphonie en ré mineur. Franck a été également un continuateur de Beethoven dont il fut le grand admirateur.

Après l'audition de la Symphonie en ré mineur sur disques par l'orchestre philharmonique de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowski, M. Rainville fit exécuter le "Panis Angelicus" de Cesar Franck, orchestré par Stokowski, et exécuté par les musiciens de ce dernier.

AIDEZ à ENRAYER la GRIPPE et le CORYZA

Quand la grippe se propage, ne négligez pas une toux ou même un léger rhume, mais combattez-le mal avec la Mixture Buckley — le remède pour le rhume qui se vend le plus au Canada. Extrêmement économique et depuis longtemps renommé pour sa prompte efficacité. Fortement alcalin, il contribue à corriger l'excès d'acidité, susceptible d'accroître la réceptivité à l'infection. En cas d'état fiévreux, migraine ou mal de dos, recourez aussi aux Capsules Buckley à la canelle. Un de leurs cinq ingrédients—l'huile de canelle—est d'emploi très répandu en Europe dans le traitement de la grippe et des affections similaires. Sous forme de capsules, elle s'absorbe plus aisément, se dissout plus vite et son action est plus rapide. En guise de précaution contre l'infection, appliquez plusieurs fois par jour dans vos narines un peu de "White Rub" intachable de Buckley. Protégez-vous —en vous procurant dès AUJOURD'HUI ces excellents remèdes Buckley.

BUCKLEY'S MIXTURE
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Conrad Audy inculpé à nouveau de meurtre

Libéré une première fois de l'accusation d'avoir tué Saul Grégoire, 50 ans, Conrad Audy devra répondre à une nouvelle accusation.

RECIT DU DRAME

Sherbrooke, 20. (P.C.) — Conrad Audy, 37 ans, fermier de Ham-Sud, comparaitra devant M. le Magistrat J.-S. Couture, demain, pour répondre à une accusation de meurtre, pour la deuxième fois en quatre ans.

Audy est de nouveau accusé du meurtre de Saül Grégoire, 50 ans, dont le cadavre fut trouvé, le 22 août 1934, sur le chemin Morin, dans le dixième rang de Dudswell. Audy a comparu, dès vendredi matin, devant le juge de paix Hertel O'Bready, sous une accusation portée par les détectives G.-E. Hallé et Donat Mayer, de la sûreté provinciale.

Au temps de l'assassinat de Grégoire, ce dernier, qui était célibataire, résidait avec Audy et, par un testament notarié, il avait désigné Audy comme l'héritier de tous ses biens. A l'enquête du coroner, qui fut tenue sur les circonstances de la mort de Grégoire, Conrad Audy et son beau-père, Louis Audy, furent tenus criminellement responsables de la mort de la victime. Conrad Audy avait déclaré, dans son témoignage, qu'il avait accompagné Grégoire, le soir du 19 août, un dimanche, jusqu'à la résidence de Louis Audy où tous deux devaient passer la soirée. En arrivant à la maison Grégoire, selon la version des Audy, aurait décidé de retourner seul chez lui. Ce fut la dernière fois que les deux Audy auraient vu Grégoire en vie. Le cadavre du malheureux fut trouvé, trois jours plus tard, dans un fossé.

Les deux Audy, trouvés criminellement responsables, à l'enquête du coroner, tenue le 6 septembre, subirent ensuite une enquête préliminaire sous une accusation de meurtre devant le magistrat J.-S. Couture, qui les libéra, en décidant que la Couronne n'avait pas de preuve suffisante à présenter. La Couronne était alors représentée par Me Wilfrid Lazure, C.R., qui est maintenant juge de la Cour Supérieure. Me Césaire Gervais, C.R., défendait les accusés.

En plusieurs occasions, il fut rumeur que le département du procureur général de la province ferait rouvrir l'enquête policière sur cette affaire qui ne fut jamais définitivement classée. Il en fut plus particulièrement question lors de la dernière élection partielle provinciale dans le comté de Stanstead. L'autopsie du cadavre de Grégoire a été faite par le Dr Jean-Marie Roussel, expert-légal, qui a découvert que la victime avait été tuée d'une balle dans le poumon gauche. Le médecin légiste en est venu à la conclusion que la victime avait été visée par en arrière. On n'a pas retrouvé la balle meurtrière.

HOMMAGE A PAPINEAU

Montréal, 20. — (P.C.) Une grande manifestation en souvenir de Louis-Joseph Papineau a eu lieu hier à Montréal. Le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Jean Dansereau, et plusieurs autres orateurs ont adressé la parole à cette occasion et chanté les louanges de Papineau. On déposa des couronnes sur le monument de Papineau.

COLLISION A SUTTON

Six jeunes gens sont blessés lorsque leur auto entre en collision avec un train de fret.

PASSAGE A NIVEAU

Sutton, Qué., 20. (P.C.) — Six jeunes gens ont été blessés, dont deux très sérieusement, lorsque leur automobile vint en collision avec un train de fret du Pacifique Canadien, à un passage à niveau, ici, à 60 milles de Montréal.

Philian Hamelin, 20 ans, et Raymond Rouillard, 26 ans, ont été immédiatement transportés à l'Hôpital de Sweetburg pendant que Léopold Patenaude, Conrad Vachon, Léopond Drouin et François Giroux ont pu regagner leur demeure après un traitement sommaire.

Les jeunes gens revenaient d'une courte promenade dans le Vermont. Il neigeait et, à la traverse à niveau, ils n'entendirent pas le sifflet de la locomotive.

EGLISE DETRUITE PAR LE FEU A LACHUTE

Lachute, Qué., 18. (PC)— Un incendie d'une origine inconnue a détruit récemment l'église de l'United Church, de Lachute, et a causé des dommages estimés entre trente et quarante mille dollars.

Les flammes se répandirent rapidement dans la construction vieille de quarante ans et quelques minutes plus tard, le toit s'écroulait ne laissant subsister que les quatre murs calcinés.

Les pompiers ont prétendu que l'incendie avait originé dans les environs de la fournaise, dans la cave. Personne ne fut blessé.

LE NAZISME S'ETEND EN AFRIQUE-SUD

Le fils du premier ministre africain veut instaurer une politique raciste en son pays.

DES INQUIETUDES

Pretorial, 18. (CP)—Une motion pour introduire en Afrique du Sud une politique raciste est vouée à l'échec. C'est le fils du premier ministre Hertzog qui a présenté le projet et son père a déclaré sans ambages:

"En aucune circonstance je donnerai mon appui politique à des gens qui ne sont pas préparés pour reconnaître et accepter le principe que les africains et les anglais doivent être traités sur un pied d'égalité dans notre pays. Celà est la base et les principes du parti uni que je dirige."

N'empêche que la motion du Dr Albert Hertzog a causé beaucoup de malaise au sein du parti uni et parmi les africains-anglais qui voient un danger dans le développement du nationalisme africain. Le ministre de la Justice a exprimé la crainte que le parti nationaliste soit nazifié et que l'on voit prochainement en Afrique un parti des chemises grises.

LES DANGERS D'INCENDIE

Montréal, 18. — (P.C.) Une motion, adoptée au cours de la réunion des membres de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, hier, demandait qu'on rende obligatoire la prise des moyens de protection automatique contre les pertes de vie ou les dommages à la propriété. Les principaux officiers de la Ligue sont d'avis que les incendies de Québec, de Stoneham, de Saint-Barthélémy et de Sainte-Thérèse auraient pu être évités si des précautions suffisantes avaient été prises à temps. Au cours de la même séance, il y eut élection des conseillers d'administration. M. Alfred Leduc a été nommé président.

GREVE A LONDRES

Londres, 18. — (P.C. - Havas) — 2,300 hommes travaillant dans quatre ateliers occupés à remplir des commandes du département de la Défense nationale, se sont mis en grève hier.

ABBEY'S
LE SEL EFFERVESCENT

Les obsèques de Sa Sainteté Pie XI

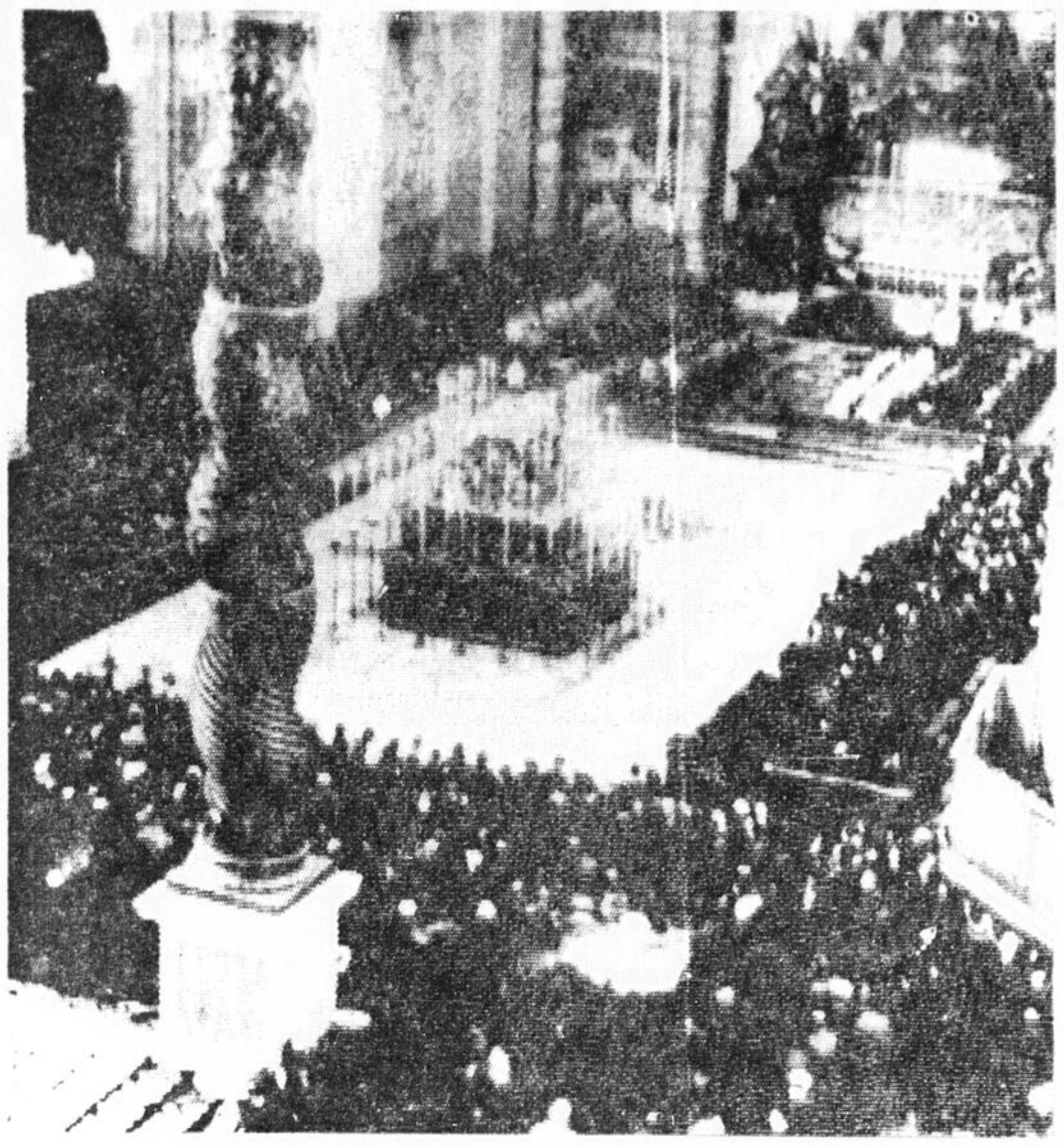

Cette photographie, radio-télégraphiée de Rome à Londres puis à New-York, nous fait voir la scène grandiose qui s'est déroulée à Saint-Pierre de Rome, la semaine dernière, lors des funérailles de Sa Sainteté PIE XI.

LES CONTRIBUABLES CATHOLIQUES

Toronto, 20. — (P.C.) Les contribuables catholiques de l'archidiocèse de Toronto viennent de se grouper en un seul corps. Les onze diocèses ontariens ont suivi cet exemple. M. J.-A. Landriau a été élu président de la société torontoise.

IMPERTINENCE FASCISTE EN ANGLETERRE

Des fascistes lancent des feuillets de propagande à une assemblée de sir Strafford Cripps.

A LA GUERRE

IMPERTINENCE

Bristol, Ang., 20. — (P.C.—Havas) Plus de mille personnes écoutant une allocution de sir Stafford Cripps, député de Bristol qui fut évincé du parti travailliste pour avoir voulu former un front populaire, ont été troublées par trois fascistes qui jetèrent soudain des brochures d'un balcon.

Sir Stafford Cripps tenait cette assemblée pour demander des vivres et de l'argent devant être envoyés aux loyalistes espagnols. Tout à coup, un homme monta sur l'estrade, tira une pile de brochurettes en l'air et s'enfuit. Peu après, deux autres hommes jetèrent en bas d'un balcon plusieurs centaines de feuillets de propagande fasciste. La foule se mit alors à hurler et à crier: "Jetez ça dehors, sales fascistes".

Dans ces pamphlets signés par la "British Union of Fascists", on lisait: "Le peuple anglais serait aujourd'hui à la guerre si les travaillistes étaient au pouvoir".

MORT DRAMATIQUE

Montréal, 20. (PC) — Arthur Lapare, 57 ans, qui était hospitalisé dans un hôpital de Cartierville, s'est tué hier, en tombant d'une fenêtre du 5e étage.

Fureur des Italiens contre Léon Bérard

La presse italienne qualifie de "provocation impudente" les conditions exposées par l'ambassadeur français.

LES DEMOCRATIES

Rome, 20. — (P.A.)—Par Richard G. Massock, de la Presse Associée.— Le bruit a couru ici, hier, de la tenue possible d'une conférence germano-italo-espagnole pour constituer un front commun contre les démocraties.

Le journal "Il Messagero", dans une dépêche datée de Paris, annonce que des rapports de Berlin, entre autres sources, veulent qu'une telle conférence soit imminente.

Les trois figures principales de cette conférence seraient le premier ministre Mussolini, le chancelier Hitler et le généralissime Franco. Ils verraient à établir "une politique commune concernant les problèmes internationaux actuels".

Franco, dit "Il Messagero", est censé avoir réclamé une telle conférence. Celle-ci, croit-on, aurait lieu dans une ville italienne.

A Berlin, cependant, on affirme dans les milieux officiels que ces rumeurs ne sont aucunement fondées.

A Burgos, Espagne, de hauts fonctionnaires nationalistes ont déclaré qu'ils n'avaient pas été avisés de la prétendue intention de Franco de conférer avec Mussolini et Hitler.

Toutefois, le maréchal Pietro Badoglio, chef de l'état-major italien, serait en route pour la Libye, territoire voisin de la Tunisie, protectorat français.

Des fonctionnaires, interrogés au sujet des bruits qui circulent à l'étranger concernant certains mouvements de troupes italiennes et des appels de réservistes, ont simplement répondu qu'ils ne pouvaient donner aucun renseignement parce qu'il s'agissait de secrets militaires.

(Dans certains cercles anglais bien renseignés on prétend que l'Italie a secrètement appelé sous les couleurs 150,000 réservistes. Cet appel ferait partie d'une mobilisation partielle en temps de paix, laquelle se continuerait jusqu'à ce que 300,000 réservistes soient sous les drapeaux et ceci d'ici au printemps.)

La presse italienne poursuit entretemps sa campagne contre la France, qualifiant de "provocation impudente" les conditions que le sénateur Léon Bérard, émissaire français à Burgos, est censé avoir stipulées comme base à la reconnaissance du régime de Franco par le gouvernement français.

Ces conditions, dit-on, sont les [illegible] toutes les forces du gouvernement espagnol et indépendance de Franco de toute alliance politique ou militaire avec l'Italie et l'Allemagne.

EXPOSITION A LONDRES

Des échantillons de tous les appareils de protection contre les raids aériens sont exposés.

872 EXHIBITS

Londres, 20. — (P.C.—Havas) Des échantillons de tous les appareils de protection contre les raids aériens seront exposés à l'Olympia Earl's Exposition Palaces qui ouvrira aujourd'hui. On y trouvera une grande collection de masques à gaz, des salopettes en amiante que pourront endosser les citadins en cas d'attaques par les gaz. Une lampe d'une puissance de 10,000 watts munie d'un appareil très sensible pouvant capter le bruit d'un avion volant à des milles de distance, est également exposée. La lumière de ce projecteur géant rayonnera au-dessus de Londres pendant toute la durée de l'exposition.

Environ 872 échantillons d'appareils de protection appartenant à 67 nations seront montrés au public pendant l'Exposition.

EXECUTION CE MATIN

Raiford, Floride, 20. (P.A.) — Franklin Pierce McCall, qui doit mourir sur la chaise électrique à dix heures ce matin pour avoir enlevé et fait mourir James Bailey, âgé de cinq ans, avait hier soir abandonné tout espoir et pleurait dans sa cellule après avoir reçu les adieux de sa femme et de sa mère.

DIFFEREND OUVRIER

Kitchener, Ont., 20. (P.C.) — Les 1,200 ouvriers en grève dans deux grandes fabriques de caoutchouc se sont réunis ici, hier, et ils ont écouté plusieurs conférences et discours qui furent prononcés. L'hon. M. N.-O. Hipel, ministre du Travail, a ensuite eu une conférence de cinq heures avec les représentants ouvriers et patronaux. Aucune conclusion ne fut tirée de cette entrevue.

Edouard Benès à New York

M. EDOUARD BENES, ancien président de la Tchéco-Slovaquie, et Mme BENES, photographiés lors de leur arrivée à New-York. M. Benès fait une tournée de conférences aux Etats-Unis.

IN MEMORIAM

GINGRAS. — A Québec, le 19 février 1939, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Paul-Emile Gingras, électricien, fils de feu Fortunat Gingras, maître-régleur.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 262 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.
20fév.-2fs

LARUE. — A Québec, le 19 février 1939, à l'âge de 84 ans et 6 mois, est décédé M. Barthélémy Larue, ancien assistant-gouverneur de la prison de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, parc des Champs de Bataille, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.
20fév.-2fs

POULIN. — A Québec, le 19 février 1939, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Eudore Poulin, ancien marchand, époux de dame Sophie Borgia.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, 336, rue St-Olivier, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
1fs

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LATERRIERE. — Le service anniversaire de madame Germaine St-Pierre, épouse de M. Jean-Pierre de Sales Laterrière, sera chanté en la cathédrale, à Chicoutimi, le jeudi, 23 février 1939, à 7 h. 40.
18fév.-2fs-B-18090

SERVICES SPECIALISES

CHARLES CLOUTIER, directeur de funérailles et embaumeur. Service jour et nuit. Service d'ambulance. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1858. Bureau **174 D'AIGUILLON**, tel. 6216.
17fév.-26fs-S.F.H-18073

J.-E. Lefebvre, fleuriste

ATTENTION — Spécialité: morceaux mortuaires, bouquets de mariée, fleurs pour toutes occasions. Etablie 1906. 84 **COTE DU PALAIS**, tél. magasin et résidence 2-2180.
21jan.-26fs-S.F.H-1783

Teinturerie Dorchester Enrg.

$1.00 — Teinturier-Nettoyeur-expert vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé de stérilisation 100% efficace, au prix populaire $1.00. Robes unies, complets, paletots de printemps. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. **116-120 RUE DORCHESTER**, Québec, tel. 4-2484.
17fév.-26fs-S.F.H-18074

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day. 365 **RUE ST-JOSEPH**, tel. 5068.
[illegible]fév.-26fs-S.F.H-1801

($1.00)— P. Ferland —($1.00)

TEINTURIER-NETTOYEUR-EXPERT — La seule et véritable Maison D'un Ton Plus Clair, vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procédé UNIQUE de traiter les tissus chimiquement, prolonge la vie de vos vêtements. **P. FERLAND, 155-159 DU PONT**, tel. 4-3581.
21jan.-26fs-S.F.H-1783

FLEURS FRAICHES
pour toutes circonstances
Mc Kenna
FLEURISTES
11 rue St-Jean Tél.: 2-6863

FEU MME VERONNEAU

Montréal, 20. (PC) — Mme Louis Véronneau, 65 ans, épouse du registrateur [illegible], est décédée hier à l'hôpital après deux mois de maladie.

PLEIN de "PEP" après une bonne nuit de sommeil calme et réparateur— Pour bien dormir—prenez SLEEPEX

M. Rosario Morand
1672 Du Fleuve,
Trois-Rivières, Tel. 1757w
est le seul représentant autorisé de L'Evénement-Journal pour la ville de TROIS-RIVIERES.

FORTIFIEZ-VOUS!
buvez
LE PORTER TONIQUE
INVALID STOUT
Il fournit à l'organisme affaibli tous les éléments dont il a besoin pour se refaire.
CARLINGS

Agent: Em. FLUET, 65 rue Des Prairies

BERLIN NE CRAINT PAS LES E.-UNIS

Un journal allemand dit que les E.-U. ne pourront pas aider beaucoup la France et l'Angleterre.

DANS UNE GUERRE

Berlin 20. — (P.A.) Dans un article éditorial de premier plan, l'influent journal "Boersenzeitung" déclarait hier que les Etats-Unis ne pourraient pas aider beaucoup la Grande-Bretagne et la France dans une guerre en Europe.

"L'Allemagne n'a pas besoin de craindre les Etats-Unis, dit l'article, parce que l'ère dans laquelle des divisions successives pouvaient, après un rapide entraînement, être jetées de l'autre côté de l'océan n'appartient plus qu'à l'Histoire.

"La qualité des soldats des pays dictatoriaux l'emporterait aujourd'hui sur la "quantité" des démocraties et nous nous demandons si la flotte américaine pourrait figurer avec quelque avantage.

"Malgré les gestes bellicistes de Roosevelt et de Ickes, secrétaire de l'Intérieur, les Etats-Unis ne sont pas pas plus que l'Angleterre en position d'apparaître sur le continent avec des millions d'hommes bien entraînés.

"On pourrait envoyer quelques milliers d'aviateurs et — peut-être — une flotte navale considérable mais le problème des remplacements quand les pertes sont rapides est toujours là".

Le même journal n'attache pas grand importance à la force militaire de la France.

Il dit que les difficultés de recrutement augmentent en France, et que l'Angleterre pourra se compter chanceuse si elle trouve assez d'hommes pour défendre les îles britanniques seules.

OCTROI D'OTTAWA

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — Me T.-Adélard Fontaine, C.R., avocat de cette ville et député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, vient d'obtenir du gouvernement fédéral un renouvellement de l'octroi de $800, accordé depuis quelques années à l'Association des Eleveurs de Renards argentés de la province, dont le siège social est à Saint-Hyacinthe. Il va sans dire que les cultivateurs-éleveurs ont appris avec grand plaisir le renouvellement de l'octroi.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — La R. S. Hélène Lebel, des Soeurs de la Charité, de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 81 ans. Née à St-François de Rimouski, le 15 septembre 1857, la défunte était fille de Jean-Baptiste et d'Hélène Morency. Elle comptait 43 ans de vie religieuse.

Dr Emile Beaulieu
CHIRURGIEN-DENTISTE
1 rue Saint-Jean — Tél. 2-7862

POLLACK continue sa
VENTE A UN SOU
et sa
VENTE du BALAYEUR
Encore toute cette semaine

Le succès remporté par ces ventes nous incite à les continuer encore et nous voulons également permettre à tous les acheteurs d'en profiter pour acheter en grande quantité tandis que les prix sont Bas, voyez les journaux cette semaine pour des aubaines encore plus surprenantes qu'au début.

Mesdames, n'oubliez pas notre
ACHAT SPECIAL DE ROBES
fraiches et nouvelles, faites pour le commerce du printemps et de l'été par un manufacturier forcé d'abandonner les affaires. Des robes dont plusieurs seraient bon marché à 5.95 et durant la vente à un sou nous vous les offrons
3.99 Deux robes pour 4.00

Maurice Pollack ltée
75-85 ST-JOSEPH—TEL. 4-4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE

PROCHAINE ASSEMBLEE DU PARTI NATIONALISTE

Le parti nationaliste tiendra une assemblée au Palais Montcalm, mercredi soir, le 22 février. Les discours seront irradiés par CKCV de 9 à 11 heures. Parmi les orateurs mentionnons: MM. Paul Bouchard, qui répondra au discours du T. H. M. Ernest Lapointe, samedi soir; Albert Pelletier, avocat; Roger Vézina, avocat; Henri Lallier, Marcel Poulin, de Montréal, L.-N. Pelisson et autres.

UN PAPIER HYGIENIQUE POUR LE PAIN

Résolution de la chambre de commerce cadette de Rimouski touchant la livraison du pain.

UNE CAMPAGNE

Rimouski, 20. — (D.N.C.) Au cours d'une réunion tenue samedi soir à l'hôtel de ville, la Chambre de Commerce cadette de Rimouski a voté une résolution par laquelle elle demande au ministère provincial de la Santé de voter à la présente session une loi obligeant les boulangers des cités et villes de la province à envelopper d'un papier hygiénique le pain qu'ils livrent à leurs clients.

Après une étude sérieuse de ce qui existe dans les cités et villes, la Chambre de Commerce cadette de Rimouski en est venue à la conclusion qu'une telle mesure s'impose.

Une copie de la résolution sera adressée dès cette semaine à l'hon. Albiny Paquette et au député de Rimouski, M. Alfred Dubé. La Chambre des Jeunes de Rimouski adressera aussi sa résolution à la Fédération des Chambres de Commerce de Jeunes de la province et sollicitera son appui dans cette campagne d'intérêt général.

DES NOCES D'ARGENT

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — M. et Mme Wilfrid Cloutier, de St-Barnabé-Sud, comté de St-Hyacinthe, viennent de célébrer leurs noces d'argent, entourés de leurs cinq enfants, Roland, Raoul, Roger, Lucille et Jeanne. Une réunion de parents et d'amis eut lieu à cette occasion. On y remarquait au premier rang M. l'abbé F. Jodoin, curé de la paroisse, et M. Alphérie Cloutier, maire, accompagné de Mme Cloutier. Parmi les parents présents: MM. et Mmes Ludger Cloutier, Saint-Jude; Hervé Sylvestre, Drummondville; Joseph Cloutier, St-Simon; Rémi Cloutier, Saint-Barnabé; Stanislas Cloutier, Saint-Hugues; Uldéric Dolbec, Saint-Hugues; Elphège Langelier et Albert Loranger, Saint-Hyacinthe; Noël Loranger, Saint-Barnabé.

LES JOYEUX COPAINS

Il y aura réunion du comité actif et du comité consultatif des membres du Cercle des Joyeux Copains, à leur local, 53, rue Dorchester, ce soir, à huit heures. Tous les membres sont priés d'être présents.

LE BUREAU DE DIRECTION

S.-HYACINTHE PRIE POUR LE PAPE DEFUNT

Des services pour le repos de son âme sont célébrés dans toutes les églises de la paroisse.

NOMBREUSE ASSISTANCE

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — Des services solennels pour le repos de l'âme de S. S. le pape Pie XI, chef de l'Eglise universelle, décédé jeudi dernier à l'âge de 81 ans, ont été chantés la semaine dernière dans toutes les paroisses de Saint-Hyacinthe.

A la cathédrale, S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, officiait avec comme prêtre assistant M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient MM. les abbés Gustave Vigneau, curé de la cathédrale, et Alphonse Girard, curé de la paroisse de Christ-Roi. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Alfred Saint-Martin et Alphonse Girard, ce dernier neveu du curé de Christ-Roi. Cérémoniaire, M. l'abbé Victor Quintal, chancelier du diocèse.

A Notre-Dame-du-Rosaire, le service fut chanté par S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, avec comme prêtre assistant le R. P. J.-M. Surprenant, O.P., curé de la paroisse. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient MM. les abbés Gustave Vigneau et Alphonse Girard. Diacre et sous-diacre d'office, les RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et Arthur Granger, O. P. Cérémoniaire, M. l'abbé Victor Quintal.

Dans la paroisse de Christ-Roi, le service fut chanté par S. E. Mgr Desmarais, avec comme prêtre assistant M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient M. l'abbé Gustave Vigneau et le R. P. J.-M. Surprenant, O.P. Diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Hector Bernard et Ernest Dubé, du Séminaire. Cérémoniaire, M. l'abbé Edouard-Léon Paulhus.

Au Précieux-Sang de La Providence, le service fut chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, assisté de MM. les abbés Léonard Benoit et Normand Guillet, comme diacre et sous-diacre.

Deux autres services auront lieu jeudi matin, au Séminaire de St-Hyacinthe et dans la paroisse de Saint-Joseph-sur-Yamaska.

PRIX AUX CLASSES DE L'ECOLE DE LAITERIE

St-Hyacinthe, 20. — (D.N.C.) Six élèves de l'Ecole de Laiterie de la province, sise à Saint-Hyacinthe, ont obtenu des prix pour succès aux derniers cours de fabricants de fromage et de beurre. Ces prix, se totalisant à $100, avaient été accordés sous forme de bourse par l'Association des Marchands de Provisions de Montréal, succursale de la Chambre de Commerce de la métropole. Ils furent distribués comme suit:

Cours de fabricants de fromage

1er prix, $25: Laurent Lepage, Sainte-Florence, Matapédia;

2e prix, $15: Alphonse Pellerin, Princeville, Arthabaska;

3e prix, $10: Marcel Poisclair, Sainte-Monique, Nicolet.

Cours de fabricants de beurre

1er prix, $25: Mme A.-R. L'Ecuyer, Saint-Lazare, Vaudreuil;

2e prix, $15: Henri-Paul Coll, La Visitation, Yamaska;

3e prix, $10: Albert Geoffroy, Saint-Cléophas de Brandon, Joliette.

Les cours de fabricants de fromage durèrent du 25 novembre au 16 décembre 1938; ceux de fabricants de beurre, du 20 janvier au 11 février 1939. Les prix furent remis aux différents gagnants par le Dr L.-P. Roy, directeur de l'Ecole de Laiterie.

MISSIONNAIRE EN DEUIL

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — Mme Vve Philippe Beauregard, née Eugène Belanger, est décédée à St-Pie de Bagot, à l'âge avancé de 71 ans. Elle était la soeur du R. P. Chs Belanger, S.J., missionnaire chez les Indiens de l'ouest de l'Ontario, et confrère de classe, au séminaire de St-Hyacinthe, de S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de notre diocèse. La défunte laisse un fils et cinq filles: M. Alphonse Beauregard, de Saint-Pie; les RR. SS. St-Damien et Lussier, des RR. SS. de la Charité de St-Hyacinthe; Mlles Laura, Antoinette et Irène Beauregard, de St-Pie.

TEMPERATURE

Toronto, 20. — (P. C.) Il a neigé hier dans l'Ontario, le Québec, et plu dans la région des Lacs. La pression était élevée, hier, dans l'est du pays.

	Min.	Max.
Dawson	—10	0
Vancouver	28	46
Edmonton	— 2	24
Régina	—22	—10
Winnipeg	—18	—14
Toronto	23	33
Ottawa	4	14
Montréal	2	14
Québec	2	8
St-Jean	16	26
Halifax	24	30
Charlottetown	12	14

(—) Sous zéro.

Pronostics

Bas St-Laurent : — Gros vents d'est, froid, **avec neige ou grésil**.

Lac St-Jean : — Gros vents du nord, froid avec neige.

Outaouais et Haut St-Laurent :— Gros vents avec neige, plus froid le soir.

Le prévenu passera 12 mois en prison

Un jeune homme s'avoue coupable d'un vol commis pendant l'incendie à St-Michel Archange.

UN RECIDIVISTE

Le jeune homme de 22 ans, arrêté vendredi matin par le détective Adélard Gaulin et le constable Paul-Emile Lacasse, de la sûreté municipale, et qu'on accusait d'être l'auteur du vol de deux valises et d'une sacoche remplies de linge et de différents effets appartenant à deux gardes-malades de l'hôpital St-Michel Archange, a été traduit samedi matin devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix. Le prévenu a plaidé coupable aux accusations portées contre lui et a imploré la clémence de la cour. Il a été condamné à 12 mois de prison.

Ces objets appartenaient à Mlles Bernadette Laliberté et Eva Rhéaume et furent volés au cours du désastreux incendie qui a réduit en cendres l'hôpital St-Michel Archange. Les valises furent retrouvées dans le quartier du Palais et l'une des jeunes filles ignorait même qu'elle avait été volée, n'ayant point encore retracé vendredi tous les objets qu'elle possédait et qui avaient été transportés dans le parloir de l'institution où ils furent volés.

Le prévenu ayant demandé la clémence de la cour, on exhiba son dossier qui démontrait qu'il avait déjà subi 4 ou 5 condamnations et qu'il était sorti de prison en décembre dernier. "Je vais vous donner une chance, je vais vous condamner à 12 mois de prison", dit le juge Tremblay en le condamnant, après avoir entendu les remarques du procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, qui souligna que le voleur avait déjà été condamné plusieurs fois.

FETE DE FAMILLE

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — M. et Mme Arthur Raymond, de cette ville, ont célébré ces jours derniers leurs noces d'argent. Leurs enfants étaient tous présents: Mmes Emile Barnabé, Omer Fontaine et Edmond Bernard, M. Adélard Raymond, Mlles Léontine et Bernadette Raymond. On remarquait encore leurs gendres, MM. Barnabé, Fontaine et Bernard; leurs petits-enfants: Jean, Raymond et Adélard Fontaine; Mme Apolline Raymond, M. Alexis Beauregard, M. et Mme Josaphat Barnabé, M. Jean-Baptiste Barnabé; M. et Mme Alarie Barnabé, M. et Mme Rodolphe Bernard, M. Julien Bernard, Mlle Thérèse Lafrenaye, M. et Mme Alphonse Dion, M. Samuel Bernard, Mlles Thérèse et Hélène Beaudoin.

NOUVEAU PRESIDENT

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — M. Emery Lalonde, de La Providence, a été choisi comme président de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe, remplaçant le Dr Ernest Daigle, sortant de charge. Les autres membres du conseil de direction pour l'année courante sont: MM. Eugène Tellier, vice-président; J.-A. Girard, trésorier; J.-B.-E. Durocher, secrétaire; directeurs: MM. C. H. A. Campbell, Dr O. Desmarais, P.-E. Poirier, Omer Bernier, C.-J. Laframboise, E.-A. Gendron, Maurice Lazard, Hervé Chapdelaine, R. H. Boucher et O. Phaneuf. Les ex-présidents du club sont MM. E.-O. Picard, C.-J. Laframboise, François Ratté, J.-R. Grégoire et le Dr Daigle.

GAGNANT DE $100

Saint-Hyacinthe, 20. (D. N. C.) — Le grand prix de $100, tiré au sort par les soins de la Société Philharmonique de cette ville, au bénéfice de la dite société, a été gagné par M. C. Payette, de Drummondville, avec le billet portant le no 1487. Le prix de consolation, au montant de $25, a été gagné par le jeune Paul Ringuet, fils de M. Adrien Ringuet, de Saint-Hyacinthe.

COURS DE COUPE

Le cours de 2e année aura lieu lundi le 20 février, à 2 heures p.m.

Le cours de 1ère année: mardi, le 21 février, à 2 heures et 7 heures 30 p.m.

Dr J. W. Dufour
CHIRURGIEN-DENTISTE
De retour à l'ancien poste
540 rue St-Jean Tél. 3-2392

SPECIALISTE pour la VUE
S. LETOURNEAU Ba. O.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
18 rue Saint-Jean Tél. 3-3536

MADDEN & SON LIMITED
Importateurs & Marchands
ANTHRACITE AMERICAIN | FAMEUX READING
BUCKWHEAT GALLOIS No 1 WELSH
AGENTS pour charbon SYDNEY
DOMINION COAL COMPANY
J.C.A.Couture, Gérant
Tél. 4-3578
Edifice Action Catholique
Blvd Charest
ETABLIE en 1870

255 TAXIS SONT EN SERVICE EN NOTRE VILLE

Il y a actuellement 255 taxis en service dans notre ville, nous a déclaré hier l'inspecteur Gaudiose Buteau, en charge du service municipal de la circulation. Il y a deux mois exactement aujourd'hui que le règlement municipal 294, obligeant les chauffeurs de taxis à posséder un taximètre, est en vigueur. Les bureaux du service de la circulation, qui étaient au cinquième étage de l'hôtel de ville, seront probablement descendus aujourd'hui au premier étage de cet édifice, aux quartiers-généraux de la police.

L'AMBASSADEUR FRANCAIS CONFERE AVEC MOLOTOFF

Moscou, 20. — (P.A.) Vyacheslaff Molotoff, président du conseil des commissaires du peuple, a reçu, vendredi, le nouvel ambassadeur de France Paul-Emile Naggiar, avec qui il a eu une conférence qui a fortement intrigué les milieux diplomatiques.

On attache beaucoup d'importance à cet entretien, du fait que Molotoff, comme Joseph Stalin, ne reçoit que des ambassadeurs d'importance. Le sujet de cette conversation n'a pas été rendu public.

Cependant, on a appris que des membres de la mission navale russe soviétique aux Etats-Unis avaient obtenu des visas français et que des visas avaient déjà été obtenus des Etats-Unis par la mission que dirige le vice-commissaire Isakoff. On ajoute beaucoup d'intérêt à cette commission, surtout depuis que la Russie a décidé de faire de sa flotte la première du monde.

LA PRODUCTION DU MIEL A LA HAUSSE, EN '38

En 1938, chaque ruche a donné une moyenne de 69 lbs de miel contre 49 lbs en 1937.

LE MIEL EN RAYONS

Le bureau provincial de la statistique a publié, en fin de semaine, l'estimation de la récolte de miel et de cire dans la province de Québec, en 1938. Ces chiffres ont été compilés en collaboration avec le bureau fédéral de la statistique. Les données ont été envoyées par 1,750 apiculteurs possédant 48 pour cent du nombre total des ruches du Québec.

Dans l'ensemble, l'estimation montre une forte augmentation dans la production du miel et de la cire, en 1938, comparativement à l'année précédente.

En 1938, chaque ruche a donné une moyenne de 69 lbs de miel extrait, comparativement à 49 lbs en 1937 ; 1.12 lb de cire en 1938, contre 0.76 en 1937.

La production du miel extrait en 1938 est de 4,871,400 lbs ; en 1937, elle n'était que de 3,430,000 lbs. La production du miel en rayons a atteint en 1938 le chiffre de 236,840 comparativement à 158,190 en 1937.

D'après les informations recueillies sur les méthodes de vente, 90 pour cent de la production du miel a été vendu.

LES "CARABINADES"

Contrairement à ce qu'il a été annoncé, mademoiselle Paulette Mauve ne viendra pas à Carabinades "39".

Barthélemy Durand,
Directeur artistique.

ACTION DE $1,053,000 CONTRE 18 MANUFACTURIERS

Washington, 20. (PA) — Le département de la Justice a annoncé hier qu'il inscrira une action au montant de $1,053,000 aujourd'hui contre 18 manufacturiers et vendeurs de pneus d'automobile. Le gouvernement prétend à l'existence d'une combine qui fixa le prix pour les pneus livrés au gouvernement du 1er octobre 1936 au 31 mars 1938, et que comme conséquence le gouvernement dut payer plus cher pour ses pneus.

DEUX HOMMES SE NOIENT A WAKEFIELD

Wakefield, R. I., 20. — (P.A.) — Deux hommes se sont noyés samedi quand leur bateau à voile s'enfonça sous la glace. Ils purent se tenir pendant quelques heures aux débris de leur véhicule, mais quelques minutes avant l'arrivée de sauveteurs ils disparurent à jamais sous les eaux. Ce sont MM. Dorore Carrier et Alfred Mercier.

NAVIRE A LA DERIVE

Moscou, 20. (P.A.) — Le brise-glace russe Sedoff, qui flotte désemparé dans l'Arctique depuis 15 mois, a dérivé jusqu'au point nord le plus extrême qu'ait jamais atteint un bateau, a-t-on annoncé ici, hier.

Le Sedoff, qui perdit son hélice dans une embâcle de glace en octobre 1937, a fait savoir hier qu'il était par 85 degrés et 59 minutes de latitude nord, par 119 degrés et 59 minutes de longitude est.

Il se trouve dont de plus d'un mille plus près du pôle que ne le fut le bateau de Fridtjof Nansen en 1895.

MORT DE M. E. LACHANCE A N.-D. DE GRACE

M. Emile Lachance était le frère des RR. PP. Henri et Clément-Marie Lachance, Dominicains.

OBSEQUES CE MATIN

C'est avec regret que l'on apprendra le décès de M. Emile Lachance, de Notre-Dame-de-Grâce, survenu samedi matin à l'hôpital St-Sacrement. M. Lachance, qui n'était malade que depuis quelques jours, a succombé à une défaillance cardiaque. Il était âgé de 41 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Rosa-Anna Saillant, et deux fillettes, Agathe et Ruth Lachance. Il était le frère des RR. PP. Henri et Clément-Marie Lachance, dominicains. Le défunt laisse en outre dans le deuil, son père, M. Emile Lachance, de Beaupré; ses frères, MM. Alphonse et Joseph Lachance; ses soeurs, madame Sylvio Gendron (Maria), des Sept-Chutes, madame Edmond Naud (Hélène), de Québec, Mlles Alma et Claire Lachance; son beau-père, M. Eusèbe Saillant, de St-Joachim; ses beaux-frères, MM. Alexis Saillant, de St-Joachim, Sylvio Gendron et Edmond Naud; ses belles-soeurs, Mme Alexis Saillant et Mme Alphonse Lachance.

Ses funérailles ont lieu ce matin à l'église des Saints-Martyrs, à dix heures. Le départ de la dépouille mortelle se fera à 9 heures 45, de l'hôpital St-Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

"L'Evénement-Journal" prie la famille en deuil d'agréer ses plus vives sympathies.

CONCOURS $20,000

Fournissez-nous des SUGGESTIONS concernant le PAVILLON DE L'AUTO — et — NOTRE COMMERCE

116 PRIX A GAGNER
formant un total de $20,000
5 prix de $350
10 prix de 300
26 prix de 250
25 prix de 150
50 prix de 100

Nous voulons connaître votre opinion et découvrir les ACHETEURS qui n'ont pas d'échange.

Ce grand concours est organisé par la UNIVERSAL AUTO LTD. afin de connaître l'opinion publique et d'avoir de nouvelles suggestions concernant le nouveau pavillon d'automobile en construction et l'avancement du commerce de la CIE UNIVERSAL AUTO et CANADIAN AUTO CORP.

C'est à cette fin qu'elle offre un concours de suggestions très intéressant auquel elle vous invite à prendre part.

Il s'agit de donner la meilleure suggestion pour administrer le pavillon de l'automobile pour vendre les 435 machines usagées que les Cies UNIVERSAL AUTO LIMITED et CANADIAN AUTO CORP., ont actuellement en main.

Sur deux réponses semblables, la 1ère reçue aura la préférence.

Chaque gagnant du concours recevra un chèque des Compagnies comme suit: — Les cinq premiers prix de $350.00 applicables sur l'achat d'un automobile neuf Chrysler et Packard 8 cylindres et Camion Fargo et Mack de 2 tonnes et plus de UNIVERSAL AUTO LIMITED et CANADIAN AUTO CORP.

Les 10 prix de $300.00 seront applicables de la même manière plus haut mentionnée.
Les 26 prix de $250.00 seront applicables sur l'achat d'un auto neuf Chrysler ou Packard 6 cylindres ou truck 2 tonnes et plus.

Les 25 prix de $150.00 seront applicables sur l'achat d'un Plymouth, Chrysler ou Packard 6 cylindres, camion Mack ou Fargo 1½ tonne et plus.

Les 50 prix de $100.00 seront applicables de la même manière ou encore sur un char usagé d'une valeur de $500.00 et plus, les prix pour cette vente étant strictement les prix de liste.

Personne ne pourra appliquer plus d'un prix sur chaque char.

Un représentant des journaux "Le Soleil", "L'Action Catholique" et le "Chronicle-Telegraph" seront les juges de ce concours.

Ce CONCOURS se terminera le SOIR du 15 MARS
Mettez-vous à l'oeuvre sans tarder

Universal Auto Ltd
"La plus grande Organisation Automobile à l'Est du Canada"
25-41 de la Couronne, Québec

VOICI le QUESTIONNAIRE auquel Il faut répondre:

Est-ce que Québec a besoin d'un Pavillon de l'Automobile, et pourquoi ?
Est-ce une bonne chose que de construire un Pavillon de l'Automobile à Québec ?
Qu'est-ce que le Pavillon de l'Auto ?
A quand l'ouverture du Pavillon de l'Auto ?
Où est situé le Pavillon de l'Auto ?
Combien d'automobiles contiendra le nouveau Pavillon de l'Auto ?
Y aura-t-il un Bureau d'Evaluation pour le public ?
Devrait-il s'y tenir des expositions d'automobiles ?
Devrait-il y avoir des expositions d'Autos Usagées et de Camions ?
Serait-il prudent d'acheter une auto usagée sans aller voir au Pavillon de l'Auto ?
Devrait-il s'y faire du Remisage — pour les Autos des Particuliers ?
Devrait-il y avoir une section occupée pour les Camions et les Autobus ?
Devrait-il s'y vendre des Chars Neufs en même temps que les Usagés ?
Est-ce que certaines méthodes d'affaires de la Compagnie devraient être changées? — Et pourquoi ?
Le commerce de l'automobile à Québec peut-il être amélioré, et de quelle façon ?
Le personnel de la Universal Auto est-il suffisant ? — Ou devrait-il être augmenté ?
Est-ce que le Personnel-Vendeur de la Universal Auto est à la hauteur de sa tâche ?
Peut-on développer davantage le commerce de l'automobile à Québec ? — Et de quelle façon ?
Le service peut-il être beaucoup amélioré — Et comment ?
Le Volume d'Affaires de la Universal Auto est-il trop élevé — ou peut-il être augmenté ?
Le public apprécie-t-il notre politique d'échange à $200 par année ?
Vendons-nous trop de Chrysler et Plymouth — ou serait-il plus payant de diminuer notre volume ?

Complétez votre travail
par des Suggestions Pratiques
concernant le Pavillon de l'Automobile et la façon d'améliorer nos méthodes d'affaires envers le public.

Chaque concurrent
devra accompagner sa réponse d'au moins 3 NOMS DE PERSONNES INTERESSEES dans l'achat d'un auto. Ces rapports seront tenus strictement confidentiels.